This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

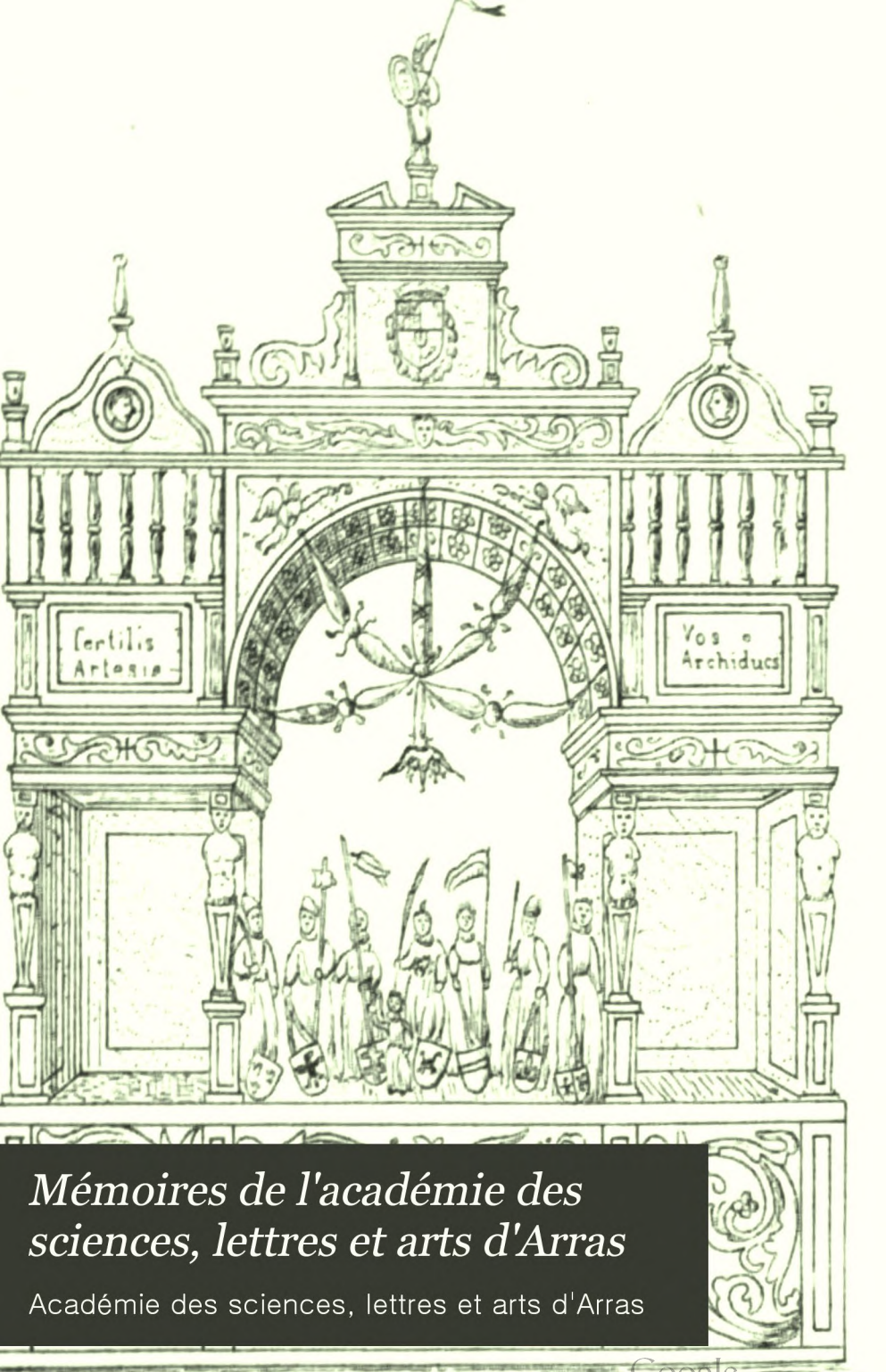

Mémoires de l'académie des sciences, lettres et arts d'Arras

Académie des sciences, lettres et arts d'Arras

Digitized by Google

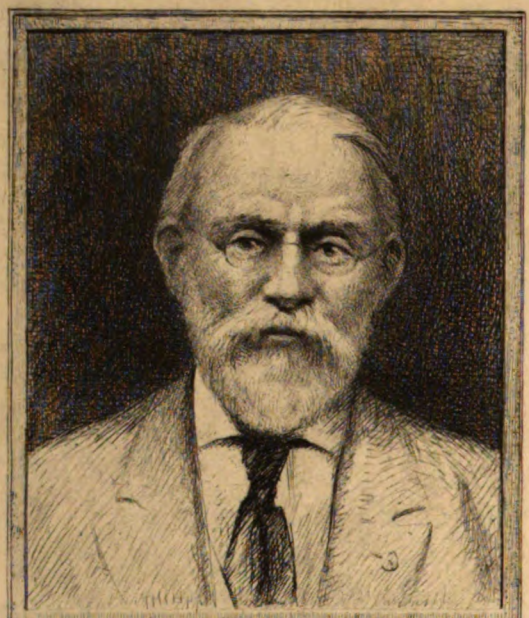

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

DC
611
.P282
A3

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS

D'ARRAS.

IIe SÉRIE. — TOME V.

ARRAS

Typographie et lithographie de A. Courtin, place du Wetz-d'Amin, n° 7.

—

M. D. CCC. LXXIII.

HL 2467

Digitized by Google

MÉM

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE D'ARRAS.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS

D'ARRAS.

II^e^ SÉRIE. — TOME V.

ARRAS

Typographie et lithographie de A. Courtin, place du Wetz-d'Amain, n°

M. D. CCC. LXXII.

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nyhoff
2-1-37
33961

I.

Lectures faites dans la Séance publique du 22 Août 1871.

Digitized by Google

L'Académie laisse, à chacun des auteurs des travaux insérés dans es volumes de ses MÉMOIRES, la responsabilité de ses opinions, tant pour le fond que pour la forme.

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE DU 22 AOUT 1871.

DISCOURS D'OUVERTURE

Par M. LECESNE

Président.

MESDAMES, MESSIEURS,

Depuis deux ans, l'Académie n'a pas tenu de séance solennelle ; pendant longtemps ses séances particulières ont même cessé. Vous en avez deviné la cause. Les malheurs de la patrie nous faisaient un devoir de rester dans le silence et dans la solitude. Qui aurait pu songer aux distractions de l'esprit, alors que les destinées de la France étaient mises en question ? Qui aurait eu la pensée de célébrer des fêtes littéraires, alors que l'ennemi nous entourait de toutes parts ? Maintenant même, ce n'est pas sans un vif sentiment d'hésitation que nous ouvrons les portes de cette enceinte, et que nous reprenons le cours de nos solennités, où jadis se rendait tout ce qui,

Digitized by Google

dans Arras, se plaît aux jouissances intellectuelles, et où des femmes gracieuses qui, quoiqu'on en ait dit, ne perdent rien à être quelque peu savantes, venaient nous encourager de leur présence et quelquefois de leurs applaudissements.

En nous reportant à ces jours plus heureux, nous nous rappelons, non sans amertume, que chaque année, à pareille époque, c'était pour nous une douce habitude de nous mettre en rapport avec la partie éclairée de la population, de lui dire : voilà à quoi nous avons employé notre temps, jugez si nos efforts ont été stériles, et si nous ne méritons pas mieux que les railleries qui trop souvent atteignent les Académies de province. Alors nous étions heureux et quelque peu fiers de nous-mêmes et, si la mode antique eût encore subsisté, nous aurions été tentés de nous couronner de fleurs, car

> . . . . . Ces fleurs sur nos têtes
> Convenaient autrefois à nos pompeuses fêtes.
> Que les temps sont changés ! . . . . . .

Oh oui ! bien changés ! Notre France, que l'on proclamait la première nation du monde, a perdu cette supériorité. Nous qui avions promené notre drapeau vainqueur par toute l'Europe, nous avons vu un drapeau étranger flotter sur les murailles de nos principales villes. A présent encore, les hordes germaniques occupent nos plus belles provinces, et entourent d'un cercle de fer la capitale de notre pays. Il y a peu de jours, elles campaient dans une cité voisine, avec laquelle nous entretenons des relations continuelles.

Digitized by Google

Est-ce assez d'humiliation, et ne pouvons-nous pas dire, avec le chantre des *Messéniennes:*

Faut-il, témoins muets, dévorer tant d'outrages?
Faut-il que le Français, l'olivier à la main,
Reste insensible et froid, comme ces Dieux d'airain
Dont on insulte les images?

Aux calamités publiques sont venues se joindre, pour l'Académie, des deuils particuliers. Pendant que notre patrie marchait de désastre en désastre, nous faisions des pertes d'autant plus sensibles qu'elles étaient prématurées. MM. Ledieu, Raffeneau de Lile et d'Héricourt ont laissé dans nos rangs des vides difficiles à combler.

Le docteur Ledieu est mort avant l'âge, victime de son dévouement à sa profession. Quoique n'ayant pas assisté à ces terribles batailles où nos médecins ont rendu de si grands services, et où plusieurs d'entre eux ont succombé à côté des soldats qu'ils secouraient, il peut être compté parmi les martyrs de cette guerre atroce. En effet, n'écoutant que les sentiments de philanthropie dont il avait donné tant de preuves durant sa carrière médicale, il n'avait pu voir, sans en être profondément ému, nos malheureux blessés revenant de pays lointains dans un dénûment presque absolu, et il leur avait consacré tous ses soins et toutes ses veilles. Il y trouva une fin glorieuse, pareil à Mazet, ce médecin que la peste appela dans les hôpitaux de Barcelone, et qui y périt en faisant bénir le nom français. Ainsi il est tombé au champ d'honneur, et l'Académie doit le citer parmi ses gloires les plus pures, comme dans un régiment on

Digitized by Google

cite avec orgueil ceux qui ont fait bravement leur devoir.

M. Raffeneau de Lile était désigné, par sa naissance et par ses talents, à figurer parmi les membres de l'Académie d'Arras. Son père, un des ingénieurs les plus distingués du corps des ponts et chaussées, avait eu l'honneur de faire partie de la commission scientifique d'Egypte, et, si vous me permettez ce petit grain de vanité, je rappellerai que c'est au sein de cette commission, et au pied même des Pyramides, qu'il avait renouvelé avec mon père cette amitié solide commencée à la création de l'école polytechnique, et qui devait durer jusqu'au tombeau. Il fut un des fondateurs de cette Académie restaurée, et il en resta un des membres les plus illustres. Son fils se montra, en tous points, digne de ces honorables traditions. S'il ne lui fut pas permis d'entrer dans un de ces corps savants que les autres nations nous envient, il consacra toute sa vie à la science, et jamais il n'oublia les enseignements de sa jeunesse. Aussi, à la tête d'un des principaux établissements industriels de ce pays, il s'attacha surtout à le diriger dans la voie du progrès, et il enrichit son art de perfectionnements dont on lui a tenu grand compte. Ses connaissances industrielles étaient unies à une véritable spécialité agricole : c'est ce qui le désigna à l'honneur de présider la Société d'agriculture du Pas-de-Calais, dans un pays où l'agriculture et l'industrie sont compagnes inséparables. Tant de mérites le recommandaient particulièrement aux suffrages de notre Compagnie : il y entra d'un assentiment unanime, et peu de temps après son élection, il fut élevé aux fonctions de secrétaire-adjoint. Retiré des affaires

Digitized by Google

commerciales, il se disposait à prendre une part active à nos travaux, lorsqu'une mort inattendue, qui avait eu sa cause dans les fatigues d'une vie si laborieuse, vint l'enlever aux espérances que nous avions fondées sur lui. C'est une séparation que nous regretterons longtemps, car il ne fut pas seulement un homme instruit, il fut encore le meilleur des hommes.

Quant à M. le comte d'Héricourt, son nom est intimement uni à celui de notre Académie. Par ses travaux il nous appartient en propre, ainsi qu'à notre histoire locale, dont il élucida les points les plus obscurs, et qu'il rendit pour ainsi dire populaire. Rappeler ces travaux, c'est indiquer tout le chemin parcouru par la génération nouvelle dans la connaissance des choses d'autrefois. Cette connaissance, qui était encore si superficielle au commencement de notre siècle, est parvenue de nos jours à une hauteur qui laisse bien peu à désirer. M. le comte d'Héricourt s'est associé activement à ce mouvement moderne, en ce qui concerne nos contrées de l'Artois. Ce n'est pas son seul titre à notre reconnaissance : il fut aussi, pendant quelque temps, secrétaire-général de cette Académie, et quand sa santé l'obligea à résigner ces pénibles fonctions, il avait mis notre Compagnie en relation avec la plupart des Sociétés savantes de la France et de l'étranger. Sa retraite aurait donc été pour nous une perte irréparable, s'il n'eût été si heureusement remplacé par l'infatigable secrétaire-général que nous possédons actuellement. Pour être juste, l'Académie doit vouer à ces deux hommes une sincère reconnaissance, et les unir dans sa mémoire aux Harduin et aux Enlart de Grandval, dont les noms furent si chers à nos prédécesseurs.

Digitized by Google

Ces malheurs particuliers venant s'ajouter aux malheurs publics seraient faits pour abattre nos courages. En effet, privés de tant de coopérateurs utiles, ayant devant les yeux l'invasion des barbares de l'intérieur, après celle des barbares de l'extérieur, nous serions bien excusables de nous abandonner nous-mêmes, et de désespérer de notre cause. Mais les sociétés ont cet avantage sur les particuliers qu'elles résistent avec plus d'obstination, et que quand on les croit perdues elles renaissent pour ainsi dire de leurs cendres. C'est ce qui est arrivé dans la Grèce ancienne, avec laquelle notre France moderne a tant d'analogie pour la vivacité de son esprit et, faut-il en faire l'aveu? pour la mobilité de son caractère. Lorsque vaincue par la Macédoine, qui n'était à tout prendre qu'une Prusse, avec l'orgueil en moins et la générosité en plus, elle vit l'ennemi dominer dans ces cités où avait toujours régné la liberté, on put craindre que ce dangereux contact n'éteignit en elle tout germe de civilisation. Il n'en fut point ainsi. Les arts, les lettres et les sciences sortirent à leur avantage de cette terrible épreuve, et les écoles célèbres d'Athènes, de Corinthe et de Rhodes continuèrent à être les flambeaux lumineux de l'antiquité. Ainsi nous avons fait, dans notre sphère restreinte. Pour nous consoler de tant de maux nous nous sommes remis à l'étude, et comme cet empereur romain, dont le règne ne fut qu'un long sacrifice à ses devoirs, nous avons dit : travaillons, *laboremus*.

Ce qui nous soutient dans nos efforts, ce qui doit soutenir tous les travailleurs, c'est qu'au moins l'espoir n'est pas perdu. Après l'orage viendra le calme, après les jours de deuil nous verrons reluire le soleil du bonheur.

Digitized by Google

Un grand homme d'État nous l'a promis à condition d'être sages. Jadis le pouvoir appartenait au plus fort : *vincat fortior*, disait Alexandre mourant, la différence est à notre avantage. Oui, sous ce rapport, nous valons mieux que les anciens ; chez eux le droit n'était compté pour rien, chez nous au contraire les plus puissants sont obligés de s'incliner devant lui. En vain a-t-on proclamé que *la force prime le droit*, celui qui voulait ainsi faire reculer l'humanité, était contraint de se donner immédiatement un démenti en essayant de justifier son injustifiable doctrine L'opinion publique, voilà la maîtresse du monde, dans les temps modernes. Cette opinion, il n'est permis ni de la méconnaître, ni de la froisser : aussi tout ce qui se fait contre elle est frappé de stérilité. C'est cette pensée qui doit relever nos cœurs; c'est grâce à elle que nous pouvons espérer de voir revenir à nous ceux qui s'en étaient éloignés, car on ne tardera pas à reconnaître que si nous nous laissons trop souvent emporter par la passion, nous ne sacrifions jamais à de vils intérêts. Mais ce respect de l'opinion nous impose aussi des obligations étroites. Nous devons avant tout réformer nos mœurs, nous devons prendre le sérieux que commande la gravité des circonstances, nous ne devons plus être la plus aimable des nations, nous devons en être la plus raisonnable. Dans ce travail important de régénération, les Sociétés savantes ont à jouer un rôle considérable. C'est d'elles que doit partir le signal de la régénération, car c'est dans leur sein que se posent toutes les questions qui, bien ou mal appliquées, ont tant d'influence sur les destinées humaines. L'Académie d'Arras ne répudiera pas cette délicate mission : elle sera à la

Digitized by Google

peine comme elle sera à l'honneur. Toujours elle s'est associée aux œuvres grandes et utiles, plus que jamais elle marchera dans cette voie : le but de son institution et l'amour de la patrie le lui commandent.

Digitized by Google

RAPPORT SUR LES TRAVAUX

des deux années 1869-70 et 1870-71.

PAR M. LE CHANOINE VAN DRIVAL

Secrétaire-Général.

MESSIEURS,

C'est une tâche assez difficile que celle qui m'est imposée aujourd'hui.

Il s'agit, en effet, de reconnaître sa voie au milieu de ce chaos qui nous sépare des années tranquilles, à la fois si près et si loin de nous : il s'agit d'exposer avec ordre et clarté toute une suite de faits qui ne se relient guères entre eux, faits d'intelligence et faits de violence, œuvres de création artistique ou littéraire et œuvres de destruction ; vie active de l'esprit, puis suspension subite et presque totale de cette activité, qui se réveille ensuite, mais incomplète et doutant d'elle-même. Essayons pourtant, et dédoublons d'abord cette tâche difficile, en la divisant en deux périodes, afin de rendre mieux la

Digitized by Google

physionomie de nos travaux et l'état de notre Société pendant les deux années qui se sont écoulées depuis la dernière séance publique.

PREMIÈRE PÉRIODE.

Reportons-nous par la pensée aux mois d'octobre et novembre 1869.

Alors, dans nos réunions hebdomadaires, une voix douce, calme, profondément sympathique, se faisait entendre. Elle était déjà fatiguée et demandait de temps en temps le repos, indice d'une extinction prochaine, quoique alors encore fort imprévue. C'était la voix de notre regretté collègue, M. Louis Watelet. Elle nous parlait de la chapelle de la Sainte-Chandelle de la Petite-Place d'Arras, et nous racontait, avec la précision d'un procès-verbal, tout ce qui se rapporte à la démolition volontaire et inutile de ce bijou d'architecture, suivie, dans notre ville d'Arras, de tant d'autres démolitions. L'histoire de cette destruction de la Sainte-Chandelle de la Petite-Place, en 1791, a été écrite par M. Watelet avec une exactitude et un soin tels, qu'on peut dire qu'elle clot la série assez nombreuse des écrits qui ont été publiés sur ce sujet. Procès-verbaux, documents contemporains, comptes, papiers de famille, notes de tout genre, souvenirs traditionnels, tout a été consulté et mis à contribution pour rendre ce travail irréfutable et complet. Ce dernier travail de M. Watelet va paraître : il ouvre le volume de vos Mémoires pour 1870, et on pourra prochainement apprécier tout ce qu'il y a de mé-

Digitized by Google

rite historique et de profond esprit de religion dans ce legs pieux de M. L. Watelet à l'Académie d'Arras.

Presque en même temps, M. Le Gentil nous donnait une de ses communications toujours si pleines de verve et d'énergiques convictions. Les tableaux remarquables des églises d'Arras étaient le sujet choisi cette fois, et vous vous rappelez encore avec quel bonheur il vous décrivait la *Descente de Croix* de Rubens, que possède l'église de Saint-Jean-Baptiste, et les triptyques de notre cathédrale, pour ne citer ici que deux des points saillants de cette brillante étude, qui va paraître dans le volume cité tout à l'heure et ira prendre sa place à côté des études sur Doncre, sur Dutilleux, à côté de la poésie du Droit et des œuvres artistiques, déjà nombreuses, de M. Le Gentil.

M. le chanoine Robitaille faisait plusieurs rapports sur des ouvrages d'histoire et d'économie sociale, et il donnait une étude développée sur la grave question de l'instruction primaire considérée au point de vue de la gratuité et du caractère obligatoire : cette étude est imprimée à la suite des deux précédentes et va être livrée prochainement à la publicité.

Il en est de même d'un travail de M. de Linas sur les vêtements de Charlemagne et le symbolisme du sacre des Empereurs d'Occident. Quant au travail sur un *graffito* célèbre, celui du crucifix blasphématoire du Palatin, dont M. de Linas a donné la primeur à notre Société, notre érudit collègue l'a publié dans la *Revue de l'Art Chrétien*. Nous devons encore à M. de Linas une Notice sur le tombeau de Robert d'Artois et de Jeanne de Durazzo, qui se trouve dans l'église de Saint-Laurent des frères mineurs, à Naples.

Digitized by Google

M. Caron a fait connaître à l'Académie plusieurs médailles intéressantes, trouvées à Arras dans les travaux du Crinchon, et aujourd'hui déposées au Musée, et M. Boulangé a présenté l'analyse de la Numismatique de Saint-Vaast, d'après l'ouvrage de M. Dancoisne; le même collègue nous a plusieurs fois aussi fait part de ses dessins et des notes qu'il ne manque jamais de prendre dans ses fréquentes excursions.

M. Proyart a donné le commencement de son travail sur la Sainte-Manne, d'après des manuscrits de l'ancien Chapitre. Il s'est spécialement attaché à l'histoire d'un long débat, relativement récent et fort inconnu, qui vous a singulièrement intéressés. Aussi avez-vous exprimé le désir de voir cette histoire de la Manne se compléter, autant que possible, et dans son origine déjà précisée par saint Jérôme et Orose, et surtout dans la période qui va du v^e^ siècle au xii^e^.

M. Proyart a aussi fait connaître à la Société un assez bon nombre de pièces de céramique Gallo-Romaine et Franque, trouvées à Ervillers, et la description de ces antiquités s'imprime en ce moment.

M. Pagnoul a donné une courte et substantielle note sur les nodules phosphatés du Pas-de-Calais, et il a joint, comme toujours, l'utilité pratique à l'exactitude et à la sagacité de ses observations scientifiques.

M. Paris a souvent entretenu l'Académie de documents relatifs à l'administration et à la topographie d'Arras à diverses époques. Ces études rétrospectives sont toujours intéressantes et utiles, car elles nous donnent des idées justes et vraies sur le passé, souvent calomnié, comme aussi trop exalté parfois, parce que l'on ne distingue pas

Digitized by Google

assez les époques, parce que, disons-le avec vous tous, on n'en connaît pas assez les détails intimes. Ces études ne pourront pas être publiées maintenant, notre collègue ayant été appelé à déployer son activité sur un plus grand théâtre.

C'est à M. Paris qu'avait été confiée, en même temps qu'à moi, la lourde charge de retracer *in-extenso*, et depuis son origine jusqu'à nos jours, l'histoire plus que séculaire de notre Académie. Déjà, en 1869 et 1870, je vous ai fait lecture de la partie du travail qui était alors mon lot, et j'ai tâché de reconstruire, non sans beaucoup de peine, la partie moderne de nos annales, de 1817 à 1870. On ne saurait croire combien cette histoire contemporaine est difficile, non-seulement pour l'appréciation, mais même pour la simple collection des faits. L'exactitude étant le premier mérite de cette sorte d'œuvres, j'ai voulu avant tout être mathématiquement exact, et vous savez combien j'ai cherché à l'être : car depuis tantôt trois ans que je m'occupe de cette histoire intime, j'ai mis énormément à contribution votre patience, surtout celle de nos collègues les plus anciens, résidant à Arras comme au loin, afin d'ajouter aux documents écrits les témoignages des hommes qui ont vu, et d'être ainsi, le plus possible, à l'abri des erreurs qui se glissent dans ces recherches positives, lorsqu'elles ne sont pas faites avec les soins les plus scrupuleux.

En même temps que nous nous occupions de ces travaux et que nous nous livrions à d'autres discussions utiles dans nos séances hebdomadaires, nous nous sommes associés activement à tout ce qui s'est fait en France, dans l'ordre de nos attributions.

Digitized by Google

L'Académie a été, comme toujours, représentée à la Sorbonne, et M. de Linas a rendu compte de la réunion de 1870. J'ai eu l'honneur de vous représenter au jury des Sociétés savantes des cinq départements, au rectorat de Douai, pour le prix à décerner au meilleur ouvrage d'archéologie, et le jury a bien voulu choisir votre délégué comme l'un des cinq membres de la commission chargée de préparer le rapport sur les ouvrages présentés au concours.

Nous n'avons pas négligé les beaux-arts, et une exposition d'un assez grand nombre de tableaux envoyés pour l'un de vos concours s'organisait dans les bâtiments de Saint-Vaast...

SECONDE PÉRIODE.

Je viens de dire qu'une exposition s'organisait à Saint-Vaast. C'était dans la première quinzaine du mois d'août. Tout à coup la nouvelle de nos premiers revers, qui devaient être suivis de tant d'autres bien autrement étonnants, arrive à Arras. Dès lors plus d'exposition, plus d'élection de membres nouveaux, malgré les convocations déjà faites, plus de séance publique, plus même de séances particulières : car à celle du 19 nous n'étions que sept, et nous dûmes suivre l'esprit plutôt que la lettre du règlement en décidant que nous nous considérerions comme prorogés au premier vendredi d'octobre.

Ce jour-là nous étions en nombre strictement nécessaire pour délibérer. Nous essayâmes quinze jours plus tard de faire des élections, mais nous ne pûmes réunir

Digitized by Google

assez de membres pour le vote. Il nous fut possible seulement d'ouvrir les plis cachetés des concours et de proclamer, par la voie des journaux, les noms des lauréats, avec l'indication sommaire des rapports. C'est dans cette forme seulement que sera publié, par exception et force majeure, le résultat des concours de 1870.

Le volume qui est sous presse reproduira ces documents et extraits de procès-verbaux, plus deux des quatre rapports qui ont été rédigés en temps utile, avec l'analyse des autres. Les médailles seront remises d'ailleurs aux lauréats, qui sont :

Pour l'histoire : M. Louis Cavrois, auditeur au conseil d'Etat, médaille d'or de 100 francs ;

Pour la poésie : M. Delphis de La Cour, à Loches, médaille d'argent ;

Pour les Mémoires hors concours : M. A. de Cardevacque, médaille d'argent ;

Pour les beaux-arts : M. Dubois, artiste peintre, à Arras, prix intégral de 500 fr.

Dans cette même séance, pourtant, nous nous occupions encore d'études, et je lisais la première partie de mon travail sur l'emplacement primitif d'Arras, d'après les textes du cartulaire de Saint-Vaast, du cartulaire de l'évêché et des archives municipales d'Arras.

A partir du vendredi suivant, 28 octobre 1870, rien n'est triste et éloquent à la fois comme les pages de notre grand registre aux procès-verbaux. Une seule page suffit d'ordinaire pour quatre séances : car depuis le 28 octobre 1870 jusqu'au 17 mars 1871, à l'exception de deux fois seulement, jamais nous ne nous sommes trouvés en nombre. Nous nous trouvions trois, quatre, cinq au plus,

Digitized by Google

toujours les mêmes : une fois, c'était le 9 décembre, il n'y eut que deux membres, qui vinrent l'un après l'autre et sans se rencontrer.

Et de quoi nous entretenions-nous dans ces réunions qui n'étaient pas et ne pouvaient pas être des séances? Etait-il possible à des Français de parler, en de telles circonstances, d'autre chose que des malheurs de la France! N'avions-nous pas, dans cet objet unique de notre immense douleur, un thème inépuisable? Aussi, même lorsque, par exception, le 25 novembre et le 16 décembre, nous fûmes en nombre pour tenir séance, la séance se passa chaque fois en conversation, toujours sur ce même sujet.

Quand l'ennemi fut autour de nous, quand le canon retentit non loin de nos murs, nos réunions hebdomadaires continuaient, et nous suivions les événements, et nous pesions les chances de la lutte, et nous nous efforcions de rendre les services qui dépendaient de nous.

Etudier alors était chose impossible : mais les membres de l'Académie se rendaient utiles, les uns en dirigeant les travaux de défense ou les exercices militaires, les autres en prodiguant leurs soins aux ambulances, les autres en mettant en lieu sûr les manuscrits précieux, les œuvres d'art, les richesses de la ville et du département. Et n'est-ce pas dans l'exercice de ces actes de dévouement que l'un de nos bien aimés collègues, M. le docteur Ledieu, a trouvé une mort prématurée? Et notre bon et si bienveillant M. Raffeneau n'a-t-il pas, lui aussi, reçu le coup de la mort, au milieu d'un exercice militaire où son dévouement à la patrie le retint malgré les instances de ses amis?

Digitized by Google

Quant à notre ancien secrétaire-perpétuel, si actif, si dévoué, et qui fit tant pour l'extension de notre Société, M. le comte de Servins d'Héricourt, c'est aux plus mauvais jours de l'invasion de ce pays par les troupes allemandes qu'il nous fut enlevé. Au 24 janvier, jour de ses obsèques, il n'était pas tout à fait sûr de voyager dans les environs d'Arras. Trois des membres de l'Académie s'y trouvèrent cependant: MM. Godin, Pagnoul et moi, et s'acquittèrent, au nom de leurs collègues, de ce devoir de stricte reconnaissance. Les œuvres nombreuses fondées ou développées par M. le comte d'Héricourt pour le bien de la ville d'Arras y furent en partie représentées, et ce fut avec une émotion véritable, qu'en présence de cette fosse si vite ouverte, nous rappelâmes cette circonstance navrante, suite de nos malheurs, l'absence de son fils, qui, enfermé dans Paris assiégé, ignorait la mort et même la maladie de son père ! Une notice biographique rappelant tous les travaux de divers genres de M. d'Héricourt nous a été confiée : elle paraîtra dans l'un des deux volumes de nos Mémoires actuellement sous presse.

Je parlais tout à l'heure du prix des Sociétés savantes et de la commission choisie par le jury pour l'examen des ouvrages envoyés au concours.

Les séances devaient être assez nombreuses à Douai, mais à chaque réunion il manquait toujours un nouveau membre. Aujourd'hui c'était le représentant de l'Aisne, envahi : puis c'était celui d'Amiens, envahi à son tour : à la dernière séance, il n'y avait plus que Lille et Douai.

Cependant l'armistice est venu, puis un calme relatif se fait, nos séances d'Arras reprennent un peu de vie :

Digitized by Google

le 24 mars voit une réunion en nombre suffisant et, dès le 31, je puis donner lecture de la seconde partie de mon travail sur l'emplacement primitif de la ville d'Arras.

A partir de cette époque, à une seule fois près, nos séances ont eu lieu avec une régularité parfaite, et peu à peu elles ont repris leur ancien caractère de travail et de discussion sérieuse. Pressé par vous, Messieurs, j'ai payé ma part en me chargeant de l'histoire de l'ancienne Académie, d'abord dévolue à M. Paris, et c'est la lecture de ces documents, puisés aux archives elles-mêmes et aux sources contemporaines, qui a défrayé beaucoup de nos séances. J'y ai joint des biographies, entre autres celles de Dom Gosse et de l'abbé de Montlinot. Enfin l'histoire de notre Société est maintenant complète, de 1737 à 1871, et le second des deux volumes sous presse, celui de 1872, la contiendra dans son entier.

M. de Mallortie vous a donné deux communications dont la première, surtout, a piqué votre attention par les rapprochements qu'elle établit entre une époque déjà éloignée et la nôtre. Au XV^e^ siècle comme au XIX^e^ siècle, les enfants cherchent une liberté folle et se livrent à leurs passions fougueuses; alors comme aujourd'hui, on prise beaucoup l'or et fort peu l'étude, et les moralités d'il y a quatre cents ans pourraient encore s'appeler : *les enfants de maintenant, la charité, et le miroir et exemple des enfants ingrats.* L'autre travail de M. de Mallortie avait pour objet d'examiner quelle a pu être l'influence de Pascal sur Bossuet, en montrant, par un certain nombre de textes, une manière assez semblable, chez l'un et chez l'autre de ces grands écrivains, d'exprimer les principales vérités de la religion.

Digitized by Google

M. Paul Lecesne nous a présenté ensuite une étude sur les insignes militaires, les emblèmes, les symboles divers employés dans les armées romaines, de Dioclétien à Théodose, et à cette occasion il a fait une excursion chez les peuples anciens, chez lesquels il a retrouvé des emblèmes analogues.

M. Paul Lecesne voit dans ces symboles l'origine des armoiries, si usitées au moyen-âge : ce point de vue a soulevé quelques objections, car cette question est fort complexe, mais l'étude en elle-même, et abstraction faite de cette corrélation, vous a paru à tous d'un fort grand intérêt.

M. Lecesne père a donné communication d'une série de luttes qui eurent pour théâtre notre ville d'Arras au siècle dernier. Il s'agissait de donner un logement au gouverneur, le maréchal d'Ysenghien. Dès lors se produit une série de propositions et de refus, de marches et contre-marches, d'offres calculées et de rejets, avec épisodes émouvants, arrestation, emprisonnement d'échevins, démarches à la Cour, décisions ministérielles que l'on croit devoir tout terminer et qui sont éludées avec adresse, immixtion de l'intendant sans plus de réussite, le tout servant à prouver une fois de plus l'esprit de résistance des Artésiens, et la grande liberté dont en réalité jouissaient nos pères. Enfin, après des luttes infinies, l'affaire se termine, non sans avoir procuré beaucoup d'économie à la ville, et le gouverneur est logé rue des Trois-Faucilles.

M. le chanoine Robitaille vous a donné lecture d'une grande partie de son étude historique sur Hincmar, archevêque de Reims, et c'est avec un vrai plaisir que

Digitized by Google

vous avez revu, dans tout le détail de ses œuvres, ce grand personnage du IXe siècle.

Enfin, je passe sous silence plusieurs communications que j'ai eu l'honneur de vous faire, sur votre demande, notamment l'examen de la question de l'étui du Saint-Cierge d'Arras, car déjà ce rapport est trop long et pourtant je n'ai pas fini.

Le concours de poésie nous avait laissé l'an dernier deux petites pièces arrivées trop tard; quelques autres petites pièces nous ont été envoyées cette année, mais le tout vous a paru si faible, que vous n'avez pas cru devoir nommer une commission et encore moins un rapporteur. Vous m'avez laissé le soin de consigner ici votre décision toute négative, en engageant les auteurs inconnus à ne pas se décourager, à se remettre au contraire à l'œuvre avec plus de soin : souvent on a vu les succès les plus grands commencer par un échec salutaire.

Si nous n'avons pas été heureux sous le rapport de la poésie, nous l'avons été en revanche dans une partie de l'art dont nous n'avons jamais eu à parler jusqu'ici. Des pièces de musique nous ont été envoyées pour la partie libre de notre concours, et nous les avons reçues avec plaisir, bien qu'il n'y ait pas eu de concours formellement annoncé pour cette année. Heureusement nous comptons parmi nous un homme qui a fait de cet art l'étude de toute sa vie, et c'est M. le chanoine Planque qui va, dans un instant, vous entretenir de ce sujet, nouveau pour l'Académie d'Arras.

En somme, nous avons, vous le voyez, Messieurs, repris avec ardeur nos travaux. L'an dernier nous n'avons

Digitized by Google

rien publié, mais cette année nous donnerons deux volumes, dont le premier contiendra réellement les travaux de l'an dernier, avec la date de 1870. L'autre répondra à l'année présente.

Nous aurons donc ainsi réparé, nous aussi, nos revers.

Si nous ajoutons que la publication du manuscrit de Guimann est commencée et que bientôt *l'Histoire de France* pourra se dire enrichie de ce nouveau document, nous pourrons constater que notre Société n'est pas demeurée stationnaire, et qu'elle a fait valoir, pour le bien commun, les ressources qui lui furent départies. Si le calme parfait nous est rendu, il nous sera tout à la fois facile et agréable d'étendre et de rendre de plus en plus utiles ces travaux qui, pour être bien faits, demandent avant tout la tranquillité de l'esprit et l'atmosphère sereine de la paix.

Digitized by Google

DISCOURS DE RÉCEPTION

M. GARDIN.

MESSIEURS,

Le titre de membre de l'Académie d'Arras est un honneur auquel je n'aurais pas osé prétendre, si votre trop indulgente bienveillance n'était venue au devant de mes discrètes aspirations et ne m'eût conduit, comme par la main, jusqu'au lieu de vos séances où elle me réservait le plus gracieux accueil. Aussi lorsque votre savant secrétaire voulut bien me donner avis, dans les termes les plus gracieux, de la faveur dont j'étais l'objet, je m'empressai de lui exprimer toute la reconnaissance dont j'étais pénétré.

Mais cette manifestation d'un sentiment bien vivement éprouvé aurait été insuffisante et pour vous et pour moi.

Digitized by Google

Un usage, fondé tout à la fois sur une tradition presque séculaire et sur des convenances qui sont de toutes les époques, exigeait qu'il trouvât, dans un discours de réception, une expression publique et solennelle, sorte d'épreuve qui ne serait pas sans péril, même pour celui qui viendrait à vous précédé des titres littéraires ou scientifiques les plus irrécusables. J'avais, d'ailleurs, à payer un tribut de respectueuse sympathie à la mémoire de l'homme de bien, du digne collègue qui fut mon prédécesseur à l'Académie, comme il était mon aïeul judiciaire.

Cependant des mois se sont écoulés, deux années peut-être et ce devoir n'est pas encore rempli. Les difficultés très-réelles de cette épreuve, la crainte, que pouvait m'inspirer l'insuffisance de mes paroles pour traduire fidèlement les sentiments que j'éprouve, de rester trop indigne de vous et de ne pas justifier votre choix expliqueraient sans doute des hésitations et des atermoiements ; mais ces considérations, vous le savez, ont été étrangères à un retard bien involontaire. Je viens à vous tel que je suis, tel que vous avez bien voulu m'accueillir et sans aucune prétention à des succès oratoires. Les mille incidents d'une vie qui appartient tout entière à d'austères devoirs, des préoccupations parfois pénibles, ont absorbé tous mes instants, dérangé toutes mes combinaisons et retardé, bien au-delà de mes prévisions, une solennité que j'appelais de mes vœux puisqu'elle devait consacrer définitivement mon titre de membre de l'Académie d'Arras. Pourquoi me faut-il évoquer de douloureux souvenirs en vous rappelant que votre dernière séance publique annuelle a été rendue

Digitized by Google

impossible par les cruelles épreuves qui commençaient pour notre chère patrie et qui ont abouti à des désastres comme ceux qui ont marqué les plus tristes époques de notre histoire. Ma réception s'est trouvée ainsi fatalement retardée d'une année entière.

Qui donc aurait pu s'occuper des fêtes de l'esprit, alors que tous les cœurs étaient si péniblement oppressés; que tous les intérêts étaient atteints ou en péril; que toutes les existences étaient en question, que toutes les intelligences cherchaient leur voie au milieu du dévergondage des discussions et de l'anarchie des idées. Ne faut-il pas, pour la culture des lettres et des arts, le calme des esprits, la sécurité du lendemain, la foi dans l'avenir.

Aujourd'hui qu'une accalmie, comme disent les marins, a succédé à la tempête; que la France mutilée et sanglante voit poindre l'aurore de jours meilleurs et que nous pouvons reprendre en paix le cours de nos travaux, je viens, suivant l'usage antique et solennel, vous dire combien je suis fier et reconnaissant de voir compléter ma carrière par l'insigne honneur que vous m'avez fait.

En me voyant l'objet d'une distinction que votre courtoisie a voulu me rendre doublement précieuse, j'ai dû me demander avec quelqu'inquiétude comment j'avais pu la mériter et quels matériaux j'apporte à l'édifice que vous élevez à la littérature, à la science, aux beaux-arts, à toutes les manifestations de l'activité intellectuelle. Je ne trouve, hélas, dans mon passé que des travaux accomplis au jour le jour; des réalités trop souvent étrangères à l'imagination, à l'art, à la littérature et qui ne constituent guères des titres académiques.

Digitized by Google

Je suis forcé de reconnaître que vous avez voulu continuer au sein de votre Compagnie la tradition des magistrats académiciens et honorer, dans celui qui les résume, des fonctions dont les esprits d'élite savent apprécier toute l'importance.

Vous avez voulu au moins m'imposer le devoir de justifier votre choix en prenant à vos travaux une part aussi active que le comportent les exigences de ma vie et en vous apportant le modeste tribut de mon expérience et de mes études.

La magistrature a toujours eu le privilége enviable de compter dans vos rangs quelques-uns de ses membres les plus distingués, et vos annales constatent que nos ancêtres judiciaires ont apporté à l'Académie une part considérable de leurs lumières et de leurs travaux. Dans tous les temps on a pensé que l'étude de la législation touche à presque toutes les branches des connaissances humaines, et que la recherche du droit de chacun et par conséquent l'habitude de méditer sur les divers phénomènes de la vie sociale, rendent les magistrats particulièrement aptes à prendre part aux travaux d'une Société savante.

Dans l'ancienne Académie, on rencontre les noms de MM. Dubois de Duisans, conseiller au conseil d'Artois, Lesergeant d'Hendecourt, chevalier d'honneur de ce conseil; Foacier de Ruzé, avocat général; Enlart de Grandval, procureur général; Rouvroy de Libessart, conseiller; Briois de Beaumetz, premier président.

L'Académie actuelle compte au nombre de ses membres les plus regrettés les deux honorables magistrats qui m'ont précédé sur le siége de président du tribunal

Digitized by Google

d'Arras, et je retrouve encore un collègue bien cher parmi ceux qui ont bien voulu me présenter à vos suffrages.

Je n'ai pas à vous entretenir des travaux de nos anciens et à examiner ici la valeur et l'étendue du concours qu'ils ont apporté à vos prédécesseurs. Une pareille tâche, en la supposant possible, exigerait la puissance de travail d'un bénédictin. Elle dépasserait de beaucoup les limites de mes forces et d'un discours de réception. Elle dépasserait aussi, permettez-moi de le penser, les limites des résignations de votre patience.

Je n'ai pas, non plus, à vous parler des titres nombreux et brillants de M. Cornille à vos regrets et à vos sympathies. Cette tâche, déjà éloquemment remplie, incombe à l'homme de cœur et de talent que vos suffrages, toujours heureusement inspirés, ont appelé à l'honneur de le remplacer.

Je dois seulement vous rappeler les titres qu'avait M. Thellier de Sars aux dignités auxquelles il a été appelé dans le sein de l'Académie.

Par son âge, par ses mœurs, par ses idées, par sa vie toute entière M. Thellier était le représentant d'une époque que la génération actuelle ne distingue plus que dans l'ombre d'un passé déjà lointain et désormais sans retour. Les grandes commotions qui ont agité les dernières années du XVIII^e^ siècle et fondé la société moderne au prix des plus cruelles épreuves avaient laissé après elles trop de ruines et de douleurs, pour que les principes au nom desquels la Révolution avait été inaugurée, fussent acceptés autrement qu'avec résignation par ceux dont ils avaient blessé les affections et les croyances.

Digitized by Google

M. Thellier avait puisé dans les traditions de sa famille, dans les souvenirs ineffaçables de la première éducation, le culte du passé. Sa vénération pour les anciennes formes sociales se liait intimement à sa foi religieuse ; Dieu et le Roi, telle était la formule de ses croyances et le but de sa vie. Le grand mouvement d'idées qui agita presque tout le XVIII^e^ siècle et prépara l'explosion de 1789, lui fut signalé dès son enfance comme un ensemble d'innovations impies et dangereuses, propres à détourner les peuples de leurs devoirs envers Dieu et envers le souverain qui en était une émanation. Il faut bien le dire, les excès qui déshonorèrent la Révolution, et les malheurs qui frappèrent si cruellement sa famille, n'étaient pas de nature à le convertir à des idées et à des principes qu'il considérait comme la cause directe de ces malheurs.

Il est facile pour la génération nouvelle de juger avec la calme et sereine impartialité de l'Histoire les hommes et les choses de la Révolution. Sans doute elle ne peut avoir qu'un sentiment d'horreur pour ces sinistres apôtres d'un nouvel évangile social qui n'ont cherché, dans l'exercice d'une effroyable dictature, qu'un moyen de satisfaire des passions envieuses et des haines longtemps comprimées ; qui, en invoquant la liberté, ont courbé la France sous le hideux régime de la terreur et, au nom de la fraternité, ont inondé le sol de la patrie du sang de ses enfants. Mais, en même temps, dégageant de ce douloureux cortége les grands principes d'égalité civile et de dignité humaine qui ont servi de base aux institutions modernes, elle entoure de son admiration et de sa reconnaissance les cœurs généreux, les grandes intelli-

Digitized by Google

gences qui les ont proclamés et ont préparé leur triomphe.

Aujourd'hui, tout le monde rend justice aux hommes qui, en revendiquant les droits imprescriptibles de l'humanité, ont marqué l'ère des sociétés nouvelles, mais les survivants d'une génération qui fut si éprouvée, si effroyablement décimée, pouvaient-ils juger, avec les seules lumières de leur raison, des principes qui avaient servi de prétexte à tant de crimes et d'odieuses profanations? Pour M. Thellier de Sars, la déclaration des droits de l'homme et du citoyen était tachée du sang de son frère, de sa sœur, de tous ses proches; elle était le point de départ de l'épouvantable cataclysme qui avait anéanti en même temps ses plus chères croyances : la religion et la royauté. Peut-on s'étonner qu'il éprouvât une invincible répulsion pour tout ce qui lui rappelait la Révolution?

Issu d'une famille de magistrats originaire de St-Pol, M. Thellier y avait trouvé le précepte et l'exemple de vertus traditionnelles et de sévères devoirs scrupuleusement accomplis. Son père, qui était conseiller au Conseil d'Artois dès 1778 fut, en 1789, élu député suppléant à l'Assemblée constituante; mais il n'accepta pas le mandat qui lui était conféré et qu'il considérait sans doute comme incompatible avec les devoirs d'un fidèle sujet. Il fut emprisonné le 19 floréal an II. Sa femme, Marguerite Bultel, fille de M. Bultel, second président au Conseil d'Artois, anobli par vingt ans d'exercice de sa charge, avait été mise en état d'arrestation le 2 ventôse précédent, et trois de ses filles avaient partagé sa captivité. M. Thellier, alors âgé de douze ans, fut lui-même détenu avec son père à l'Hôtel-Dieu et il eut la douleur de le

Digitized by Google

voir mourir, peu de temps après sa sortie, d'une maladie qu'il y avait contractée.

Son frère, M. Thellier de Courval, périt sur l'échafaud le 7 mai 1794 ainsi que sa sœur, Madame de Corbehem, en même temps que M. Thellier de la Neuville, leur cousin. Son oncle, M. Thellier de Poncheville, procureur général de la sénéchaussée de Saint-Pol, mourut en prison, à Arras, en juillet 1793. Madame Thellier de Poncheville périt sur l'échafaud révolutionnaire le 10 avril suivant, en même temps que leur fille. Deux de leurs fils, Charles et Xavier, subirent le même supplice à Cambrai le 19 juin de la même année. Deux autres émigrèrent: l'un, André, mourut en Hollande; l'autre, Bernard, devint secrétaire du cardinal Matteï et fut assassiné lors de la prise de Ferrare.

Peu de familles, il faut bien le reconnaître, furent aussi horriblement mutilées et comptèrent autant de martyrs.

Quelques années plus tard, l'âge était arrivé pour M. Thellier de Sars de se choisir une carrière et de payer à la société son tribut d'utilité. Ses goûts, aussi bien que les traditions de sa famille, le portaient vers la magistrature.

Après tant de vicissitudes et d'épreuves, la France avait enfin retrouvé le calme et la sécurité, objet de tous ses vœux. L'antique religion de nos pères avait repris possession de ses temples et ramené la paix dans les consciences. Les lettres, les sciences, les arts, toutes les branches de l'activité humaine avaient reçu la plus énergique et la plus intelligente impulsion. Saluant l'aurore de jours qui lui promettaient des destinées brillantes; fascinée par l'éclat de la victoire, la nation avait acclamé

Digitized by Google

le grand capitaine à qui elle devait cette prospérité, et, en rétablissant la monarchie, elle avait inauguré une quatrième dynastie.

M. Thellier pouvait, sans trahir les croyances de sa jeunesse, mettre son dévouement au service du pays. Ce n'était pas sans doute la monarchie de ses regrets et de ses vœux qui devait lui ouvrir la carrière, mais il retrouvait au moins le principe de la perpétuité du pouvoir et les autres institutions qu'il considérait comme les garanties élémentaires de salut social. Nommé en 1809 substitut du procureur impérial à Saint-Pol, qui avait été le berceau de sa famille, nous le trouvons dès 1812 juge au tribunal d'Arras.

Il exerçait ces fonctions lorsque la France vaincue eut à subir les hontes et les malheurs de l'invasion étrangère. Epuisée par des guerres sans cesse renaissantes et dont le terme s'éloignait toujours; fatiguée de prodiguer inutilement ses trésors et le sang de ses enfants; accablée sous l'effort de l'Europe coalisée contre elle, elle avait accueilli dans le retour de ses anciens rois l'espérance de la paix et d'une sécurité durable. Une Constitution, qui semblait une transaction heureuse entre les regrets d'un passé condamné sans retour et les ardeurs impatientes de l'avenir, qui limitait ce que le pouvoir royal pouvait avoir d'exagéré et appelait la nation à exercer sur ses destinées une influence prépondérante, compensait pour elle l'humiliation de la défaite.

M. Thellier, qui avait salué avec bonheur le retour de l'ancienne dynastie à laquelle l'attachaient les liens d'un dévouement sans bornes, accepta loyalement, quoiqu'avec regret peut-être, des institutions qu'il considérait

Digitized by Google

comme une concession nécessaire aux idées modernes.

Nommé en 1817 aux fonctions de juge d'instruction, il les quitta deux années plus tard pour prendre la première place. Il était président du tribunal lorsqu'éclata la Révolution de 1830. Le gouvernement de la Restauration avait quitté la voie que lui avait tracée la sagesse et l'expérience d'un roi élevé à l'école du malheur. Des tendances imprudentes vers les idées du passé menaçaient des institutions que la nation regardait comme la sauvegarde de ses intérêts les plus légitimes ; elles avaient provoqué une vive irritation et d'ardentes résistances : un conflit entre la royauté et le pays déchira une fois encore notre patrie si souvent éprouvée, et ouvrit de nouveau le chemin de l'exil à des princes dont l'infortune est digne de respect, quelles que soient les appréciations diverses des causes qui l'ont produite.

Un serment de fidélité au gouvernement issu d'une nouvelle révolution fut demandé à tous ceux qui étaient investis d'une portion de l'autorité publique. M. Thellier considéra ce serment comme incompatible avec celui qu'il avait prêté au gouvernement déchu, et n'écoutant que les austères inspirations d'une conscience scrupuleuse, descendit de son siége de magistrat, qu'il ne voulait pas conserver au prix de ce qui lui semblait une félonie.

Cette noble résolution peut être assurément l'occasion d'appréciations diverses ; il est permis de trouver exagérée cette fidélité qui survit à son objet et qui faisait accepter par M. Thellier la responsabilité d'événements qu'il n'avait pas provoqués ; mais aucune conscience droite ne lui refusera, même dans ce temps de scepti-

Digitized by Google

cisme railleur, le tribut de son estime et de son admiration.

Ce sacrifice de fonctions auxquelles il était attaché, il le fit simplement, avec la fermeté calme et la tranquille sérénité du devoir accompli, et jamais rien, dans ses paroles ou dans ses actes, ne trahit un instant de ressentiment ou d'amertume.

Une voix plus autorisée que la mienne vous a déjà dit ce qu'il fut comme magistrat et rappelé son affabilité, son amour de la justice, son assiduité, son impartialité inaltérable. C'est comme membre de l'Académie que j'ai à l'envisager.

M. Thellier était de beaucoup le doyen de votre Compagnie : son élection remontait au 16 janvier 1819, moins de deux ans après sa réorganisation.

Dès la même année, il fit partie du Bureau en qualité de vice-chancelier et il conserva ces fonctions jusqu'en 1823. Elu chancelier le 6 juin de cette année, il fit, en cette qualité, le discours d'ouverture de la séance publique en remplacement du président, retenu par la maladie. Il fut élu président le 3 juin 1825 et conserva cet honneur jusqu'au 5 mai 1829. Il fut encore élu vice-chancelier le 5 juin 1840 jusqu'au 3 juin 1842.

Toujours modeste et réservé, M. Thellier ne formulait guères le résultat de ses méditations, et vos annales ne renferment de lui que les cinq discours d'ouverture des séances publiques de 1823, 1825, 1826, 1827 et 1828 et deux notices nécrologiques, celle de M. Lallart, en 1847, et celle de M. Blin de Bourdon, en 1849. Ces œuvres, écrites d'un style extrêmement sobre, facile, exempt de recherche, modeste comme lui, reflètent toutes une

Digitized by Google

piété vive et sincère et un dévouement sans borne à sa foi politique.

Permettez-moi de détacher de la dernière œuvre un passage qui s'applique de la manière la plus frappante à son auteur :

« Sa perte fut universellement sentie; il était, en effet, » du petit nombre de ces hommes au cœur noble et gé- » néreux, dont les principes ne sauraient changer, et » sur lesquels les circonstances ne peuvent exercer au- » cune influence; sa fidélité à toute épreuve ne fut ja- » mais méconnue. Il nous est bien doux de pouvoir ici » rendre un hommage public à ses vertus. C'est avec » vérité qu'on peut dire de ce magistrat respectable qu'il » n'eut jamais d'autre ambition que celle du bien public, » d'autre amour que celui d'être utile. A toutes ces ver- » tus, il joignait une piété également vive et sincère qui » ne l'abandonna jamais et fut son soutien dans ses der- » niers moments comme elle est maintenant sa récom- » pense. »

Ne semble-t-il pas que M. Thellier ait fait, dans ces quelques lignes, sa propre oraison funèbre.

Après sa démission, en 1830, qui l'enleva à la vie publique, M. Thellier put consacrer à l'Académie une plus grande part de ses loisirs. Il se donna tout entier aux études de sa jeunesse et aux méditations du philosophe chrétien. Comme vous j'étais heureux d'aller saluer, dans ce vieillard si affable et si bon, un des rares représentants d'une génération qui a traversé une bien grande époque et assisté à des événements que nous ont si péniblement rappelés ceux qui ont marqué la première moitié de 1871.

Digitized by Google

Nous allions trouver dans des entretiens, dont la douce sérénité n'était troublée ni par la souffrance, ni par les affaissements de l'âge et de la maladie, l'exemple des vertus modestes et des résignations ignorées.

M. Thellier est mort, comme il avait vécu, dans les sentiments d'une piété profonde et avec la conscience d'avoir pratiqué toutes les vertus traditionnelles de sa famille. L'isolement dans lequel l'avait laissé la mort de sa sœur, le triste accident qui l'avait condamné à une réclusion rigoureuse, n'avaient altéré en rien son calme et sa soumission aux volontés de la Providence.

Qu'il me soit permis de vous rappeler, en finissant, quelques mots de l'allocution que l'un de vous, interprète de l'Académie, a prononcés sur sa tombe : « C'est » dans ces conditions que nous l'avons plus d'une fois » visité ; nous devons lui rendre ce témoignage que jamais nous n'avons vu s'altérer sa patience et sa douceur ; aucune plainte ne s'échappait de ses lèvres ; le » sourire bienveillant qui accueillait le visiteur semblait » en quelque sorte lui interdire le droit de s'apitoyer sur » une position dont le patient ne daignait pas se plaindre » lui-même, quoique cet état de choses se fût prolongé, » non pas des jours, des semaines, des mois, mais quatre » années consécutives.

» Cette suprême vertu de la résignation, la plus difficile de toutes à acquérir et à conserver, fut comme le » couronnement d'une vie sans tache, ornée de tant de » vertus chrétiennes. Aussi s'éteignit-il si paisiblement, » que la mort même ne put altérer la sérénité de ses » traits, présentant l'image du sommeil le plus naturel et » le plus calme. »

Digitized by Google

Nos anciens, Messieurs, trouvaient dans la culture des travaux de l'esprit une consolation dans la douleur, une douce occupation dans la vieillesse, une distraction pleine de charme aux préoccupations de l'âge mûr : ces consolations, ces distractions si douces, je les trouverai dans le sein de l'Académie et, en prenant part à vos travaux, je dirai comme Horace :

..... *Licebit*
Ducere sollicitæ jucunda oblivia vitæ.

Digitized by Google

RÉPONSE

AU

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. GARDIN

PAR M. LECESNE

Président.

MONSIEUR,

La réunion académique où devait être prononcé votre discours de réception s'est trop longtemps fait attendre. Nous savions que ce discours compterait parmi les meilleurs, et il nous tardait d'en faire jouir le public, comme nous en avions joui nous-même. Mais les malheurs des temps ont été cause d'un ajournement que nous regrettons, et puis, faut-il le confesser, l'espoir de joindre d'autres réceptions à la vôtre nous engageait à différer le plaisir de vous entendre. C'est que l'Académie, qui a fait de nombreuses nominations, n'a pas encore trouvé l'occasion de leur donner la consécration publique, et que, pareils à ces ombres qui errent à l'entrée du séjour des bienheureux, nos nouveaux confrères continuent à

Digitized by Google

rester de l'autre côté du Styx. Pourtant nous ne les repoussons pas aussi durement que le pâle nautonnier des enfers : au contraire, chez nous il y a beaucoup d'appelés et beaucoup d'élus, et toutes les fois qu'un des élus nous demande le passage, nous le prenons volontiers sur notre barque. Mais jusqu'à présent, les demandes n'ont pas été aussi multipliées que nous l'aurions désiré. Sans doute l'appréhension du voyage et les préoccupations continuelles dont nous sommes assiégés ont produit ces retards et occasionné l'encombrement à nos portes. Nous souhaitons que ces retards et cet encombrement cessent le plus vite possible. Pour cela, nous nous adressons à tous les hommes de bonne volonté à qui nous avons accordé nos suffrages, et nous espérons qu'ils satisferont prochainement à nos vœux.

Quant à vous, Monsieur, rigide observateur du devoir, vous êtes par état et par caractère l'ennemi juré des *remises*. Aussi vous avez eu hâte de nous payer votre dette, et vous seriez presque en droit de nous accuser de froideur. Mais cette froideur, soyez en convaincu, n'est pas dans nos sentiments, car tous nous vous avons accueilli avec une sympathie mêlée de quelque orgueil. En effet, si vous vous croyez honoré d'entrer parmi nous, nous ne le sommes pas moins de vous admettre. Soit dit sans flatterie, un homme de votre mérite et de votre position rehausse toutes les Sociétés où il figure. Ainsi, Monsieur, nous ne nous devons rien réciproquement et l'Académie peut vous appliquer la formule antique : *amica amico salutem*.

Mais ici commence mon embarras. Comment apprécier dignement le discours que nous venons d'entendre? Il

Digitized by Google

est l'œuvre d'un magistrat éclairé, qui y a mis toute son âme et tout son savoir-faire. Le sujet y prêtait, il faut en convenir. Par un heureux effet du hasard, vous êtes appelé à remplacer à l'Académie un de vos prédécesseurs au tribunal. Nourri dans le sérail, vous deviez en connaître tous les détours : aussi n'est-il pas un point de la vie judiciaire du président Thellier de Sars que vous n'ayez fouillé et éclairé d'une vive lumière. A cette pénétration subtile d'un esprit pour lequel rien ne passe inaperçu, que puis-je ajouter avec mes faibles ressources? Je serais donc tenté de renoncer à l'entreprise; mais le règlement est là qui me pousse de son fouet inexorable : aussi essaierai-je de vous faire raison, comptant sur votre indulgence et sur celle de l'assemblée d'élite qui nous écoute.

Et d'abord, Monsieur, permettez-moi de ne pas accepter les protestations d'indignité que je rencontre dans votre bouche. Vous n'avez rien produit, dites-vous, qui dût attirer les regards de l'Académie. Absorbé dans les devoirs de votre charge, vous avez passé votre vie à rendre des sentences. Quand vous n'auriez fait que cela ce serait déjà beaucoup. Il est telle sentence rédigée par Achille de Harlay ou par Mathieu Molé qui *vaut seule un long poème.* Les magistrats qui distribuent la justice avec intelligence et hauteur d'esprit rendent assez de services pour qu'on leur tienne compte de leurs labeurs quotidiens; et quand un vide se produit dans une des compagnies savantes de leur ressort judiciaire, leur place y est tout naturellement marquée à côté des littérateurs, des historiens et des philosophes. Sous ce rapport, l'ancienne comme la nouvelle Académie a toujours fait, dans la ma

Digitized by Google

gistrature artésienne, de nombreuses recrues qui ont ajouté à son lustre et à sa dignité. Faut-il vous rappeler les noms de Bultel et de Briois de Beaumetz, qui furent en honneur chez nos ancêtres, et ceux de Cornille et de Thellier de Sars, qui sont si appréciés parmi nous?

Ce dernier nom me ramène au discours que vous venez de consacrer à sa mémoire et au jugement que vous portez sur l'homme de bien qui fut pendant près d'un demi-siècle membre de cette Académie. Je dis l'homme de bien, car c'est surtout par ce côté que se distinguait Thellier de Sars. Cette qualité, qui fut portée chez lui à un si haut point, lui donnait son véritable cachet et en faisait un magistrat hors ligne. D'autres se sont peut-être élevés plus haut : lui est toujours resté dans

. . . . . Cette égalité d'âme,
Que rien ne peut troubler, qu'aucun désir n'enflamme,
Qui marche en ses desseins à pas plus mesurés
Qu'un doyen au palais ne monte les degrés.

Cette sérénité n'est pas aussi facile à acquérir et surtout à conserver qu'on pourrait le croire ; elle est le propre de quelques consciences pures et tranquilles, comme il y en avait tant autrefois, comme il y en a de moins en moins aujourd'hui. Jamais personne mieux que Thellier de Sars *n'en a connu l'usage*. A le voir si régulier dans ses mœurs, si sévère pour lui-même, on aurait pu croire qu'il était exigeant pour les autres et difficile dans ses relations : loin de là, il se montra toujours doux et patient et même un peu bonhomme : Lafontaine l'était bien. En un mot, s'il ne fut pas le *vir dicendi peritus* qui est devenu une des plaies de notre époque, il fut avant

Digitized by Google

tout, le *vir bonus* dont l'espèce se perd de plus en plus.

C'est qu'il savait que le juge est investi d'un ministère sacré qui en fait un véritable prêtre. Cette idée, les anciens l'avaient réalisée en confondant la magistrature avec le sacerdoce, ou plutôt en faisant des deux un dépôt sacré remis d'abord au chef de famille et plus tard au chef de tribu. Une telle confusion de pouvoirs, contre laquelle se révolte l'esprit méthodique de Montesquieu, aurait certainement de grands inconvénients dans le temps où nous vivons; mais elle n'en montre pas moins la haute estime dans laquelle on tenait, à l'origine, la délicate mission de juger les hommes. Cette mission, qui peut être si utile ou si dangereuse, suivant qu'elle est bien ou mal exercée, fut de tout temps glorieusement remplie par la magistrature française. Alors que tout se courbait sous le joug de fer de la féodalité ou que le despotisme royal ne souffrait aucune résistance, il se rencontrait des juristes, tels que Philippe de Beaumanoir, qui rappelaient aux seigneurs que *toute justice émane du roi*, ou des magistrats tels que Jehan de la Vacquerie qui osaient dire aux rois que leur bon plaisir n'est pas la règle suprême. Cet esprit de résistance à tout ce qui sentait la tyrannie s'est personnifié dans les Parlements qui, pendant bien des siècles, ont été la seule digue contre l'arbitraire. Quelquefois, il faut le reconnaître, l'esprit parlementaire a été inquiet, remuant et même factieux; mais il n'en a pas moins été très-utile au pays, en opposant les droits imprescriptibles de la justice aux empiétements du despotisme.

Les excès mêmes de cette résistance ne furent pas sans présenter leur côté avantageux. Ainsi la Fronde, qui

Digitized by Google

échoua si misérablement sous les intrigues de ses principaux adhérents, a donné le premier exemple, en France, d'une assemblée délibérante tenant entre ses mains les rênes du gouvernement, et prenant des décisions obligatoires pour tous. Ce mouvement, qui nous aurait peut-être épargné bien des révolutions, s'il eût été mieux dirigé, il ne faut pas oublier que c'est la magistrature qui le provoqua : elle n'a eu que le tort de le laisser sortir de ses mains, pour passer dans celles de la noblesse, qui en a fait une affaire d'intérêt et d'amour-propre. C'est encore l'influence des Parlements qui a contribué, pour une large part, à la grande rénovation sociale de 89 : c'est ce foyer de lumière qui a fait ouvrir les yeux à la nation et lui a démontré que le vieil adage : *si veut le roi si veut la loi* ne doit pas être pris comme un axiôme sans réplique. Il est donc incontestable qu'à tous les moments de notre histoire, les hommes de loi ont marché à la tête de la civilisation pour réprimer les excès et pour préparer les réformes.

L'ancienne magistrature artésienne s'est toujours associée à ces idées nobles et généreuses ; chez elle, on retrouve sans interruption le devoir uni à l'indépendance. C'était une des principales illustrations de la ville d'Arras que ces tribunaux de tous les ordres et de tous les degrés où se rendait la justice sous les formes variées que comportaient les mœurs du temps. Au-dessus d'eux planait le Conseil d'Artois, cour souveraine et régulatrice, dont la juridiction s'étendait sur toute la province. Ce Conseil marchait presque l'égal des Parlements, car il prétendait à l'enregistrement direct, et bien souvent ce droit lui a été reconnu. Composé de deux chambres, comptant un

Digitized by Google

personnel de seize conseillers, d'un premier et d'un second président, d'un procureur-général, d'un avocat-général et de deux substituts, il formait une corporation puissante, dont les membres étaient entourés de la plus haute considération. Ce corps judiciaire, qui siégeait en robes rouges et conférait la noblesse après trois générations, a laissé dans le pays des traces qui ne sont pas encore effacées. Plusieurs familles s'honorent d'avoir appartenu au Conseil d'Artois, et ce n'est pas sans raison : car s'il est beau de compter des ancêtres qui ont fait la guerre, il ne l'est pas moins d'en pouvoir citer qui ont rétabli la paix.

Pour faire comprendre l'importance de cette juridiction, il suffira d'indiquer le nombre de ceux qui fonctionnaient auprès d'elle, ou de ses *familiers*, comme on les appelait alors. Les avocats plaidant devant le Conseil d'Artois ne s'élevaient pas à moins de quatre-vingts, et les procureurs à cinquante. Nous ne parlons pas des huissiers, sergents à verges et autres suppôts du Conseil, qui formaient aussi un personnel considérable. Cette foule de *robins* devait donner à la ville d'Arras une physionomie qu'elle a perdue depuis. Je me représente ces hommes d'affaires se pressant, dès huit heures du matin, dans les environs de l'église de la Madelaine : car c'était à cette heure que commençaient les audiences, pour durer jusqu'à onze heures, et être reprises à trois heures jusqu'à cinq. Je les vois entrant sous cette voûte sombre, que les exigences de la symétrie moderne ont fait disparaître, assistant à la messe que le chapelain du Conseil célébrait chaque jour, et se rendant dans les salles où *chacun*, d'après l'ordonnance, *devait se tenir en sa place observant*

Digitized by Google

silence et entendant à l'expédition des causes, sans pouvoir faire, durant lesdits plaids, aucune collation les uns avec les autres. C'est le passé avec tous ses charmes. Faut-il dire qu'il ne fut pas toujours exempt de défauts ? Fils respectueux, couvrons d'un voile les erreurs de nos pères.

Parmi les nombreuses juridictions qui dépendaient du Conseil d'Artois, il en est une sur laquelle je voudrais appeler quelques instants votre attention, parce qu'elle est la seule qui présente quelque analogie avec le tribunal à la tête duquel vous êtes placé. Cette juridiction est celle du *Bailliage* ou de la *Gouvernance d'Arras*. Reste des attributions judiciaires des anciens gouverneurs, elle avait passé par bien des vicissitudes. Après avoir été concentrée dans les mêmes mains qui dirigeaient l'administration et la guerre, elle avait fini par être purement et simplement limitée aux affaires litigieuses. Alors le gouverneur cessa de rendre la justice et fut remplacé par des magistrats spéciaux et tout à fait indépendants de lui. Longtemps ces magistrats, siégeant au nom du souverain, furent les plus éminents de la province. L'institution du Conseil d'Artois, sous Charles-Quint, les relégua au second plan. Dès lors la gouvernance ne fut plus qu'un tribunal de premier degré : son autorité même avait cela de particulier qu'elle s'exerçait plutôt sur les campagnes que sur la ville, car pour celle-ci c'était l'échevinage, héritier du pouvoir de l'abbaye de St-Vaast, qui prononçait dans la plupart des procès intéressant les habitants d'Arras.

Mais si la gouvernance avait beaucoup perdu de son éclat judiciaire, ses membres n'en tenaient pas moins le plus haut rang, et commandaient le respect général ; son

Digitized by Google

chef, surtout, sous le nom de *Grand Bailli*, était un des principaux personnages de la ville. Les registres mémoriaux de la commune nous ont indiqué exactement les honneurs qui lui étaient rendus lors de son installation, et jusqu'aux bouteilles de vin qui lui étaient offertes. Les noms de quelques-uns de ces Grands Baillis sont plus particulièrement connus. Ainsi nous citerons, dans le siècle dernier, les deux Lemerchier, père et fils, Habaut, et de Brandt de Marconne. Les premiers surtout paraissent avoir tenu à Arras un rang considérable.

Pendant bien longtemps leur charge fut héréditaire : on comprend ce qu'une pareille autorité, perpétuée dans la même famille, conférait d'influence à ses membres. A cela se joignait l'avantage d'une grande fortune, car nous voyons maintes fois les Lemerchier faire des libéralités importantes aux églises, et principalement à celle de Saint-Jean, leur paroisse. Une splendide habitation, qu'ils s'étaient fait bâtir sur cette paroisse, leur offrait les jouissances de la vie et leur permettait de recevoir la plus haute société. Enfin, sous tous les rapports, ils nous rappellent ces traditions parlementaires qui donnèrent tant de lustre à la magistrature d'autrefois, et la posèrent presque sur le même pied que la noblesse.

C'est à cette classe privilégiée qu'appartenait Thellier de Sars. Touchant par tous les côtés au Conseil d'Artois, il semblait être destiné, par sa naissance, à prendre place dans cette éminente Compagnie. Les révolutions en ont décidé autrement. Il a eu le privilége d'assister à toutes celles qui ont bouleversé notre patrie depuis près d'un siècle : quand je dis à toutes, j'omets la dernière; mais dans le nombre une de plus ou de moins n'est pas de

Digitized by Google

grande importance. Faut-il l'en féliciter ou l'en plaindre? Peut-être l'un et l'autre. Certes, c'est un spectacle bien fertile en enseignements que celui qui se déroule depuis si longtemps à nos yeux. D'abord un cataclysme complet où tout se confond, le bien et le mal; où il ne reste plus rien de ce qu'on croyait le plus solide; où ce qui était en haut descend dans l'abîme et ce qui était au fond remonte à la surface. Puis, de ce naufrage universel émerge une personnalité grandiose qui absorbe en elle seule toutes les forces vives d'une nation et s'en compose une puissance irrésistible. Mais ce colosse aux pieds d'argile ne peut se soutenir; il tombe sous les efforts coalisés des pygmées tant de fois abattus par sa massue. Cette alliance se disait sainte; elle voulut ressusciter le passé, elle fut dévorée par le présent. Sur ses ruines naquit une combinaison qui crut pouvoir faire vivre ensemble l'ordre et la liberté. Mais les exigences révolutionnaires n'étaient pas satisfaites, et encore une fois il fallut en revenir au point de départ, car dans cette toile de Pénélope, c'est toujours à recommencer. Alors l'œuvre général est de nouveau confisqué par un seul. Mais le vertige prend à celui qui exerce un pouvoir sans bornes : de là des audaces insensées, et finalement des malheurs tels qu'il n'en existe pas de plus grands dans l'histoire. Voilà ce qu'il a été donné de voir aux hommes de notre temps, et s'il est vrai que ceux qui ont beaucoup vu ont beaucoup vécu, jamais existences n'ont été mieux remplies que les leurs.

Néanmoins, cette expérience qu'ils ont acquise, par quelles épreuves ne l'ont-ils pas achetée? Combien d'entre eux ont peut-être maudit les grands événements auxquels ils ont assisté, et se sont pris à regretter de n'être pas

Digitized by Google

nés dans des jours plus tranquilles. Ce calme reviendra-t-il bientôt pour la France? Ce pays sera-t-il longtemps encore tiré en sens contraire par les deux forces différentes auxquelles il obéit alternativement? Les plateaux de la balance arriveront-ils enfin à un équilibre parfait? On peut l'espérer, mais on n'oserait en répondre. Ce qui serait de nature à donner quelque confiance, c'est que la stérilité des agitations commence à être comprise par presque tous les bons esprits.

Il nous faut du *repos*, n'en fût-il plus au monde.

Montaigne a dit : « Le fruict du trouble ne demeure » guère à celui qui l'a esmu; il bast et brouille l'eau » pour d'autres pescheurs. »

Ecoutons ces sages paroles, ne brouillons pas l'eau, car nous en ferions fuir tout le poisson : laissons plutôt l'onde tranquille, c'est le meilleur moyen pour avoir une pêche abondante. Les pêcheurs d'hommes ne furent point ces fiers conquérants qui ont remué le monde par le fer et par le feu, ni ces tribuns arrogants qui ont prêché aux peuples des théories impossibles à réaliser, ce furent ces apôtres simples et convaincus des bords du lac de Tibériade, qui, sans autre arme que leur faiblesse, ont renouvelé la face de la terre et produit la plus durable des révolutions.

Pour vous, Monsieur, nous savons que les moyens violents vous sont particulièrement en horreur; aussi nous comptons que vous apporterez parmi nous les habitudes d'ordre, de régularité et de travail que vous avez puisées dans la pratique des tribunaux. Déjà nous avons pu vous voir à l'œuvre : malgré vos nombreuses occupations, vous vous imposez la tâche d'assister exac-

Digitized by Google

tement à nos séances hebdomadaires. Croyez que nous sommes reconnaissants du sacrifice de vos loisirs que vous faites en notre faveur. Nous espérons que bientôt vous irez plus loin, et que vous nous consacrerez quelques communications sur les sujets juridiques qui vous sont particulièrement connus. Nulle voix ne sera plus religieusement écoutée que la vôtre, car vous parlerez le langage du cœur et de la raison. Prenez donc rang à l'Académie d'Arras, vous y trouverez le respect qui est dû au caractère dont vous êtes investi et l'affection qu'inspire l'aménité de vos manières. Dans ce corps d'élite qui vous reçoit aujourd'hui, tous les genres de mérite sont reconnus et appréciés : le vôtre y trouvera la place qui lui est due. Vous grossirez cette phalange d'hommes utiles et laborieux qui, s'isolant des bruits du monde et de ses vaines préoccupations, cherchent continuellement à s'élever jusque sur ces sommets calmes et sereins de la science où l'humanité n'apparaît plus que comme un rêve. De là, il est doux de regarder tout l'espace qu'on a laissé, au-dessous de soi, et celui qu'on a au-dessus. Ce qu'on a laissé en arrière, ce sont les voies tortueuses de la terre, c'est la poursuite de chimères qui ne donnent que des satisfactions momentanées, c'est le trouble et le néant des ambitions vulgaires: ce qu'on a au-dessus, c'est la contemplation de tout ce qui est bon et beau, c'est une anticipation des jouissances célestes, c'est, en un mot, un commerce intellectuel avec l'immensité. Quand on est monté si haut, il est bien difficile de redescendre *ici-bas*, et l'on s'écrie, comme le poète :

Que du faite où nous sommes
Le spectacle qu'on a vous dégoûte des hommes !

Digitized by Google

RAPPORT SUR QUELQUES PIÈCES DE CHANT

Envoyées hors concours à l'Académie

PAR M. L'ABBÉ PLANQUE

membre résidant.

MESSIEURS,

Ce n'est pas sans quelque hésitation que j'aborde le travail que vous m'avez demandé : les chants, envoyés hors concours à l'Académie, n'ont pu encore subir l'épreuve, seule vraiment décisive, de l'exécution ; et, c'est par la simple parole, avant toute audition, même partielle, que j'ai à les faire connaître. Or, il y a longtemps déjà que, pour tous les faits qui, de près ou de loin, se rattachent à la question présente, l'orateur romain voulait qu'on s'en rapportât au jugement de l'oreille (1). C'est même à ce sens *si délicat, si merveilleux*, qui seul

(1) Aurium est admirabile quoddam artificiosumque judicium quo judicatur et in vocis et in tibiarum nervorumque causibus, varietas sonorum, intervella, distinctio, et vocis genera permulta (*Cic. de Natura deorum*, lib. II. 146).

Digitized by Google

est ici vraiment compétent, seul peut *juger* en dernier ressort, qu'il en appelait pour le nombre, les cadences, l'ambitus, le rhythme enfin du discours (1). Qu'aurait-il donc dit en présence de notre musique, aux formes si complexes et si variées? Reconnaissons-le, la parole, ici, est et demeurera éternellement impuissante. Quoi qu'elle fasse, elle ne suppléera jamais l'audition. C'est là le côté faible de cet art, qui agit si puissamment sur nous; c'est par là peut-être qu'il paye la rançon de sa gloire.

Oui, moins heureuse que ses sœurs, la poésie, la peinture, la sculpture, à qui il suffit d'un peu d'air, d'un rayon de lumière, pour se produire au dehors, la musique a besoin d'interprètes; elle ne vit réellement que dans l'exécution; l'exécution, voilà son milieu, et tel chef-d'œuvre, telle pensée qui, du cerveau de l'homme de génie, jaillit toute vive, toute palpitante encore sur le papier pour s'y fixer, y resterait à l'état de lettre morte, si elle ne prenait comme une seconde vie dans la bouche de l'artiste, dans les mille voix de l'orchestre.

Sans doute, le savant, l'érudit, l'œil fixé sur les signes multiples d'une partition, pourra, à force de patience, décomposer en quelque sorte et saisir la pensée du Maître; mais, même pour lui, rien ne remplacera jamais complétement l'audition.

C'est que, s'adressant au sentiment plutôt qu'à l'intelligence, la musique, dans ce qu'elle a de plus intime, de plus mystérieux, échappe à toute analyse proprement

(1) Universa comprehensio et species orationis clausa et terminata est, quod voluptate aurium judicatur. (*Id. de Orat.*, cap. 23, nº 197.)

Digitized by Google

dite. Non, assurément, qu'il n'y ait en elle, une suite, une liaison, un enchaînement, une idée enfin qui va se développant à travers le nombre, les cadences, les sonorités diverses, dans l'unité d'un même sujet; mais c'est en vain que vous y chercheriez l'idée pure, l'idée qui s'exprime par des mots. Tout, ici, est vague, flottant, indéterminé; et c'est même, pour le dire en passant, ce vague, cet indéterminé qui fait la force de la musique, sa puissance vraiment incommensurable : car, n'étant limitée par aucun sens précis, elle ouvre, devant nous, comme des horizons infinis : elle ne dit rien, et elle dit tout. Mais aussi, mais alors comment en parler, et surtout, comment, en en parlant, se faire comprendre?

Oh ! je le sais, plus d'une fois, en parcourant le compte-rendu d'une fête artistique, d'une solennité musicale, vous vous êtes crus transportés de nouveau au milieu de ses énivrements; vous y retrouviez ces pures et douces jouissances dont l'art a le secret; vous entendiez encore cette phrase qui vous avait émus, elle chantait en vous, elle vibrait au plus profond de votre être. Soit; mais cette impression, était-ce donc cette parole écrite ou parlée qui la mettait en vous? non; elle ne faisait qu'éveiller un sentiment déjà existant; elle vous apprenait peut-être à mieux l'analyser; elle ne vous le donnait pas; vous retrouviez, passez-moi le mot, ce qui déjà était en vous; vous vous souveniez.

Messieurs, j'avais besoin de ces considérations pour suppléer à l'insuffisance de ma parole. Je les devais, d'ailleurs, à cet art que j'aime, et dont il est si difficile de parler; je les devais enfin, à celui quel qu'il soit dont l'œuvre m'était confiée.

Digitized by Google

Maintenant, et comme sous le bénéfice de ces réserves, j'aborderai mon sujet avec moins de crainte : vous ne demanderez à ma parole que ce qu'elle peut donner. Commençons.

Six pièces de chant ont été offertes à l'Académie; elles portent pour épigraphe ces paroles de nos saints livres : *nomen tuum, oleum effusum* (1) : épigraphe qui déjà fait pressentir à quelle source l'auteur a été puiser ses inspirations. En effet, toutes les paroles de ces chants appartiennent à la liturgie catholique.

Signalons d'abord les quatre antiennes à la Sainte-Vierge, que chacun connaît : car elles terminent la plupart de nos offices, et, répondant aux principales divisions de l'année liturgique, s'identifient, en quelque sorte, dans l'esprit du fidèle, avec les mystères dont chaque saison ramène le souvenir.

C'est, par rang d'ordre, *l'Alma redemptoris mater*, *l'Ave regina cœlorum*, le *Regina cœli*, le *Salve regina;* puis vient une autre antienne à la Sainte-Vierge, bien belle aussi et bien populaire, le *Sub tuum præsidium*, enfin la prière par excellence, le *Pater noster*, ou Oraison dominicale.

Vous le voyez, nous sommes bien, ici, en pleine musique religieuse, celle qui, par sa haute destination, et aussi par le sérieux des procédés, la juste sévérité des règles qu'elle s'impose, prime toutes les autres.

Aussi, chose bien digne de remarque, quoique à l'heure qu'il est, ce ne soit plus à l'Église qu'il faille demander

(1) Cant. des Cant. C. 1. V. 2. Le texte sacré porte ; *oleum effusum nomen tuum*. L'inversion est. ici, de peu d'importance.

Digitized by Google

la gloire, encore moins la fortune, — elle a été dépouillée de ces biens, dont elle faisait un si noble usage, alors que, d'une main, elle soulageait toutes les misères, de l'autre, encourageait tous les arts — cependant il est bien peu de compositeurs qui ne lui consacrent encore, ou les prémices de leur talent, ou les derniers accords de leur lyre.

C'est que l'artiste, vraiment digne de ce beau nom, se sent comme invinciblement attiré vers ce grand culte catholique, expression vivante et sublime des rapports de l'homme avec Dieu, du ciel avec la terre. Quoiqu'il en ait, ce culte le subjugue et l'entraîne. Peut-il oublier, d'ailleurs, que l'art lui doit ses plus belles inspirations? Pour peu qu'il ait étudié les origines de cet art, tel qu'à travers ses transformations successives il est arrivé jusqu'à nous, ne le voit-il pas s'élaborer lentement, à l'ombre des cloîtres et de nos cathédrales? Ne constate-t-il pas que les premiers essais de musique à sons simultanés, ont eu pour thème les cantilènes de la sainte Église; que c'est même, pour cela, qu'aujourd'hui encore, dans nos Conservatoires, on donne, aux études les plus sérieuses, à celles qui préparent aux formes les plus élevées, les plus savantes de l'art, le nom de *contre-point*, et, au sujet, celui de *plain-chant*? Aussi, quel que soit le point de départ, la route parcourue, quelles que soient même les croyances, l'Eglise, pour lui, est toujours comme une mère. En travaillant pour elle, il obéit à l'un des plus nobles instincts de notre nature, il acquitte une dette de reconnaissance.

Dirons-nous que l'Eglise a toujours à se féliciter de ce concours? A peine si j'ose exprimer ici toute ma

Digitized by Google

pensée. Il est, sans doute, des compositeurs qui comprennent la sainteté de leur mission. A la foi, que rien ne remplace complétement, ils joignent un sentiment profond des convenances liturgiques, un amour sincère de l'art, dans ce qu'il a de plus élevé, j'allais dire, de moins humain. C'est bien : mais ne pourrait-on pas reprocher, à plusieurs, d'avoir voulu trop tôt déployer leurs ailes; d'être entrés prématurément dans un genre qui, plus que tout autre, demande des études sérieuses, une longue et patiente préparation ? Que leur dirons-nous donc? Travaillez, travaillez encore ; fécondez, par l'étude, ces heureuses facultés que Dieu vous a si largement départies: et si, dans cette noble carrière, où vous pousse un généreux instinct, vous ne rencontrez point la renommée qui énivre, le succès qui enrichit, vous recueillerez quelque chose de plus doux, de plus précieux, cette joie intime qui accompagne toute action faite pour Dieu, et même, par surcroit, cette gloire moins retentissante peut-être, mais plus vraie, plus solide qui s'attache aux œuvres sérieuses.

Quant à ceux qui ne demandent à nos temples qu'un moyen de se produire; qui, en travaillant sur des paroles saintes, poursuivent un autre objectif; et, disons le mot, passent par l'église pour arriver au théâtre, on ne saurait trop les tenir à distance. Si on se montrait plus sévère, on aurait moins de ces productions frivoles, qui n'ont de religieux que l'étiquette, et qui, outre le tort grave d'apporter, au milieu de nos sanctuaires, les réminiscences de la scène, et comme l'écho malsain de ses joies, ne respectent trop souvent ni l'art, ni cette belle langue que l'Eglise a faite sienne, et qu'ils mutilent impitoyablement.

Digitized by Google

Pardon, Messieurs, je sens que je me laisse entraîner, sinon en dehors de mon sujet, du moins de son objet propre, spécial. Mais, l'occasion s'en présentant, je n'ai pu résister au besoin d'affirmer, une fois de plus, des principes trop souvent oubliés. En passant par cette enceinte, ils n'en auront que plus d'autorité.

J'arrive enfin à notre auteur pour ne plus le quitter. Et déjà vous avez compris qu'aucun des reproches que je viens de formuler, ne saurait l'atteindre. S'il en avait été autrement, nous ne lui aurions répondu que par le silence.

Nous sommes donc heureux de le constater, tout d'abord : au double point de vue des paroles, de leur agencement et des mélodies qu'il leur a données, l'auteur appartient aux bonnes et pures traditions de l'art religieux.

Je serais bien surpris s'il ne possédait pas parfaitement cette belle langue qu'il fait si bien chanter. A moins que la fréquentation habituelle de nos temples, peut-être même une coopération active à nos saintes mélodies, ne lui aient tenu lieu d'étude et de connaissances spéciales (1).

Ici, en effet, point de ces répétitions fastidieuses et, trop souvent, inintelligentes, qui dénaturent le sens du texte, et lui font dire, parfois, le contraire de ce qu'il

(1) Quand nous écrivions ces lignes, nous ignorions encore le nom de l'auteur ; maintenant qu'il est connu, ne justifie-t-il point nos prévisions ? N'est-ce point surtout au milieu où il lui a été donné de féconder et de mûrir son talent, que M. Albert Duhaupas, organiste et maître de chapelle de la cathédrale, a puisé ce goût pur et sévère, ce respect du texte sacré, dont il vient de donner une nouvelle preuve ?

Digitized by Google

signifie. Ici, le rapport plus ou moins intime des mots entre eux, les incises de la phrase, les périodes, tout est religieusement observé. L'accent lui-même, dont le rôle est si prédominant, si vital dans les langues anciennes, que les grammairiens l'appelaient *l'âme, l'esprit de la voix, accentus, anima vocis* (1), l'accent n'y connaît jamais ces déplacements arbitraires qu'Alvarez stigmatisait du nom de barbarisme, *et fiunt barbarismi tenore* (2); il affecte toujours, dans le mot, la syllabe qui le porte régulièrement. C'est elle qu'il frappe, qu'il attaque, qu'il met en lumière.

Eh! Messieurs, j'insiste sur ce point; car il est ici d'une importance extrême. Quand elle s'unit à la parole, la musique ne doit jamais la dénaturer, mais la féconder, lui donner plus de grâce et d'énergie. Et ce qui est vrai de la parole chantée, en général, l'est surtout de la parole liturgique qui, toujours, doit ressortir pleinement, sans qu'il soit jamais permis de la faire descendre au rôle subalterne de canevas, sur lequel on jette mille broderies plus ou moins fantaisistes.

Je suis donc heureux, je le répète, de constater ici le respect de l'auteur pour le texte sacré, pour la langue liturgique.

Mais ce mérite, tout grand qu'il est, et sans lequel il ne saurait y avoir d'œuvre musicale vraiment parfaite, ne peut suffire. La parole n'est qu'un des éléments de la musique chantée; l'autre, c'est-à-dire le chant même, et, par ce mot, vous voudrez bien entendre l'ensemble

(1) Diomedes, 1, 11. p. 425. *Putsche.*
(2) *De Barbarismo*, C. 13, p. 134.

Digitized by Google

des parties, l'ensemble de la composition, a ici une importance plus grande encore, puisqu'en définitive c'est bien de musique qu'il est question. Plaçons-nous donc à ce nouveau point de vue; et, pour éviter les redites, donnons d'abord ce que nous pourrions appeler la physionomie générale des morceaux.

A part le *Pater noster*, traité en *solo*, toutes les autres compositions sont à quatre voix. Si le *Regina cœli* semble faire exception, cette exception est plus apparente que réelle, les six voix qu'annonce l'auteur se réduisant presque toujours à quatre, par la duplication de certaines parties, et, par suite, comme parle l'école, n'étant pas *réelles*. Donc, quatre voix, *soprano*, *alto*, *ténor*, *basse*. C'est la meilleure disposition, celle qu'affectionnaient les grands maîtres : car elle permet d'échelonner convenablement tous les éléments de l'accord, et de faire concourir les voix d'hommes et d'enfants, graves et aiguës, à un ensemble harmonique toujours plein, sonore, suffisamment varié.

Ces voix n'ont point d'autre accompagnement que celui de l'orgue, l'instrument catholique par excellence; et cet accompagnement peu chargé, sobre enfin, comme il convient au genre, se borne presque toujours à soutenir le chant, en ne plaçant sous les doigts de l'organiste, que l'harmonie vocale. Ici, encore, nous ne pouvons que féliciter l'auteur de cette sobriété, que d'autres n'ont pas su toujours conserver.

Pour en venir maintenant à chaque prière, en particulier, *l'Alma Redemptoris mater*, écrit en *ré* majeur, débute par un trait des basses, d'un bon effet : l'auteur n'y emploie que trois mesures, et, sur le dernier temps

Digitized by Google

de la troisième, commence le quatuor vocal, pour ne plus s'interrompre. On remarque sur ces mots : *Tu quæ genuisti*, une modulation en *fa* bien amenée. Bientôt après reparaît le ton primitif; et le morceau se termine *smorzendo* sur les dernières paroles : *peccatorum miserere*. Les accords sont généralement bien enchaînés, le style soutenu; somme toute, c'est une bonne composition.

Dans *l'Ave Regina cælorum*, l'auteur a été moins sobre de modulations. Disons-le : le passage trop fréquent d'un ton à un autre a l'inconvénient de ne point laisser au son principal, qui toujours doit dominer, le temps de bien s'établir dans l'oreille. Ainsi, du ton de *ré* bémol majeur, qui est le ton initial, on passe, après la neuvième mesure, à celui de *mi* majeur, qui, ici, représente *fa* bémol; puis, quatre mesures après, apparaît le ton de *sol*; puis le *si* bémol; etc. Il y a évidemment, ici, quelque abus de la transition. Nous tiendrons compte néanmoins à l'auteur de la manière dont il a traité certaines modulations. Ainsi, ce qu'il a écrit sur ces mots : *vale, o valde decora* ramène très-heureusement le son primitif.

Nous lui reprocherons, cependant, d'avoir reproduit, à la fin, les premières paroles de l'antienne.

Généralement, à moins d'indication contraire, tout morceau de chant liturgique doit se terminer par les paroles mêmes du texte, sans reprise.

J'ai dit : à moins d'indication contraire; car chacun sait que, dans les répons, c'est-à-dire dans ces chants qui suivent ordinairement une lecture, une *leçon* de l'écriture sainte ou des Pères, d'où leur est venu ce nom de

Digitized by Google

responsorium, répons, on reprend, après le *verset* et le *Gloria patri*, tout ou partie du texte qui sert de corps à cette pièce liturgique. On pourrait en dire autant d'un psaume, d'une hymne, dont un verset, une strophe toujours la même, serait répétée par le chœur, alternant avec les choristes chargés des autres parties du texte. On en trouve de fréquents exemples dans nos chants processionnels, et cet usage est très-ancien dans l'Église. Mais ici le rôle du chœur est clairement indiqué. Hors de là, point de reprises; il faut s'en tenir purement et simplement aux paroles du texte, dans l'ordre même où elles se présentent.

Ces considérations sont un peu en dehors de notre sujet; mais, n'ayant pu les placer tout à l'heure en parlant du texte, j'ai cru qu'il ne serait pas inutile d'appeler sur elles l'attention des compositeurs. Continuons.

Le *Regina cœli* est écrit en *mi* naturel majeur — c'est un des tons les plus brillants, les plus sonores, du moins à l'orchestre. — Ce chant de triomphe et d'allégresse débute par une attaque des *basses*, un peu trop martiale peut-être. A l'église, la joie doit être plus modeste, plus contenue; un rhythme trop accusé ne sied pas bien au calme, au recueillement habituel de nos temples. C'est, du reste, le seul reproche que nous ferons à ce morceau généralement bien conçu, bien écrit, et qui va, d'un même mouvement allègre, énergique même, comme il convient à ce joyeux *Alleluia* qui se mêle à toutes ses phrases, les pénètre, les anime, et semble bondir à chacune de ses paroles, jusqu'à ce qu'enfin, arrivé à ces mots : *ora pro nobis Deum*, il tempère, arrête, en quelque sorte, son ardeur première, pour prendre le son de

Digitized by Google

la prière et de la supplication. Ici, l'auteur a eu l'heureuse idée de mettre d'abord ces paroles dans la bouche des enfants. La phrase, traitée en quatuor, est d'une belle facture. Cette phrase est reprise par les voix d'hommes; puis les enfants la redisent sur un autre ton; et alors toutes les voix se réunissent comme dans une suprême et dernière invocation.

Tout cela est d'un excellent effet. Après cette prière, on reprend le premier chœur. Nous ne répéterons pas ce que nous avons déjà dit de ces reprises; ici surtout, en dehors même des observations précédentes, nous eussions préféré, et de beaucoup, un *Alleluia* final; c'était le cas, ou jamais, de le faire retentir nombreux, incessant, répercuté en éclats joyeux par tous les échos du sanctuaire.

Arrivons au *Salve regina :* il est écrit en *ut* majeur. Comme expression et sentiment, c'est une des bonnes compositions de l'auteur, qui a très-bien rendu les divers passages de cette magnifique prière : entre autres, *l'exules filii Evæ*, et *in hac lacrymarum valle*, où la tenue des *soprani* sur le *mi* grave, pendant l'évolution des autres parties, semble prendre, passez-moi le mot, ces lieux inférieurs, *cette vallée de larmes* où nous gémissons; enfin, ces trois grandes interjections, ce triple cri d'espérance et d'amour, qu'une pieuse tradition attribue à saint Bernard, alors que prosterné dans l'église de Spire, saisi tout à coup d'un saint transport au chant du *Salve*, il s'écria : *O Clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria !*

Tous les morceaux analysés jusqu'ici appartiennent, quant à la forme et aux procédés harmoniques, à la tonalité moderne, sauf, toutefois, ce je ne sais quoi de plus

Digitized by Google

contenu, de plus posé, qui s'impose à toute musique destinée au culte.

Avec le *Sub tuum præsidium*, nous entrons dans un autre ordre de faits. Ecrit dans le style *Alla Palestrina*, il rappelle assez bien les maîtres du XVI^e^ siècle. On sent que l'auteur a vécu dans leur intimité ; qu'il les comprend, qu'il les aime ; leurs procédés lui sont connus, familiers même ; et, chose qu'il ne sera pas inutile de faire remarquer, on ne trouve, dans cette prière, aucun mot répété. Les paroles et le chant marchent tellement de concert, que tout semble avoir été produit d'un même jet. On croirait presque lire une page de *Vittoria*. Merci à l'auteur.

Enfin vient le *Pater noster*, solo en *fa* majeur, pour voix de basse. Par sa forme, il se détache aussi des compositions précédemment analysées, mais, ici, nous voguons en pleine musique moderne. Le début est d'une noble simplicité ; c'est bien l'élan du cœur vers le *Père qui est aux cieux*, mais élan plein de calme et de douceur. Partie des régions moyennes de la voix, la mélodie va s'élevant de degrés en degrés, de la tonique à la quinte, pour s'y épanouir, en quelque sorte, au mot *sanctificetur*, et revenir bientôt au point de départ avec *nomen tuum*. Alors se déroule successivement, avec sa formule propre, j'ai presque dit son accent spécial, chaque phrase, chaque demande de l'adorable prière : car il y a bien ici, de la part de l'auteur, une intention marquée d'adapter la mélodie à la parole, de la faire servir à ce que l'on pourrait appeler la peinture du sentiment. Et, étant admis à l'église le genre *expressif* — ce qui est toute une question que nous n'avons pas à examiner — on peut

Digitized by Google

dire que, souvent, l'auteur a été heureux dans l'emploi des moyens; la couleur est franche, le trait bien dessiné.

Nous avons remarqué, toutefois, au *panem nostrum*, comme une teinte de tristesse que ces paroles ne comportent point. Cette impression, que vous partagerez sans doute, est le résultat d'un changement de mode. L'auteur en aurait-il eu besoin pour amener la modulation en *ré* bémol, qui, se prolongeant sur le *dimitte nobis debita nostra*, produit, nous devons le reconnaître, un excellent effet? C'est probable; mais l'entrée subite en mineur, sur cette demande toute de confiance, *donnez-nous notre pain de chaque jour*, ne laisse pas que de surprendre; nous le regrettons.

Quant à la mélodie des dernières paroles, la forme en est belle, largement dessinée; le trait, *tasto solo*, va bien à l'*et ne nos inducas*. Enfin le *sed libera nos a malo*, quoique un peu dramatique peut-être (1), prépare d'une ma-

(1) Nous parlons des deux demi tons successifs *sol* bémol *fa mi* naturel, formant tierce diminuée, intervalle prohibé dans le style sévère; mais la phrase en *si* bémol mineur, partant de ce *si* pour descendre de degrés en degrés jusqu'au *mi* naturel et y rester comme en suspens, tandis que la basse, procédant par mouvement contraire, amène sous ce *mi*, d'abord l'accord de *sixte augmentée* (*sol* bémol, *si* bémol, *ré* naturel, *mi*), qui bientôt, par l'évolution simultanée de la note fondamentale et de la quinte, la première montant sur le *sol* naturel, la seconde descendant sur *l'ut* se change en accord *de septième de dominante* du ton de *fa*, second renversement (*sol* bémol, *si*, *ut*, *mi*), cette phrase, au point de vue harmonique, est vraiment belle. On comprend que, dans notre analyse écrite, et encore moins dans la lecture publique que nous en avons faite, nous ne pouvions entrer dans ces détails par trop techniques

Digitized by Google

nière heureuse, et qui ne manque pas de distinction, le retour au premier motif.

Cette reprise, qui donne lieu à quelques nouveaux développements de l'idée principale, conduit l'auteur à terminer sur la quinte ou dominante du ton. Ce fait, pour ce qu'il a d'insolite, méritait d'être noté. Nous dirons, cependant, que cette manière de terminer n'est pas sans exemple, même dans nos modes ecclésiastiques — le *kyrie* final des *doubles majeurs*, se reposant majestueusement sur le *la*, en offre un magnifique spécimen — et nous ajouterons volontiers qu'ici, en particulier, ce mode de terminaison est d'un excellent effet. Il y a dans cette tenue de la voix sur la *quinte* grave, je ne sais quoi de mystérieux qui répond très-bien au sens intime de ce mot : *Amen, qu'il soit ainsi !*

Messieurs, en parcourant, avec vous, les divers morceaux soumis à votre examen, j'aurais pu, chemin faisant, vous signaler quelques inégalités, voire même quelques successions défendues par les règles de l'art ; mais je n'ai pas cru devoir m'y arrêter. Avec le poète, je dis volontiers : *ubi plura nitent in carmine, non ego paucis offendar maculis* (1). Ces quelques taches, d'ailleurs, qui évidemment ont échappé à l'auteur, il lui sera très-facile de les faire disparaître.

Ici, Messieurs, se termine le travail que vous m'avez demandé. Est il nécessaire d'en poser les conclusions? Ne ressortent-elles pas de l'analyse même que je viens de vous présenter? A vous maintenant de les consacrer par vos suffrages. Si, comme je l'espère, vous partagez

(1) Hor. *Art poét.*

Digitized by Google

les impressions qu'une étude, bienveillante sans doute, mais juste, impartiale, a fait naître en moi, vous accorderez, à l'auteur des nouveaux chants, une de vos plus belles récompenses, une médaille d'or de deux cents francs.

L'Académie ne peut que s'honorer en encourageant une œuvre sérieuse et vraiment digne de sa haute destination.

Après cette lecture, M. le président procède à l'ouverture du pli cacheté et proclame lauréat :

M. Albert DUHAUPAS, Maître de Chapelle à la Cathédrale.

(Médaille d'or de 200 francs).

Digitized by Google

Digitized by Google

SUJETS

MIS AU CONCOURS POUR 1872.

HISTOIRE.

Faire l'histoire de la Gouvernance d'Arras, comme Cour de Justice, jusqu'à l'institution du Conseil d'Artois.

Médaille d'or de la valeur de 300 fr.

ARCHÉOLOGIE.

L'architecture spéciale aux deux places de la ville d'Arras vient-elle de la maison de Bourgogne ou des Pays-Bas ? Est-elle autochtone ou importée d'ailleurs ? A quelle époque a-t-elle fait son apparition dans nos contrées ? Quels en sont les autres spécimens ?

Médaille d'or de la valeur de 300 fr.

POÉSIE.

Une pièce de vers, sur un sujet laissé au choix des concurrents.

Médaille d'or de la valeur de 200 fr.

Digitized by Google

SCIENCES.

Décrire la Flore de l'arrondissement d'Arras.

Médaille d'or de la valeur de 300 fr.

En dehors du concours, l'Académie recevra tous les ouvrages inédits (*Lettres, Sciences et Arts*) qui lui seront adressés.

Toutefois, elle verra avec plaisir les concurrents s'occuper surtout de questions qui intéressent le département du Pas-de-Calais.

Elle affecte une somme de 600 francs pour être distribuée en médailles, dont la valeur pourra varier, à ceux de ces ouvrages qui lui paraîtront dignes d'une récompense.

BEAUX-ARTS.

FONDATION D'UN MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Une œuvre de Peinture, de Sculpture ou d'Architecture, sujet au choix des concurrents.

Prix de 500 francs.

CONDITIONS GÉNÉRALES.

Les ouvrages envoyés à ces concours devront être adressés (*francs de port*) au Secrétaire-Général de l'Académie, et devront lui être parvenus avant le 1er juin 1872. Ils porteront, en tête, une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur un billet cacheté, contenant le nom

Digitized by Google

et l'adresse de l'auteur. Ces billets ne seront ouverts que s'ils appartiennent à des ouvrages méritant un prix, une mention honorable ou un encouragement; les autres seront brûlés.

Les concurrents ne doivent se faire connaître ni directement ni indirectement.

Les ouvrages imprimés ou déjà présentés à d'autres Sociétés ne seront pas admis.

Les membres de l'Académie, résidants et honoraires, ne peuvent pas concourir.

L'Académie ne rendra aucun des ouvrages qui lui auront été adressés.

Fait et arrêté, en séance, le 11 août 1871.

Le Secrétaire-Général, L'ABBÉ VAN DRIVAL.

Le Président, LECESNE.

Digitized by Google

Digitized by Google

II.

Lectures faites dans les Séances hebdomadaires.

Digitized by Google

Digitized by Google

L'ABBÉ PRÉVOST

et ses principaux Ouvrages.

PAR M. LECESNE

PRÉSIDENT.

Le dimanche 23 octobre 1853, la ville d'Hesdin était dans l'allégresse : elle célébrait l'inauguration du buste de l'abbé Prévost, un des enfants les plus illustres d'une cité qui, malgré son peu d'étendue, a produit plus d'hommes remarquables qu'une infinité de localités beaucoup plus importantes. En effet, dans ses murs sont nés le général Bacler d'Albe, le jurisconsulte Tripier et Victor Jacquemont, ce voyageur d'un esprit si vif et d'une science si profonde. A cette fête, Hesdin avait convié les personnages les plus notables du département du Pas-de-Calais : la cérémonie était présidée par le préfet, M. le comte du Hamel; et M. Delalleau, recteur de l'Académie, y prononça un discours rempli de goût et d'à-propos.

Digitized by Google

Cet honneur rendu à un homme dont le principal mérite est d'avoir fait des romans prouve que, dans notre patrie, tous les genres d'illustrations finissent par recevoir leur récompense, et qu'il n'est talent, si mince qu'il paraisse, qui ne conduise à la célébrité. Sous ce rapport, l'abbé Prévost n'a pas à se plaindre de la postérité : son nom, loin de tomber dans l'oubli, n'a fait que grandir, et est connu et apprécié de tous ceux qui aiment la vraie littérature et les œuvres marquées au coin de l'originalité et de l'esprit. C'est donc une gloire tout à fait classée que celle de l'abbé Prévost : tant que la langue française restera en honneur, c'est-à-dire, tant que le génie des temps modernes prévaudra, cet aimable écrivain aura sa place marquée non pas au premier rang de la pléiade de génies qui ont élevé si haut notre patrie, mais parmi cet essaim d'astres de moyenne grandeur qui, pour jeter moins d'éclat, font encore leur effet dans un ciel si bien constellé.

I.

Antoine-François Prévost d'Exiles naquit à Hesdin, le 1er avril 1697, d'une des meilleures familles de ce pays. Cette famille comptait parmi ses membres des magistrats, des échevins, des curés de la ville et des militaires. Le père de celui dont nous nous occupons, Liévin Prévost, avocat *en Parlement* (1), exerçait les fonctions de procureur du roi au bailliage ; sa mère, Marie Duclaie, était

(1) Et non pas *au Parlement*, comme on dit trop souvent, en pareille circonstance : au Parlement, signifie au Parlement de Paris ; en Parlement, veut dire à un parlement quelconque.

Digitized by Google

également d'une excellente origine. Ainsi du côté de la naissance, ce qui était plus important au temps où il vivait que du nôtre, l'abbé Prévost était très-heureusement partagé. Nous ferons remarquer que cette famille s'est perpétuée avec distinction à Hesdin, et qu'elle y occupe encore un des premiers rangs.

L'éducation du jeune Prévost fut aussi soignée qu'elle pouvait l'être à cette époque. La ville d'Hesdin possédait un collége de jésuites, comme il en existait alors dans presque toutes les localités, centres de populations. Le père de Prévost, qui ne négligeait rien pour donner à son fils l'instruction la plus complète, ne crut pouvoir mieux faire que de le confier à la direction de la célèbre compagnie. On a accusé les révérends pères d'un excès de zèle religieux : il n'y paraît pas trop par plusieurs des élèves qu'ils ont formés. L'abbé Prévost n'a pas été précisément un modèle de vertus chrétiennes, et, en même temps que lui, sortait des mains des jésuites l'homme le plus illustre du XVIII^e^ siècle, mais qui n'en fut certes pas le plus dévot.

Pourtant, si cette Société croyait pouvoir faire quelques concessions dans son enseignement, elle ne se relâchait jamais dans son ardeur de prosélytisme. Toutes les fois qu'elle distinguait des jeunes gens, à l'humeur vive, aux dispositions précoces, à l'esprit pénétrant, elle ne manquait jamais de chercher à les accaparer, et elle se trompait rarement dans ses choix, car presque tous ceux qu'elle s'appropria ainsi devinrent, sinon des hommes du premier mérite, au moins des membres fort utiles de la corporation. Malheureusement le désir de ne pas laisser à d'autres des sujets sur lesquels elle fondait des espé-

Digitized by Google

rances, l'entraînait quelquefois dans des vocations précipitées et nullement réfléchies. C'est ce qui arriva pour le jeune Prévost. A peine avait-il doublé sa rhétorique que les jésuites employèrent tous les moyens de persuasion si faciles sur cet âge, et le décidèrent à passer au noviciat. Sa famille, qui d'ailleurs fut toujours animée des sentiments les plus vifs de piété, paraît avoir complétement approuvé cette résolution : il est vrai que le père du jeune Prévost avait encore quatre autres fils, et qu'il trouvait, sans doute, dans cette détermination du second d'entre eux, un moyen de diminuer les charges de sa maison.

Mais les jésuites auraient dû être plus clairvoyants, car les avertissements ne leur manquèrent pas. Prévost ne resta pas longtemps au noviciat : il en sortit pour battre le pavé de Paris et se faire élève de philosophie, c'est-à-dire pour mener ce que nous appellerions maintenant la vie d'étudiant. Il paraît qu'il la mena consciencieusement, et qu'il donna dans tous les écarts de la jeunesse. Mais les bons pères étaient très-indulgents sur ce chapitre, car aussitôt que l'enfant prodigue fit mine de revenir au logis, il y fut reçu à bras ouverts, et le noviciat l'accueillit de nouveau dans son sein. Pour lors Prévost, qui ne faisait rien à demi, sentit son cœur brûler du feu le plus ardent en faveur de la compagnie qui lui montrait tant d'indulgence, et dans son zèle il se mit à composer une ode en l'honneur de saint François Xavier. On ne pouvait mieux payer sa rentrée ; mais voyez l'inconstance des résolutions humaines, surtout chez un novice qui ne l'était plus guère. Quand on fait des odes, on est bien près de désirer la gloire ; or, ce

Digitized by Google

désir comment le satisfaire au fond d'un cloître? Pour cela il y a un moyen bien plus commode, c'est de se faire soldat. Voilà donc notre néophyte qui jette le froc aux orties, et qui prend l'habit de volontaire. On juge quelle surprise cette conduite excita dans sa famille; aussi, à dater de cette époque, il ne conserva plus que peu de relations avec elle. Désormais il va naviguer seul et sans guide sur l'Océan du monde, c'est sans doute pour cela qu'il y fit de si nombreux naufrages.

Et d'abord, l'état militaire était lui-même un joug trop pesant pour un jeune homme qui avait avant tout besoin d'indépendance, aussi ne tarda-t-il point à y renoncer et, en compagnie d'un autre écervelé de son genre, il passa en Hollande où il eut toutes sortes d'aventures. Une entr'autres fit sur son imagination le plus vif effet, et eut pour conséquence de le ramener encore une fois à la vie monastique. Il avait eu des rapports avec une jeune fille que l'amour lui représentait comme douée de toutes les perfections; elle n'avait pourtant pas celle de la fidélité : il fut trompé. Cela arrive à beaucoup d'amoureux; mais tandis que la plupart se traitent par l'homéopathie, Prévost, qui passait volontiers à tous les contraires, prit l'amour en haine, et courut demander aux bénédictins de Saint-Maur un remède à ses maux. N'est-ce pas pour lui que ce vers semble avoir été fait?

Il prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire.

Il est curieux de voir comment Prévost explique lui-même ces tergiversations de sa jeunesse : « Il est vrai, » dit-il, que me destinant au service, après avoir été quel-

Digitized by Google

» ques mois chez les R. R. P. P. jésuites, que je quittai à » l'âge de seize ans, j'ai porté les armes dans différents » degrés : et d'abord en qualité de volontaire, et dans un » temps où les emplois étaient très-rares (c'était à la fin de » la guerre), et dans l'espérance commune à une infinité » de jeunes gens d'être avancé aux premières occasions. » Je n'étais pas si disgracié du côté de la naissance et » de la fortune, que je ne pusse espérer de faire heu- » reusement mon chemin. Je me lassai néanmoins d'at- » tendre, et je retournai chez les Pères jésuites, d'où » je sortis quelque temps après, pour reprendre le mé- » tier des armes avec plus de distinction et d'agrément. » Quelques années se passèrent. Vif et sensible au plaisir, » j'avouerai, dans les termes de M. de Cambrai, que la » sagesse demandait des précautions qui m'échappèrent. » Je laisse à juger quels devaient être, depuis l'âge de » vingt ans jusqu'à vingt-cinq, le cœur et les sentiments » d'un homme qui a composé le *Cleveland* à trente-cinq » ou trente-six ans. La malheureuse fin d'un engagement » trop tendre me conduisit enfin au *tombeau*, c'est le » nom que je donne à l'ordre respectable où j'allai » m'ensevelir, et où je demeurai quelque temps si bien » mort, que mes parents et mes amis ignorèrent ce que » j'étais devenu (1). »

Il y aurait beaucoup à dire sur cette explication ; mais nous ne sommes pas au bout des contradictions de cette existence si extraordinaire, qui fut elle-même tout un roman. Voilà donc Prévost redevenu encore une fois novice ; pour le coup, il accomplit tout son temps d'é-

(1) *Pour et Contre*, IVe volume.

Digitized by Google

preuve, et quand il l'eut terminé, il fut envoyé à l'abbaye de Saint-Ouen, à Rouen. Mais ici se produit de nouveau la force de la destinée. Prévost s'était réfugié chez les Bénédictins pour y être à l'abri des bruits du monde, c'était du moins ce qu'il croyait; et il se trouva que la paix et le silence furent toujours inconciliables avec sa nature. A Rouen, où il ne tarda pas à acquérir une certaine réputation, il rencontra un jésuite, le Père Lebrun qui, ne voyant en lui qu'un transfuge, l'attaqua de la manière la plus violente. On connaît l'animosité qui existait jadis entre les membres des congrégations différentes : l'esprit de parti qui nous divise aujourd'hui se retrouvait alors, avec tout son fiel, sous l'habit monastique. La patience n'était pas la vertu dominante de Prévost : il riposta vigoureusement au Père Lebrun et, s'il faut en croire une lettre qu'il écrivit en 1721, l'avantage lui resta complétement. Il est vrai que dans les luttes de plume il est toujours facile de s'attribuer la victoire; mais ce qui est certain, c'est que Prévost ne voulut pas abuser de sa supériorité, car nous le voyons retirer à son libraire un manuscrit dont celui-ci espérait un succès complet de scandale. Ce trait le peint à merveille, et nous le montre tel qu'il sera jusqu'à la fin, facile aux entraînements, généreux après réflexion :

Qualis ab incepto talis præstatur ad imum.

C'est lui-même qui le dit, ou qui le fait dire à un de ses héros en qui il s'est personnifié : « Tel a toujours été » mon caractère; une facilité excessive, une complai- » sance sans réserve en amitié comme en amour. Je

Digitized by Google

» suis le même à soixante ans que j'étais à vingt ans,
» ami de la vertu sévère, mais faible et lent quelquefois
» à la pratiquer, quoique toujours assez ennemi du vice
» pour l'éviter avec horreur, aussi bien dans mes écrits
» que dans toute la conduite de mes actions (1). »

Tout vainqueur que Prévost avait été à Rouen, sa lutte avait fait trop de bruit pour qu'il pût rester en cette ville : l'Ordre crut devoir l'envoyer à l'abbaye du Bec, soi-disant pour y étudier la théologie. De là, il passa à Saint-Germer, où il fut chargé d'enseigner les humanités. Ce fut environ à cette époque, c'est-à-dire en 1726, qu'il reçut la prêtrise de la main de l'évêque d'Amiens ; certes nous pouvons affirmer, par tout ce que nous venons de voir, que l'évêque d'Amiens n'eut pas la main heureuse dans cette ordination. Toutefois, on comprend le désir qu'on avait de s'attacher un pareil homme, car déjà il s'annonçait comme devant illustrer le corps dont il ferait partie. Sa réputation avait franchi les limites du cloître, aussi était-il recherché comme prédicateur par différentes villes, qui alors, comme de nos jours, désiraient entendre dans les chaires de leurs églises les orateurs chrétiens les plus renommés. Pendant une de ses tournées de carême, Prévost obtint, dans la ville d'Évreux, un véritable triomphe, qui a été rapporté par un de ses contemporains d'une manière trop originale pour ne pas être reproduite : « L'habile prédicateur, dit-il, savait
» mettre en œuvre tous les ornements que peut recevoir
» la parole de Dieu, et sous lesquels elle se montre tou-
» jours avec succès. Aussi fit-elle dans sa bouche une

(1) *Mémoires d'un homme de qualité*, t. II, p. 232.

Digitized by Google

» fortune prodigieuse. Dès qu'il eut paru, le jeu et la mé-
» disance, qui empêchent la vie en province d'être trop
» uniforme, (1) devinrent des amusements tout à fait insi-
» pides. L'église cathédrale fut le rendez-vous de la
» bonne compagnie ; chacun y venait ouïr un bénédic-
» tin poli par l'usage du monde. La plus belle moitié de
» la ville, suivant la coutume de leurs pareilles, qui
» pardonnent à un sermon de dire d'elles un peu de
» mal pourvu qu'on en parle, revenait enchantée (2).
» Le morceau qu'on jugeait au-dessus de tous les autres
» était toujours celui qu'on venait d'entendre, et le len-
» demain la foule s'y reportait. Enfin jamais on n'avait vu
» une si grande ferveur dans toute la ville d'Evreux (3). »

Un pareil enthousiasme aurait pu détourner encore une fois Prévost du couvent. Pourtant il y revint, et j'aime à croire qu'il y oublia les succès qu'il avait obtenus auprès des dames d'Evreux, mais je ne voudrais pas en répondre. Ce qu'au reste on ne peut méconnaître, c'est que les études les plus sérieuses occupaient alors son esprit, qui sut toujours mener bien des choses de front. En effet, à cette époque, il était reçu à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et l'on sait que la congrégation n'y admettait que des sujets d'élite. Là, il fut employé à ce qui était l'occupation principale de l'Ordre, les travaux d'érudition. On le fit travailler au grand ouvrage de la *Gallia Christiana*, et telle était la facilité avec la-

(1) De nos jours on ne joue plus autant en province, mais on n'y médit pas moins.

(2) Ici nous devons faire remarquer que la phrase n'est française, ni pour le fond, ni pour la forme.

(3) Préface de l'éditeur des œuvres de l'abbé Prévost, page 7.

Digitized by Google

quelle il embrassait tous les genres, qu'un volume entier de cette compilation, aussi sèche que savante, sortit bientôt de sa plume sans qu'il parut en ressentir la moindre fatigue.

C'est dans de telles circonstances, si peu faites pour exalter l'esprit, que l'abbé Prévost va trouver sa véritable vocation, le roman. N'est-ce pas le cas de dire que l'homme arrive à sa destinée par les voies les plus détournées? En vain l'abbé Prévost croit échapper au monde en se jetant par trois fois dans les cloîtres, le monde le reprend toujours comme s'il lui appartenait en propre; en vain, pour faire diversion au courant qui entraîne sa pensée, il se livre à la prédication et à l'étude des vieux manuscrits, la littérature légère l'enlève et lui dit : marche.

Que faire? Il faut partir : les matelots sont prêts.

Et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que les Bénédictins eux-mêmes furent la cause et l'occasion de ce revirement. Voici, en effet, ce qui y donna lieu. Après les longues journées occupées à compulser des ouvrages arides et à mettre en ordre ces compilations, véritables chefs-d'œuvre de patience, les bons pères sentaient le besoin de prendre quelques distractions, et ces distractions, certes bien innocentes, consistaient à se réunir le soir dans le réfectoire, et à se raconter des histoires, absolument comme des enfants. On juge si Prévost, avec cet esprit ardent et cette verve intarissable qu'il a toujours trouvées à son service, devait avoir du succès dans ces récréations. C'est au point qu'on prétend qu'il devint le charme de la communauté, et que plus d'une fois ses auditeurs passèrent toute la nuit à l'écouter. Mais voilà

Digitized by Google

le revers de la médaille : le tentateur, qui sait profiter de tout pour mettre les gens à mal, ne manqua pas de prendre le jeune moine par son endroit sensible. Profitant de son penchant pour les œuvres d'imagination, il le poussa dans l'abîme du roman. Faut-il avouer que les deux premiers volumes des *Mémoires d'un homme de qualité* furent écrits dans une cellule de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés?

Au reste, les romans ne suffisaient même plus à Prévost pour lui faire supporter la vie monastique ; à une nature aussi inquiète et aussi mobile que la sienne, il fallait la vie du monde, et encore la vie du monde la plus agitée. Voici ce qu'il écrivait à l'un de ses frères : « Je connais la faiblesse de mon cœur, et je sens de » quelle importance il est pour son repos de ne point » m'appliquer à des sciences stériles qui le laisseraient » dans la sécheresse et dans la langueur. Il faut que je » veille sans cesse à éloigner tout ce qui pourrait l'af- » faiblir. Je m'aperçois que trop tous les jours de quoi » je deviendrais capable si je perdais un moment de vue » la grande règle, ou même si je regardais avec la moin- » dre complaisance certaines images qui se présentent » que trop souvent à mon esprit, et qui n'auraient » encore que trop de force pour me séduire, quoiqu'elles » soient à demi-effacées. Qu'on a de peine, mon cher » frère, à reprendre un peu de vigueur quand on s'est » fait une habitude de sa faiblesse, et qu'il en coûte à » combattre pour la victoire quand on a trouvé long- » temps de la douceur à se laisser vaincre ! »

Avec de telles idées, était-il possible à Prévost de rester dans un monastère ? Ajoutez à cela le dégoût que lui

Digitized by Google

inspiraient ces misérables rivalités de couvent, ces petites passions s'agitant avec autant de vigueur que sur un plus grand théâtre, ces sourdes cabales dont l'intérêt personnel était le mobile. Il s'en est expliqué avec la plus grande énergie; et quand il dit « qu'au lieu de l'idéal de » la perfection qu'il avait cru trouver sous l'habit mo- » nastique, il y avait vu fermenter des sentiments en- » core plus vils que dans la société, » nous pouvons croire qu'il a un peu chargé le tableau pour le besoin de sa cause, mais nous n'avons pas lieu de suspecter sa bonne foi. Nous l'excuserons donc d'avoir manqué à des vœux trop témérairement formés; mais ce que nous ne saurions approuver, c'est la manière dont il s'y prit pour les rompre. Cette manière est tellement bizarre, qu'on la croirait plutôt empruntée à une page de roman qu'à la vie réelle. Décidé à quitter le couvent, Prévost avait commencé à tenir conseil avec ses amis sur le moyen à employer pour arriver au but. Après examen, on lui conseilla de demander à Rome un bref de translation, c'est-à-dire la permission de passer dans une autre branche de l'ordre de saint Benoît, où, jouissant de plus de liberté, il aurait pu choisir un genre de vie plus conforme à ses goûts. Il paraît que Rome, qu'on dit si sévère en matière de vœux monastiques, fut assez accommodante en cette circonstance, car elle accorda sans difficulté l'autorisation demandée, et chargea Mgr Sabatier, évêque d'Amiens, qui avait conféré la prêtrise à Prévost, de fulminer le bref nécessaire pour les dispenses. Tout allait donc au mieux; mais on avait compté sans le pénitencier de l'évêque d'Amiens. Les pénitenciers ne sont pas obligés d'être indulgents,

Digitized by Google

mais ils ne devraient pas être indiscrets, et celui-ci le fut par trop ; il est vrai que nous ne le connaissons que par des écrits qui ne sont rien moins que désintéressés. S'il faut en croire ces écrits, notre pénitencier serait entré un jour dans le cabinet de l'évêque, et ses yeux s'étant arrêtés sur la table où était le bref, il l'aurait lu par un mouvement de curiosité vraiment répréhensible. Fort de cette découverte, il crut pouvoir faire des représentations les plus vives au prélat, sur lequel il exerçait une grande influence, et lui persuada qu'il fallait être plus romain que Rome.

Mais ce refus n'était pas sans difficulté pour l'évêque lui-même. Dans un long entretien qu'il avait eu avec Prévost, il lui avait promis de satisfaire à ses désirs, et quelques jours après il lui avait écrit pour lui annoncer que le bref allait être expédié. Prévost eut le tort de prendre des promesses pour des certitudes ; il eut le tort plus grand encore de se tirer de cette impasse par une véritable escapade d'écolier. En effet, un beau matin, il se sauve de Saint-Germain-des-Prés et gagne le jardin du Luxembourg, où l'attendaient plusieurs de ses amis. Là il se dépouille de ses vêtements de moine, qui furent renvoyés à l'abbaye, et il prend les habits de prêtre séculier. En partant, il avait laissé trois lettres dans sa cellule, une pour le Père général (1), une autre pour le Père

(1) Voici sa lettre au Supérieur général :

« Mon réverend Père,

» Je ferai demain ce que je devrois avoir fait il y a quelques années, ou plutôt ce que je devrois ne m'être jamais mis dans la nécessité de faire : je quitterai la congrégation pour passer dans le grand

Digitized by Google

prieur, et la troisième pour un religieux. Dans ces lettres, il cherche à expliquer les motifs de sa conduite, mais vraiment cette conduite est inexplicable. D'ailleurs

ordre. De quoi m'avisois-je, il y a huit ans, d'entrer parmi vous? Et vous, mon révérend Père, ou vos prédécesseurs, de quoi vous aviiez-vous de me recevoir? Ne deviez-vous pas prévoir, et moi aussi, les peines que nous ne manquerions pas de nous causer tôt ou tard, et les extrémités fâcheuses où elles pourroient aboutir? J'ai chez vous de justes sujets de chagrin; la démarche que je vais faire vous chagrinera peut-être aussi : voions de quel côté est l'injustice.

» Il est certain, mon révérend Père, que je me suis conduit dans la congrégation d'une manière irréprochable : si j'ai des ennemis parmi vous, je ne crains pas de les prendre eux-mêmes à témoins. Mon caractère est naturellement plein d'honneur. J'aimois un corps auquel j'étois attaché par mes promesses : je souhaitois d'y être aimé, et, fait comme je suis, j'aurois perdu la vie plutôt que de commettre quelque chose d'opposé à ces deux sentiments; j'ai d'ailleurs les manières honnêtes et l'humeur assez douce; je *rens* volontiers service; je hais les murmures et les *détractions;* je suis porté d'inclination au travail, et je ne crois pas vous avoir déshonoré dans les petits emplois dont j'ai été chargé. Par quel malheur est-il donc arrivé qu'on n'a jamais cessé de me regarder avec défiance dans la congrégation, qu'on m'a soupçonné plus d'une fois des trahisons les plus noires, et qu'on m'en a toujours cru capable, lors même que l'évidence n'a pas permis qu'on m'en accusât? J'ai des preuves à donner là-dessus qui passeroient les bornes d'une lettre, et pour peu que chacun veuille s'expliquer sincèrement, l'on conviendra que telle est à mon égard la disposition de presque tous vos religieux, d'avoir espéré, mon révérend père, que la grâce que vous m'aviez faite de m'appeler à Paris pourroit effacer des préventions si injustes, ou qu'elle les empêcheroit au moins d'éclater. Cependant on m'écrit de province qu'un visiteur qui se vantoit à table d'avoir contribué à m'y faire venir, en a donné pour raisons que j'y serois moins dangereux qu'autre part, et qu'il falloit d'ailleurs tirer de moi tout ce qu'on peut du côté des sciences, puisqu'il seroit contre la prudence de me

Digitized by Google

il y aggrave encore ses torts par un ton de menace qui ne convient nullement à sa position. Lui-même ne tarda pas à sentir ce que cette position avait de faux et même

confier des emplois. Un séculier, *home* d'honneur et de distinction, m'a assuré, par un billet écrit exprès, qu'il avoit entendu dire à peu près la même chose à votre révérence. Vous conviendrez, mon révérend Père, que cela est piquant pour un honnête *home*. Tout autre que moi se croiroit peut-être autorisé à vous marquer son ressentiment par des injures; mais, je vous l'ai déjà dit, ce n'est pas mon caractère: trouvez bon seulement que j'évite, par une retraite, une persécution que je mérite si peu; quittons-nous sans aigreur et sans violence. J'ai perdu chez vous, dans l'espace de huit ans, ma santé, mes yeux, mon repos; personne ne l'ignore: c'est être assez puni d'y avoir demeuré si longtemps. N'ajoutez point à ces peines celles que j'aurois à souffrir si j'apprenois que vous voulussiez vous opposer aux démarches que je fais pour m'en délivrer. Je vous déclare que vos oppositions seroient inutiles, par les sages mesures que j'ai seu prendre; je vous respecte beaucoup, mais je ne vous crains nullement, et peut-être pourrois-je me faire craindre si vous en usiez mal; car *autant que* je suis disposé à rendre justice à la congrégation sur ce qu'elle a de bon, autant devez-vous compter que je releverois vivement les endroits foibles si vous me poussiez à bout ou si j'apprenois que vous en eussiez le dessein. Ne me forcez point à vous donner en spectacle au public. On pourroit faire revivre les *Provinciales* (*); il est injuste que les Jésuites en fournissent toujours la matière, et vous jugeriez si je réussis dans ce style-là. Je compte, mon révérend Père, que sans en revenir à ces extrémités, qui ne feroient plaisir ni à vous ni à moi, vous voudrez bien consentir au changement de ma condition.

» PRÉVOST, B.

» Lundi, 18 octobre.

» Je ne crois pas qu'on se plaigne de la manière dont je suis sorti

(*) Prévost se faisait étrangement illusion. S'il eût écrit des *Provinciales*, il n'aurait été qu'un pygmée voulant se servir de la massue d'Hercule.

Digitized by Google

d'inquiétant, et il se décida à passer en Hollande. Il ne se crut pas même en sûreté dans ce refuge ordinaire des libres-penseurs aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, et il jugea prudent de se retirer en Angleterre. Mais il n'y resta pas longtemps, et quand il vit que l'orage n'était pas aussi menaçant qu'il l'avait cru d'abord, il revint en Hollande.

Il était même tout à fait éclairé du côté de sa congrégation, car les Bénédictins, désirant ne pas se priver d'un homme qui, malgré ses écarts, pouvait leur rendre d'éminents services, le firent solliciter de revenir parmi eux. Mais Prévost refusa; il avait fait une trop dure expérience des couvents pour y rentrer jamais; et en cela il fut plus prudent que les religieux eux-mêmes, car après avoir tant failli, il était probable qu'il faillirait encore. Il resta donc en Hollande, et y attendit des événements meilleurs (1).

de Saint-Germain; je n'ai pas même emporté mes habits. Un honnête *homme* doit l'être jusque dans les bagatelles. Vous m'avez entretenu pendant huit ans, je vous ai bien servi : ainsi autant tenu autant payé. »

(1) La réflexion, et peut-être les avances dont il était l'objet, avait singulièrement refroidi sa bile à l'encontre de ses anciens coreligieux. On peut en juger par la lettre suivante :

« Mon révérend Père,

» Comme mon changement ne regarde que l'enveloppe, et qu'il n'y en a aucun dans mes sentiments ni dans le fond de mon caractère, je conserve toujours chèrement la mémoire de mes anciens amis, et je suis en Hollande le même qu'à Paris, à l'égard de tous ceux à qui je dois de l'estime et de la reconnoissance. Je souhaiterois, par le même principe, qu'ils conservassent aussi pour moi quelque chose

Digitized by Google

Ces événements, il faut le dire à sa louange, ce fut son talent qui devait les faire naître. Privé de ressources, n'ayant rien à espérer de sa famille, qu'il s'était complé-

de leur ancienne amitié. Vous estes, mon révérend Père, un de ceux que je serois le plus ravi de voir dans ces sentiments. Je n'ai jamais pensé de deux façons; le docteur Walker a pu vous rendre témoignage que j'ai célébré mille fois votre mérite dans les meilleures compagnies de Londres avec tout le zèle qu'inspirent la vérité et l'amitié. Je fais la même chose en Hollande, où j'ai l'avantage d'être vu aussi de fort bon œil de tout ce qu'il y a de personnes de distinction. On y attend impatiemment votre *Origène*, et je vous assure que dans le grand nombre de lieux où j'ai accès, la moitié de sa réputation est déjà établie. J'ai toujours été persuadé, mon révérend Père, qu'on ne risque rien à vous louer beaucoup, et que les effets ne peuvent que faire honneur à mon jugement quand votre ouvrage paraîtra. En attendant, s'il y avoit quelque chose en quoi je pusse vous rendre mes services, soit ici, soit en Angleterre, où j'ai toujours d'étroites relations, je vous offre mes soins avec une sincérité qui se fera connoître encore mieux dans l'occasion. Je les offre de même à vos amis qui ont esté autrefois les miens, à dom Lemerault, à dom Thuillier, et je les prie de croire qu'il n'entre que de l'estime et de l'affection dans mes offres; c'est avec beaucoup de chagrin que je me suis vu privé ici du plaisir de voir dom Thuillier. Je n'appris son arrivée qu'après son départ, et je fus très affligé d'entendre dire à plusieurs personnes qu'il étoit parti avec l'opinion que j'avois évité à dessein de lui parler et de le voir. Le Ciel m'est témoin que c'eût été pour moi une très-vive satisfaction, et que j'ai fort regretté de l'avoir perdue. Quelles raisons aurois-je eues de le fuir? Je vis, grâces au Ciel, sans reproche, tel en Hollande qu'à Paris, point dévot, mais réglé dans ma conduite et dans mes mœurs, et toujours inviolablement attaché à mes vieilles maximes de droiture et d'honneur. J'espère les conserver jusqu'au tombeau. Qu'on me rende justice, on conviendra que je n'étois nullement propre à l'état monastique, et tous ceux qui ont su le secret de ma vocation n'en ont jamais bien auguré. S'il y a quelque chose à me reprocher, c'est

Digitized by Google

tement aliénée par sa dernière équipée, il comprit que c'était à sa plume qu'il fallait demander ses moyens d'existence, et il persévéra dans cette généreuse résolu-

d'avoir rompu mes engagements; mais est-on bien sûr que j'en aie jamais pris d'indissolubles? Le Ciel connoît le fond de mon cœur, et c'en est assez pour me rendre tranquille. Si les hommes le connoissoient comme lui, ils sauroient que de malheureuses affaires m'avoient conduit au noviciat comme dans un asile, qu'elles ne me permirent point d'en sortir aussitôt que je l'aurois voulu, et que, forcé par la nécessité, je ne prononçois la formule de nos vœux qu'avec toutes les restrictions intérieures qui pouvoient m'autoriser à les rompre. Voilà le *mistère;* les *homes* en jugent à leur façon. mais ma conscience me répond que le Ciel en juge autrement, et cela suffit. Cependant j'avoue que le respect humain auroit été capable de me retenir dans mes chaînes, si je n'eusse fait réflexion que la moitié du monde vaut bien l'autre, et que la même démarche qui me feroit peut-être perdre quelque estime en France m'en attireroit beaucoup en Angleterre et en Hollande (*). C'est ce que j'éprouve heureusement. On sait faire ici quelque distinction entre ceux qui se *mettent* au large par esprit de débauche et ceux qui ne cherchent qu'à vivre dans une *honête* et paisible liberté. J'en ai des preuves tous les jours dans les marques d'amitié et de considération que je reçois de tout le monde. Je vis donc avec beaucoup de tranquillité et d'agrément; l'étude fait ma principale occupation. Je compte donner incessamment le premier volume de *M. de Thou;* il est fini, mais je suis bien aise d'attendre l'édition latine d'Angleterre. Je suppose néanmoins qu'elle ne tardera pas trop longtemps, car on me presse de faire paroître la mienne. J'ai travaillé avec beaucoup de soin, et je me flatte que cela donnera quelque avantage à ma traduction sur celle dont on nous menace à Paris.

» Je vous souhaite, mon révérend Père, une parfaite santé et beaucoup de contentement, et je forme ce souhait avec la même sincérité

(*) On aurait pu lui répondre que les Anglais et les Hollandais étaient d'assez mauvais juges en matière de vœux monastiques.

Digitized by Google

tion avec une fermeté qui rachète bien des torts. Mais du moment qu'il devenait écrivain, quelle voie allait-il suivre? Sans doute il aurait pu s'adonner à un genre plus sérieux que celui qu'il adopta, mais aurait-il mieux réussi? Il est permis d'en douter. Nous n'avons donc pas le courage de le blâmer : *Manon Lescaut* plaiderait trop bien en sa faveur. D'ailleurs sa route était indiquée par les succès mêmes qu'il avait obtenus au couvent. Lui qui avait su captiver par ses romans l'esprit de moines sévères, quel effet ne pouvait-il pas espérer produire, par le même moyen, sur l'imagination légère des gens du monde? Il se décida donc à mettre la dernière main aux *Mémoires d'un homme de qualité*, et à leur faire voir le jour : ils parurent en 1729. La réussite de cet ouvrage fut complète. Désormais l'abbé Prévost avait trouvé sa véritable carrière : c'était celle d'écrivain. Durant tout le reste de sa vie, c'est surtout à sa plume qu'il devra ses moyens d'existence, et si elle ne le conduisit pas à la fortune, elle le conduisit à la gloire. Ce n'était pas encore le temps où les lettres devaient produire l'une et l'autre, et où un vaudevilliste aurait inscrit cette devise au-dessous d'une écritoire : *indè fortuna et gloria*.

de cœur que vous m'avez connue lorsque nous demeurions sous le même toit. Permettez que je salue ici très-humblement dom Thuillier, dom Lemerault, dom Duplessis, dom Monfaucon, et tous ceux d'entre vos RR. PP. qui ne me haïssent point. Si vous voulez m'employer à quelque chose à votre service, mon adresse est à M. d'Exiles, chez M. Meaulme, sur la place de la Cour, à la Haye.

» J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime possible, mon révérend Père, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

» L. PRÉVOST.

» A la Haye, 10 novembre 1731. »

Digitized by Google

Malheureusement pour l'abbé Prévost, il ne sut pas trouver dans sa nouvelle profession le calme et la dignité qu'il aurait dû en attendre. Chez lui, le mal est toujours à côté du bien, et le bien à côté du mal ; il ne sort d'un mauvais pas que pour tomber dans un pire. Ce n'était pas assez d'avoir quitté son couvent d'une manière passablement scandaleuse, et d'être obligé de chercher dans l'exil un port contre la tempête ; il ne tarda pas à rappeler l'attention par une aventure plus fâcheuse encore que toutes celles qu'il avait eues. Malgré son caractère de prêtre, il ne craignit pas de s'attacher à une jeune personne avec laquelle il entretint des relations assez prolongées, et ce qu'il y a de plus grave, cette jeune personne était protestante. Ainsi, sous aucun rapport, il ne pouvait réparer le mal dont il était la cause. Pour tout autre que l'abbé Prévost, cette conduite entraînerait un discrédit dont il serait impossible de se relever. Quant à lui, malgré le blâme qu'on est obligé de lui infliger, on se sent porté à l'indulgence, parce qu'au milieu de ses faiblesses il conserve une séduction irrésistible : semblable à certains de ses héros qui sont de francs mauvais sujets, mais qui ne cessent jamais d'être attachants.

Néanmoins, après avoir parlé de la faute, il faut aussi faire connaître les circonstances atténuantes, car avec Prévost il y en a toujours. Dans cette affaire, comme dans bien d'autres, il fut victime de sa générosité. C'était une bonne action qui lui avait fait connaître la jeune personne qui devait devenir un nouveau sujet de trouble dans son existence. Elle vivait à La Haye d'une modique pension qui vint à cesser tout à coup. Prévost l'apprit,

Digitized by Google

et s'empressa de lui offrir des secours dont elle avait le plus pressant besoin. Jusque-là, il n'y avait rien à dire ; mais la reconnaissance fit tout le mal. Cette liaison, comme presque toutes celles du même genre, devint une lourde chaîne pour Prévost, et quand il retourna une seconde fois en Angleterre, il fut obligé d'emmener avec lui celle dont il ne pouvait plus se séparer sans lâcheté. Il paraît même que longtemps après avoir rompu ses liens, il ne cessa de payer de sa bourse les tristes conséquences de son entraînement.

Ce n'était pas encore assez d'avoir créé dans l'existence d'une femme ces préoccupations qu'un galant homme ne devrait jamais y laisser, cette liaison devint, pour l'abbé Prévost, la source d'une polémique qui dut lui être particulièrement désagréable. Au XVIII^e^ siècle, la vie privée n'était rien moins que murée entre écrivains; il semble au contraire qu'il y ait eu parmi eux un besoin de rechercher les moindres particularités de l'existence de chacun, pour les jeter en pâture à la malignité publique. Sous ce rapport, l'abbé Prévost ne fut pas plus épargné que les autres ; il le fut d'autant moins qu'il tomba sous la griffe d'un confrère, non-seulement en littérature, mais encore en religion.

Tantæ ne animis celestibus iræ !

Cet ecclésiastique, littérateur d'ailleurs fort connu pour l'acrimonie de ses attaques, était l'abbé Lenglet Dufrénoi. Ravi de trouver une si bonne occasion de scandale, il annonça, dans sa *Bibliothèque des romans* (tome II, p. 116), que dom Prévost s'était laissé enlever

Digitized by Google

par une fille ou par une femme. Sur cette imputation, il n'est personne qui ne crierait aujourd'hui à la calomnie: Prévost se laisser enlever, fi donc! Mais à l'époque où Lenglet Dufrénoi écrivait, la réputation de celui qu'il attaquait n'était pas aussi bien établie; aussi Prévost s'empressa-t-il de répondre, et les preuves qu'il donna parurent si convaincantes, que personne ne voulut plus croire à son enlèvement; il est vrai qu'on fut moins convaincu qu'il n'avait pas été le ravisseur.

Ce n'était pas seulement sous le rapport des mœurs que Lenglet Dufrénoi attaquait l'abbé Prévost: il incriminait aussi sa délicatesse et ses sentiments religieux. On voit que rien ne manquait à l'accusation. Au sujet de la délicatesse, Lenglet Dufrénoi faisait allusion à quelques dettes que Prévost avait laissées en Hollande, lors de son voyage en Angleterre, et qu'il ne s'empressait pas de payer. Prévost aurait pu lui répondre que cela ne le regardait pas; il fit mieux, il prouva que toutes ces dettes n'avaient été contractées que pour venir en aide à des personnes nécessiteuses, et il mit ainsi le public de son côté. Quant à ses principes religieux, il lui était plus difficile de prouver qu'il fût tout à fait invulnérable sur ce point. Pourtant il faut reconnaître que, dans ses nombreux écrits, jamais l'abbé Prévost n'avança une proposition malsonnante, et que si la morale n'y trouve pas toujours son compte, l'irréligion n'y trouve nullement prise.

On peut également citer à son honneur cet amour du travail qui ne se démentit jamais. Ce fut au plus fort de sa lutte avec Lenglet Dufrénoi, et lorsqu'il était obligé d'écrire force lettres, mémoires et factums, pour se dé-

Digitized by Google

fendre ou pour attaquer, qu'il produisit ses meilleurs ouvrages. Cette lutte est de 1733 et 1734; or, l'année précédente, il avait donné son *Histoire de Cléveland*, et bientôt après il fit paraître celle du *Chevalier des Grieux et de Manon Lescaut*. Avant de quitter la Hollande, il écrivit l'*Histoire métallique des Pays-Bas*, et traduisit, avec notes et commentaires, le premier volume de l'*Histoire de M. de Thou*. Durant son séjour en Angleterre, il s'essaya dans un genre qui était alors tout nouveau et dont on était loin de prévoir les brillantes destinées, le journalisme. En 1733, il publia une feuille périodique qu'il intitula : *le Pour et le Contre*. Hâtons-nous de dire que cette feuille n'avait rien de commun avec la politique. Mais, à ce moment, la politique n'occupait pas la place qu'elle a prise dans nos usages modernes; on lui préférait de beaucoup les discussions philosophiques et littéraires. *Le Pour et le Contre* essaya de répondre à ce besoin; il y réussit parfaitement, car l'œuvre eut le plus grand succès, à tel point même qu'elle devint pour l'abbé Prévost l'occasion d'un nouvel embarras. Ennemi de toute contrainte, il crut, au bout d'un certain temps, pouvoir confier à un autre le soin de la rédaction; mais le public ne s'y trompa point, et n'ayant plus reconnu la plume de celui qui faisait ses délices, il réclama énergiquement son rédacteur favori. Prévost fut donc obligé de reprendre la direction de son journal, et l'on peut croire que cette violence, qui flattait singulièrement son amour-propre, lui fut assez douce.

Ce que nous venons de dire prouve avec quelle facilité il traitait les matières les plus diverses. Cette facilité ne fit que croître pendant le reste de sa carrière d'écri-

Digitized by Google

vain. A l'exception de Voltaire, il n'est peut-être pas d'auteur qui ait embrassé plus de choses. Malheureusement il n'avait pas l'esprit aussi vaste que la pensée, et, il faut bien le reconnaître, à part le roman, il ne s'éleva guère au-dessus de la médiocrité. Mais dans les romans, et surtout dans ceux de sa jeunesse, il touche quelquefois la bonne corde, c'est-à-dire celle de l'intérêt, de la passion et du naturel; aussi ne faut-il pas s'étonner de la vogue immense dont il jouit auprès de ses contemporains. Cette vogue lui créa des amis puissants, par l'intermédiaire desquels il put obtenir de rentrer en France, après en avoir été éloigné pendant sept années. Deux hommes d'Église, le cardinal de Bissy et l'abbé de Machault, s'employèrent surtout à cette négociation, ce qui prouve, pour le dire en passant, l'esprit de tolérance qui animait le clergé au XVIII^e^ siècle. Ils obtinrent pour lui que, moyennant une retraite de quelque temps dans l'abbaye de la Croix-Saint-Lenfroy, au diocèse d'Évreux, il pourrait reparaître sous l'habit séculier. La pénitence était légère; elle le devint plus encore par la manière dont elle fut appliquée. L'abbaye où Prévost fut relégué, comme beaucoup d'abbayes à cette époque, n'avait d'un monastère que le nom : on y menait joyeuse vie; on y voyait nombreuse société; enfin le temps s'y passait très-agréablement entre les devoirs spirituels et les relations du monde. Prévost ne fut donc pas un pénitent bien à plaindre; on poussa même l'indulgence jusqu'à lui permettre d'achever son temps d'épreuve à Gaillon, où il s'occupa plus de littérature que de religion, ainsi qu'on peut le constater par la correspondance qu'il entretenait de là avec Thieriot et l'abbé Le Blanc.

Digitized by Google

Tout, à ce moment, semblait sourire à Prévost. En effet, il allait trouver un protecteur jusque dans un prince du sang : le prince de Conti, qui, jaloux de s'attacher un homme d'une si grande réputation, en fit d'abord son hôte, puis son aumônier (1). Ce prince de Conti exige une mention particulière : il se distinguait par ses idées avancées, comme, au reste, beaucoup de membres de la noblesse au siècle dernier. Il honora J.-J. Rousseau d'un intérêt véritable, et le tira de plusieurs affaires désagréables que lui avaient suscitées la liberté de ses opinions et de ses écrits. Il en est maintes fois question dans les *Confessions*, mais surtout dans un passage charmant qui prouve que le farouche misanthrope n'était pas médiocrement flatté des avances d'un grand seigneur. Voici ce passage : « Au milieu de toutes ces » petites tracasseries, qui me confirmoient de plus en » plus dans ma résolution, je reçus le plus grand hon- » neur que les lettres m'aient attiré, et auquel j'ai été le » plus sensible, dans la visite que M. le prince de Conti » daigna me faire par deux fois, l'une au petit château, » et l'autre à Mont-Louis. Il choisit même toutes les » deux fois le temps que Madame de Luxembourg » n'étoit pas à Montmorency, afin de rendre plus ma- » nifeste qu'il n'y venoit que pour moi. Je n'ai jamais » douté que je ne dusse les premières bontés de ce » prince à Madame de Luxembourg et à Madame de » Boufflers ; mais je ne doute pas non plus que je ne

(1) Lorsque l'abbé Prévost sollicita la place d'aumônier du prince de Conti, celui-ci lui dit : « Je n'ai guère besoin d'aumônier, je ne vais jamais à la messe. » « Et moi, répondit Prévost, je n'en dis jamais. » On voit qu'ils étaient faits pour s'entendre.

Digitized by Google

» doive à ses propres sentiments et à moi-même celles » dont il n'a cessé de m'honorer depuis lors. Comme » mon appartement de Mont-Louis étoit très-petit et » que la situation du donjon étoit charmante, j'y con- » duisis le prince, qui, pour comble de grâces, voulut » que j'eusse l'honneur de faire sa partie d'échecs. Je » savois qu'il gagnoit le chevalier de Lorency, qui » étoit plus fort que moi : cependant, malgré les signes » et les grimaces du chevalier et des assistants, que » je ne fis pas semblant de voir, je gagnoi les deux » parties que nous jouâmes. En finissant, je lui dis » d'un ton respectueux, mais grave : « Monseigneur, » j'honore trop Votre Altesse Sérénissime, pour ne la » pas gagner toujours aux échecs (1). » Ce grand prince, » plein d'esprit et de lumières, et si digne de n'être pas » adulé, sentit en effet, du moins je le pense, qu'il n'y » avoit là que moi qui le traitasse en homme, et j'ai » tout lieu de croire qu'il m'en a vivement su gré. »

Auprès d'un prince qui faisait des parties d'échecs avec J.-J. Rousseau, les fonctions d'aumônier ne devaient pas être fort laborieuses, aussi laissaient-elles à l'abbé Prévost la plus grande partie de son temps. Il est vrai qu'elles ne paraissent pas non plus avoir été fort lucratives, car nous ne cessons de le voir alors aux expédients, comme il le fut d'ailleurs, pendant presque toute sa vie. Et pourtant il se livrait à un labeur incessant et qui ferait reculer les plus intrépides. Ce fut, en effet, durant cette période, que, mêlant les travaux historiques

(1) Ce trait peint bien J.-J. Rousseau, exagérant tout, attachant la plus grande importance aux plus petites choses.

Digitized by Google

au roman, il publia l'*Histoire de Marguerite d'Anjou* et celle de *Guillaume-le-Conquérant*, en même temps que les *Aventures d'une Grecque moderne*, les *Campagnes philosophiques de Moncal*, la *Jeunesse du Commandeur*, les *Mémoires d'un honnête homme* et les *Voyages de Robert Lade*. Il entreprenait également de faire connaître en France les écrivains anglais, et il donnait la *Vie de Cicéron*, de Middleton, arrangée à sa manière, ce qui l'amenait bientôt après à traduire les *Lettres de Cicéron*. Cette confusion d'ouvrages devait nécessairement nuire à leur mérite; aussi faut-il regretter qu'il ne s'en soit pas tenu à un choix plus restreint de productions, surtout quand on pense que le *Doyen de Killerine* date de cette époque. Ce roman, quoique inférieur à ses aînés, *Cleveland* et les *Mémoires d'un homme de qualité*, fut accueilli avec la même faveur. Néanmoins il rencontra un adversaire acharné dans l'abbé Desfontaines, qui jouissait alors d'une certaine notoriété comme critique. Grâce à Voltaire, tout le monde connaît aujourd'hui l'abbé Desfontaines, comme grâce à Boileau, tout le monde sait que *Cotin a prêché*. Mais Desfontaines n'attaquait pas seulement Voltaire; comme certains écrivains religieux de nos jours, il attaquait tout le monde. Il trouva l'abbé Prévost sur son chemin : c'était un homme que le public avait adopté, cela lui suffit pour le déchirer à belles dents. Mais Prévost ne fit pas comme Voltaire : soit qu'il craignît d'avoir affaire à trop forte partie, soit que ses démêlés avec Lenglet Dufrénoi l'eussent dégoûté de ces polémiques littéraires, à l'injure il n'opposa que la plainte, et descendit même jusqu'à demander grâce à son adversaire. Celui-ci lui fit répondre qu'*Alger mour-*

Digitized by Google

roit de faim s'il vivoit en paix avec tous ses ennemis. Cette réponse de forban coupait court à toute tentative ultérieure de rapprochement; aussi Prévost se borna-t-il à la faire imprimer pour sa justification, et désormais il se résigna patiemment aux pirateries de la presse intolérante.

Mais un malheur plus grave ne devait pas tarder à l'assaillir. Il était dit que Prévost serait toujours victime de son imprudence! Au milieu de ses nombreux travaux, honoré de l'amitié d'un prince, il menait une existence relativement heureuse, lorsqu'au commencement de 1741 il se mit en relations avec un homme qui faisait profession de répandre dans le public des libelles politiques. Ne sut-il pas avec qui il se liait, ou l'attrait de la critique l'entraîna-t-il, comme tant d'autres? Ce qui est certain, c'est qu'il lui arriva souvent de corriger les feuilles de ce pamphlétaire, et qu'il leur donna ainsi la consécration de son talent. Le nouvelliste fut arrêté et ses papiers furent saisis. Parmi eux, il s'en trouva qui établissaient la participation, au moins indirecte, de l'abbé Prévost à l'œuvre. Sous le règne de Louis XV, il n'en fallait pas davantage pour mener un écrivain à la Bastille; Prévost le comprit, et il se décida encore une fois à quitter la France. Il se retira d'abord à Bruxelles, puis à Francfort. L'élection de l'empereur se faisait à ce moment dans cette ville. Tout ce que l'Europe comptait de diplomates éminents et d'hommes en réputation y était rassemblé. Prévost, qui avait été mêlé à Paris au plus grand monde, se retrouva en pays de connaissance. Parmi les illustres personnages qu'il rencontra à Francfort, le maréchal de Belle-Isle s'intéressa d'une manière

Digitized by Google

toute particulière à son infortune. Il se chargea d'écrire au cardinal de Fleury pour lui expliquer la conduite de son protégé, et montrer combien les torts qu'on avait à lui reprocher étaient excusables. Il engagea de plus l'abbé Prévost à adresser une supplique à M. de Maurepas, alors ministre de Paris, pour implorer son rappel. Cette supplique, qui a été conservée, montre toute la souplesse d'esprit de l'abbé Prévost, et est un modèle du style solliciteur, fort en usage chez les écrivains des deux derniers siècles. En voici les termes : « Monseigneur, » ma disgrâce ne m'a pas rendu importun; j'ai senti, » au contraire, qu'ayant eu le malheur de déplaire à la » Cour, je devois expier l'imprudence de ma conduite » par ma patience et ma soumission, et quoique le Ciel » me soit témoin que je n'ai effectivement que de l'im- » prudence à me reprocher, je me suis condamné moi- » même sur les apparences, sans penser à faire valoir » la simplicité de mes intentions et l'innocence de mon » cœur. Mais si huit mois d'éloignement et de silence » peuvent vous paroitre une satisfaction suffisante, je » me flatte, Monseigneur, que votre bonté achevera de » se laisser toucher, en considérant que mon caractère » est tout à fait exempt de malignité; que, dans plus de » quarante volumes que j'ai donnés au public, il ne » m'est rien échappé qui soit capable d'offenser, et que » l'accident même qui fait mon crime n'a été qu'un » aveugle sentiment de charité et de compassion pour » un malheureux camarade d'école que j'ai voulu secou- » rir dans sa misère, après l'avoir aidé longtemps de » ma bourse..... M. le curé de Saint-Sulpice et M^lles^ de » Rafé, au Palais-Bourbon, qui l'ont assisté aussi à ma

Digitized by Google

» recommandation, ne me refuseront pas ce témoignage.
» Ne doutez pas, Monseigneur, que mon infortune ne
» soit une leçon dont l'effet durera autant que ma vie.
» S'il y manquoit encore quelque chose, au moins du
» côté du public, je suis prêt à me retirer pour quelque
» temps dans une communauté de Paris ou dans ma
» famille, qui demeure en pays d'Artois, et je n'y occu-
» perai à composer quelque livre utile qui puisse être
» regardé comme un surcroit de satisfaction. Enfin,
» Monseigneur, souffrez que je tire un peu d'avantage
» de la conduite que j'ai tenue depuis huit mois d'ab-
» sence, soit à Bruxelles, soit à Francfort. J'ai vécu dans
» le commerce et avec l'estime de tout ce qu'il y a de
» personnes de distinction; et, si vous permettez cette
» liberté, je n'aurai point d'embarras à vous fléchir,
» quand il ne me faudra que le témoignage et la pro-
» tection des ambassadeurs réunis de toute l'Europe.
» Mais ma principale confiance est dans votre bonté,
» dont j'ai ressenti bien des marques personnelles, et
» dont je m'efforcerai assurément de me rendre digne
» par l'usage que je ferai désormais de ma plume. »

Maurepas se laissa facilement fléchir; il devait être plus indulgent que personne pour les pamphlets, lui qui les tournait si aigrement en prose et en vers, et dont les quolibets ne respectèrent pas même M^me^ de Pompadour. L'abbé Prévost eut donc la permission de rentrer en France. Il était temps, car peu s'en fallut qu'il ne tournât ses pas du côté de Berlin. En effet, c'était le temps où le grand Frédéric recrutait de toutes parts des hommes de lettres et des savants pour son Académie; il avait fait faire à Prévost les offres les plus

Digitized by Google

séduisantes ; mais l'amour de la patrie l'emporta, et les offres furent respectueusement déclinées. En cela, Prévost fit preuve de plus de bon sens que Voltaire ; il comprit qu'il serait dépaysé en Allemagne, et que sa véritable place était en France, au milieu de cette société du XVIII^e^ siècle, dont il était un des plus parfaits représentants.

Il revint à Paris et reprit auprès du prince de Conti ses fonctions de chapelain. Il reprit également ses sociétés faciles et ses occupations studieuses. Le chancelier d'Aguesseau le chargea, à cette époque, d'un travail immense qui demandait toute la fertilité de plume d'un journaliste et toute la patience d'un bénédictin. Il y avait dans Prévost de l'un et de l'autre. Il s'agissait de donner à la France une *Histoire des Voyages*, comme celle qui se publiait alors en Angleterre. Dans ce but, Prévost se mit en rapport avec les éditeurs anglais, et au fur et à mesure que les feuilles paraissaient à Londres, elles lui étaient envoyées, il les traduisait et les publiait à Paris. La guerre qui éclata entre les deux pays n'interrompit pas même la publication ; car telle était l'estime dont jouissait d'Aguesseau, que pour lui seul la défense de communication fut levée, et que, par son entremise, les feuilles purent, comme précédemment, arriver chaque semaine à l'abbé Prévost. C'est ainsi que parurent les sept premiers volumes in-4° de cet ouvrage. D'ailleurs Prévost, suivant son habitude en matière de traduction, ne se piquait pas d'une exactitude servile : il y mettait beaucoup du sien, et surtout il se permettait de nombreux retranchements. Arrivés au septième volume, les éditeurs anglais s'arrêtèrent tout court, reprochant au

Digitized by Google

gouvernement de ne pas leur fournir les facilités qu'il leur avait promises pour mener leur travail à bonne fin. Cet obstacle n'empêcha point Prévost de continuer sa publication ; au contraire, il s'appropria l'œuvre entière et la conduisit jusqu'au quinzième volume : il en fit ainsi une composition qui, pour n'être pas parfaite, n'en reste pas moins très recommandable, en ce qu'elle devint le modèle de cette foule d'histoires de voyages qu'on lit toujours avec intérêt. Aussi, malgré ses défauts, cet ouvrage fit à Prévost beaucoup d'honneur, et lui valut ce compliment de la duchesse d'Aiguillon : « Vous auriez pu mieux faire, mais personne ne pouvait faire aussi bien. »

Cette publication donna lieu à un fait qui prouve une fois de plus le désintéressement de l'abbé Prévost. De son temps, comme du nôtre, les financiers cherchaient à exploiter les auteurs en réputation. Dès qu'un ouvrage présentait quelque chance de succès, il ne manquait pas de capitalistes qui demandaient à l'acheter, pour en faire ce que nous appelons une affaire. Un marché de ce genre fut proposé à l'abbé Prévost : un fermier-général lui offrit d'éditer, à ses risques et périls, l'*Histoire des Voyages;* mais il refusa, préférant à une pension viagère qui lui était promise, l'honneur de faire paraître seul un ouvrage qui lui avait demandé tant de soins et de peines. Il y avait un véritable désintéressement dans ce refus, car celui qui le faisait n'était rien-moins que riche, et les nécessités de la vie l'accablaient sans cesse : « D'une » grande incurie, dit Sainte-Beuve, et d'une parfaite in- » différence pour les intérêts matériels, il ne sut jamais » se soustraire à la gêne, et il fut toujours commandé

Digitized by Google

» par elle; la plus grande partie de son existence se
» passa dans les assujétissements laborieux desquels il
» ne retirait que le strict nécessaire. M. Didot, dans un
» écrit sur la typographie, nous le montre signant ses
» traités avec un aïeul des Didot dans un petit cabaret
» au coin de la rue de la Huchette. Les Didot demeu-
» raient alors quai des Augustins. La feuille d'impres-
» sion était payée à Prévost un louis d'or, somme hon-
» nête pour le temps. »

Au milieu de cette gêne continuelle, l'âge était arrivé, et il faut croire que la raison était venue avec l'âge, car depuis sa seconde rentrée en France jusqu'à sa mort, Prévost n'eut plus de ces aventures qui ont si fréquemment marqué les années de sa jeunesse. Ses habitudes de travail étaient toujours les mêmes. En effet, c'est sur la fin de sa vie qu'il traduisit les romans de Richardson, qui faisaient alors tant de sensation en Angleterre. Grâce à lui, on put connaître en France *Clarisse Harlowe*, *Paméla* et *Grandisson*. Ce fut un véritable service qu'il rendit à la littérature, car l'usage de l'anglais était alors peu répandu, et les traducteurs étaient fort rares. Malheureusement, Prévost continua à appliquer à ces traductions le système alors en vogue, qui consistait à défigurer les œuvres des auteurs étrangers, sous prétexte de les accommoder au génie de notre langue. Pourtant il appréciait la littérature de l'Angleterre avec une impartialité bien rare chez un Français du XVIII[e] siècle, car voici ce qu'il écrivait sur le théâtre de cette nation : « J'ai vu plusieurs de leurs pièces qui m'ont paru
» ne le céder ni aux grecques ni aux françoises; j'ose
» dire même qu'elles les surpasseroient si leurs poètes

Digitized by Google

» y mettoient plus de régularité ; mais pour la beauté » des sentiments, soit tendres, soit sublimes, pour cette » force tragique qui remue le cœur et qui excite infailli- » blement les passions dans l'âme la plus engourdie, » pour l'énergie des expressions et l'art de conduire les » événements ou de ménager les situations, je n'ai rien » vu, ni en grec ni en françois, qui l'emporte sur le » théâtre d'Angleterre. L'*Hamlet*, de Shakespeare, le *Don* » *Sébastien*, de Dryden, l'*Orphan* et la *Conspiration de* » *Venise*, d'Otway, plusieurs pièces de Congrève et de » Farqhuar sont des pièces admirables où l'on trouve » mille beautés réunies (1). »

Le travail de traduction auquel Prévost se livrait n'était pour lui qu'un passe-temps, car il ne l'empêchait pas de publier, en 1760, deux volumes du *Monde moral*, qui furent, en 1762, suivis de deux autres ; malgré cela, l'ouvrage est demeuré inachevé. Il continuait en même temps la série de ses œuvres d'imagination, en y ajoutant *Miss Bidulphe, Almoran et Hamet*, et les *Lettres de Mentor à un jeune seigneur*. En outre, comme Charles Nodier, et par le même motif, il faisait des excursions sur le domaine de la philologie, et éditait un *Manuel lexique* ou *Dictionnaire portatif des mots français obscurs et douteux*. Ce n'est pas tout encore : à la demande du prince de Conti, il consentit à écrire une Histoire de cette illustre maison, et la mort seule l'empêcha de terminer cet ouvrage. On est vraiment confondu en pensant qu'un seul homme savait mener de front tant de travaux si différents, et on ne peut expliquer cet im-

(1) *Mémoires d'un homme de qualité*, tome 2, page 270.

Digitized by Google

mense labeur que par la facilité merveilleuse qui le distinguait et qui lui permettait, tout en écrivant, de prendre part à une conversation sur quelque matière que ce fût.

Malgré son goût du monde, l'abbé Prévost avait toujours désiré passer ses derniers jours dans la retraite. Au plus fort de ses dissipations, il écrivait à un de ses amis que « tout ce qu'il demandoit, c'étoit un jardin, » une vache et deux poules. » Arrivé à sa soixante-troisième année, il se décida à réaliser son rêve. Une maison simple et isolée à Saint-Firmin, près de Chantilly, lui ayant paru convenir à ses projets de retraite, il en fit l'acquisition. Là, il espérait finir sa vie dans la défense de la religion; un écrit qu'on a trouvé dans ses papiers indique qu'il allait s'occuper d'un ouvrage, ou plutôt de trois ouvrages divisés ainsi qu'il suit : 1° la religion prouvée par ce qu'il y a de plus certain dans les connaissances humaines; 2° l'histoire de la conduite de Dieu pour le soutien de la foi; 3° l'esprit de la religion dans la société. On peut douter que la plume qui a produit tant d'œuvres frivoles fût bien apte à traiter des sujets aussi sérieux; mais enfin l'intention était bonne, et la fin aurait peut-être justifié les moyens. Nous ne saurions oublier que deux hommes bien supérieurs à l'abbé Prévost, Pascal et M. Guizot, ont eu le même dessein que lui au déclin de leur vie. L'un, succombant jeune encore au mal de l'infini dont il était dévoré, laissa des notes confuses d'où on a extrait l'admirable livre des *Pensées;* l'autre a pu achever son œuvre, malgré ses quatre-vingts ans, et a produit tout un traité apologétique où le rigorisme protestant se confond souvent avec les principes du catholicisme. Il est remarquable que les es-

Digitized by Google

prits les plus vastes sentent plus que les autres le besoin de clore leur carrière en examinant les motifs de leur foi religieuse; on dirait qu'après avoir subjugué ce monde, ils veulent s'assurer de l'autre.

Quant à Prévost, ses résolutions pieuses devaient rester à l'état de projet : il n'a jamais pu se faire ermite, même en se faisant vieux. Cette fois, ce fut la mort qui l'en empêcha, et quelle mort ! une mort aussi extraordinaire que toute sa vie, car, à cet homme étrange, rien ne pouvait arriver comme aux autres. Un jour donc qu'il retournait seul à Saint-Firmin, le 23 novembre 1763, par la forêt de Chantilly, il fut frappé d'une apoplexie foudroyante et demeura longtemps sans secours. Des paysans qui survinrent par hasard l'ayant aperçu étendu au pied d'un arbre, le portèrent chez le curé du village le plus voisin. Celui-ci, comme c'était l'usage lorsqu'on avait trouvé un cadavre, le fit déposer dans son église, en attendant la justice : « Elle se rassembla avec préci-
» pitation, dit l'auteur d'une relation de ce déplorable
» événement, et fit procéder sur-le-champ par le chirur-
» gien à l'ouverture. Un cri du malheureux, qui n'était
» pas mort, fit juger la vérité à celui qui dirigeait l'ins-
» trument et glaça d'effroi les assistants. Le chirurgien
» s'arrêta; il était trop tard : le coup porté était mortel.
» L'abbé Prévost ne rouvrit les yeux que pour voir l'ap-
» pareil cruel qui l'environnait et de quelle manière
» horrible on lui arrachait la vie. Il expira sous le scal-
» pel au même instant, âgé de soixante-six ans huit
» mois et quelques jours. » Tel est le récit le plus accrédité de la mort de l'abbé Prévost; mais nous devons ajouter que cette version a rencontré quelques contra-

Digitized by Google

dicteurs. Nous citerons particulièrement le docteur Danvin, qui, dans un discours prononcé à Hesdin, lors de l'inauguration du buste de l'abbé Prévost, s'éleva énergiquement contre ce qu'il appelle une fable, et s'efforça d'en démontrer l'invraisemblance. Il était sans doute dans le rôle d'un médecin de rompre en cette occasion une lance en faveur de la Faculté; malheureusement, les témoignages des contemporains laissent peu de place au doute. Ainsi, un écrivain du temps, M. de la Place, voulant savoir à quoi s'en tenir sur ce point, consulta, quelques jours après, le frère de l'abbé Prévost, avec lequel il était très-lié, et il en reçut pour toute réponse ces mots, qui ne sont que trop significatifs : « Il » n'y a qu'à gémir et à se taire. » D'autre part, une note conservée par une petite-nièce de l'abbé Prévost confirme également la réalité du fait : cette note avait été dictée par son père, qui avait dix-huit ans lors du décès dont il parle, et qui dut certainement en connaître toutes les circonstances. Quant à nous, sans oser nous prononcer sur la question, nous devons faire remarquer les singuliers procédés suivis à cette époque en matière de constatation de décès. Pour savoir si un homme était mort, il semble qu'il y avait quelque chose de mieux que d'en faire l'autopsie. Il est vrai qu'aujourd'hui nous ne sommes pas encore parvenus à la perfection en pareille occurrence : on se rappelle le long frisson de terreur qui parcourut toute la France, lorsqu'un vénérable archevêque raconta au Sénat, en termes aussi simples que saisissants, qu'il avait failli, dans sa jeunesse, être enterré tout vif. Il demandait des mesures promptes et énergiques pour prévenir de pareils malheurs. On

Digitized by Google

promit d'aviser, mais, suivant l'usage, on n'a rien fait.

Nous voilà bien loin de l'abbé Prévost; nous y revenons en donnant son portrait, tracé de main de maître par Sainte-Beuve : « Homme bon, entraînant, fragile, » cœur tendre, esprit facile, talent naturel, langue excel- » lente, plume intarissable, inventeur invraisemblable » et hasardeux, qui sut être une fois, comme par un » miracle, le copiste inimitable de la passion : tel fut » l'abbé Prévost, qu'il ne faut point juger, mais qu'on » relit par son meilleur endroit et qu'on aime. Ce n'est » point tant l'admiration qu'il appelle, c'est la sympa- » thie et l'affection, c'est un pardon fraternel pour ses » fragilités, qui sont souvent les nôtres, mais que l'or- » gueil recouvre et que l'hypocrisie sait dissimuler. Qui- » conque a, dans sa jeunesse, conçu un idéal romanesque » et tendre, et l'a vu se flétrir devant soi et se briser » sous les pieds en avançant; quiconque a plus ou moins » connu, en tous genres, les écarts, les engagements » téméraires et les difficultés sans issue, et n'a pas » cherché à se faire de ses fautes une théorie ni un » trône d'orgueil; quiconque (et le nombre en est grand) » a connu les assujétissements pénibles de la vie littè- » raire et le poids des corvées même honorablement » laborieuses, au lieu du joug léger des Muses, ceux-là » auront pour l'abbé Prévost un culte particulier, comme » envers un ancêtre et un patron (1).

II.

Après avoir raconté la vie si mouvementée de l'abbé

(1) *Causeries du lundi*, tome 9, page 110.

Digitized by Google

Prévost, nous nous proposons de parler de ses ouvrages. C'est à eux qu'il a dû la faveur dont il jouit encore aujourd'hui, et les suffrages des critiques les plus autorisés de la littérature contemporaine. Parmi les partisans de l'abbé Prévost, on peut citer Villemain, J. Janin, Sainte-Beuve et Gustave Planche. Ces hommes éminents se sont plu à rendre hommage à ce talent plein de séduction, et lui ont consacré des études qui l'apprécient de la manière la plus fine et la plus originale. Je n'ai pas la prétention de refaire ce qui a été si bien fait; mais on ne peut méconnaître que ces appréciations ne sont pas allées au fond des choses; il serait peut-être intéressant de pénétrer plus avant dans l'œuvre de l'abbé Prévost: c'est ce que je vais essayer.

Et d'abord, examinons cette question tant de fois rebattue: Faut-il lire des romans? A cette question, je répondrai par une autre: Est-il possible de n'en pas lire? Quand tout est roman dans la littérature, depuis le poème épique jusqu'au conte de fées, comment veut-on que l'esprit puisse se passer de cet aliment? Au reste, si on se borne à dire qu'il ne faut pas lire de mauvais romans, tout le monde est d'accord; si même on soutient que la lecture des romans peut devenir dangereuse, je crois qu'on ne rencontrera pas non plus beaucoup de contradicteurs, et l'abbé Prévost lui-même est de cet avis. En effet, dans un de ses ouvrages où il représente un jeune homme surpris par son précepteur au moment où il écrit une lettre d'amour, il s'exprime ainsi: « Comment, dis-je au marquis, c'est ce qui s'appelle de » la galanterie la plus fine et la plus passionnée. Est-ce » la nature toute seule qui vous en a tant appris? Il faut

Digitized by Google

» que vous ayez pillé cela dans quelque roman. Il m'as-
» sura que tout étoit de lui, jusqu'au moindre mot, et
» qu'il n'avoit jamais lu de romans, sinon les deux que
» j'avais achetés à Bordeaux, c'est-à-dire *Télémaque* et la
» *Princesse de Clèves*. Je vous conseille, lui dis-je, de
» n'en lire jamais d'autres. Un homme plus sévère que
» moi en retrancheroit même la *Princesse de Clèves*, car
» le fruit qu'on en peut tirer pour se former le style
» n'égale pas le péril auquel on s'expose de s'amollir le
» cœur par une lecture trop tendre. Il en est de même
» d'une infinité d'autres qui peuvent passer pour bien
» écrits; l'esprit se polit sans doute en les lisant, mais
» la sagesse et la vertu en reçoivent toujours quelque
» atteinte: on s'émeut, on se passionne, on éprouve
» tous les mouvements de haine, de pitié et de ven-
» geance dont on voit qu'un feint personnage est animé,
» et l'on tomberoit infailliblement dans les mêmes foi-
» blesses, si on en trouvoit les mêmes occasions (1). »

Ainsi l'abus est possible, c'est incontestable; mais faut-il pour cela en défendre l'usage? Il est permis d'en douter. Dans tous les genres de littérature, il y a à prendre et à laisser. Doit-on proscrire le théâtre parce que bien des pièces sont licencieuses? Bossuet et J.-J. Rousseau l'ont soutenu; mais chez l'un c'est par excès de rigorisme, et chez l'autre c'est par abus du paradoxe. Disons donc, pour conclure, que si les romans en général ont l'inconvénient de nous montrer la vie autrement qu'elle est, il faut bien quelquefois y avoir recours, quand ce ne serait que pour nous arracher à la réalité, qui est si triste dans le temps où nous vivons.

(1) *Mémoires d'un homme de qualité*, tome 1. page 407.

Digitized by Google

Mais si le roman est partout dans les œuvres de l'intelligence, il ne s'ensuit pas que, sous sa forme actuelle, il ait été connu de tout temps. Les Grecs et les Romains ne se sont pas essayés dans ce genre de littérature. C'est à peine si *Théagène et Chariclée*, d'Héliodore, l'*Ane d'or*, d'Apulée, et *Daphnis et Chloé*, de Longus, nous donnent une faible idée de ce que nous comprenons sous le nom de roman. C'est regrettable, car les anciens nous auraient probablement laissé, sous ce rapport, des modèles que nous serions heureux d'imiter. En effet, où n'aurait point abouti la vive pénétration des Grecs et le génie pratique des Romains, s'ils avaient appliqué ces dispositions à l'observation de la vie privée et à la reproduction des sentiments les plus intimes du cœur humain? Mais les idées des anciens se sont portées sur une autre sphère : chez eux, le roman est remplacé par la dissertation philosophique, qui est presque toujours un dialogue, et quelquefois même un tableau contemporain. Avec Socrate et Platon, Cicéron et Sénèque, on pouvait se passer de romanciers.

Ce n'est donc pas en matière de romans que l'antiquité a le droit de s'écrier : *Je l'avais dit avant toi*. Les modernes sont les véritables inventeurs du genre; c'est même au moyen-âge qu'en revient l'honneur, à moins qu'on ne préfère en chercher l'origine dans le Bas-Empire, et par là remonter jusqu'à l'Orient, car aujourd'hui il est convenu que tout nous vient de l'Inde, voire même de la Chine et du Japon. Quoi qu'il en soit, on ne peut disconvenir que le moyen-âge ait acquis une certaine supériorité dans les romans de chevalerie. Il paraît même que ce genre a été pratiqué sur la plus large

Digitized by Google

échelle chez nos aïeux, depuis Charlemagne jusqu'aux guerres des Anglais, car à voir le nombre de ces chants de gestes que l'érudition moderne exhume chaque jour, il est permis de supposer que le courant était de ce côté, et que les romanciers ne manquaient pas alors de lecteurs et surtout de lectrices. Mais, il faut bien le reconnaître, ces romans du moyen-âge sont loin d'être parfaits; ils se confondent souvent avec la poésie; c'est à peine si quelques-uns méritent une mention particulière, tels que le *Roman du Renard* et celui *de la Rose*.

Il faut arriver jusqu'au règne de Louis XIII pour trouver en France un roman qui fasse époque; mais alors c'est plus qu'un succès, c'est une fureur : le mot n'est pas trop fort en parlant de l'*Astrée*, de d'Urfé. Le siècle de Louis XIV s'est aussi passionné pour le roman. On sait de combien de faveur M^lles^ de la Fayette et de Scudéry ont joui auprès de leurs contemporains. Cette dernière, surtout, en a tiré honneur et profit, si nous en croyons un écrivain du temps, Jacquette Guillaume. Voici, en effet, le curieux renseignement qu'il donne à cet égard : « Ne voyons-nous pas que ses livres sont de » plus grande estime et se débitent à plus grand prix » que ceux des plus renommez historiens; son libraire » a taxé à une demi-pistole (cinq livres) pour lire seule- » ment une histoire de cette illustre sçavante. » C'est ce succès éclatant qui *échauffait la bile* de Boileau, et qui lui faisait dire de M^lle^ de Scudéry ou de son frère, qui, on le sait, était tout un avec elle :

Bienheureux Scudéry, dont la fertile plume
Peut tous les mois, sans peine, enfanter un volume !
Tes écrits, il est vrai, sans art et languissans,

Digitized by Google

Semblent être formés en dépit du bon sens ;
Mais ils trouvent pourtant, quoi qu'on en puisse dire,
Un marchand pour les vendre et des sots pour les lire.

Boileau avait raison : les contemporains de Louis XIV étaient des sots de se passionner pour ces conceptions, aussi vides que prétentieuses. Il est vrai qu'en même temps ils se récréaient à la lecture du *Roman comique* de Scarron, cette œuvre si pleine de verve et d'entraînement. Mais cette unique exception ne suffisait pas pour indiquer au roman sa véritable route : ce fut le XVIII^e^ siècle qui eut ce privilége. Avant lui, en effet, l'esprit humain n'avait eu en ce genre qu'une création digne de passer à la postérité : c'était *Don Quichotte*. Mais ce délicieux récit, qui fait presque à lui seul la gloire littéraire de l'Espagne, n'est pas à proprement parler un roman, c'est plutôt un tableau national. Ce n'est donc qu'au XVIII^e^ siècle qu'on trouve le type de ce qui s'est si considérablement développé de nos jours. Alors, le roman prend les formes qui lui sont propres et qui ne subiront que quelques variations insignifiantes suivant le goût des temps. A partir de cette époque, on a compris que la véritable mission du roman est de peindre par des représentations vivantes, d'entrer dans le domaine des passions en les reproduisant en action, de faire, en un mot, dans des récits étendus, ce que la comédie fait en quelques scènes fugitives. Et pour prouver l'excellence de cette méthode, Lesage donna *Gil Blas*, c'est-à-dire l'analyse portée jusque dans les replis les plus secrets du cœur humain, et la critique s'étendant à toutes les classes de la société. Les Anglais aussi s'empressèrent d'entrer dans cette voie, qui convenait si

Digitized by Google

bien à leur esprit observateur, et ils le firent avec un véritable talent. Sans parler de *Robinson Crusoë* et de *Gulliver*, c'est alors que paraissent *Clarisse Harlowe* et *Tom Jones*, ces peintures si vraies de la vie intime, ces reproductions de caractères qui semblent la nature prise sur le fait. Quand on relit aujourd'hui ces ouvrages, on y trouve des longueurs et des scènes qui ont vieilli, mais on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'ils sont marqués au coin de la saine appréciation des hommes et des choses, et qu'ils méritent l'enthousiasme qu'ils ont excité lors de leur apparition. Cet enthousiasme était tel, que Richardson, l'auteur de *Clarisse Harlowe*, qui, comme on le sait, publiait ce roman par fragments, — nous dirions aujourd'hui par feuilletons, — recevait chaque matin une quantité de lettres qui lui demandaient en grâce de ne pas faire mourir son héroïne, et que Diderot s'écriait, après avoir lu ce livre : « O Richardson, Richardson, homme unique à mes yeux! » tu seras ma lecture dans tous les temps. Forcé par des » besoins pressans, si mon ami tombe dans l'indigence, » si la médiocrité de ma fortune ne suffit pas pour don- » ner à mes enfans les soins nécessaires à leur éduca- » tion, je vendrai mes livres; mais tu me resteras, tu » resteras sur le même rayon avec Moïse, Homère, Eu- » ripide et Sophocle, et je vous lirai tour à tour. »

L'enthousiasme porté à ce point frise de près la folie. Et pourtant Diderot n'était pas un fou; il a écrit, entre autres choses, des appréciations sur les Salons de peinture de son temps qui sont des modèles de sens et de goût et que les critiques de nos jours n'ont point dépassées. Mais le roman s'adresse si directement aux pas-

Digitized by Google

sions, qu'il est assez difficile d'en juger de sang-froid, surtout dans la nouveauté. N'avons-nous pas vu de nos yeux des phénomènes à peu près semblables? Qui ne se rappelle l'intérêt qu'excitaient chaque matin les aventures de Fleur-de-Marie, dans les *Mystères de Paris*? Un autre roman moderne, l'*Oncle Tom*, n'a-t-il pas eu une destinée encore plus extraordinaire : si l'esclavage a succombé dans les États-Unis, n'est-ce pas à lui qu'on le doit en partie? Après un tel service rendu à l'humanité, qui oserait dire que le roman est toujours nuisible?

Si l'Angleterre était parvenue dès l'abord à la célébrité dans un genre qui ne semble pas comporter tant d'honneur, la France ne tarda pas à la dépasser avec J.-J. Rousseau et la *Nouvelle Héloïse*. Jusque-là, le roman n'avait eu d'autre prétention que de peindre les mœurs et de les corriger en les montrant comme dans un miroir; avec l'esprit dogmatique de Rousseau, il s'élève jusqu'aux hauteurs de la philosophie : ce n'est plus un drame qui se déroule devant nous, c'est une thèse qui se débat dans toute la rigueur du syllogisme. Aussi, depuis lors, a-t-on voulu tout prouver par le roman; il est vrai que bien souvent on est tombé dans l'absurde. Non-seulement J.-J. Rousseau a fondé le roman philosophique, mais il a aussi créé un genre qui a brillé d'un vif éclat à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci, le genre sentimental. Le sentiment, tel que l'entendait l'école de Rousseau, est peut-être un peu usé aujourd'hui, mais il ne faut pas oublier que nous lui devons *Paul et Virginie*, *Atala*, *René* et *Werther*; quand on a eu une si brillante carrière, on peut bien se consoler de voir arriver le déclin des ans.

Digitized by Google

Quant à *Corinne*, ce n'est un roman sentimental que par l'apparence : son insipide héros et sa pédante héroïne ne disent rien au cœur (1), et il n'aurait pas eu le succès dont il a joui s'il ne servait de cadre à une description fort bien faite d'un pays toujours intéressant, l'Italie.

Mais le roman sentimental allait avoir à lutter contre un rude adversaire, le roman historique. Né d'une passion qui semble dominer notre génération, cette variété a eu, dès l'origine, le bonheur de rencontrer dans Walter Scott l'interprète qui lui convenait le mieux. A ce nom, je sens se réveiller les plus agréables souvenirs, et je devrais peut-être essayer de retracer les douces impressions que j'ai éprouvées lorsque je lus pour la première fois ces pages délicieuses. Je préfère citer les paroles d'un homme qui peint en écrivant, Théophile Gautier : « Bien des années, dit-il, se sont passées de-
» puis ce jour, mais nous ne pouvons oublier l'effet que
» nous ressentîmes lorsque, tout jeune et presque en-
» fant, nous lûmes dans *Ivanhoë* cette magnifique intro-
» duction où le fou Wamba rencontre, dans la clairière
» de la forêt Gurth, le gardeur de pourceaux. Il nous
» semblait qu'un monde nouveau s'ouvrait devant nous,
» et qu'au bout de cette allée verte et mystérieuse se
» mouvaient, comme dans une perspective magique, les
» fantômes vivans du passé, et tout cela brillait d'étrange
» sorte et se remuait en défilant sous les vêtemens bar-

(1) C'est aussi le reproche qu'on peut faire à la *Nouvelle Héloïse ;* mais l'œuvre de J.-J. Rousseau est relevée par une force de pensée et d'expression à laquelle l'œuvre de Mme de Staël est loin d'atteindre.

Digitized by Google

» riolés et les armures étincelantes. Pour la première » fois, nous voyions le moyen-âge qui sortait des chro- » niques poudreuses avec les formes, les couleurs, les » accens de la vie. A nous autres, qui ne savions que le » *de Viris* et l'*Epitome*, cela était aussi inconnu que les » mœurs des habitans de Jupiter et de Saturne, s'il y en a.»

Quand un genre excite de pareils sentiments, il est bien près d'avoir acquis droit de cité en littérature. Pourtant, il faut bien le reconnaître, le roman historique ne paraît pas devoir faire une fortune durable, et, à part quelques œuvres d'élite, telles que *Notre-Dame de Paris*, de Victor Hugo, *Cinq-Mars*, d'Alfred de Vigny, et les *Fiancés de Manzoni*, il est à peu près tombé dans le discrédit. La vogue est revenue au roman de mœurs, et c'est justice, car la véritable mission du roman est plutôt de reproduire les scènes de la vie présente que de la vie passée. Ainsi, tandis que les faits et gestes des *Mousquetaires* ou de la *Dame de Montsoreau* sont aujourd'hui délaissés sur les rayons des cabinets de lecture, on réimprime les œuvres de Balzac et on ne cesse de rechercher les créations philosophiques de M^me^ Sand. En ces deux auteurs semble se résumer la plus haute expression du roman contemporain. L'un, en effet, pousse l'étude des passions humaines jusqu'à la dissection; l'autre envisage la société au point de vue humanitaire. Il est impossible de se donner une plus noble mission. Mais ces œuvres conduiront-elles leurs auteurs à l'immortalité? Ce n'est guère probable. Quoi qu'on en ait dit, il y a loin de Balzac à Molière, comme de M^me^ Sand à J.-J. Rousseau.

Auprès de ces écrits, quelques romans fort recomman-

Digitized by Google

dables se sont encore produits de nos jours, parmi lesquels il faut citer *Mlle de la Seiglière*, de Jules Sandeau, le *Roman d'un jeune homme pauvre*, d'Octave Feuillet, et le *Conscrit de 1813*, d'Erkmann-Chatrian. Ce qui les distingue surtout, c'est un caractère d'observation qui en rend la lecture agréable et instructive. Les romans anglais ont aussi adopté le cadre des scènes domestiques. C'est surtout en exploitant cette veine que Ch. Dickens et Thackeray se sont emparés des sympathies de ce *peuple de marchands qui aime quelquefois la musique*. Pour donner une idée des succès auxquels les romanciers peuvent arriver chez nos voisins, il suffira de dire que Dickens a recueilli plus de deux cent mille francs en lisant ses œuvres dans des conférences publiques, et que le chef du dernier ministère tory était l'auteur de *Connigsby*.

III.

Nous venons d'esquisser à grands traits la marche suivie par le roman depuis son apparition jusqu'à ces derniers temps. Si cette marche n'a pas toujours été triomphale, elle n'en a pas moins laissé des traces profondes de son passage, et bien des noms lui devront une notoriété durable : celui de l'abbé Prévost est de ce nombre. En effet, s'il n'a pas conquis une de ces réputations qui font époque, il s'est assuré une part très-légitime de gloire, et une de ses créations, *Manon Lescaut*, aura toujours une des meilleures places dans notre littérature de second ordre. Quant à ses autres romans, tous, ou presque tous, sont oubliés aujourd'hui, et ce n'est pas sans raison, car ils ne présentent rien de bien

Digitized by Google

saillant. Néanmoins, au milieu de ce vaste naufrage, il y a quelques épaves à recueillir, semblables à ce *fumier d'Ennius, où l'on trouvait des pierres précieuses.* Nous allons donc passer brièvement en revue les *Mémoires d'un homme de qualité*, *Cléveland* et le *Doyen de Killerine*, qui sont les seuls romans de l'abbé Prévost qui méritent quelque attention, et nous nous arrêterons un peu plus longtemps sur *Manon Lescaut*, qui, *à elle seule, vaut tout un long poème.*

Les *Mémoires d'un homme de qualité* contiennent le récit des aventures les plus extraordinaires qui puissent arriver à une même personne. Un gentilhomme français dont on ne dit pas le nom (c'est assez l'habitude de l'abbé Prévost, sans doute pour piquer la curiosité) quitte sa famille afin de prendre part à la guerre que l'empereur d'Allemagne soutenait contre les Turcs. Il est fait prisonnier et emmené en captivité au fond de l'Asie. Mais de cette captivité va résulter sa délivrance, car un esclave français ne peut manquer d'inspirer la plus violente passion à la fille de son maître. C'est en effet ce qui arrive : il s'enfuit avec la belle Sélima, et traverse ainsi toute la Turquie, ni plus ni moins que s'il s'agissait d'aller se marier à Gretna-Green. C'est en Italie qu'ils arrivent, et là un bon mariage chrétien unit la fille du prophète et le fils des Croisés. De cette union naît une fille qui fait le bonheur de ses parents. On pourrait croire que le roman va finir là, puisque les amants sont mariés, qu'ils sont heureux et qu'ils ont un enfant. Bien au contraire, ce n'est que le commencement. Sélima meurt à Rome, non sans avoir fait tourner la tête à plusieurs seigneurs et même à quelques cardinaux, et son

Digitized by Google

mari revient en France, où il s'enferme dans un couvent.

Mais notre homme de qualité ne reste pas longtemps tranquille dans cette retraite. Il y est relancé par un homme de plus haute qualité que lui, le duc de ***, auquel, dit-il, il ne peut rien refuser. Ce duc, voulant faire voyager son fils, le marquis, par toute l'Europe, lui cherche un guide, et croit avoir trouvé un trésor dans celui qui écrit ces Mémoires. Le fait est qu'il n'a pas très bien réussi, non pas que l'homme de qualité ne soit d'une grande vertu et d'un grand dévouement, mais, soit fatalité, soit défaut de prévoyance, il laisse arriver à son élève les aventures les plus fâcheuses. Ainsi, dès leur première étape, à Madrid, le marquis devient éperdument amoureux d'une jeune Espagnole. Pour elle, il reçoit deux coups d'épée qui mettent sa vie dans un grand danger. Cette circonstance ne fait qu'exciter sa passion, et il est sur le point d'épouser son amante, lorsqu'elle lui est enlevée par un ravisseur. Malgré ses blessures, le marquis court après elle, et quand il la retrouve, elle ne lui est rendue que poignardée par la sœur même du ravisseur. Pourtant elle n'est pas tout à fait morte : elle conserve même assez de vie pour pouvoir être unie au marquis avant de rendre le dernier soupir.

Il aurait mieux valu n'être pas marié que de l'être aussi peu, d'autant plus que le marquis se console assez vite de la perte de son épouse. En effet, dans un voyage qu'il entreprend quelque temps après en Portugal, toujours accompagné de son Mentor, il rencontre deux jeunes Turcs dont le moins âgé lui inspire la plus vive

Digitized by Google

sympathie. Mais voyez jusqu'où peut aller le hasard! Ne voilà-t-il pas que ces jeunes Turcs sont précisément les neveux de l'homme de qualité, les enfants du frère de sa femme, qu'il avait laissés à Amasie, en Asie, et dont il n'avait plus entendu parler depuis sa fuite. C'est le cas de dire qu'il n'y a que les montagnes qui ne se rencontrent pas. Ce n'est pas encore tout. Il se trouve que ce jeune musulman, qui a excité chez le marquis une si vive affection, est une musulmane, et que l'amitié se change en amour quand la vérité est connue.

Ici l'homme de qualité est fort perplexe. Il commence par envoyer sa nièce dans un couvent, espérant que le temps et la séparation calmeront cette passion assez singulière, il faut l'avouer. Mais il a affaire à un cœur tenace. Le marquis découvre le lieu où son amante est enfermée, et il parvient à l'enlever. On se met à la poursuite des fugitifs; on les retrouve à Mons, et on les ramène à Paris. Après cette incartade, l'homme de qualité se décide à demander au duc s'il ne consentirait pas au mariage de son fils; il en reçoit une réponse qui devait être bien prévue et qui contient la meilleure critique de tout ce roman : « Comment voulez-vous que je m'allie à » Mahomet et à l'Alcoran? » Ce que voyant, la nièce de l'homme de qualité se décide à se faire religieuse, et lui-même entre dans un couvent où il passe tranquillement le reste de ses jours.

Il est difficile d'entasser plus d'invraisemblances dans un ouvrage, même d'imagination; pourtant, le dirons-nous? ces invraisemblances ne sont pas toujours sans intérêt; il y a des récits qui plaisent et attachent, et on sent que tout cela n'est pas le fait d'un auteur vulgaire.

Digitized by Google

Ce qu'il y a surtout de remarquable dans ce livre, c'est la partie descriptive et les notions qu'il contient sur l'état des choses au XVIII[e] siècle. Le héros voyage en Allemagne, en Italie, en Espagne, en Portugal, en Angleterre et même en Turquie, et il fait la peinture de ces contrées, la Turquie exceptée, d'une manière remarquable pour un temps où on ne connaissait presque rien de l'étranger. Non-seulement les pays sont décrits avec exactitude, mais les hommes célèbres de l'époque y sont passés en revue et jugés avec intelligence. Ainsi, en Allemagne, nous sommes initiés aux menées de Ferdinand III et aux négociations de Carlowitz, dictées par le désir de faire la guerre à la France. L'Italie nous divulgue les intrigues de ses petits princes et de la Cour pontificale. En Espagne, nous assistons aux grands et petits levers de Philippe V et aux baise-mains de la reine. Dans une excursion en Portugal, nous faisons connaissance avec l'infant don Manoël. La Hollande nous montre sa république de marchands et l'état florissant de son commerce. Mais c'est pour l'Angleterre que l'abbé Prévost est prodigue de descriptions. Afin de se donner carrière, il suppose un voyage qui est tout à fait un hors-d'œuvre dans son récit. On voit qu'il a longtemps habité cette contrée, qu'il la connaît à fond, et qu'il désire ne pas négliger cet élément de succès auprès de ses lecteurs ; aussi fait-il de Londres un portrait assez curieux à comparer avec la physionomie actuelle de cette ville. Il essaie même une excursion dans le domaine de la politique anglaise, et, après avoir raconté l'établissement de la maison de Hanovre et les tentatives du prétendant, il apprécie avec un esprit exempt de préjugés la solidité

Digitized by Google

de l'une et l'inutilité des autres. Suivant lui, c'est à ses institutions libres que l'Angleterre devra sa supériorité dans le monde. Cette pensée, alors nouvelle et hardie, est développée en termes qui méritent d'être cités : « Les » Anglais ont su conserver leur liberté contre toutes les » atteintes de la tyrannie; elle est établie sur des fonde- » ments qui paraissent inébranlables. Leurs lois sont » sages et d'une application facile; vous n'en trouverez » pas une qui ne se rapporte au bien public, et chez eux » le bien public n'est point un vain mot qui serve de » masque à l'injustice et à la violence de ceux qui ont » l'autorité en main. Chacun y connoît l'étendue de ses » droits; le peuple a les siens dans lesquels il sait se » conserver, comme les grands ont leurs bornes au- » delà desquelles ils n'ont rien à entreprendre (1). »

Dans ce vaste examen des États de l'Europe, la France ne pouvait pas être oubliée : une large place lui est réservée. C'était le règne du cardinal Dubois et du système de Law; il y avait là matière à de longs développements : l'auteur se complaît à les donner. Enfin, partout où l'homme de qualité porte ses pas, il y porte également ses dissertations plus ou moins savantes, en sorte qu'on peut dire que ce roman cosmopolite est un moyen de parler *de omni re scibili et quibusdam aliis*.

C'est toujours le penchant de l'abbé Prévost. Ainsi, après avoir cherché, dans les *Mémoires d'un homme de qualité*, à peindre l'aspect géographique et politique de

(1) (*Mémoires d'un homme de qualité*, tome 2, page 379.) Ne croirait-on pas que ces lignes sont sorties de la plume de Montesquieu? et pourtant elles furent écrites seize ans avant l'apparition de l'*Esprit des lois*.

Digitized by Google

son époque, il discute dans *Cleveland* une thèse philosophique. Au moment où Prévost écrivait, la philosophie était la panacée universelle; par elle on croyait qu'on allait régénérer l'univers. L'expérience a montré qu'il fallait beaucoup rabattre de ces illusions; mais enfin cette espérance avait son côté séduisant, et si la philosophie n'a pas tenu tout ce qu'elle promettait, il y aurait injustice à méconnaître les services qu'elle a rendus. L'abbé Prévost, comme presque tous les hommes supérieurs de son temps, a cédé à ce courant d'idées. Il a voulu avoir dans ses romans un héros philosophe, et démontrer que le sage est supérieur à tous les événements. Mais, suivant son habitude, ses exemples prouvent trop. Son héros est exposé à tant d'infortunes, que l'attention la plus soutenue se perd dans toutes ces complications A force d'être malheureux, il devient presque ridicule (1). Ce n'est plus le destin qui le poursuit, c'est la malechance : une analyse rapide de l'ouvrage va le démontrer.

Cleveland n'est rien moins qu'un fils de Cromwell, un fils de la main gauche, il est vrai. Sa mère, croyant que cette illustre naissance pourrait être d'une grande utilité à son enfant, se décide à rappeler au Protecteur la faute qu'elle a commise; mais Cromwell, voulant éviter pro-

(1) Horace fait assister son sage aux ruines du monde :

. . . . . *Si fractus illabatur orbis,*
Impavidum ferient ruinæ. . . . . . .

Mais quelle différence entre la poésie et le roman ! L'une s'accommode très-bien de l'exagération ; l'autre doit toujours respecter la vraisemblance.

Digitized by Google

bablement que tous les fruits illégitimes de ses amours lui retombent ainsi sur les bras, prend le parti de se défaire de celui-ci. Cleveland est obligé de se cacher pour éviter les piéges que lui tend son père. Il se réfugie dans une caverne où le hasard lui fait rencontrer un lord Axminster, qui cherche également à tromper la surveillance des émissaires de Cromwell. Tous deux parviennent, après bien des dangers, à quitter l'Angleterre, et vont offrir leurs services à Charles II, qui se trouvait alors à Bayonne. Ils emmènent avec eux miss Riding, qui avait toujours veillé sur Cleveland depuis la mort de sa mère, et Fanny, fille de lord Axminster. Fanny et Cleveland ne peuvent manquer de s'aimer. Mais ici commence pour Cleveland une série d'infortunes que l'abbé Prévost dit être « de nature à faire cou» ler des larmes des yeux du lecteur, » et que nous croirions plutôt capables de le faire sourire. Lord Axminster est chargé par Charles II d'aller en Amérique essayer de soustraire à la domination de Cromwell les Colonies anglaises, qui devaient former plus tard les États-Unis; mais l'expédition réussit assez mal, et lord Axminster meurt au milieu des tribus sauvages, après avoir uni sa fille à Cleveland. Les nouveaux époux errent longtemps dans les solitudes du Nouveau-Monde et sont faits prisonniers par la peuplade des Rointoins, qui, au lieu de les égorger, choisit Cleveland pour chef. C'était le cas ou jamais, pour un philosophe, de fonder un gouvernement à sa manière : Cleveland n'y manque pas, et, nouveau Mentor, il établit une Salente chez les Peaux-rouges. Mais les bonnes lois ne suffisent pas contre la force : les Rointoins sont vaincus par les Abaquis;

Digitized by Google

Cleveland est pris avec toute sa famille, et il a la douleur de voir s'élever le bûcher où doivent être brûlées sa fille et miss Riding. Quant à lui, il parvient à s'échapper avec sa femme, et il retourne en Europe.

C'est ici que survient pour Cleveland le plus grand des malheurs. Sa femme, saisie d'un accès de jalousie, le quitte à Sainte-Hélène et s'enfuit avec un Français nommé Gélin. Cleveland, accablé de douleur, arrive en France et se met sous la protection de la duchesse d'Orléans, cette délicieuse Henriette d'Angleterre, dont le nom rappelle à tous les souvenirs les paroles foudroyantes de Bossuet : « *Madame se meurt ! Madame est* » *morte !* » Mais la femme de Cleveland était arrivée en France avant lui et avait invoqué la même protection. Voilà donc la douce et sensible Madame occupée à mettre la paix dans le ménage Cleveland. La mort la surprend même au milieu de ces soins. Cette mort, qui est tout un drame appartenant à l'histoire, se transforme en une scène de fantaisie pour les besoins du roman. On y reconnaît déjà certains procédés modernes qui consistent à s'emparer des grands événements pour en faire les assaisonnements de petites inventions.

Nous ne sommes pas au terme de ces extravagances. Cleveland, persuadé de la culpabilité de sa femme, — et bien d'autres, à sa place, auraient partagé ce sentiment, — avait demandé la nullité de son mariage et se préparait à épouser Cécile, fille adoptive d'un seigneur anglais qui habitait près de lui à Saint-Cloud. Mais il se trouve que la femme de Cleveland est parfaitement innocente; les preuves sont tellement convaincantes qu'une réconciliation a lieu entre les deux époux. Cette réconciliation

Digitized by Google

ne devrait pas faire le compte de Cécile; pourtant c'est pour elle et pour Cleveland un véritable bonheur, car sans cela le père allait épouser sa propre fille. Cleveland découvre en effet qu'il est le père de Cécile, et qu'il a manqué de devenir à la fois bigame et incestueux. Œdipe n'avait eu qu'un de ces malheurs, et la fatalité antique s'en était contentée. Voici ce qui s'était passé : Les Abaquis n'avaient pas rôti et mangé la fille de Cleveland et miss Riding; toutes deux étaient parvenues à se sauver de leurs mains, et elles s'étaient réfugiées en France, aux environs de Rouen, où elles avaient vécu longtemps dans la retraite, et où miss Riding était morte.

A ce moment, et comme pour mettre le comble à toutes ces complications, apparaît sur la scène le duc de Monmouth, ce fils naturel de Charles II, ce débauché sans vergogne qui devait avoir une si triste fin sous le règne de Jacques II. Après avoir cherché à séduire la femme de Cleveland, il cherche à enlever sa fille au milieu d'une fête. Ici se présente une péripétie assez singulière : au lieu d'expulser ignominieusement celui qui avait ainsi, par deux fois, porté le trouble dans sa famille, Cleveland, en vrai philosophe, fait cette réflexion : qu'il vaut mieux avoir Monmouth pour ami que pour ennemi, et lui propose d'épouser Cécile. Monmouth finit par accepter, et part pour l'Angleterre afin d'obtenir le consentement du roi, son père. Mais Cleveland avait compté sans sa fille; elle déclare qu'elle ne sera jamais la femme de Monmouth, et la raison qu'elle en donne est des plus singulières : c'est qu'après la passion incestueuse qu'elle a éprouvée, toute autre lui est interdite. Ce

Digitized by Google

aveu la conduit au tombeau ; elle est prise d'une fièvre maligne et expire au moment où Monmouth lui apporte le consentement de Charles II, qui peut lui faire entrevoir dans le lointain la couronne d'Angleterre.

Ce roman, qui a la prétention d'être philosophique, tombe trop souvent dans la déraison. Néanmoins, tel qu'il est, il présente des scènes intéressantes et des inventions qui sont quelquefois très ingénieuses. Ainsi, aux personnages historiques que nous avons déjà cités, il faut en joindre un qui se trouve introduit dans l'action de la manière la plus heureuse : c'est le célèbre lord Clarendon, le grand chancelier d'Angleterre, qui, après avoir joui de toute la faveur de Charles II et avoir marié sa fille au frère du roi, héritier présomptif de la couronne, tomba dans la disgrâce la plus complète et vit cette fille, pour laquelle il avait rêvé de si hautes destinées, mourir, non sans quelque soupçon de poison. Cet homme illustre, retiré en France, y rencontre Cleveland et se lie avec lui de la plus étroite amitié. Tous deux, ils se soutiennent réciproquement dans leurs infortunes, et quand Cleveland se croit parvenu au comble du malheur, Clarendon, qui vient d'apprendre qu'avec sa fille il a perdu ses dernières espérances, lui demande : « Quel est » le plus à plaindre de nous deux? » De tels tableaux, et il y en a un grand nombre dans l'œuvre dont nous parlons, font certainement beaucoup d'effet, et ils rachètent bien des défauts.

Le *Doyen de Killerine* est un roman non plus philosophique, mais moral, ce qui n'est pas toujours synonyme, témoins les romans de Voltaire. L'abbé Prévost dit que le motif qui le lui fit écrire est « l'envie de se rendre

Digitized by Google

» utile ; » suivant lui, « ce motif est tellement propre à » former de bons historiens (c'est ainsi que les roman- » ciers se qualifiaient autrefois), qu'il doit rendre l'au- » teur sincère dans son récit, modeste dans ses expres- » sions, et non-seulement sage et raisonnable, mais » solidement chrétien dans ses principes de morale ; il » doit empêcher de flatter et d'approuver le vice dans » les personnes mêmes qui sont les plus chères, et faire » tourner les événements les plus profanes à l'instruc- » tion de tous les âges, de toutes les conditions, et, par » conséquent, à l'honneur du Ciel et à l'avantage de » notre Société (1). » Voilà certes un beau programme, et si les romanciers y avaient toujours été fidèles, ils seraient les plus utiles des hommes. Malheureusement, il n'en est pas souvent ainsi, et le roman se ferait singulièrement illusion s'il prenait pour devise : *Castigat narrando mores*. A cela il y a un obstacle trop souvent fâcheux à avouer, c'est que presque toutes les fois qu'on a voulu faire des romans moraux, on a fait des romans ennuyeux (2). Pour éviter cet obstacle, on a cherché l'intérêt dans l'immoralité, comme l'ont fait Crébillon fils, dans le *Sopha*, et Louvet, dans *Faublas*. Telle est, en grande partie, la cause du discrédit dans lequel est tombé le roman.

Le *Doyen de Killerine* prouve une fois de plus qu'on peut ennuyer en termes instructifs. Il a la prétention

(1) Préface du *Doyen de Killerine*.

(2) Nous faisons exception pour quelques romans modernes, tels que ceux d'Henri Conscience et d'Octave Feuillet, qui sont à la fois amusants et moraux.

Digitized by Google

d'être beaucoup plus pratique que les *Mémoires d'un homme de qualité* et *Cleveland*, mais il est beaucoup moins intéressant; c'est au point que l'analyse en devient fort difficile, parce qu'il faut toujours retomber dans les mêmes idées et les mêmes situations, qui se déroulent avec une incroyable monotonie. Il s'agit d'un bout à l'autre de marier la sœur et les deux frères du doyen de Killerine. Toute cette famille, au lieu de rester tranquillement en Irlande, lieu de son origine, vient en France sur les conseils d'un capitaine de vaisseau nommé des Pesses, qui s'éprend d'amour pour Rose, la sœur du doyen. Mais ce n'est pas lui que Rose épouse, quoiqu'il en soit certainement bien digne par ses vertus et son désintéressement. Après bien des aventures, elle s'unit au comte de S..., seigneur français, qui lui donne la plus haute position et la plus grande fortune. Quant au frère aîné, milord Tenermill, son caractère inquiet et arrogant le rend fort difficile à pourvoir. D'abord il se passionne pour la femme même de son jeune frère Patrice, que celui-ci voulait répudier, puis il se monte la tête pour une Espagnole, dona Figuerrez, et enfin il se marie avec la fille de lord Anglesey, qu'il avait séduite en Irlande. Reste Patrice, le second frère du doyen. Pour celui-là, les embarras sont encore plus grands. Après avoir voulu épouser une demoiselle L..., Allemande de haute naissance, il se laisse marier avec Sara Fincer; mais à peine a-t-il revu M^lle^ L..., qu'il obtient du roi des lettres de séparation. Sa nouvelle femme lui donne encore moins de satisfaction que la première. Livrée aux conseils d'une intrigante, elle s'abandonne à tous les dérèglements. Il est vrai qu'elle finit par avoir horreur de sa

Digitized by Google

conduite, et qu'elle se fait justice à elle-même en s'empoisonnant. Sur ces entrefaites, Patrice est envoyé en mission à Madrid par le roi Jacques, réfugié à Saint-Germain. Il y fait la connaissance de cette dona Figuerrez, dont nous venons de parler, et il la ramène en France. Mais il voit bientôt son frère, lord Tenermill, lui ravir le cœur de cette femme, ce qui ne l'empêche pas de l'aimer éperdument quand elle veut bien revenir à lui. Heureusement cette Espagnole est d'assez bonne composition, car ayant appris que Patrice avait été marié à Sara Fincer, elle se prête de la meilleure grâce du monde à leur réconciliation, et disparaît quand il faut bien que le roman finisse, de guerre lasse.

Au milieu de toutes ces complications, rien n'est plus comique que la peine prise par le pauvre doyen. Il n'est occupé qu'à courir de l'un à l'autre, à prêcher le calme et la morale à sa famille, et à rappeler à l'ordre des gens qui ne cessent de s'en écarter. Ajoutez à cela qu'il est bossu et tout à fait disgracié de la nature. En vérité, c'est accumuler trop d'épreuves sur un seul homme; les sept travaux d'Hercule n'étaient rien auprès de ceux du doyen, et encore Hercule avait de bonnes épaules.

De toute cette histoire plus ou moins morale, la conclusion la plus certaine qu'on puisse tirer, c'est qu'il est très-utile de dresser des actes de l'état-civil. En effet, les mariages s'y font et s'y défont avec une telle facilité, que le même homme se trouve avoir épousé deux femmes, et que l'une d'elles est recherchée en mariage par le propre frère de cet homme. Il est vrai que c'est à Saint-Germain, à la cour du roi Jacques, et par le ministère de prêtres irlandais, que de pareilles irrégularités

Digitized by Google

se commettent ; il faut croire que les choses se passaient mieux sous le gouvernement de Louis XIV et par l'entremise du clergé français.

Cela nous amène à la partie historique de l'ouvrage. Elle y tient beaucoup moins de place que dans les *Mémoires d'un homme de qualité* et dans *Cleveland*. C'est à peine si le roi Jacques, ainsi que nous l'avons dit, y apparaît de temps en temps, comme le *Deus ex machina*, pour débrouiller des situations qui seraient complétement insolubles sans cette intervention, et qui, même avec elle, laissent beaucoup à désirer. Pourtant cette figure historique, quelque pâle qu'elle soit, sert à poser l'action ; elle ajoute un certain intérêt au récit et rattache à un centre commun des épisodes qui n'auraient aucune liaison entre eux. D'autre part, les menées des Jacobites, en Irlande, sont racontées d'une manière assez frappante, et les intrigues de ces réfugiés politiques, qui croient perpétuellement à une révolution impossible, sont peintes avec vérité. Seulement, s'il fallait prendre au pied de la lettre les récits de ces entreprises, tant de fois avortées et sans cesse renaissantes, on aurait une idée assez pauvre de la police du roi Guillaume. Il n'est pas permis de se laisser tromper aussi grossièrement. Elle permet au doyen de nouer des complots par toute l'Irlande, et elle ne met deux espions à ses trousses que pour qu'ils soient étouffés dans un souterrain où était enfermé un trésor destiné à alimenter l'insurrection. Cette conduite, passablement répréhensible pour un ecclésiastique, qui devrait au moins s'abstenir de mort d'homme, n'empêche pas celui qui la tient de jouir de toutes les bonnes grâces du vice-roi d'Irlande, et de lui recommander à l'occasion

Digitized by Google

ses amis et connaissances. Il faut vraiment compter beaucoup sur la crédulité de ses lecteurs pour se permettre de pareilles fantaisies.

IV.

Si l'abbé Prévost n'avait écrit que les trois romans qui viennent d'être analysés, en y ajoutant même les ouvrages divers dont il ne nous est pas possible de donner un aperçu, parce qu'ils ne comprennent pas moins de cent quarante volumes, il ne serait certes pas parvenu à la célébrité. Heureusement pour lui et pour les lettres françaises, il a, dans un de ses meilleurs jours, rencontré une inspiration charmante, qui s'est traduite en un livre qui compte parmi les chefs-d'œuvre : c'est *Manon Lescaut*. Cette délicieuse narration devait former primitivement un épisode des *Mémoires d'un homme de qualité* (1). C'était alors la mode d'introduire dans les romans une foule d'histoires parasites, comme nous le voyons dans *Gil Blas*. Ces histoires, qui, la plupart du temps, ne se reliaient que fort indirectement au sujet, avaient l'inconvénient de ralentir l'action et de détourner l'attention du lecteur. Cependant il arrivait quelquefois que certaines d'entre elles ne manquaient pas d'agrément, et il est tels de ces petits récits qui valent à eux seuls

(1) Mlle Aïssé dit dans sa correspondance : « Il y a ici un nou» veau livre intitulé : *Mémoires d'un homme de qualité retiré du* » *monde*. Il ne vaut pas grand'chose ; cependant on en lit cent » quatre-vingt-dix pages en fondant en larmes. » Ces cent quatre-vingt-dix pages sont précisément celles qui contiennent les aventures de Manon Lescaut et du chevalier des Grieux.

Digitized by Google

l'ouvrage entier. C'est ce qui est arrivé pour Manon Lescaut. Lorsque l'abbé Prévost tomba sur cette veine heureuse, il se plut à en tirer tout ce qu'elle pouvait donner, et il finit par en composer un véritable trésor que ses dimensions ne permettaient plus d'enfouir dans le lieu qu'il lui avait d'abord assigné. Il fallut donc lui faire une place à part, et cette place est devenue tellement belle, que le tout a été absorbé par la partie.

Le récit commence par la fin, ou plutôt par le milieu; c'est une des plus heureuses applications de la règle célèbre :

. . . . . *Et in medias res*
Non secùs ac notas auditorem rapit

Voici, du reste, la scène qui sert d'introduction au roman; elle est vive, imagée et émouvante; il vaut mieux la transcrire que l'analyser : « Ayant repris mon » chemin par Évreux, où je couchai la première nuit, » j'arrivai le lendemain pour dîner à Pacy, qui en est » éloigné de cinq à six lieues. Je fus surpris, en entrant » dans ce bourg, d'y voir tous les habitants en alarme. » Ils se précipitoient de leurs maisons pour courir en » foule à la porte d'une mauvaise hôtellerie, devant la- » quelle étoient deux chariots couverts. Les chevaux, » qui étoient encore attelés et qui paroissoient excédés » de fatigue et de chaleur, marquoient que ces deux » voitures ne faisoient qu'arriver. Je m'arrêtai un mo- » ment pour m'informer d'où venoit le tumulte, mais je » tirai peu d'éclaircissements d'une populace curieuse » qui ne faisoit nulle attention à mes demandes et qui » s'avançoit toujours vers l'hôtellerie en se poussant

Digitized by Google

» avec beaucoup de confusion. Enfin un archer, revêtu » d'une bandoulière et le mousquet sur l'épaule, ayant » paru à la porte, je lui fis signe de la main de venir à » moi. Je le priai de m'apprendre le sujet de ce désordre. » Ce n'est rien, monsieur, me dit-il; c'est une douzaine » de filles de joie que je conduis avec mes compagnons » jusqu'au Hâvre-de-Grâce, où nous les ferons embar- » quer pour l'Amérique. Il y en a quelques-unes de jo- » lies, et c'est apparemment ce qui excite la curiosité » de ces bons paysans. J'aurois passé après cette expli- » cation, si je n'eusse été arrêté par les exclamations » d'une vieille femme qui sortoit de l'hôtellerie en joi- » gnant les mains et criant que c'étoit une chose bar- » bare, une chose qui faisoit horreur et compassion. De » quoi s'agit-il donc? lui dis-je. Ah! monsieur, entrez, » répondit-elle, et voyez si ce spectacle n'est pas capable » de fendre le cœur. La curiosité me fit descendre de » mon cheval, que je laissai à mon palefrenier. J'entrai » avec peine en perçant la foule, et je vis en effet quel- » que chose d'assez touchant. Parmi les douze filles qui » étoient enchaînées six à six par le milieu du corps, il » y en avoit une dont l'air et la figure étoient si peu » conformes à sa condition, qu'en tout autre état je l'eusse » prise pour une personne du premier rang. Sa tristesse, » la saleté de son linge et de ses habits l'enlaidissoient » si peu, que sa vue m'inspira du respect et de la pitié. » Elle tâchoit néanmoins de se tourner autant que sa » chaîne le lui permettoit, pour dérober son visage aux » yeux des spectateurs. »

Cette femme, c'est Manon Lescaut. Auprès d'elle apparaît son amant, le chevalier des Grieux, qui, ne pouvant

Digitized by Google

l'arracher à son malheureux sort, est résolu à le partager. Mais il lui manque l'essentiel en toutes choses, l'argent, et il s'adresse, pour l'obtenir, au narrateur de cette histoire. Celui-ci lui ouvre généreusement sa bourse, après quoi ils se séparent, l'un pour suivre sa maîtresse au Hâvre, l'autre continuant son voyage. Pendant deux ans, ce dernier n'entend plus parler de Manon Lescaut et de des Grieux, lorsqu'un jour, revenant d'Angleterre, il voit à Calais un jeune homme en fort triste équipage, et il reconnaît en lui la personne qu'il avait assistée en Normandie. Il vient encore une fois à son secours, et, pour prix de sa double générosité, il en reçoit la confidence de ses aventures.

Appartenant à une des meilleures familles de Picardie, élevé avec le plus grand soin, le chevalier des Grieux achevait à Amiens ses études de philosophie, lorsque le hasard lui fait rencontrer, descendant du coche d'Arras (l'abbé Prévost se souvient toujours qu'il est Artésien), une jeune fille que ses parents voulaient faire religieuse. Se voir et s'aimer, ce fut l'affaire d'un instant pour ces deux tourtereaux, et le lendemain les voilà sur la route de Paris, oubliant tout à fait la philosophie et le couvent. Arrivés à Paris, ils s'installent dans un appartement meublé, mais le malheur veut que cet appartement soit situé à côté de l'hôtel de M. de B..., riche fermier-général. Manon aimait tendrement des Grieux, mais elle aimait encore plus le luxe et le plaisir. Aussi ne tarde-t-elle pas à passer avec armes et bagages du côté de la finance. Pendant ce temps, le frère aîné de des Grieux est venu le chercher et l'a ramené en Picardie. Dans cette retraite, il est continuellement poursuivi par le

Digitized by Google

souvenir de Manon, et quand il a acquis la certitude de la continuation de ses dérèglements, la mort dans l'âme il se décide à embrasser l'état ecclésiastique. Avec l'agrément de son père, il entre à Saint-Sulpice et se prépare à recevoir les ordres. Mais si Manon était volage, elle revenait toujours à ses premières amours. Ayant appris que des Grieux est à Saint-Sulpice, elle s'y rend, le demande au parloir, et, après une explication des plus touchantes, le décide à fuir du séminaire.

Les voilà donc réunis de nouveau. Cette fois, ils vont habiter Chaillot. Mais comment avoir de l'argent? Il en fallait beaucoup à Manon. Son amant s'en procure en s'affiliant à une société de chevaliers d'industrie qui faisaient métier de tricher au jeu. Par ce moyen peu honnête, mais fort lucratif, tout prospérait dans ce ménage irrégulier, quand l'infidélité d'une servante le réduit au plus profond dénûment. Ce n'était pas le compte de Manon ni de son frère, espèce d'aigrefin toujours prêt à trafiquer de sa sœur. N'ayant plus rien à espérer de des Grieux, il la livre à un vieux débauché, M. de G... M.... Malgré cette nouvelle séparation, les relations de nos deux amoureux ne tardent pas à se renouer, Manon faisant passer des Grieux pour un jeune frère qu'elle avait tiré de sa province. Le vieillard donne complétement dans le panneau, et il se laisse même si bien tromper, qu'une belle nuit Manon et des Grieux s'enfuient en lui emportant une somme considérable. La mystification était réellement trop forte. M. de G... M... va se plaindre au lieutenant de police, et les coupables ne tardent pas à être mis sous les verroux. Ils l'avaient bien mérité. Des Grieux, enfermé à Saint-Lazare, parvient à gagner

Digitized by Google

les bonnes grâces du Père supérieur; il en profite pour exécuter une évasion qui est tellement invraisemblable qu'elle fait tache au milieu de tant de tableaux si naturellement peints. A peine libre, il ne pense qu'à délivrer Manon, détenue à l'Hôpital; il y parvient, et se retire encore une fois à Chaillot avec celle qui lui a fait commettre tant de folies et qui va lui causer tant de malheurs.

Là, Manon reprend ses anciennes habitudes. Tout en étant folle de des Grieux, elle ne peut se passer du luxe que celui-ci est incapable de lui donner. Aussi se décide-t-elle à le quitter pour le fils de G... M..., celui qu'elle a si effrontément dupé. Mais, pour le coup, tous ses artifices, elle les emploie contre des Grieux lui-même. Tandis qu'il l'attend à la porte de la Comédie-Française, espérant profiter des largesses de G... M..., elle lui écrit un billet d'une impudence extrême pour lui dire qu'elle est obligée de renoncer à lui. On croirait, après cela, que des Grieux va être guéri de sa passion : elle ne fait que s'accroître. Ayant découvert le petit hôtel où G... M... a installé Manon, il y court et exige qu'elle le suive. Elle y consent, mais elle ne veut pas partir les mains vides, et, afin de bien donner à sa maîtresse le temps de faire ses paquets, des Grieux apposte trois hommes qui arrêtent G... M... et le retiennent toute une nuit prisonnier. Mais le hasard vient se mettre en travers d'un plan aussi bien formé. Au moment de son arrestation, G... M... fils était suivi d'un laquais qui parvient à s'échapper et va conter à G... M... père tout ce qui se passe. Celui-ci se rend aussitôt chez le lieutenant de police, quoiqu'il soit dix heures et demie du soir, et en obtient un ordre et des archers pour faire

Digitized by Google

incarcérer des Grieux et sa maîtresse. Cet ordre ne tarde pas à s'exécuter, et G... M... père, en faisant monter les deux amoureux dans la voiture qui doit les conduire au petit Châtelet, leur adresse cet adieu dont il est facile d'apprécier la justesse : « Les pauvres enfans, ils sont » bien aimables, mais ils sont un peu fripons. »

Au Châtelet, des Grieux prend le parti que tout fils de famille dans l'embarras ne manque jamais de prendre : il écrit à son père, et celui-ci accourt du fond de la Picardie pour le délivrer. Après un sermon fort bien tourné, et que la circonstance ne justifie que trop, il va trouver G... M... afin de fléchir son courroux. Les deux pères ne tardent pas à s'entendre; ils obtiennent du lieutenant de police la liberté de des Grieux. La paix se fait donc aux dépens de Manon, dont il est décidé qu'on se débarrassera en l'envoyant en Amérique avec les gens sans aveu, qui étaient alors embarqués pour le Mississipi. Dès que des Grieux apprend cette fatale nouvelle, il veut se porter aux derniers excès sur les G... M..., père et fils; mais il renonce à la violence et se décide à implorer son père en faveur de son amante. Celui-ci somme son fils de renoncer à ses égarements, lui promettant un généreux pardon, et, sur le refus qu'il en éprouve, il se sépare définitivement de lui.

Des Grieux n'en est que plus ardent à la défense de Manon. Ayant obtenu un peu d'argent de ses amis, il soudoie trois gardes-français avec lesquels il essaie d'enlever sa maîtresse lorsqu'on l'emmène de Paris pour la diriger sur le Hâvre; mais les archers font bonne contenance, et des Grieux est obligé de congédier ses hommes et de suivre de loin sa chère Manon, achetant à beaux deniers

Digitized by Google

comptant la permission de lui parler quelquefois pendant son triste voyage. C'est dans ces circonstances qu'on les voit l'un et l'autre au commencement du récit. Ils arrivent au Hâvre, où des Grieux ne consent pas encore à quitter celle qu'il aime tant; au contraire, il part avec elle, et, au bout de deux mois de traversée, il aborde dans une colonie à peine habitée, qu'on appelait alors *le Nouvel Orléans*, et qui est maintenant une des cités les plus florissantes du monde.

Ici le roman prend un intérêt vraiment saisissant; il est impossible d'être à la fois plus pathétique et plus vrai. Quand on a lu ces quelques pages, qui forment le dénouement de ce petit drame, on ne les oublie jamais. Je ne puis espérer de reproduire, même imparfaitement, ces situations qui sont des modèles, pourtant je vais essayer d'en donner une idée.. Des Grieux et Manon, installés dans la colonie, s'y distinguent bientôt du reste des habitants par leur bonne conduite et leurs manières recherchées. Le gouverneur s'intéresse à eux et leur donne toutes les facilités possibles pour améliorer leur sort. La fortune semble enfin leur sourire, et Manon, tout à fait revenue de ses erreurs, aime son amant sans partage. Il est vrai qu'en Amérique il n'y avait pas de fermier-général.

Mais s'il n'y avait pas de fermier-général, il s'y trouvait un neveu du gouverneur; il devient la cause de la mort de Manon, à qui la vertu ne devait pas mieux réussir que le vice. Cet homme, ayant appris que Manon n'était pas mariée à des Grieux, demande à son oncle de la lui abandonner, car celui-ci avait le droit d'en disposer, en sa qualité de directeur d'une colonie pénitentiaire. Le

Digitized by Google

gouverneur a la faiblesse d'y consentir. Qu'on juge des sentiments qu'éprouvent les deux amants lorsque cette cruelle décision leur est notifiée! En vain ils implorent la pitié du gouverneur; il reste sourd à leurs prières. Des Grieux ne peut résister à son exaspération : il provoque en duel le neveu de celui qui se rend coupable d'une telle injustice et le perce d'un coup d'épée. Après une si fâcheuse affaire, il ne lui reste plus qu'à fuir. Il gagne les forêts, emmenant avec lui Manon; mais bientôt les forces abandonnent cette malheureuse femme : elle tombe pour ne plus se relever.

Quant à des Grieux, sa fin est moins tragique. D'abord, il n'a pas tué le neveu du gouverneur, qui, revenu à de meilleurs sentiments, l'avait fait chercher. Quand il l'a retrouvé, il lui prodigue ses soins et ses consolations. Des Grieux se procure par son entremise les moyens de revenir en France, et c'est à son débarquement à Calais que l'auteur du récit le rencontre, comme nous l'avons dit. De retour dans sa patrie, des Grieux apprend la mort de son père; mais il est recueilli par son frère, qui lui rend, avec la vie de famille, le calme et le repos dont il devait avoir un si grand besoin.

Maintenant que les scènes principales du roman sont connues, il faut dire quelques mots des personnages. On pourrait, à la rigueur, les borner à deux, les autres ne jouant que des rôles secondaires et n'étant, pour ainsi dire, que des accessoires. Dans la préface, l'abbé Prévost nous apprend ce qu'il a voulu représenter par le caractère de des Grieux : « J'ai peint, dit-il, un jeune aveugle » qui refuse d'être heureux pour se précipiter volontai- » rement dans les dernières infortunes; qui, avec toutes

Digitized by Google

» les qualités dont se forme le plus brillant mérite, pré-
» fère par choix une vie obscure et vagabonde à tous les
» avantages de la fortune et de la nature; qui prévoit
» ses malheurs sans vouloir les éviter; qui les sent et
» qui en est accablé, sans profiter des remèdes qu'on
» lui offre sans cesse et qui peuvent à tous moments les
» finir; enfin, un caractère ambigu, un mélange de ver-
» tus et de vices, un contraste perpétuel de bons senti-
» ments et d'actions mauvaises. Tel est le fond du ta-
» bleau que je présente. Les personnes de bon sens ne
» regarderont point un ouvrage de cette nature comme
» un travail inutile. Outre le plaisir d'une lecture
» agréable, on y trouvera peu d'événements qui ne
» puissent servir à l'instruction des mœurs, et c'est
» rendre, à mon avis, un service considérable au public
» que de l'instruire en l'amusant. »

Ainsi c'est un livre utile et même moral que l'abbé Prévost a voulu écrire. Je ne sais si l'exemple de des Grieux a détourné beaucoup de jeunes gens d'écarts aussi fâcheux pour eux que pour leurs familles, mais ce qui est certain, c'est qu'on aurait pu donner cette leçon sans étaler des tableaux aussi crus et d'une lecture aussi dangereuse. C'est le côté faible de l'ouvrage. L'auteur y cherche le bien par de mauvais moyens. Mais, cette réserve faite, il faut convenir que ces moyens sont bien attrayants, et que le caractère du jeune homme, sans cesse entraîné au vice par une séduction irrésistible, est d'une vérité frappante et offre des enseignements de la plus haute portée. En élargissant le cadre des idées, on pourrait voir dans des Grieux un véritable type : c'est l'humanité même avec ses bonnes inspirations et ses

Digitized by Google

chutes continuelles; c'est cette situation étrange que le poète latin a si bien définie en ces termes :

. . . . . *Meliora video proboque,*
Deteriora sequor . . . . . .

Partant de cette pensée, l'abbé Prévost aurait pu faire ce qu'on appelle de nos jours un roman humanitaire; il s'en est bien gardé. Au lieu de créer ces héros impossibles qui se posent comme des abstractions, il dépeint un jeune homme comme il y en a beaucoup, et c'est précisément pour cela que son personnage est si intéressant. C'était, au reste, le propre de la littérature du temps de Louis XIV et de Louis XV; le *modus in rebus*, la mesure en toutes choses, telle était la règle invariable des grands esprits de ces époques. Prévost s'est conformé à cette règle, et il a tracé un caractère qui, sans atteindre aux proportions d'une conception philosophique, est, ce qui vaut mieux, un résumé parfait d'observation et d'une application facile aux circonstances ordinaires de la vie.

Il est vrai que l'abbé Prévost n'a pas dû aller chercher bien loin le modèle de son chevalier des Grieux; il n'avait qu'à rentrer en lui-même et à se demander s'il n'était pas un exemple accompli de la versatilité humaine. Il pouvait, mieux qu'un autre, attester combien il est facile de former de beaux plans de conduite et d'y manquer. Aussi se montre-t-il toujours fort indulgent pour les erreurs de son héros, et semble-t-il ne les considérer que comme de simples peccadilles. Nous sommes loin de les envisager ainsi. On passerait peut-être à un jeune homme d'avoir une maîtresse, mais on ne lui

Digitized by Google

passe pas d'avoir celle de tout le monde. Ce qui n'est pas moins odieux, c'est que, pour arriver à ce degré de perversité, on triche au jeu, on se fasse voleur, on devienne même assassin, en un mot, on se livre à des excès qui sont non-seulement réprouvés par la morale, mais aussi par les lois. Dans une pareille conduite que tient à chaque instant le chevalier des Grieux, je ne puis reconnaître des fautes vénielles; j'y vois trop souvent de gros péchés mortels.

Tel est aussi le reproche qu'on peut faire à Manon; mais au moins cette pauvre pécheresse est tout à fait dans son rôle. De la vie, elle ne connaît que le plaisir, et, pour se le procurer, elle ne recule devant rien, sans se rendre compte du mal qu'elle fait. Ce caractère manque peut-être d'élévation, mais il est d'un effet pathétique. Au lieu d'aller chercher une courtisane idéale pour en faire une création à part, l'abbé Prévost l'a prise, il faut bien le dire, dans la rue, et, pendant tout le cours du roman, il ne lui donne que le cachet ordinaire d'une femme galante. Cela vaut mieux que ces prétendues réhabilitations qui sont aujourd'hui si à la mode. Pour ma part, je ne crois pas qu'une courtisane soit jamais susceptible d'être réhabilitée et puisse « se refaire une virginité, » ainsi que l'a dit un grand poète. Quand on est tombé si bas, il est bien difficile qu'on se relève. L'abbé Prévost l'a parfaitement senti: Manon reste toujours la même; il faut qu'elle traverse l'Atlantique pour que son amant songe à l'épouser; et encore l'auteur la fait mourir avant que ce mariage s'accomplisse. C'est qu'une pareille femme ne peut jamais être digne d'un homme comme il faut, et que, quand on a été une Phryné, on ne

Digitized by Google

peut jamais devenir une Pénélope. Cette distinction qui résulte, sans qu'on le dise, de la triste fin de Manon, est une preuve de goût qui dénote un romancier hors ligne.

Mais si Manon est répulsive par état, combien elle est attractive par caractère! Il est impossible de rendre le vice plus pardonnable. On n'a pas besoin de la voir toute nue, comme les juges de l'aréopage, pour lui faire remise de la peine; il suffit de l'entendre pour lui devenir tout à fait sympathique. On en veut presque à l'auteur de raconter ses mauvaises actions, car on désirerait ignorer ses défauts, afin de pouvoir l'adopter sans restriction. L'abbé Prévost a eu la plus heureuse inspiration en ne faisant sa Manon ni trop vicieuse ni trop vertueuse; le portrait qu'il en trace est parfait : en quelques lignes, il en dit plus que les longs développements par lesquels on a l'habitude de nous faire connaître les héroïnes de roman : « Manon étoit une créature d'un caractère extra-
» ordinaire : jamais fille n'eut moins d'attachement
» qu'elle pour l'argent, mais elle ne pouvoit être tran-
» quille un moment avec la crainte d'en manquer.
» C'étoit des plaisirs et des passe-temps qu'il lui falloit.
» Elle n'eût jamais voulu toucher à un sou si l'on pou-
» voit se divertir sans qu'il en coûte. Elle ne s'informoit
» pas même quel étoit le fonds de nos richesses, pourvu
» qu'elle pût passer agréablement la journée. »

Hélas! après un tel portrait, n'en sommes-nous pas réduits à regretter la courtisane d'autrefois? Celles de nos jours sont beaucoup moins intéressantes et beaucoup plus intéressées. Ce sont elles qui ont trouvé l'art de faire de l'amour une véritable spéculation. Elles ont des agents de change qui jouent pour elles à la Bourse

Digitized by Google

et des banquiers qui placent leurs fonds à gros intérêts. Aussi, au bout d'une quinzaine d'années de ce métier lucratif, elles se retirent avec une centaine de mille francs de rentes, et quelquefois elles se passent la fantaisie d'épouser un vieux marquis ruiné, suivant l'exemple de la marquise d'Orvaux, née fille Schumaker.

Le Père Lacordaire disait, du haut de la chaire de Notre-Dame : « Si les courtisanes ont été de tout temps » et dans tous les pays un objet de mépris, ce n'est point » tant à cause de leur vie dissolue que parce qu'en ab- » diquant leur volonté elles ont renoncé à faire libre- » ment un choix. Tout être qui renonce à son libre ar- » bitre, à sa responsabilité, devient forcément mépri- » sable. » Si on applique ce jugement à Manon, on la trouvera moins vile que les femmes de son espèce : car, invariablement, son choix est tout fait, il est pour des Grieux, et si elle le quitte souvent, elle y revient sans cesse.

Manon n'est donc pas aussi odieuse que le comporte son état, elle est même beaucoup trop séduisante pour cet état. Cela est si vrai, qu'on se demande si l'abbé Prévost n'a pas cherché à faire l'apologie de l'inconduite. Un tel soupçon ne serait nullement fondé. Certes, il arrive trop souvent à cet auteur d'exhiber des tableaux qui pèchent quelque peu sous le rapport des mœurs, mais on peut affirmer que c'est toujours à son corps défendant qu'il est immoral. Quoi qu'il fasse, il ne dépouille jamais entièrement les bonnes traditions, et, au milieu de ses plus grands écarts, il cherche toujours à ramener ses lecteurs au bien et même à la religion. Pour n'en citer qu'une preuve : on est tout étonné de trouver, dans les *Mémoires*

Digitized by Google

d'un homme de qualité, une longue dissertation sur le péché originel, dissertation qui est parfaitement orthodoxe, mais qui est singulièrement placée dans un roman.

Nous avons dit qu'il n'y avait, à proprement parler, que deux personnages dans *Manon Lescaut*; il y en a pourtant un troisième dont il est impossible de ne pas tenir compte : c'est Tiberge. Jamais création ne fut mieux réussie. Tiberge est l'ami véritable, et celui-là il ne faut le chercher, comme dit La Fontaine, « au Monomotapa. » Il est partout où il y a un service à rendre, et il disparaît aussitôt qu'il pourrait être importun. Aussi ne le voit-on figurer qu'à de courts intervalles dans le récit; mais toutes les fois qu'il y paraît, c'est pour y répandre un parfum d'honnêteté qui assainit immédiatement cette atmosphère trop souvent corrompue. On le trouve à Amiens lorsque des Grieux s'enfuit avec Manon, et c'est lui qui, sans le savoir, fournit à son ami les moyens d'accomplir son projet d'enlèvement. Sans rancune pour ce manque de confiance, il se retrouve auprès de lui quand il est abandonné de la fortune et de sa maîtresse, et il entre même avec lui dans l'état ecclésiastique. Mais, plus persévérant et plus sage que des Grieux, il va jusqu'au bout dans cette résolution, et il devient le modèle des prêtres ainsi qu'il est le modèle des amis. Il ne fait jamais défaut à celui qu'il a adopté comme un frère, et s'il ne parvient pas à l'arracher au mal, il ne se lasse jamais de réparer, autant qu'il le peut, les fautes qu'il a commises. Ce système de dévouement et d'abnégation, il le pousse même si loin, que, ne trouvant plus au Hâvre celui qu'il y cherche, il n'hésite pas à le suivre en Amérique, et quand tout semble perdu pour des Grieux,

Digitized by Google

c'est lui qui le console et parvient à le ramener dans le chemin du devoir et de l'honneur.

On le voit, Tiberge est un caractère à part et qui sort complétement du cadre des confidents de roman et de théâtre. Il ne faut pas le ranger dans l'école des Pilade de Racine. Ce n'est pas lui qui dirait :

Eh bien ! seigneur, il faut enlever la princesse !

Il ne s'associe jamais aux mauvaises actions; mais quand elles ont eu lieu, il ne fait pas non plus de sermons inutiles, et il recommence patiemment, sur de nouveaux frais, une conversion qui semble toujours s'éloigner. En un mot, c'est un homme de bien, mais qui ne prétend pas que tout le monde lui ressemble; c'est la vertu en personne, vivant côte à côte avec le vice sans jamais se laisser entamer par lui, mais aussi sans jamais lui être impitoyable.

Nous avons essayé d'indiquer les principales scènes et les principaux personnages de *Manon Lescaut*; notre tâche pourrait s'arrêter là, mais nous craignons qu'elle ne soit bien mal remplie, et, pour nous donner plus de force, nous nous étayerons sur le jugement qu'a porté de ce roman un homme qui fait autorité en littérature, Gustave Planche. Voici ce qu'il en dit : (1) « De tous les » ouvrages de Prévost, un seul est demeuré en posses- » sion de la sympathie du public, *Manon Lescaut*, et » c'est le seul en effet qui ait mérité de survivre. Il y a » dans ce livre un charme puissant qui ne relève préci-

(1) *Revue des Deux-Mondes*, année 1838, page 333..

Digitized by Google

» sément ni de l'invention ni du style, car l'invention et
» le style de *Manon Lescaut* sont loin de pouvoir défier
» les reproches, mais qui s'explique très bien par la
» force même de la vérité. Les sentiments qui animent
» ce livre et qui circulent dans chaque page, comme une
» sève généreuse, ne sont pas toujours choisis avec un
» goût très sévère, et souvent même choquent la délica-
» tesse des esprits les plus indulgents; mais chacun de
» ces sentiments est tellement pris sur le fait et dessiné
» avec une franchise si évidente, qu'il est impossible de
» s'arrêter à moitié chemin dès qu'on a commencé la
» lecture de *Manon Lescaut*. Chose étonnante! et qui
» marque bien la valeur de ce livre: quoique le style de
» *Manon Lescaut* laisse beaucoup à désirer, il faut avoir
» lu plusieurs fois cette histoire touchante pour aperce-
» voir les taches qui la déparent. C'est là, sans doute,
» un mérite singulier qui ne réduit pas la critique au
» silence, qui ne lui défend pas de juger en toute liberté
» le chef-d'œuvre de Prévost, mais qui l'affermit dans
» son respect pour la vérité humaine des créations litté-
» raires. Bien des livres empreints d'un talent d'écrivain
» très supérieur à celui de Prévost seront oubliés avant
» dix ans, et dans cent ans, comme aujourd'hui, *Manon*
» *Lescaut* sera relue avec une vive sympathie par tous
» ceux qui se plaisent à étudier le jeu des passions hu-
» maines. Le maniement le plus habile du langage est
» impuissant à protéger contre le dédain et l'indifférence
» les œuvres qui cherchent la pensée dans le choc des
» mots, au lieu de ciseler les mots suivant les formes
» de la pensée. Les œuvres telles que *Manon Lescaut*,
» revêtues du sceau de la vérité, jouissent d'une longue

Digitized by Google

» popularité parmi les classes lettrées et illettrées, mal-
» gré la vulgarité de plusieurs détails, malgré l'incorrec-
» tion du langage, et cette popularité n'a rien d'illégi-
» time, car elle repose sur le fondement même de toute
» poésie, sur l'analyse et la peinture des passions hu-
» maines. Les caprices de la mode ne peuvent rien contre
» de telles œuvres : le culte exclusif du moyen-âge peut
» succéder au goût de l'antiquité grecque sans discré-
» diter la valeur de ces simples récits. Ecrite avec une
» pureté constante, l'histoire de Manon Lescaut pren-
» drait place parmi les plus précieux monuments de
» l'imagination française. Malgré les taches qu'une atten-
» tion sévère ne manque pas d'y rencontrer, elle doit
» être proposée comme sujet d'étude à ceux qui ont
» l'ambition de connaître et de retracer les joies et les
» angoisses du cœur. »

Ce jugement est le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un auteur, aussi n'avons-nous qu'une seule observation à y ajouter. L'abbé Prévost est l'inventeur d'un genre qui a eu et qui a encore les faveurs du public, le genre terrible. Il a cru que ce serait sa gloire principale, et bien des fois il se complaît dans l'idée d'effrayer ses lecteurs. Pourtant ce n'est pas ce qui l'a le plus recommandé à la postérité, car dans cette voie on reste bien vite en arrière, et les hardiesses de la veille ne sont que des naïvetés pour le lendemain. Mais ce qui assure à l'abbé Prévost une place à part parmi les romanciers, c'est le goût, le sentiment, l'observation, toutes qualités qui lui sont venues naturellement et sans être cherchées. C'est par elles qu'il lui a été donné de s'élever jusqu'à un de ces sommets de l'art où bien peu d'adeptes peu-

Digitized by Google

vent parvenir : tant il est vrai que, dans les choses de l'esprit, le plus sûr est de s'écarter le moins possible de la vérité, et qu'au lieu de poursuivre le succès dans le domaine des chimères, il n'y a souvent qu'à regarder la nature pour le trouver.

Digitized by Google

AUGUSTE

DEMORY

ARTISTE PEINTRE

PAR

C. LE GENTIL

Membre résidant

« *Transiit benefaciendo.* »

La famille *Demory*, ou *de Mory*, ainsi que le portent les anciens actes, est originaire du village de Mory (près Bapaume), auquel elle a probablement emprunté son nom.

De cette souche mère se détachèrent plusieurs branches qui se fixèrent dans les localités environnantes, notamment à Montauban et à Monchy-au-Bois.

Dans ce dernier endroit, et en l'immense ferme appartenant à l'abbaye Arronaise, naquit, le 27 janvier 1760, de « Guillaume Demory, censier de Messieurs les Abbé » et Religieux de Saint-Nicolas d'Arrouaise, lieutenant de » la paroisse et décimateur d'icelle, » François-Guislain Demory, que la destinée appelait à jouer un rôle à la fois brillant et malheureux, et qui devait devenir ce

Digitized by Google

merveilleux cavalier qu'on appela le « beau De-» mory » (1).

Doué d'avantages physiques exceptionnels, d'une mémoire extraordinaire, d'une grande facilité d'élocution, d'un son de voix admirable, et d'une fortune que le privilége de primogéniture et de masculinité rendait considérable, François-Guislain Demory, moins touché par la tranquillité des campagnes qu'attiré par l'agitation du Forum et le bruit de ses rostres, suivit la carrière du barreau. Elle lui valut la Justice de paix du canton de Bienvillers, — aujourd'hui canton de Pas, — lors de la création de cette magistrature, puis les fonctions d'administrateur du département du Pas-de-Calais.

A cette époque, François-Guislain Demory, que ses relations d'études avec certains personnages politiques avaient mêlé bien malgré lui aux choses publiques, jouissait de beaucoup de notoriété, et habitait à Arras, lorsqu'il n'était pas dans son domaine de Monchy, le vaste hôtel situé au coin de la rue des Promenades et du boulevard Crespel.

Mais, aux moments de trouble, le Capitole mène droit à la roche Tarpéïenne. Cette notoriété, et surtout cette fortune, ne devaient pas tarder à compromettre François-Guislain Demory. Après en avoir fait une idole, on en fit un suspect, si bien que pour sauver sa tête et racheter celle des membres de sa famille que la démagogie tenait sous les verroux, il dut donner de toutes mains et emprunter à des intérêts exagérément usuraires. Cela lui

(1) Il reste de lui un joli portrait de petite dimension peint par Boilly.

Digitized by Google

suggéra de fausses spéculations qui, loin de rétablir l'équilibre de ses affaires, achevèrent de les compromettre.

C'est sur ces entrefaites que, de l'union de François-Guislain Demory et de Praxède-Josèphe Deplanque, naquit à Arras, le 1er germinal an X (22 mars 1802), en l'hôtel dont nous venons de parler, M. *Louis-Théophile-Auguste* Demory, que nous avons eu le regret de perdre le 22 février dernier, alors qu'il paraissait encore si plein de forces et de jours.

L'hôtel d'Arras et la plus grande partie des biens ruraux ayant été expropriés, la famille Demory dut quitter la ville et aller s'abriter à Monchy. Là vécut et grandit, jusqu'à l'âge de 15 ou 16 ans, M. Demory, dont l'éducation première fut singulièrement négligée par un père qui, découragé et presque abattu, ne retrouvait par intervalles un peu d'énergie que pour disputer inutilement les dernières épaves de sa fortune à de malhonnêtes et rapaces créanciers.

Il en arriva que M. Demory passa, comme il le racontait souvent, une bonne moitié de son existence dans les bois de Monchy, de Douchy, d'Ayette et d'Adinfer. Cette vie presque sauvage développa chez lui les forces musculaires qu'une nature déjà riche par elle-même mettait à sa disposition. Souple et nerveux, adroit à tous les exercices du corps, il était le plus fort des enfants de son âge. Comme les Arabes et les Indiens, il fatiguait par sa course le vol des perdrix et les prenait à la main. Il grimpait aux arbres et sautait de l'un à l'autre à la manière des écureuils. Aucun nid d'oiseaux, si périlleux qu'en fût le dénichement, n'était à l'abri de ses atteintes :

Digitized by Google

il faillit jour s'y casser le cou. Ayant avisé un creux entre deux branches, et s'étant persuadé qu'il devait y avoir là des œufs ou des jeunes de hibou, monter lestement jusqu'au trou et y fourrer le bras fut pour lui l'affaire d'un instant. Mais au lieu de la proie convoitée, ses doigts ne rencontrèrent qu'une nichée de couleuvres. Irritée, la mère s'élança vers le ravisseur, qui, affolé, commença par se laisser glisser le long de l'arbre, et finalement choir d'une hauteur de plusieurs mètres. Son heure n'était pas sonnée; il en fut quitte pour la peur, une contusion insignifiante et des pantalons crevés.

Chassée de son asile de Monchy par de nouvelles expropriations, la famille Demory fut obligée de revenir se réfugier à Arras, dans une chétive maison sise rue des Rats-Porteurs, ancien n° 288. L'école buissonnière qu'avait jusque-là faite le jeune Demory l'avait à peine appris à lire, mais elle l'avait en revanche doté de sa haute stature et de ses épaules d'Hercule. Agé de 15 ou 16 ans, nous l'avons dit, il paraissait en avoir vingt; aussi, quand on le mit dans l'institution Tabary, les écoliers furent-ils stupéfaits de voir un tel gaillard s'installer sur leurs bancs.

L'art du dessin, qui, dès l'origine, au rapport de Pline, basé sur la tradition grecque, ne consista que dans la ligne des contours, « *umbrâ hominis lineis circumductâ,* » fut dû peut-être à l'ingénieux amour de cette vierge de Corinthe, qui, pour adoucir les chagrins de l'absence, charbonna sur le mur l'ombre du profil de son fiancé partant pour un long voyage : « *Quæ capta amore juvenis,* » *ille abeunte peregre, umbram ex facie ejus ad lucernam,* » *in pariete lineis circumscripsit.* » (*Hist. nat.*, lib. xxxv.)

Digitized by Google

Ce fut d'une façon moins poétique, mais plus naïve encore, que se révéla l'aptitude artistique du jeune Demory.

Ayant trouvé une image d'Épinal représentant un soldat, il eut l'idée, sans que personne lui indiquât ce procédé, de l'appliquer contre un carreau de fenêtre et d'en faire le calque. Cette opération plusieurs fois répétée le conduisit à reproduire le soldat de souvenir. Ce fut pour le père un trait de lumière : il vit immédiatement quelle devait être la véritable carrière de son fils, et le confia à Jules Flack, qui enseignait le dessin chez Tabary. Les débuts de M. Demory annoncèrent un maître : chaque jour il emportait une tête, et le lendemain en rapportait la copie. Un travail acharné, une facilité d'exécution surprenante, firent bientôt de lui le meilleur dessinateur, non-seulement de l'institution Tabary, mais encore de l'école communale, où il était entré, et que dirigeait M. Peuvrel avec l'aide de M. Gautier. Cela attira sur lui l'attention de Doncre, du chevalier de Raulin, de M. Courtalon, de M. Bergaigne, et enfin de tous ceux qui s'occupaient de beaux-arts à Arras. Doncre surtout lui témoigna ses sympathies. Une voix secrète avertissait-elle le vieil artiste malade et négligé déjà, que plus tard ce jeune homme devait pieusement conserver et relever son œuvre?....

Les choses en étaient là lorsque, miné par les soucis plutôt que par les ans, M. Demory père décéda, le 22 décembre 1819. Auguste Demory sentit alors que, tout jeune qu'il fût, il allait devoir remplir le rôle de chef de famille, travailler pour sa mère, ses deux frères, et, à partir de cette époque, il commença cette vie de labeur

Digitized by Google

incessant, de dévouement et de générosité à toute épreuve, qui jamais ne se démentit un seul instant jusqu'au dernier jour.

L'année suivante eut lieu à Arras une exposition artistique : M. Demory y envoya l'un de ses dessins, *Saint Jean-Baptiste*, d'après Raphaël, et le 19 septembre il reçut du chef de [illegible] l'avisant que la Commission lui avait décerné la deuxième médaille, et se terminant ainsi :

« Nous désirons, Monsieur, que le succès que vous » venez d'obtenir vous engage à continuer de prendre » part aux concours qui auront lieu dans cette ville, et » nous vous prions de croire qu'il nous sera infiniment » agréable d'y voir vos ouvrages.

» J'ai l'honneur d'être, avec la considération la plus » distinguée, Monsieur, votre très humble et très obéis- » sant serviteur.

» *Le Maire d'Arras,*

» B.-J. LALLART.

» A M. Demory, élève de l'école d'Arras » (1).

Vieux et fatigué, M. Peuvrel, qui, loin de prendre ombrage de la supériorité de son élève, l'avait constatée volontiers, *rara avis*, recourut maintes fois à son obligeance pour le suppléer à l'école communale. Cette confiance mit en évidence M. Demory, et lui fit obtenir quelques leçons avec le produit desquelles il soutint sa famille et parvint à économiser une somme de 700 francs qu'il laissa à sa mère en la quittant pour aller à Paris,

(1) On ne peut ne pas remarquer avec quelle parfaite urbanité l'administration municipale écrivait à un simple élève en 1820 !

Digitized by Google

ce qu'il désirait depuis longtemps, étudier dans un atelier.

Celui d'Hersent était très couru; il y entra en avril 1824. Son désir d'apprendre, son travail opiniâtre, sa conduite irréprochable lui concilièrent promptement la bienveillance du maître, qui la lui manifesta ouvertement et alla jusqu'à le recommander à plusieurs familles anglaises auxquelles il donna des leçons.

Ces leçons, jointes aux heures de l'atelier, laissaient peu de temps disponible à M. Demory; il en trouvait encore cependant pour aider l'un des restaurateurs des tableaux du Louvre, et c'est de lui qu'il reçut les premières notions de cet art si délicat et si difficile dans lequel il devait ultérieurement obtenir de si prodigieux résultats, et dans lequel, disons-le de suite, il a brillé sans rival.

Mais à moins de six mois de là, M. Demory apprit que le petit pécule de sa mère était épuisé. Sans balancer, quelque fût son crève-cœur de laisser ses études autant incomplètes, il fit ses adieux à Hersent, qui, comme souvenir et marque de satisfaction, lui offrit un de ses dessins au crayon noir, et, croyons-nous, son portrait.

Rentré à Arras le 18 septembre, M. Demory retrouva ses anciens élèves auxquels vinrent se joindre plusieurs autres; et la mort de M. Peuvrel étant survenue, un concours fut ouvert pour la nomination d'un professeur en second.

M. Demory s'y présenta. L'issue ne pouvait être douteuse : il devança tous ses concurrents, et, choisi par le jury le 1er août 1825, il fut investi de ses fonctions par arrêté de M. Maïoul de Sus-St-Léger, en date du 19 novembre suivant.

Digitized by Google

C'est à cette occasion que, pour donner la mesure de son talent, M. Demory exécuta les incomparables dessins sur lesquels nous reviendrons, et en tête desquels il convient de placer deux reproductions de Guérin, la *Danaë* et la *Didon*, qui appartient à un amateur d'autant de goût que d'érudition, à notre savant collègue M. La Roche.

Ces dessins, qui lui méritèrent, à Arras, une médaille en septembre 1826, et qui, avec d'autres œuvres, lui en firent ensuite obtenir de nouvelles à Arras et à Cambrai en 1828, 1833, 1838, etc., eurent un immense succès, et ce fut à qui s'adresserait au jeune professeur, lequel compta bientôt parmi ses élèves le marquis de Gironde, le marquis de Larochejacquelin et le capitaine Randon, futur maréchal, tous trois alors officiers au régiment de chasseurs en garnison ici; ajoutons entre parenthèses qu'en leur donnant des leçons de crayon, M. Demory leur donnait aussi des leçons officieuses d'escrime, car sa force et son adresse en avait fait l'un des bons disciples du brave et infortuné Vallée, l'une des meilleures lames de France, qu'égala ou à peu près notre ancien confrère Me Perrot, son plus brillant élève.

Vers la même époque, un mariage avantageux fut proposé à M. Demory; mais on y mettait pour condition qu'il se séparerait de sa mère, ce à quoi rien au monde ne l'aurait décidé; il refusa.

Jamais un homme d'honneur ne regrette une bonne action, alors même, ce qui arrive souvent, qu'elle lui devient contraire. Mais cette fois M. Demory ne fut point desservi par sa piété filiale; il ne tarda pas à entrer dans une famille des mieux posées, en épousant la sœur de

Digitized by Google

M. l'abbé Alexandre Herbet, l'éminent professeur de philosophie du Collége, que l'on venait d'appeler à son principalat, et de l'aimable M. Jean-Baptiste Herbet, vicaire-général du diocèse, *alter ego* de Monseigneur de la Tour.

Cette union acheva de mettre M. Demory tout à fait à la tête de l'enseignement du dessin. Les établissements religieux et laïques qui n'avaient pas osé accorder la préférence à un jeune homme, n'hésitèrent plus. Il eut un cours aux dames Ursulines, aux dames Bénédictines, chez les demoiselles André, chez M^lle^ Brunet, au Collége, partout enfin. Il ouvrit de plus chez lui un atelier qui devint de suite trop petit, et dont nous fîmes partie en 1834 et 1835, atelier dans lequel, toujours généreux, le maître recevait gratis ceux qu'il supposait ne pouvoir que difficilement lui offrir les honoraires si modestes cependant dont il savait se contenter.

Ce fut là que nous apprîmes à connaître autant l'homme honnête et droit par excellence que le professeur soigneux et respecté auquel, malgré la différence d'âge que chaque jour efface davantage, nous devions nous attacher sincèrement.

Depuis six heures du matin jusqu'à huit heures du soir, le temps de M. Demory était totalement absorbé par le professorat; de huit heures à minuit, il dessinait ou s'occupait de la restauration des tableaux. Les jeudis et les dimanches, il les consacrait aux études d'après nature, que le plus souvent il faisait non loin de la ville, dans les faubourgs, sur la chaussée Brunehaut, à Achicourt, à Agny, à Saint-Laurent, et qu'il donnait ensuite à copier à ses élèves. Quelques-unes, le *Moulin de Saint-*

Digitized by Google

Nicolas, le *Vivier*, les *Hochettes*, le *Moulin-Dieu*, les *Tours de Saint-Eloi*, qu'il a popularisées, ont été reproduites ainsi tant et tant, qu'elles en sont devenues quasi-légendaires.

Cette existence si occupée, et qui eût tué M. Demory s'il eût été moins virilement trempé, ne devait point le mener à la fortune, il ne l'ignorait pas; il savait bien qu'en province surtout le professorat n'enrichit personne; mais en lui faisant une position honorable, cette existence lui permettait d'élever convenablement sa famille, et comme il bornait là son ambition, il était satisfait.

En août 1833 eut lieu, on se le rappelle, à Arras, une exposition artistique importante à laquelle prirent part presque tous les maîtres de l'école française. M. Demory y envoya quelques dessins, deux paysages et une tête d'étude. Voici comment ces œuvres furent appréciées par notre regretté Dutilleux, Aristarque compétent s'il en fut, dont la critique ne fit jamais acte de complaisance, et qui, « la main sur la conscience, n'écrivit que » ce qu'il aurait dit aux artistes eux-mêmes en face de » leurs tableaux » :

« Nous applaudissons de toutes nos forces aux pro- » grès vraiment très sensibles de M. Demory, qui, jeune » encore, peut parvenir à bien faire. Il y a bien encore » un peu de dureté dans son portrait d'un sous-officier » au régiment du génie, surtout vers les yeux et le nez; » c'est néanmoins ce que nous avons vu de plus remar- » quable de cet artiste. Il y a beaucoup d'étude et de » finesse dans cette tête, et surtout dans les mains. Les » épaulettes sont parfaitement peintes. Nous recomman-

Digitized by Google

» dons à M. Demory de chercher à prendre une touche
» plus large et plus moëlleuse. Plus le contour d'un
» objet est fondu, plus il y a de modelé et de relief,
» plus cet objet se détache du fond; un contour sec s'op-
» pose toujours à l'éloignement des plans. Nous avons
» vu aussi avec plaisir deux paysages des environs d'Ar-
» ras. Il y a une assez grande difficulté à rendre ainsi
» la nature dans toute sa lumière. C'était la manière de
» Van Huyssmann : M. Demory devrait chercher à con-
» sulter les tableaux de ce maître. Les ciels des deux
» paysages sont bien peints, mais peut-être un peu crus.
» La vue du *Vivier* nous paraît supérieure à la vue du
» *Moulin de Saint-Nicolas;* la partie gauche du rempart
» est d'un ton très fin, le fond est aussi bien traité; mais
» nous trouvons partout dans les feuillés des détails trop
» accusés; les premiers plans, surtout ceux de la vue du
» moulin, sont trop mollement touchés. Nous félicitons
» M. Demory sur ses progrès; nous lui conseillons aussi
» de se livrer à l'étude des vieux maîtres; nous conve-
» nons que la nature est toujours le meilleur modèle,
» et que c'est elle qu'il faut copier sans cesse, mais nous
» croyons aussi qu'il est bon de voir comment les meil-
» leurs peintres l'ont comprise. En agir autrement se-
» rait revenir à la naissance de l'art, et il faudrait au
» contraire prendre l'art au point où l'ont laissé nos
» prédécesseurs. Nous ne parlerons point des dessins de
» M. Demory : son mérite en ce genre est reconnu de-
» puis longtemps; les sujets qu'il a exposés cette année
» ne peuvent qu'ajouter à sa réputation. »

Nous ne nous permettrons d'ajouter qu'un seul mot à ces lignes, c'est que vingt ans plus tard, éclairé par Co-

Digitized by Google

rot et revenu de son fétichisme pour les vieux maîtres hollandais et flamands, Dutilleux n'aurait plus conseillé à M. Demory de voir la nature à travers leurs prismes et leurs conventions d'atelier.

En août 1842 eut également lieu la fête historique, — Entrée à Arras de Charles-le-Téméraire — dont le succès fut tel qu'on la mit en parallèle de la fameuse marche des Incas de Valenciennes. M. Demory aurait pu revendiquer une large part de ce résultat. Ce fut lui, en effet, qui dessina tous les costumes d'après les documents de l'époque qu'ils devaient retracer, et qu'ils reproduisirent fidèlement. Ces recherches et ce travail l'occupèrent pendant six mois. Bien des personnes le félicitèrent; avec sa modestie habituelle, il répondit n'avoir été que l'instrument de M le baron de Hauteclocque. C'eût été déjà beaucoup que de se condamner ainsi, six mois durant, à réaliser les idées d'un autre; mais dans cette réponse M. Demory faisait trop abnégation de lui-même : si les connaissances historiques et héraldiques très connues de M. de Hauteclocque dirigèrent souvent le crayon de l'artiste, nous nous plaisons à le reconnaître, il sut aussi s'inspirer bien ailleurs.

Chaque fois qu'il s'agissait d'une solennité publique, M. Demory était mis à contribution; on lui demandait des transparents, des motifs de décoration. C'est lui qui composa tous les attributs symboliques dont était jalonnée la rue Saint-Jean-en-Ronville lors du passage de l'Empereur à Arras.

En 1854, 1857, 1859, 1861, 1866, M. Demory alla passer ses vacances à Fontainebleau, à Nancy, à Poitiers, à Soissons, à Schlestadt, où son gendre tenait garnison ;

Digitized by Google

il y fit bon nombre d'études et de projets de tableaux qu'il exécuta ensuite sur des toiles de dimension, dont plusieurs figurèrent à l'exposition posthume que nous avons tous visitée naguère et dont nous ne tarderons pas à parler.

Amoureux de son art, M. Demory vit avec plaisir son fils y prendre goût; il le plaça dans l'atelier de Léon Cogniet. Grande fut sa joie lorsque, revenant de Paris élève de l'école des Beaux-Arts et muni du certificat d'aptitude à entrer en loges pour le concours de Rome, ce jeune homme fut, sur la proposition de l'administration et du Conseil municipal, nommé, par arrêté préfectoral en date du 7 février 1860, professeur à notre école communale de dessin, au lieu et place de M. Gautier, démissionnaire, qui depuis longtemps, au surplus, laissait à peu près le cours à la direction unique de M. Demory, lourde tâche dont ce dernier s'acquittait avec son dévouement ordinaire.

Nommé membre de la Commission du Musée lors de sa formation, M. Demory en avait été la cheville ouvrière en ce qui touche les peintures, et la plupart des toiles les plus remarquables qui s'y trouvent sont dues à ses acquisitions. On lui doit également plusieurs de ses œuvres, l'esquisse de *la Paix d'Amiens*, par Doncre, un superbe Goltzius qu'il offrit gratuitement, ainsi que la remarquable collection de dessins originaux composée de plus de cent pièces, qu'il céda libéralement pour la somme dérisoire de 200 francs. Un marchand de Paris, M. Binant, ayant eu l'occasion de voir ces dessins, chargea M. Demory d'informer la Commission que si elle lui permettait d'en choisir quelques-uns, il donnerait

Digitized by Google

pour chacun d'eux une somme égale au coût de la collection entière. Parmi ses tableaux de maître, M. Demory avait une magnifique esquisse du Poussin, c'était la première idée de son beau plafond du Louvre : *le Temps montrant au Monde la Vérité*. Jaloux toujours d'embellir le Musée, il offrit de la lui céder pour 300 francs. On déclina sa proposition sous prétexte que l'œuvre n'était pas assez importante (?). Un expert de Paris, M. Warneak, en donna 800 francs, et peu après la revendit, croyons-nous, 2,000 francs au Musée de Lille, qui, lui, ne laissa pas échapper cette perle.

Lors du décès de M. Harbaville, la section des Beaux-Arts porta M. Demory à la présidence. On sait comment il paya cet honneur.

Quand menacés par l'invasion germanique, contre laquelle ne nous protégeaient plus les impuissantes murailles, qui, au cas imminent de siége, ne devaient servir qu'à faire brûler la ville, ainsi que l'ont été toutes les places attaquées pendant la néfaste campagne dernière, nous dûmes penser à mettre à l'abri nos richesses artistiques, l'administration pria M. Demory de vouloir bien se charger des peintures. Quoique très souffrant alors, il n'hésita point à affronter une besogne devant laquelle tout autre que lui eût certainement reculé, et nonobstant les rigueurs inaccoutumées d'un hiver dont on n'a pas oublié l'inclémence, il s'en acquitta si bien que pas une toile ne fut avariée. Seulement la température des substructions de Saint Vaast, dans lesquelles il dut passer près de trois semaines, exaspéra ses douleurs, qui, à partir de ce moment, ne le quittèrent presque plus, et lui fit contracter peut-être, ou développa au

Digitized by Google

moins, certainement, le germe du mal qui devait le foudroyer.

Ce triste événement arriva le 22 février dernier. Rien, certes, ne pouvait le laisser pressentir. L'avant-veille, nous le rencontrâmes sortant de donner la leçon chez les demoiselles Demonchy. En dépit de ses soixante-dix ans, qu'il portait non moins vertement que s'il n'en avait eu que quarante; en dépit du mal qui le minait et qui allait faire explosion, il marchait la tête haute, le regard droit, d'un pas assuré, et avec ce balancement d'épaules, sentant encore un peu la salle d'armes, qui lui était particulier. Aussi ne crûmes-nous pas échanger avec lui la dernière poignée de main.

Rentré chez lui après son cours de l'école communale, il prit ses crayons, — car, esclave de la maxime d'Apelles : « *Nulla dies sine linea*, » il travaillait sans relâche, — se mit à retoucher le projet d'un tableau dont nous nous étions entretenus, et, pendant qu'il cherchait ses lignes, une affreuse hémorrhagie se déclara subitement.

Envisageant sa situation sans illusion et sans peur, il demanda non un médecin, mais un prêtre : ainsi font les forts! Le surlendemain matin, l'hémorrhagie ayant récidivé, il rendit l'âme entre les bras de ceux à qui il avait donné l'exemple de toutes les vertus domestiques.

Toujours juste quand on ne l'égare pas, le sentiment public prouva une fois de plus que la considération qui s'attache à l'homme se mesure à son honorabilité et non à sa fortune et à son caractère officiel. La mort de M. Demory fut un deuil pour la ville. Tous les journaux de la localité s'empressèrent de publier des articles nécrologi-

Digitized by Google

ques. Derrière le char funèbre que suivait, sous une pluie battante, ce qu'on peut appeler *tout Arras*, on voyait le Préfet, le général de Bellecourt, le Président du tribunal civil, les Grands Vicaires de Monseigneur en tournée épiscopale, le Colonel du 33e au milieu d'un groupe d'officiers, Messieurs de la Magistrature, de l'Académie, le Corps enseignant, etc.; personne ne manquait, et pourtant personne n'était là par contrainte ou par nécessité.

Sur la tombe, un ancien élève, devenu vieil ami (1), se fit l'interprète de tous, et rendit à M. Demory le suprême hommage qui, tout élogieux qu'il dût être, n'eut cependant rien d'exagéré.

Voulant payer à cet artiste le juste tribut qu'elle avait payé à Toursel et à Dutilleux, l'administration municipale décida que, sous le patronage de la Commission du Musée, une exposition de ses œuvres serait ouverte au Palais de Saint-Vaast, du 10 au 16 juin; et cent cinquante de ses productions ou à peu près, dessins et peintures, s'étagèrent dans le salon à l'italienne et dans celui du fond. Cela était loin de comprendre toute l'œuvre du maître: on n'y voyait figurer aucun de ses nombreux portraits, aucun de ses tableaux d'église, aucune des toiles que lui avaient prises les amateurs ou qu'il leur avait offertes, — car il en a donné beaucoup, — à l'exception toutefois de la vue des *Ruines de Saint-Eloi*, appartenant à M. de Cardevacque.

Cette exhibition rendra plus facile et plus compréhensible notre appréciation du genre et du talent de M. Demory.

(1) L'auteur de cette Notice.

Digitized by Google

Quant aux dessins, il ne saurait y avoir deux opinions : ils sont magnifiques, et l'impression que l'on éprouve à leur aspect est une admiration mélangée d'étonnement. Il est difficile de comprendre, en effet, comment on peut arriver à de tels résultats.

De ces dessins hors ligne, auxquels faisait fâcheusement défaut la *Didon*, de M. La Roche, le plus prodigieusement caressé est incontestablement la *Danaë*. C'est inouï d'exécution et de difficulté vaincue.

D'exécution : car le corps de la femme est d'un pointillé à désoler les plus habiles miniaturistes et à faire pâmer d'aise les examinateurs à la loupe. Cette exécution est d'autant plus remarquable que, sans sécheresse aucune, elle se trouve dans les ombres d'une entière transparence, et d'un modelé puissant dans les lumières.

De difficulté vaincue : car le parti-pris osé de ces plans de lumière et d'ombre, que ne relie, pour ainsi dire, aucune demi-teinte, exposait à une dureté qui a été très habilement et très heureusement évitée.

Quel œil, quelle main et quel goût il faut avoir pour réaliser de pareils tours de force ! C'est, nous ne saurions trop le redire, à n'y pas croire. Nulle part nous n'avons vu rien qui puisse approcher de cette finesse, hormis un dessin représentant *Don Juan et Haydée*, fait par l'élève à qui M. Demory a le plus communiqué de la magie de son crayon, notre ami M. Bourgeois, juge à Saint-Omer.

A propos de cette *Danaë*, on nous permettra cependant une observation. Après avoir pointillé toute la figure, M. Demory a hachuré tout le fond. Ces deux

Digitized by Google

procédés si dissemblables devaient, dans son esprit sans doute, se faire valoir l'un par l'autre, et démontrer que s'il savait manier la pointe aussi bien que les meilleurs graveurs anglais, il pouvait, pour les coups de force, ne pas rester au-dessous des célèbres tailles de Goltzius, de Raphaël Morghen, de Sadeler, de Georges Will et de Calamatta. Nous comprenons le calcul et avouons que le but a été complétement atteint. Nous aurions cependant préféré, qu'ainsi que dans le remarquable portrait de M^me^ Demory, l'exécution eût été moins heurtée : l'œuvre eût paru plus tranquille. C'est ce que M. Demory a fait pour la *Didon*, peut-être moins stupéfiante, mais plus complète à notre avis.

Qu'au surplus, — on le comprenne bien, — ceci est moins une critique que l'expression d'un sentiment personnel.

Les peintures de M. Demory pouvant être plus diversement appréciées et discutées à certains points de vue, nous entrerons en quelques explications préliminaires.

En peinture comme en littérature, « *ut pictura poësis*, » il y a des modes qui souvent gâtent le beau, en altèrent les notions et pervertissent le goût; aussi est-il difficile de juger certaines œuvres si l'on ne se reporte aux époques dont elles gardent l'empreinte.

On sait de quelle manière, au temps de David, de Guérin, de Girodet, de M^me^ Lebrun, on a traité la peinture enrubannée, pomponnée, fardée, papillotée, maniérée, des petits-maîtres français, qui ne manquaient certes ni d'esprit, ni de grâce, ni de talent, et qui obtiennent aujourd'hui un regain de fanatisme outré.

On sait également ce que Géricault, Delacroix et leurs

Digitized by Google

fiévreux et violents adeptes, ont pensé à leur tour des figures archigrecques de l'école de David, de leurs draperies mouillées à perpétuité, de leurs allures automatiques et de leurs poses théâtrales, sans vouloir tenir compte de leur qualité de style et de l'opportunité de la réaction.

On sait même ce qu'en jargonnent les atticophobes, qui préfèrent l'étable à la mythologie, délaissent l'esthétique de Phidias, d'Appelles, d'Ictinus, de Michel-Ange, de Raphaël, du Corrége, pour placer le critérium du beau dans la difformité : renient Antinoüs, Hélène, Apollon et Pégase, Bellérophon et la Chimère, pour faire l'apothéose de crétins, pieds-bots et goitreux, trônant sur des fumiers parmi les dindons et les ânes, avec lesquels ces beaux novateurs paraissent avoir une si étroite affinité.

Or, la dissidence qui existe entre les peintres d'histoire se retrouve chez les paysagistes.

Quoiqu'il ait produit des œuvres d'église (1), des portraits, des tableaux de genre et des natures-mortes, M. Demory s'étant surtout adonné au paysage, voyons ce qu'était l'école ancienne et ce qu'est l'école actuelle.

Au moment où, étudiant dans l'atelier d'Hersent, M. Demory pouvait s'inspirer des maîtres paysagistes du jour, et devait accepter les tendances que subit quiconque, ne se sentant pas exceptionnellement doué, n'a nulle prétention à se poser en réformateur, l'école était sous la domination de Bertin, de Wattelet, de Michal-

(1) Il en existe un dans l'église de Saint-Nicolas-en-Cité : *Jésus au Jardin des Olives*, dont la composition, toutefois, est empruntée à Restout.

Digitized by Google

lon, dont Calame et Cabat devaient continuer la tradition bien longtemps encore.

L'étude d'après nature n'étant pas pratiquée, le paysage se trouvait affaire d'arrangement, de convention et de procédés, c'est-à-dire d'habileté et de pur métier.

On faisait assez bon marché de la perspective aérienne, dont le vague se conciliait mal avec la brossaillerie des détails infinitésimaux; on sacrifiait aussi très volontiers le ciel, dont on ne savait tirer parti, précisément en raison du mode employé pour le rendre : nous voulons parler du blaireautage, qui, excellent afin de dégrader les teintes, fondre les tons et éviter les taches, tuait toute espèce de transparence et de jeu; en revanche, on pâlissait sur les arbres, les terrains et les personnages.

Il y avait une touche pour chaque feuille, et l'on faisait la feuille le plus possible. Au premier plan, on accumulait force détails : des chardons, des orties, des plantes grimpantes, des herbes dont on voyait chaque brin, des fleurs rendues comme par la photographie, des personnages « pour animer la scène, » personnages aussi bien exécutés que le reste, avec leur nez, leur bouche, leurs yeux et leurs boutons d'habit. Au second plan se plaçaient, à l'aide de tons généralement plus chauds, d'autres détails, d'autres personnages aussi curieusement exécutés dans des dimensions amoindries. Aux arrière-plans s'alignaient les montagnes, les fabriques, dont les silhouettes se découpaient sur le ciel.

Plus un paysage était compliqué, plus il avait de mérite; aussi déroulait-on souvent aux yeux du spectateur le panorama complet d'une province entière, moins,

Digitized by Google

nous l'avons dit, la profondeur, vu le manque de perspective aérienne.

Quand tout cela était parfaitement brossé sans négligence aucune, que l'exécution avait dit son dernier mot, que tout était adouci, lissé, léché, l'œuvre était « finie: » y toucher encore n'aurait pu qu'y déranger.

Ces tableaux, qui, présentant partout un intérêt égal, n'en offraient par cela même nulle part, péchaient, on le conçoit facilement, par des sécheresses et par des lourdeurs; on n'y sentait pas frissonner l'air; mais au moins ils étaient corrects, habilement peints, et on y voyait clair.

Du haut de leur outrecuidante ignorance, certains réalistes de nos jours traitent dédaigneusement cela de « cuisine » et croient avoir tout dit en lâchant ce gros mot. Cuisine, soit; mais cette cuisine, proprement faite, était préférable aux saletés nauséeuses que, sans savoir ce que c'est qu'une ligne, qu'un ton et même qu'un tour de brosse, nous servent, sous prétexte de paysage, ceux qui, à l'instar de M. Manet et compagnie, bavochent un barbouillage sans nom que l'on ne sait comment qualifier.

Surgirent Paul Huet, Camille Flers, Théodore Rousseau, et surtout le grand initiateur Corot, qui ouvrirent un tout autre horizon.

Le grand initiateur Corot, avons-nous dit: L'école actuelle, en effet, aveugle qui ne le voit pas, procède tout entière de lui, vit de son système, de ses idées, bien que parmi ses disciples mêmes, comme Daubigny, Français, Chintreuil et autres, il n'ait pas d'imitateurs.

C'est que pour imiter Corot, pour rendre comme lui

Digitized by Google

les aurores argentées et vaporeuses, les crépuscules blonds et embrumés; pour faire de cette peinture enchanteresse dans laquelle l'éthéré se dispute à l'idéal, et sur laquelle il semble entendre passer le souffle poétique de Théocrite et de Virgile, il faudrait qu'avec ses conseils et son expérience, Corot pût transmettre deux choses également impossibles à donner : son sentiment et son œil!

Persuadé que chacun doit voir les choses et les traduire comme il le peut; que nul n'ayant l'organisation du voisin ne doit chercher à faire comme lui; que

> L'esprit qu'on veut avoir
> Gâte toujours celui qu'on a

Corot se dit que le paysage n'était ni affaire d'école ni affaire de procédés; que la nature devait s'étudier sur elle-même et non dans les ateliers des maîtres, qui ne l'avaient tous qu'insuffisamment interprétée, et alla résolûment planter sa tente en plein champ et inaugurer l'ère des études d'après nature, si en honneur aujourd'hui.

A force de regarder dans ce grand livre de la nature, il en pénétra les secrets, et vit :

Qu'en tous ses spectacles, l'élément générateur et vivifiant est le ciel; que si petite que soit sa place : dans les couverts, par exemple, il est encore, par l'effet produit, la note dominante, et qu'on doit toujours la sentir et la deviner même quand on ne la perçoit point;

Que toujours les masses absorbent les détails; que rien ne peut remplacer ou contrebalancer les grandes lignes, et que les petitesses sont partant à négliger;

Que jamais l'œil ne se portant ailleurs qu'à la ligne d'horizon, l'intérêt d'une scène quelconque ne doit être

Digitized by Google

au premier plan, qui, forcément, s'efface devant le second ;

Que dans tout paysage la nature l'emporte constamment ; que l'individu qui s'y trouve est un accident assez inaperçu ; que, conséquemment, il n'y joue que le rôle subalterne de bonhomme et non celui de personnage ;

Que l'intérêt de la nature se concentre toujours pour notre œil sur un point unique, dont le reste ne vient jamais distraire sans qu'il y ait pourtant dérangement de l'harmonie et rupture du parfait équilibre ;

Que la coloration des extrémités des objets qui s'enlèvent sur le ciel est mangée par la lumière, qui en modifie la tonalité ;

Que, de même qu'en musique il faut non-seulement combiner les sons, mais encore observer la mesure, il est indispensable, en peinture, que l'agencement des teintes ne fasse pas oublier le respect des valeurs.

Et abandonnant aux dioramas ou aux décors scéniques les immensités que le prestige de la couleur ne saurait reproduire en des tableaux de quelques pieds ; laissant de côté les coulisses, les repoussoirs, les grattages systématiques, les empâtements convenus et autres ficelles, roueries ou friandises, pour transporter simplement sur la toile ces vérités fondamentales avec la sincérité, la naïveté et la distinction qui le caractérisent ; il créa le paysage *intime* (1). Tel qu'il le fait, tel qu'on ne l'avait

(1) C'est à l'aspect de ces toiles que l'on se sent tenté d'appliquer à leur auteur, avec un changement de nom, ces vers faits pour un autre peintre :

Un jour dame nature
Voulut voir sa portraiture ;
Que fit la bonne mère ? elle enfanta Corot !

Digitized by Google

pas connu avant lui, ainsi que l'attestent les œuvres de Claude Lorrain, du Poussin, de l'école flamande, de l'école hollandaise, et tel qu'il paraît si élémentaire de le comprendre aujourd'hui. Il n'en est jamais autrement. C'est l'histoire de la découverte de l'Amérique et de l'œuf de Christophe Colomb. Quand le problème est résolu, tout le monde a trouvé la démonstration, que parfois l'on vole à l'inventeur; et Bathylle n'est pas toujours démasqué par Virgile!

Ce n'est pas sous le coup des idées de Corot et à ce point de vue exclusif qu'il faut examiner l'œuvre de M. Demory, lequel, du reste, ne l'oublions point, ne pouvant consacrer à la peinture le temps que lui prenait le professorat, et qui, vivant non dans l'enseignement mutuel et stimulant d'un milieu artistique, mais dans l'isolement le plus absolu et le moins instructif, en était réduit à s'alimenter de sa propre substance, et se trouvait très desservi par les circonstances, on ne saurait le nier.

Après avoir copié, pour apprendre à « toucher les feuillés, » comme on le disait alors, un certain nombre de toiles des maîtres en vogue au moment de ses débuts, M. Demory s'adonna à l'étude d'après nature. C'était la véritable voie. Que n'y entrait-il sans thème préconçu et sans préoccupation de procédés?

A la suite de quelques essais, il fit le *Vivier*, le *Moulin Saint-Nicolas*, puis une *Vue des Hochettes au coucher du soleil*, le *Moulin-Dieu* et une autre *Vue des Hochettes* à laquelle les hauteurs de Ronville formaient un arrière-plan très fin, très réussi, se mariant bien au ciel très fin également.

Digitized by Google

Ces trois études étaient déjà, comme harmonie et largeur d'exécution, infiniment supérieures aux premières. M. Demory avait sérieusement profité des conseils de Dutilleux.

A la même époque, il fit une première *Vue des Tours et des Ruines de Saint-Eloi*, tableau que nous avons perdu de vue depuis longtemps et dont nous avons conservé le meilleur souvenir. Il y avait bien encore, par ci, par là, quelques sécheresses, mais le faire devenait brillant et la brosse y prenait de libres allures.

M. Demory continua à travailler dans les données de cette école, et il avait acquis une grande adresse de main lorsque le premier Corot vint se présenter à lui.

La fraîcheur de cette peinture et son rendu si calme le déroutèrent complètement. L'aspect le frappa, mais le faire lui parut inadmissible; il n'y trouvait point ce prétendu fini des brosseurs émérites.

Ayant, à quelque temps de là, voulu copier un Corot, il s'aperçut, à son grand étonnement, qu'il n'en sortait point avec sa facilité habituelle; que cette exécution, qu'il avait crue enfantine, dissimulait un faire magistral; que ces teintes plates à première vue constituaient un frottis de tons superposés et cherchés dont la finesse, la transparence et le jeu, étaient bien autrement difficiles à traduire que toutes les habiletés de pinceau de Calame, et que les maladresses apparentes de Corot révélaient une science consommée et un goût d'une délicatesse infinie.

Cela l'ébranla; et une série d'études décèlent ce que Montaigne appelait « l'entrebattement de ses idées, » ses tiraillements entre l'école qu'il avait suivie et celle qui

Digitized by Google

l'attirait. Une sorte de compromis s'établit; il renonça aux tons cuivrés, aux teintes plombées, aux glacis glaireux de l'atelier, pour la gamme argentée du grand air; mais, dominé par le tour de main, il garda son ancienne exécution que seulement il rendit plus simple, plus noyée, moins tapageuse dans les premiers plans, qu'il subordonna aux seconds, et plus vaporeuse dans les ciels.

C'était un pas immense; il se proposait d'aller plus loin, en tâchant de se débarrasser de ses procédés. Une étude enlevée en moins de deux heures à Saint-Laurent, au dernier automne, était déjà d'une facture beaucoup plus reposée. Il comptait simplifier encore, cet été et pendant les vacances.

Corot, qu'il avait rencontré chez un ami commun, et qui lui avait développé ses théories avec cette parole facile, ardente, convaincue, qui le sert si bien lorsqu'il traite de l'art, l'avait enthousiasmé. Une copie très fidèle d'une ravissante étude du maître, que lui avait offerte l'une de ses anciennes élèves (1), l'avait particulièrement séduit; il la contemplait sans cesse et ne pouvait s'en détacher. Il eût fallu que cette initiation se fît quarante ans plus tôt; alors il était trop tard!

A part l'époque de transition qu'accusent plusieurs études indécises, deux grandes toiles, autour desquelles peuvent se grouper toutes les autres, résument clairement les deux manières de M. Demory.

Ce sont les *Ruines de Saint-Eloi* et le *Paysage des Vosges*.

(1) Mme Le Gentil.

Digitized by Google

Les ruines de Saint-Eloi, page d'histoire locale d'un intérêt d'autant plus considérable que le vandalisme des démolisseurs s'est acharné davantage à faire disparaître jusqu'aux derniers vestiges de l'imposante abbaye, en attendant que le temps se charge de faire crouler les tours, ce qui ne saurait tarder, vu leur absolu défaut d'entretien, toutes classées qu'elles devraient être au nombre des monuments historiques; les ruines de Saint-Eloi, disons-nous, se détachent sur un ciel gris et menaçant; le clair-obscur est parfaitement entendu, le partipris de lumière et d'ombre nettement accentué, mais la tonalité générale est un peu voilée, et l'exécution du premier plan et des animaux qui y broutent l'herbe, très riche de détails et très habile de touche, est tout à fait dans le goût des maîtres français d'il y a quarante ans: ce qui n'empêche nullement ce tableau d'avoir de sérieuses qualités.

Et qui sait si le premier plan, trop détaillé selon nous, n'est pas pour plusieurs ce qui fait, et ne deviendra pas pour beaucoup, ce qui fera le mérite de l'œuvre.

In vitium trahit culpæ fuga si caret arte.

Rationnellement, afin d'imiter l'aspect de la nature, et systématiquement, afin de forcer les regards à se porter sur la partie du tableau où il veut attirer l'œil du spectateur, Corot assourdit le premier plan. Les réalistes, eux, dont la mission semble être de tout outrer, de tout gâter, de tout avilir, appauvrissent ce premier plan jusqu'à le supprimer, de sorte que ce qui est une qualité chez Corot devient un défaut chez eux; car, enfin, ce

Digitized by Google

premier plan existe, et mieux vaut le détailler que l'abstraire. Aussi, au moment où nous écrivons ces lignes, un artiste d'esprit et de talent, Claudius Lavergne, dit-il de son côté, et à propos d'un élève de Corot, dans sa critique du dernier salon :

« M. Français, du moins, réagit contre ces influences, » et d'une main ferme et délicate il peint non-seulement » un vrai paysage avec de beaux arbres, mais encore, » *res miranda populo*, avec un premier plan, avec un » premier plan tel qu'on en trouve et qu'on en voit dans » la nature, quand on sait voir et qu'on ne veut pas » s'épargner la difficulté d'en peindre. C'est une révolu- » tion dans le genre du paysage ; depuis longtemps nous » n'avions rien vu d'aussi audacieux. La jeune école » réaliste avait supprimé ces minuties ; en fait de pre- » mier plan, elle trouvait commode de plaquer au bas » de ses tableaux rustiques une paire de vieux sabots » ancrés sur une bouse de vache, accostant une belle » signature. » (*Univers*, 4 juillet 1872.)

Il ne serait pas plus impossible à Français et à d'autres de reprendre les errements de Bertin, qu'il ne l'est à Chaplin de s'appliquer à ressusciter le « Vanlootage, » dont on a tant médit. Les modes et les réactions sont choses qui ne passeront jamais.

Le *Paysage des Vosges* est ruisselant de lumière : le ciel domine et resplendit partout, les eaux le réflètent bien, l'aspect est limpide, l'effet moins diffus et mieux écrit, le premier plan plus sacrifié, les arrière-plans plus profonds, plus aériens ; quant à l'exécution, elle est plus franche et presque dépouillée de toute mièvrerie.

Digitized by Google

A la suite de la *Vue de Saint-Eloi,* nous classerons les numéros suivants du Catalogue :

113. *Les Hochettes,* dont nous avons déjà parlé. — 49. *Etude d'arbres et de chardons au coucher du soleil,* esquisse harmonieuse et transparente. — 106. *Ormes dans le chemin creux d'Achicourt,* morceau ferme et heureusement touché. — 114. *Etude à Blairville,* deux lapins se jouent au premier plan. — 16 et 60. *Couverts à Fontainebleau.* — 51. *Vue d'Achicourt,* réussie. — 82. *Une masure à Sainte-Catherine.* Si tout était aussi délicatement traité que la masure, cette étude serait un bijou. — 78. *Un moulin à vent.* — 90. *Scène d'inondation.* — 59. *Un ouragan,* esquisse d'un saisissant effet. — 57. *Sablière à Blairville.* — 12. *Une moissonneuse au repos.* — 64. *Casseurs de grès à Camblain,* etc.

Après la *Vue des Vosges,* nous placerons les numéros :

93. *Grande vue des Vosges* encore, cascades et rochers. — 8 et 9. *La Scarpe derrière Saint-Nicolas,* coucher de soleil et effet du matin. — 54. *Etude de saules à la Longuinière,* derrière le château Saint-Michel, travail très soigné; un buisson entremêlé de ronces est rendu avec une rare perfection. — 35. *Un bout de rigole à Saint-Laurent,* harmonie grise très fine, très vaporeuse. — 111. *Marais de Fampoux,* effet de brouillard matinal. — 97. *Paysage dans les Vosges.* — 118. *Fontaine Sainte-Bertilde, à Marœuil.* — 55. *Groupe de maisons de la rue d'Enfer, à Saint-Laurent,* dernière étude d'un faire facile où l'on ne sent plus le souci du détail.

Au-dessus de toutes ces œuvres, on ne voyait pas sans émotion planer le portrait du maître, assis à son chevalet, le crayon à la main, regardant le modèle. La ressem-

Digitized by Google

blance est frappante. Un autre portrait en habit de ville, que l'on n'avait point exposé, est également d'une ressemblance parfaite. Ces deux portraits sont, on le sait, de M. Charles Demory, qui doit être heureux d'avoir consacré d'aussi vivants souvenirs.

Mais ce en quoi M. Demory a préexcellé, ce en quoi il n'a laissé place ni au moindre *desideratum* ni à la plus petite arrière-pensée, ce en quoi il a eu une suréminence que nul n'essayera de lui disputer, ce qui a fait son grand triomphe, a été la restauration des tableaux.

Elle constitue d'ordinaire un métier, et un vilain métier, qui a pour but, toujours, un gain mal acquis ; et pour résultat, souvent, une destruction plus ou moins entière des œuvres soi-disant restaurées.

Voici, en effet, comment les choses se passent :

Si le tableau à restaurer, ou simplement à nettoyer, — opération très différente que l'on confond ordinairement, grâce surtout au charlatanisme des restaurateurs, — n'est pas trop malade, ou ne l'est même pas du tout, l'opérateur se contente d'enlever un peu de crasse, et puis il revernit sur ce qui en reste. Momentanément, cela fait une toilette et donne un lustre ; le propriétaire est enchanté, et il doit l'être ; son tableau n'est nullement nettoyé, il est même plus à nettoyer qu'auparavant, puisqu'on l'a recouvert d'une nouvelle couche de vernis qui va le rendre plus jaune et déterminer de nouvelles crevasses ; mais enfin ce qu'il pouvait y avoir de plus heureux est arrivé, le tableau n'est point perdu.

Si le tableau, au contraire, a besoin d'une restauration, il faut en faire son deuil.

Armé de deux éponges, l'une imbibée d'alcool ou de

Digitized by Google

tout autre mordant, l'autre d'huile ou de tout autre corps gras, le restaurateur commence son œuvre de destruction.

Avec l'éponge à alcool, il enlève et crasse et vernis, jusqu'à ce qu'il s'aperçoive que les couleurs commencent à déposer sur cette éponge, et alors il s'empresse de passer l'éponge huilée pour neutraliser en tant que possible l'action corrosive du mordant; mais il est déjà trop tard : les glacis, c'est-à-dire les finesses, n'existent plus, et maintes fois la pâte des couleurs non métalliques est entamée.

Alors le restaurateur reglace les parties les plus atteintes, et au lieu des colorations du maître, vous avez le badigeonnage de son « éreinteur » (1).

(1) Grâce aux progrès de notre siècle de lumières, surtout quand il s'agit de démolir, la destruction des tableaux vient d'être érigée en science par un professeur de chimie.

« A Munich, les tableaux sont soumis à des opérations de net-
» toyages dont ils souffrent cruellement. Un professeur de chimie a
» imaginé un système de fumigations qu'on fait subir aux tableaux
» pour les débarrasser des couches de crasse séculaire dont ils sont
» couverts. Il se trouve qu'avec la crasse on enlève l'émail et les
» glacis, et toutes les finesses de la peinture. Les tableaux auxquels
» on a appliqué ce traitement brutal sont d'une crudité de ton déso-
» lante. Plusieurs des chefs-d'œuvre qui faisaient la gloire du Musée
» de Munich en sont complétement défigurés. C'est un vrai scandale
» contre lequel ont déjà protesté les artistes bavarois, et qui indi-
» gnera les artistes de tous les pays.

» Il paraît que le professeur de Munich s'admire dans son ouvrage,
» lorsqu'il voit les tableaux dans l'état où les ont mis ses manipula-
» tions chimiques; il se vante de leur avoir rendu leur fraîcheur pri-
» mitive. Nous ne voulons pas de cette fraîcheur; nous aimons bien
» mieux l'harmonie que le temps répand sur les pages des grands

Digitized by Google

Si le tableau est crevé ou a besoin d'un rentoilage, c'est encore bien pis, car sur les causes destructives que nous venons de signaler viennent s'en greffer d'autres.

» coloristes et cet émail qui ajoute tant de charme aux anciennes » peintures. Quand un nettoyage est vraiment nécessaire, car nous » reconnaissons que toute crasse n'est pas respectable, on doit y pro- » céder avec une extrême circonspection et sans employer d'agents » chimiques, qui dépouillent les tableaux de leur délicat épiderme.

» De même qu'on a stigmatisé les odieux nettoyages du Musée du » Louvre, qui ont gâté les admirables tableaux de la galerie Médicis, » de Rubens, de même il faut anathématiser les fumigations chimi- » ques pratiquées sur les peintures de la galerie de Munich, afin » qu'on ne soit pas tenté ailleurs de commettre de telles abomina- » tions. »

(*Indépendance belge*, 9 juillet 1872.)

Il y aurait certes beaucoup à dire contre le refus de voir rendre aux vieux tableaux leur « fraîcheur primitive, » et de les voir, partant, revenir ce qu ils étaient sous les pinceaux du maître; contre « l'harmonie que le temps répand sur les pages des grands coloristes, » ce qui est absolument faux, surtout dans celles où les dessous poussent diversement, suivant l'épaisseur des dessus, et où ont été employées certaines couleurs végétales sans résistance durable; et contre « l'émail, qui ajoute tant aux charmes des anciennes peintures, » ce qui est traiter cette même peinture exactement comme les curieux le font pour les bronzes que recouvre la pâtine antique.

Nous nous en abstiendrons, notre intention étant uniquement de démontrer par cette note que nous n'exagérons rien en accusant la plupart des restaurateurs, et non pas d'établir qu'autant les restaurations inintelligentes sont nuisibles, autant il est nuisible également, et aux anciennes œuvres et à ceux qui s'en inspirent, de voir ces toiles non telles qu'elles ont été et telles qu'elles devraient rester, mais telles qu'elles apparaissent à travers l'action des crasses et des vernis, action qui, moins la transparence, pourrait se comparer à celle que l'application d'un vernis de couleur sale et jaunâtre exercerait sur une peinture fraîche ainsi « harmonisée. »

Digitized by Google

La toile reportée à la colle sur une autre toile, le restaurateur fait ses repeints dans les trous ainsi bouchés. Pour arriver au ton juste, il faudrait laisser jouer la couleur, attendre et revenir à plusieurs reprises. Le repeint n'en est pas moins fait du premier coup, dans la tonalité des vieilles teintes, avec lesquelles on le raccorde en l'étendant au-delà des limites qu'il ne devrait pas franchir.

Là-dessus on revernit, on renvoie la toile correctement tendue; la restauration est payée, et le tour est joué.

Mais à quelque temps de là, le repeint pousse; le vernis agissant diversement sur la couleur fraîche et sur l'ancienne, la première jaunit, se fendille, s'écaille même, et les trous bouchés deviennent autant d'abominables taches.

Si le tableau rentoilé est placé dans un endroit peu sec; essentiellement absorbante de l'humidité, la colle s'en imbibe, pourrit littéralement la toile, et cette fois c'est bien fini.

Voilà pourquoi tant d'amateurs craignent les restaurateurs à l'égal de la peste, et ils ont parfaitement raison.

M. Demory, en qui l'esprit du lucre ne parla jamais, et qui se serait cru déshonoré s'il eût défloré une toile de maître ou trompé la confiance de son possesseur, comprit tout autrement la restauration des tableaux.

Il s'y voua comme à une œuvre de science et de conscience, et s'en acquitta avec amour, afin de sauver des œuvres d'art menacées de disparaître.

Il le fit généreusement, car ses nombreuses restaurations ne le rendirent pas riche, et gratuitement bien des

Digitized by Google

fois, ainsi que pourraient l'établir une foule d'exemples.

A force de recherches, de patience et de travail, il avait fini par trouver des procédés de nettoyage inoffensifs, des moyens de préservation inaltérables, et acquérir une habileté vraiment inouïe.

Les œuvres qui n'étaient pas d'importante dimension, il les dévernissait au doigt; les grandes toiles, il les attaquait avec des corps gras si peu à craindre, qu'il les employait au cas de peintures à l'albumine et même de peintures à l'eau.

Aux couleurs qui tombaient en poussière il rendait leur ancien corps; les crevasses, les cloches, qu'elles fussent sur toile, sur bois ou sur cuivre, il les faisait disparaître de telle sorte qu'il n'en restait plus trace.

Le feu prit un jour chez M^me^ d'A..., brûla quelques tableaux et fit lever la couleur d'une peinture sur cuivre de valeur à laquelle elle tenait infiniment. Ce cuivre fut envoyé à l'un des restaurateurs les plus famés du Louvre. Celui-ci, ayant entouré le tableau d'une sorte de rebord, l'inonda d'un vernis très transparent et très siccatif, jusqu'à ce que les cloches en fussent recouvertes, et le renvoya en cet état, réclamant la bagatelle de 1,200 francs. Les différentes épaisseurs de vernis ayant produit leur effet ordinaire au bout d'un certain temps, M^me^ d'A..., qui avait entendu parler du talent de M. Demory, lui apporta son cuivre et lui demanda ce qu'il en pensait et ce qu'il fallait faire. Après l'avoir examiné, M. Demory lui dit : « Mais c'est très simple madame, le » débarrasser de la masse de vernis et réduire les souf- » flures. » M^me^ d'A... ne comprenant pas, persuadée que ces soufflures étaient réduites depuis la restauration,

Digitized by Google

M. Demory les lui montra quelques jours après; et quelques jours plus tard encore lui rendit son cuivre dressé comme une glace, et sans vernis. Inutile d'ajouter que les modiques honoraires qu'il réclama ne ressemblèrent point au chiffre de l'opérateur qui n'avait exactement rien fait.

Les rentoilages, il les effectuait à l'aide d'un enduit onctueux et réfractaire à l'humidité; au lieu de vernis, il employait quelques gouttes d'une huile décantée et étendue d'eau qui en avait le brillant sans en avoir les inconvénients ni le miroitement: ce qui fait que les œuvres restaurées par M. Demory, il y a trente ans, par exemple, semblent sortir de l'atelier.

Les repeints indispensables, il les repiquait à la loupe, s'il le fallait, en y revenant vingt fois au besoin; mais il respectait scrupuleusement toutes les parties intactes, afin de ne pas nuire à l'intégrité de l'œuvre et de n'y rien changer (1).

Ce respect religieux des maîtres lui valut du même coup un différend avec Mgr Parisis et une grossière agression lorsqu'il restaura le Van Thulden de la Cathédrale.

Quand, lavées de la teinte jus de réglisse que leur avaient imprimée les superpositions alternées de crasse et de vernis, les chairs réapparurent dans leur éclat et leur fraîcheur primitives, Monseigneur trouva la poitrine de la Vierge insuffisamment couverte, et pria l'artiste de la voiler davantage. Celui-ci s'y refusa carrément, en disant

(1) M. Demory a laissé tous ses procédés à son fils, qui, ayant travaillé sous sa direction, les emploie avec succès.

Digitized by Google

que porter la main sur un pareil chef-d'œuvre serait un crime de lèse-peinture auquel nulle considération ne saurait le déterminer. Peu habitué à des résistances ainsi formulées, l'évêque déclara que cela étant, le tableau ne rentrerait plus dans l'église. L'intermédiaire d'un vicaire-général amena une transaction : M. Demory fit au pastel la gaze qu'exigeait Sa Grandeur, et qu'un coup de chiffon pouvait enlever. Le tableau fut replacé.

Advint, le lorgnon à l'œil, un gobe-mouche de la plus belle roche, qui, entendant parler de la modification et la prenant bravement pour un véritable repeint, fulmina, dans nous ne savons trop quel journal, une diatribe boursoufflée où M. Demory était appelé Vandale et dénoncé comme tel à l'indignation publique.

Ainsi s'écrit l'histoire, ainsi les lions reçoivent les ruades des ânes !

Le nombre des tableaux restaurés par M. Demory est considérable; rappelons les suivants :

Cathédrale : Le *Saint Bernard*, de Van Thulden. — L'*Ensevelissement* et la *Descente de Croix*, attribués à Van Dyck. — Les deux triptyques, de Bellegambe. — Le *Martyre de sainte Ursule*, de Martin de Voss. — Le *Salvator mundi*.

Saint-Nicolas-en-Cité : Les *Pères de l'Eglise*, de Claeiss.

Saint-Jean-Baptiste : L'*Assomption*, de Vincent. — L'admirable *Descente de Croix*, de Rubens.

M. Demory consacra toutes ses vacances de 1869 à la restauration de ces deux grandes pages, qui en avaient le plus urgent besoin, et réclama pour cet important travail si peu de chose, que la fabrique, quoique peu riche,

Digitized by Google

crut se devoir à elle-même de lui offrir un objet d'art à titre de remercîment (1).

Palais-de-Justice : Le *Christ*, du Conseil d'Artois, attribué à Van Dyck.

Eglise de Fiefs : Le *Martyre de saint Valentin*.

A ces œuvres, on pourrait ajouter des centaines de portraits et de tableaux de chevalet qui figurent chez MM. Colin, de Hauteclocque, Verley, de Canettemont, de Fresnoy, de Puisieux, Vétillard, Fagniez, Hirache, Levêque, de Sède, chez nous-même et chez quantité d'autres amateurs que nous sommes loin de connaître tous; disons seulement que la restauration du charmant Watteau de notre collègue. M. Paris, est l'un des tours de force de M. Demory.

Privée de son chassis, cette toile était aussi chiffonnée qu'un mouchoir de poche qui l'est beaucoup; mise au jour, elle ressemblait à une étamine. Watteau lui-même, s'il la revoyait actuellement, serait à se demander si elle a jamais souffert et où ont été les avaries.

Mais ce que nous ne saurions passer sous silence est la restauration de l'œuvre de Doncre.

(1) « L'an 1870, le 7 avril, le Conseil..... témoigne à M. Demory » père, artiste-peintre à Arras, toute sa satisfaction au sujet de la » restauration des tableaux qui lui ont été confiés (*Assomption*, de » Vincent, *Descente de Croix*, de Rubens).

» Dans ce travail délicat, M. Demory a fait preuve du talent le » plus habile, et a montré un véritable respect pour l'œuvre des » maîtres.

» Le Conseil de fabrique, reconnaissant le désintéressement que » M. Demory a bien voulu apporter pour la fixation de ses hono- » raires, le prie d'accepter un souvenir de sa gratitude, dont le choix » est laissé à M. le Président de la fabrique. »

Digitized by Google

Vendues à vil prix lors du décès de cet artiste, ses toiles allèrent s'entasser dans les greniers ou s'enfouir dans les caves des fripiers de la ville, où elles ne tardèrent pas à s'altérer déplorablement. M. Demory les racheta toutes et les refit tellement belles, que, grâce à lui, on se les dispute aujourd'hui avec fureur, et que plusieurs, dont la signature a été effacée par des brocanteurs, ont été placées sous le nom de grands maîtres flamands.

La réputation de M. Demory comme restaurateur avait pris une telle notoriété, que M. le surintendant de Neuwierkerke lui offrit de l'attacher au Louvre avec des appointements infiniment supérieurs aux honoraires qu'il pouvait annuellement toucher en travaillant quatorze heures par jour. Ces offres, qui eussent ébloui tant d'autres, M. Demory les refusa pour conserver son indépendance dans une médiocrité de fortune qui n'était pas celle que chantait Horace!

Terminons en portant à la connaissance de l'Académie un service, tenu jusqu'à présent secret, que lui a rendu M. Demory, et qui méritera, nous l'espérons, à sa notice nécrologique, l'hospitalité donnée par le *Recueil* à celles de Doncre et de Dutilleux.

L'Académie possède un superbe Wickemberg, qu'au temps de ses succès l'artiste vint revoir, voulut racheter, et dont, sans se douter qu'un accident grave lui était arrivé, il offrit 3,000 francs. C'était énorme pour l'époque (1). Soit, en effet, qu'il y eût moins d'argent, soit

(1) La fameuse Glace qui a valu à Wickemberg les honneurs du Luxembourg et la décoration, n'a été payée par le gouvernement que 10,000 francs.

Digitized by Google

qu'il y eût moins de gaspillage, les œuvres d'art n'approchaient pas des prix fabuleux qu'elles atteignent aujourd'hui.

Or, un débutant peintre de notre bonne ville avait, à la recommandation de patrons officiels, obtenu l'autorisation de copier ce Wickemberg.

Ce que faisant, il le creva!

Sur ce, l'adroit copiste alla trouver Me Luez pour lui exposer le cas qui, sans doute, n'était pas entré dans les prévisions académiques.

Ahuri de cette communication, à laquelle il n'était que médiocrement préparé et qui le ravissait peu, notre excellent collègue courut vite et tôt chez M. Demory, lui demander si le mal comportait un remède, et quel aurait approximativement été le quantùm de la cure.

« Rassurez-vous, lui répondit en riant l'artiste, je vous raccommoderai cela au plus juste prix; envoyez-moi seulement les pièces, n'ébruitez pas la casse, Messieurs n'y verront rien. »

Effectivement, le raccommodage fut si bien fait qu'alors Messieurs ne le virent pas plus que ne l'avait vu Wickemberg.

Et depuis, ils n'eurent pas à s'en apercevoir..... car il n'a rien coûté!

Digitized by Google

LA SAINTE-MANNE

par

M. L'ABBÉ PROYART

Chanoine de l'Académie.

CHAPITRE Ier.

Corruption des Mœurs sous Julien l'Apostat. — Sécheresse. — Famine. — La Sainte-Manne.

L'un des plus perfides gouvernements qui ait perverti les peuples, ce fut, sans contredit, celui de Julien l'Apostat. Afin de multiplier les complices de son apostasie parmi ses sujets, cet empereur séduisait les uns par des récompenses, intimidait les autres par des menaces. Il n'est pas de moyens qu'il n'employât pour rétablir le culte des faux dieux dans toutes les parties de l'empire. Il était temps que Dieu mît un terme à ce pouvoir satanique. Beaucoup de mal s'était déjà fait, et Julien en projetait encore davantage. Les peuples chrétiens, cor-

Digitized by Google

rompus par leurs rapports avec les agents de ce prince, retournaient insensiblement aux orgies du paganisme.

Quand les rois, qui sont les lieutenants de Dieu, sont infidèles à leur mission, Dieu, alors, prend en main la verge de fer, pour frapper les princes et les sujets. Au moment où il se croyait maître de tout, Julien l'Apostat, à l'âge de trente-deux ans, meurt percé d'un dard sur le champ de bataille, dans sa guerre contre les Perses; et une sécheresse pareille à celle qui désola l'humanité, au temps du prophète Elie, affligea les peuples en punition de leurs désordres.

Le territoire d'Arras et de la contrée n'en fut pas préservé. Là, comme ailleurs, tout languissait, tout dépérissait : la terre ne produisait plus rien pour la nourriture de ses habitants ; la famine devint horrible ; c'était une consternation générale : l'excès du mal ralluma chez les Atrébates les étincelles de la foi, presque éteinte. Ces peuples, en effet, qui avaient été évangélisés, à plusieurs reprises, par les envoyés du Saint-Siége, se ressouvinrent des enseignements chrétiens qu'ils en avaient reçus, et ne virent, dans le fléau qui les frappait, rien autre chose qu'un effet de la vengeance divine. Dans cette pensée, ils eurent recours à Dieu, et se mirent en devoir, comme autrefois les Ninivites, d'apaiser la colère céleste par la prière, le jeûne, l'aumône et autres actes satisfactoires, autant, du moins, que le comportait le triste état de ces peuples qui, faute de pasteurs, et par le malheur des temps, étaient retombés dans les erreurs et les désordres de l'idolâtrie. Cependant, de tous les points de la contrée, et par un reste de foi, on invoqua avec ferveur les noms de Jésus et de Marie. Il est rare

Digitized by Google

que des supplications générales, quelque imparfaites qu'elles puissent être, soient jamais rejetées de Dieu; car, dans ces sortes d'expiations, la miséricorde divine a surtout égard à la prière de quelques justes confondus avec les coupables. Si Dieu eût trouvé dix justes dans Sodome, Sodome n'eût pas été consumée par le feu du ciel. Or, Arras eut le bonheur de pouvoir opposer à la justice suprême ce petit nombre de justes, qui n'avaient pas fléchi le genou devant les idoles. C'est, du reste, ce qui arriva du temps de l'empereur Marc-Aurèle. Tertullien nous dit que ce prince, se trouvant enveloppé par les barbares, avec les armées romaines qui manquaient d'eau et étaient à la veille de mourir de soif, une légion chrétienne se mit en prière, en se prosternant; aussitôt le ciel s'ouvrit et laissa tomber une pluie abondante qui désaltéra toute l'armée et la rendit victorieuse. L'empereur, témoin de cette merveille, en fit le sujet d'une belle lettre au Sénat romain, où il raconte l'heureux succès obtenu par la prière de ses braves légionnaires (1).

Ainsi, à l'époque malheureuse dont nous parlons, les chrétiens de l'Atrébatie, restés fidèles, implorèrent la miséricorde divine. Touché de leurs humbles supplications et de l'intercession de Celle dont on ne réclame jamais en vain la protection, le Seigneur fit un prodige analogue à celui qu'il opéra dans le désert en faveur de son peuple, prodige qui fut comme le prélude de tant d'autres grâces qu'il devait accorder, dans la suite des temps, aux enfants de l'Artois.

(1) *Hist. ecc.*, par Henrion. — Euseb., *Chron.* an 174. — Dion, *Epitome in Marc. Aurel.*

Digitized by Google

Le ciel qui, jusque-là, avait été d'airain, se couvrit à l'horizon d'un groupe de petits nuages. qu'une brise légère étendit bientôt au-dessus de la ville d'Arras et de ses environs. La température s'attiédit, et l'air reprenant la douceur et la sérénité des plus beaux jours, on vit tomber des régions supérieures, sur les campagnes arides et desséchées, une substance blanche, comme une espèce de laine ou de ouate très fine, imprégnée de gouttes de pluie qui, couvrant la superficie du sol, pendant un certain temps, d'une couche épaisse, lui communiqua une douce et bienfaisante fraîcheur. En quelques semaines la terre se couvrit d'un tapis de verdure ; tout refleurit, tout se développa avec une incroyable rapidité; en sorte que cette année-là même, la terre produisit des moissons, des fruits, des grains propres à nourrir tout ce qui respire, en si grande abondance, que de mémoire d'homme, jamais on n'avait rien vu de pareil ; et c'est à ce céleste engrais qu'on attribua, dans la suite des siècles, la fertilité dont jouirent longtemps les campagnes de la contrée.

Les Atrébates ayant trouvé dans ce secours divin un remède à leur extrême misère, lui donnèrent, avec raison, le nom de Manne, à cause des traits de similitude qu'avait cette substance, pour ainsi dire céleste, avec la Manne des Hébreux. Et comme Moïse, pour empêcher le peuple de Dieu de perdre le souvenir d'un aussi grand bienfait, avait donné l'ordre de conserver une certaine mesure de la Manne dans l'Arche, ainsi l'évêque de nos contrées, dont le nom n'est point parvenu jusqu'à nous, de concert avec ses prêtres et ses ministres, déposa une portion de cette Manne dans une châsse ou vaisseau très

Digitized by Google

précieux qu'on plaça dans le lieu saint, pour en garder à jamais la mémoire (1), et rendre grâces à Dieu et à la Sainte-Vierge d'un aussi merveilleux secours. C'est ce qui fit donner à cette châsse la dénomination de *Feretrum Mariæ, Feretrum Angelorum,* et enfin le nom si vénéré et si populaire de la Sainte-Manne.

Tel est le fait singulier, étrange, qui arriva dans ce pays. vers l'an 371, sous le règne de l'empereur Valentinien III, et le pontificat de saint Damase, avant même l'établissement de la race mérovingienne en France.

Ce prodige fit une telle impression sur l'esprit des peuples, que le bruit s'en répandit aussitôt dans le monde, et fut recueilli par les écrivains du temps. Saint Jérôme qui, à cette époque, se trouvait dans la Gaule-Belgique, et pouvait, par conséquent, se renseigner aisément sur la vérité du fait, le mentionne dans l'un de ses ouvrages, qu'on appelle la *Chronique : Apud Atrebatas, lana, è cœlo pluviæ mixta, defluxit* (2). Paul Orose, de nation espagnole, disciple de saint Augustin, rapporte le même événement en ces termes : *En cette même année* (c'est-à-dire la troisième du règne de Valentinien) *une véritable laine mêlée de pluie tomba des nues dans les plaines de l'Artois. Eodem anno apud Atrebatas vera lana de nubibus pluviæ mixta, defluxit* (3).

Vincent de Beauvais, contemporain de saint Louis et son lecteur ; de plus. précepteur des princes, ses enfants,

(1) *In certo vase solemni... coram Deo perpetuo reponendam ac perpetuo conservandam reservaverunt* (*Histoire de la Sainte-Manne,* par Alexandre Majoris, secrét. du Chapitre d'Arras).

(2) *Chron.*

(3) Lib 7, c xxxii.

Digitized by Google

qui était à la recherche de tout ce qui pouvait intéresser davantage la piété de ses disciples et procurer la gloire de Dieu, Vincent de Beauvais continue la tradition, et reproduit ce fait merveilleux dans son *Speculum historiale* : « *Anno imperii Valentiniani tertio, Gratianus filius* » *Ambiani imperator factus est et paulo post apud Atre-* » *batas lana cœlo pluviæ mixta defluxit.* »

En des temps plus rapprochés de nous, Molanus, dont l'autorité était d'un si grand poids aux yeux de Baronius, raconte le fait tel que nous l'avons exposé, avec cette différence qu'il en fixe la date à l'année 403 (1).

Guillaume Gazet, curé de Sainte-Marie-Madelaine, à Arras, dans son *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas*, donne sur la Manne conservée dans la cathédrale de cette ville, une notice qui ne manque pas d'intérêt ; et Féry de Locre, son contemporain, curé de Saint-Nicolas-sur-les-Fossés, de la même ville, à l'exemple de son confrère, consacre aussi un article à la Sainte-Manne, dans sa *Chronique de Belgique*, à l'année 371.

Les savants auteurs de *Gallia Christiana*, font aussi mention de la Manne, en des termes qui expriment l'intérêt que leur inspirait cette relique. « On conserve, » disent-ils, dans la basilique cathédrale d'Arras, une » substance qu'on appelle la Manne, ou espèce de laine » qui est tombée du ciel sur la contrée, au temps de

(1) *Cum ditio ea foret planè arida et veluti maledicta, anno quadringentesimo tertio, summam accepit fertilitatem, quam hactenus conservat. Quia autem Deo hanc fertilitatem donante apud Atrebatas, ut scribit Paulus Orosius, vera lana de nubibus pluviæ mixta defluebat ; hinc in tanti beneficii memoriam, lana illa [quæ vulgo manna dicitur] cum sacris reliquiis conservatur.*

Digitized by Google

» saint Jérôme. Elle est renfermée dans un vase d'or en-
» richi de pierreries, *auro gemmisque inclusum* ; et on
» l'expose, à l'époque des longues sécheresses, pour ob-
» tenir du ciel des pluies rafraîchissantes. »

Il est un auteur qu'il n'est pas permis de passer sous silence, quand il s'agit de la Sainte-Manne d'Arras, eu égard aux détails intéressants qu'il introduit dans son récit, et qui jettent de nouveaux traits de lumière sur le fait qu'il raconte. Je veux parler de Gilles Boucher, écrivain du XVII^e^ siècle, né à Arras.

C'est à cette année, dit-il, que saint Jérôme, dans sa *Chronique*, Orose, Cassiodore, le diacre Paul, témoins respectables à tous égards, *testibus omni exceptione majoribus* (1), font remonter la pluie miraculeuse de la Manne qui tomba parmi nos Atrébates : *Apud Atrebatas nostros vera lana e cœlo, nubibusve pluviæ mixta defluxit.*

A cette époque, les plaines de l'Artois, brûlées par une excessive sécheresse, se trouvaient frappées d'une stérilité complète. Quel remède à une calamité de ce genre ? Nul autre que le recours à Dieu. La ville d'Arras, qui, pour lors, comptait parmi ses habitants un assez bon nombre de chrétiens, *civitas christianis haud infrequens*, se livra donc à la pratique des bonnes œuvres : jeûnes rigoureux, prières ferventes, aumônes abondantes, expiations de tout genre, rien de ce qui est propre à fléchir la colère de Dieu ne fut négligé : sa miséricorde, en effet, se laissa toucher. *Misericordiam denique ab irato numine extorsit.*

Mais, afin que son bienfait eût un degré de certitude

(1) Lib. XI, c. VIII.

Digitized by Google

extraordinaire, et que la mémoire en fût plus durable chez ce peuple à demi-barbare, Dieu, qui est la bonté même, ne se contenta pas de rafraîchir la terre par une pluie bienfaisante, mais il fit tomber des nues quelque chose de plus solide, c'est-à-dire une laine toute imbibée de gouttes d'eau, qui couvrit les champs d'une espèce de rosée grasse et épaisse et leur communiqua, pour le présent et pour l'avenir, une merveilleuse fécondité. *Qua et arva tunc irrigata fœcundiùs, et in posterum fœcundata constantiùs.* C'est ce que nos aïeux reconnaissants appelèrent la Manne, par comparaison avec cet insigne bienfait dont Dieu favorisa autrefois, dans le désert, le peuple d'Israël.

Puis, par un sentiment pieux et par le conseil du pontife qui les dirigeait alors, ils en recueillirent de notables portions que l'on a conservées jusqu'à nos jours, dit Gilles Boucher, c'est-à-dire jusqu'à la présente année 1653.

Enfin, le même auteur ajoute que ce prodige arriva précisément au temps où l'empereur Valentinien faisait proclamer Auguste, à Amiens, son fils Gratien; que ce prince, qui d'ailleurs était chrétien, se trouvant à une distance si rapprochée d'Arras, a pu vérifier le fait de ses propres yeux : *Hoc prodigium... tantâ Atrebatum vicinià oculis usurpare potuit;* et que c'est à cause de cela, sans doute, qu'il a acquis tant de célébrité.

De plus, c'est à raison de cette proximité de lieux, dit-il encore, que le très docte saint Jérôme en a fait mention dans sa *Chronique d'Eusèbe;* car nous savons, par ses écrits, qu'il était alors en voyage dans la Gaule-Belgique, qu'il y a même séjourné un temps considé-

Digitized by Google

rable ; c'est pourquoi il lui fut si facile de s'assurer de la vérité du prodige et de citer nominativement, comme il le fait avec tant d'exactitude, les villes de ces contrées où se sont accomplis les événements qu'il raconte. *Unde nihil mirum si idem Hieronymus de rebus Belgicis Gallicisque scribens, tot urbium nostratium nominatim distincteque meminerit earum scilicet aliquando testis* αυτοπτης *et oculatus* (1).

Enfin, après tant d'autres, les historiens de l'Eglise gallicane rapportent, à leur tour, cet événement, *raconté*, disent-ils, *par plusieurs auteurs contemporains, qui tous affirment, qu'au temps dont il s'agit, il tomba à Arras une espèce de laine mêlée de pluie ; c'est ce qu'on appelle la Sainte-Manne.*

Nous ne pouvons nous dispenser d'ajouter, à des témoignages déjà si nombreux, celui de l'Académie d'Arras, qui, elle aussi, s'occupa de ce fait religieux.

On lit au deuxième registre de ses délibérations, page 16, ce qui suit : « M. l'abbé Galhaut (chanoine de la cathédrale), » dans la séance de l'Académie d'Arras du 14 mars » 1750, a lu un Mémoire pour servir à l'histoire ecclé- » siastique du diocèse d'Arras..... Il parle *de la Manne*, » espèce de laine, qui, suivant la tradition, tomba dans » ce pays, vers l'an 367, et qui engraissa les terres » qu'une longue sécheresse avait rendues stériles. Il rap- » porte les témoignages des auteurs qui ont fait mention » de cet événement, tels que saint Jérôme, Paul Orose,

(1) Sans la crainte d'être fastidieux, aux témoignages qui précèdent on pourrait encore ajouter celui de Paul, diacre, qui s'exprime sur le fait de la Manne avec autant de précision que les auteurs déjà cités.

Digitized by Google

» Cassiodore, Gilles Boucher et Alexandre Majoris, cha-
» noine d'Arras, lequel a laissé un manuscrit sur l'anti-
» quité de son église, où il s'est beaucoup étendu pour
» démontrer la vérité du miracle. »

CHAPITRE II.

Conservation de la Sainte-Manne. — Une Mère et sa Fille.

Voilà donc un fait bien avéré : il est tombé à Arras, au IV^e^ siècle, une substance blanche qu'on a appelée la Manne ; une espèce de laine, ou de ouate mêlée de pluie, qui a rafraîchi et fertilisé les campagnes de l'Artois, qu'une longue sécheresse avait rendues arides, à tel point que les peuples étaient menacés de mourir de faim.

Les prêtres chrétiens de cette époque en ont recueilli quelque portion dans un vase précieux, que l'on exposait à la vénération des peuples, pour conserver la mémoire de ce bienfait extraordinaire.

C'est un événement public qui a frappé tous les regards ; un événement, non pas transitoire et fugitif, mais durable, permanent ; un événement qui a sauvé le pays des horreurs de la famine, que la voix de tout un peuple a proclamé de génération en génération jusqu'aux temps modernes, et qui, par conséquent, réunit les caractères de vérité qu'une critique sévère peut exiger.

Mais comment cette Manne a-t-elle été conservée, au milieu de tant de bouleversements épouvantables qu'a

Digitized by Google

subis le pays, lors des invasions si souvent répétées des Goths, des Huns, des Vandales, des Alains et autres peuples qui vinrent, sous la conduite d'Attila, saccager la ville d'Arras et les autres villes voisines ? Pour résoudre cette difficulté, c'est en vain qu'on aurait recours, soit aux documents écrits, soit aux monuments de la localité ou du pays : Ils font défaut, sur ce point, aussi bien que sur tout ce qui concerne l'histoire de ces temps reculés. Les églises et autres établissements chrétiens ayant été pillés, brûlés, détruits ; les prêtres dépositaires des archives de l'époque, poursuivis, traqués, mis à mort (1), tout a péri. Le fer et le feu ont tout fait disparaître. Il faut donc ici s'en rapporter à la tradition, qui a longtemps gardé le silence, mais qui, dans la suite, s'est prononcée avec une assurance que rien n'est jamais venu troubler.

La question, donc, se réduit à expliquer par quel moyen ce dépôt sacré a pu traverser les siècles, et parvenir intact jusqu'au moyen-âge, où son culte s'est reproduit avec le plus grand éclat.

Il est certain que nos devanciers, dans la foi, ont gardé la Sainte-Manne avec des soins infinis. Ils en faisaient une estime singulière, la considérant comme leur *palladium*. Dans les calamités publiques, telles que contagions, maladies pestilentielles, dérangements de saison, sécheresses, on l'exposait à la vénération des peuples ; on la

(1) *Infulati sacerdotes inter suas hostias immolabantur, et amicti sac rdotalibus stolis, inter corpora occisorum humi jacebant.* Les prêtres, couverts de leurs ornements sacrés, étaient immolés à l'autel ; ils gisaient sur des cadavres avec leurs vêtements sacerdotaux. (Baldéric, ch. IV.)

Digitized by Google

portait en procession dans les villes et les campagnes. Les prêtres et les lévites, chargés de ce céleste présent, chantaient avec enthousiasme ces paroles du psalmiste : *Pluit illis Manna ad manducandum et panem cœli dedit eis; panem angelorum manducavit homo; cibaria misit eis in abundantia;* paroles qui rappellent si bien les anciennes et paternelles bontés de Dieu. Tous, à la vue de ce nouveau gage de sa miséricorde, reprenaient courage, demandaient pardon de leurs fautes et obtenaient la cessation de leurs maux. Quand arrivèrent les invasions des barbares, le premier soin des prêtres et des fidèles fut de soustraire la Sainte-Manne à leurs mains avides; ils s'enfoncèrent avec elle et les objets du culte dans de sombres et profonds souterrains (1), où l'on célébrait les saints mystères.

Voilà comment la Sainte-Manne a pu ne pas tomber entre les mains des infidèles. Il est vrai que cette succession d'invasions, de révolutions, de persécutions sanguinaires, finit par exterminer le clergé dans le pays des Atrébates, et par éteindre presque le christianisme : cependant il y eut toujours çà et là un certain nombre de chrétiens fidèles, parmi lesquels se conserva la lumière de l'Évangile (2). Telles furent les familles d'où sortirent les premiers disciples de saint Vaast, savoir : saint Dominique et saint Vigor; ce n'est que par leurs

(1) *Multi in speluncis aut fossis subterraneis absconditi* (Balder.) — Ces souterrains existent encore dans nos campagnes.

(2) *Paucis tamen usque ad ultimum in suo munere perseverantibus.* Un petit nombre persévéra, jusqu'à la fin, dans le devoir. (Baldéric, c. v.)

Digitized by Google

mains que ce précieux trésor de la Manne a pu nous être transmis.

On peut encore supposer qu'à l'approche des nations barbares, les prêtres et les fidèles s'empressèrent de la mettre en sûreté; et qu'avant de se disperser et de prendre la fuite, ils la cachèrent quelque part de manière à pouvoir la retrouver en des temps meilleurs. Il est très vraisemblable qu'elle resta longtemps oubliée, et que, peut-être, plusieurs siècles s'écoulèrent avant qu'elle ne reparut au jour.

Ces longues disparitions de reliques n'ont rien qui doive nous surprendre. Cela est assez commun dans leur histoire : c'est ainsi que le titre de la croix de Notre-Seigneur, comme la plupart des reliques les plus précieuses de Rome, fut caché par la crainte des barbares, et ne fut retrouvé, sous une voûte d'église, que plus de mille ans après y avoir été déposé.

Il est indubitable que la Sainte-Manne éprouva un sort analogue.

Les siècles vont s'écouler : on ne parlera plus de la Manne, comme au temps de saint Jérôme et de Paul Orose, mais on continuera de lui rendre le culte public qu'on lui a décerné dès son origine, jusqu'à ce que l'on construise à Arras une cathédrale.

Alors, on se préoccupera des moyens d'augmenter ce culte et de le rendre plus solennel ; on érigera à la Sainte-Manne un autel spécial ; une chapelle particulière lui sera consacrée. En effet, l'édifice se bâtit ; et dans la partie supérieure de la basilique, du côté de l'Orient, au chevet du chœur, on élève une sorte de tabernacle, riche monument de sculpture, où la Sainte-Manne est

Digitized by Google

honorablement déposée, en présence de Notre-Seigneur et Dieu, le très Saint-Sacrement.

C'est là que désormais elle sera conservée dans les siècles à venir, afin que les fidèles chrétiens de tous les âges, qui viendront en pèlerinage, puissent facilement la voir et la vénérer. Lorsqu'ils se trouveront en sa présence, ils se diront les uns aux autres : « Voici cette » substance précieuse que Dieu, grâce à l'intercession de » la bienheureuse Vierge Marie, fit tomber autrefois du » ciel pour rafraîchir et fertiliser nos campagnes arides, » sans quoi nos pères seraient morts de faim. Voilà ce » qui les a sauvés aux jours de leurs angoisses et de » leurs tribulations ; voilà ce qui leur a donné du pain » à manger. » Ces salutaires pensées, ces sanctifiants souvenirs, disait-on alors, seront comme une Manne salutaire qui fortifiera la foi des peuples et entretiendra dans leurs cœurs le feu de la charité. A la vue de cette châsse vénérable, ils se souviendront que Dieu est notre père, que sa puissance n'a point de bornes, et que c'est lui qui rappelle à la vie ceux qui se trouvent aux portes de la mort. Telle est la belle et louable pensée qui a présidé à l'édification du magnifique autel de la Manne, dans notre ancienne cathédrale.

Cette manière de concevoir le culte de la Sainte-Manne n'était pas une vaine théorie. Elle se traduisait par des actes très significatifs. La vénération qu'on lui portait allait jusqu'à persuader à nos aïeux, qu'à sa présence tout bonheur devait se produire, et tout malheur devait finir. Voici quelques faits qui prouvent que telles étaient leurs pensées à cet égard. Ces faits, on les trouve rapportés dans l'*Histoire de la Sainte-Manne*, écrite par

Digitized by Google

Alexandre Le Maire, ou Majoris, secrétaire du Chapitre d'Arras, sous l'épiscopat de Pierre de Ranchicourt, et dans le Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast. Guiman, rédacteur de ce Cartulaire au XII^e^ siècle, nous apprend qu'à cette époque, le Chapitre était déjà dans l'usage d'exposer la Sainte-Manne chaque année, soit sur le Petit-Marché, soit sur une place qu'on appelait Follye, située vis-à-vis le portail de l'église de Saint-Jean-en-Ronville. Cette exposition commençait la veille de la Pentecôte et se continuait jusqu'au dimanche après l'Assomption.

On construisait une espèce de monument, *Domus*, avec un reposoir, sur lequel on plaçait la châsse de la Manne, *ad petendum eleemosynas*. Elle ne pouvait se faire, sur l'une ou sur l'autre place, qu'avec la permission des religieux de Saint-Vaast, qui étaient les propriétaires et seigneurs de la ville.

En cas de refus, les chanoines la faisaient sur la limite de leur cloître, *ad pedem atrii sui deponebant*. Mais, en quelque endroit qu'eût lieu cette exposition, les fidèles de la ville et de la campagne y venaient en foule déposer leurs offrandes, au pied de l'autel, en si grande abondance, que ce fut au moyen de leur produit qu'on parvint, soit à rebâtir, soit à restaurer la cathédrale. L'exposition de l'année 1160 fut signalée par un fait qui mérite d'être rapporté.

Guiman raconte que, dans les premiers beaux jours de l'été, un particulier, se promenant sur les bords du Crinchon, qui, pour lors, coulait à ciel ouvert dans une prairie sur laquelle était située la chapelle de Notre-Dame-au-Jardin, vit de loin je ne sais quel objet tomber

Digitized by Google

dans l'eau (1), sous une planche qui formait pont sur la rivière.

D'abord ne se rendant pas compte, à la distance où il était, de ce que ce pouvait être, il continua tranquillement sa promenade, sans s'inquiéter de vérifier le fait. Mais quelque temps après, la pensée lui vint que c'était peut-être un être vivant, un enfant, qui venait de tomber dans l'eau. Aussitôt il hâte le pas dans la direction du courant d'eau; il arrive à l'endroit où le flot roulait, sans résistance, quelque chose qui ressemblait à un corps humain. Il examine de plus près, et il voit, avec effroi, le corps d'une petite fille. Aussitôt il appelle au secours et met en émoi, par ses cris, les habitants du voisinage. Tout le monde accourt, la mère de l'enfant comme les autres. Elle reconnaît sa fille, qui venait d'être retirée de l'eau ; mais elle était sans voix, sans mouvement, raide et froide (2). Elle la prend entre ses bras et se dirige, en poussant des cris plaintifs, vers l'église de la Chapelette. Par malheur, elle était fermée, et le curé, qui en avait la clef, était absent. Trois fois elle en fait le tour, chargée de son précieux fardeau, avec le regret de ne pouvoir y entrer. Mais, averti par les clameurs de la multitude et les lamentations de la mère, le vicaire accourt en toute hâte avec la clef du lieu saint, et il en ouvre la porte. La foule s'y précipite à la suite de la mère qui, pleine d'une foi vive et de cette confiance à laquelle Dieu ne refuse jamais rien, va déposer le cadavre de sa fille sur l'autel de la Mère de bon

(1) *Nescio quid cadere conspexit.*

(2) *Et jam sine voce, sine sensu, rigidam atque frigidam.*

Digitized by Google

secours, la conjurant, avec larmes, de lui rendre son enfant bien-aimée. O bonté, ô puissance de Marie ! à l'instant même, et sous les regards de la multitude, la jeune fille revient à la vie ; à l'instant même aussi, sa mère, au comble de la joie, la consacre au service de la bienheureuse Mère de Dieu (1).

Ce n'est pas tout ; voici maintenant ce qui intéresse notre histoire : par une heureuse coïncidence, la fierte de la Sainte-Vierge, *Feretrum Mariæ*, la Sainte-Manne, était exposée sur le Petit-Marché, à l'effet d'obtenir les dons des fidèles pour la reconstruction de la cathédrale, dont les fondations commençaient à sortir de terre, *ob nascentia ejusdem ecclesiæ ædificia*. Les amis et les voisins de la bienheureuse mère, dont ils partageaient le bonheur, lui donnèrent le conseil d'y conduire sa fille, pour remercier avec plus de solennité sa céleste protectrice. Cet avis fut goûté : elle se rendit aussitôt, suivie d'une foule immense, au lieu de l'exposition, et, là encore, elle renouvela son action de grâce et la consécration de son enfant, en présence d'une multitude infinie de peuples, *populorum infinita multitudine*, qui n'avaient pas assez de voix pour publier les louanges de Notre-Dame de Toute-Joie, et la remercier du prodige qui venait de s'accomplir par sa puissante protection.

(1) *Et mox a sua genitrice Beatæ Dei genitrici in ancillam est contradita.*

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Exposition de la Sainte-Manne sur la place de l'Église Saint-Jean. — Sa translation dans une nouvelle Châsse.

L'exposition la plus mémorable en soi et dans ses suites fut, sans contredit, celle qui eut lieu sur la place située en face de l'église de Saint-Jean-en-Ronville, l'an 1285. Nous la trouvons racontée dans l'*Histoire de la Manne*, par Alexandre Le Maire, et dans Fery de Locre, qui, du reste, ont puisé l'un et l'autre aux mêmes sources.

Cette exposition avait donné lieu à une foire annuelle qui attirait beaucoup de monde dans la ville d'Arras. On y attachait une telle importance, que l'autorité civile elle-même s'y intéressait, et se faisait l'interprète de la population pour en réclamer le bienfait. C'est ainsi qu'en l'année sus-mentionnée, le Magistrat, c'est-à-dire les Mayeur et Échevins de la ville, firent de vives instances auprès du Chapitre pour obtenir la faveur accoutumée (1). La vénérable compagnie s'y prêta d'autant plus volontiers qu'elle y trouvait double avantage : avantage spirituel et avantage temporel. D'abord, c'était, pour ceux qui en faisaient la demande, une occasion de s'affermir dans la foi et d'acquérir de nouveaux mérites ; puis, ensuite, c'était une précieuse ressource pour la fabrique, qui était en voie de reconstruire la Cathédrale. Elle se fit donc, selon l'usage, sur la place

(1) *Ad majoris atrebatensis et scabinorum non levem instantiam.* (Locrius ad an.)

Digitized by Google

de Saint-Jean-en-Ronville, où tout se passa fort tranquillement, pendant un assez bon nombre de jours.

Mais voici que tout à coup, à l'occasion d'une certaine imposition, la Maltotte, indûment exigée par les officiers du prince, le peuple se soulève en armes. Dans ce tumulte, les gens inoffensifs vont chercher un refuge près de la chapelle où se trouve exposée la Sainte-Manne. *Ad ipsum santuarii locum seu cellulam in conflictu refugium quærentis.* Mais les gardiens, soit par négligence, soit par crainte, n'étant pas à leur poste, le flot populaire renversa la châsse, non de propos délibéré, ni par mépris des choses saintes, mais par accident. Ce vaisseau précieux, qui, à raison de sa vétusté, laissait à désirer sous le rapport de la solidité, ayant été à demi-brisé par cette violente secousse, on le reporta fort endommagé à la Cathédrale.

C'est ainsi que le secrétaire du Chapitre raconte ce fâcheux accident. Il ne le fait qu'à regret ; et il déclare que, s'il en parle, ce n'est que dans l'intérêt de la vérité, et pour dire que l'on trouva dans cette ancienne et primitive châsse un document extrêmement précieux, qui avait survécu à la ruine de la Cathédrale, document souscrit par les prévost, chanoines et Chapitre, et muni d'un grand cachet d'ivoire très-ancien.(1)

Par suite de l'accident arrivé à la fierte de Notre-Dame, ou de la Sainte-Manne, l'évêque Guillaume d'Issy et le Chapitre prirent la résolution, l'année suivante, de transférer la précieuse relique dans une châsse plus

Litteram antiquam... confectam sigillo quo Magno eburneo ac vetustissimo ipsius ecclesiæ sigillatam.

Digitized by Google

grande et plus belle que celle qui l'avait contenue jusque-là. Celle-ci, toutefois, fixa d'une manière toute particulière l'attention des gens de l'art qui furent chargés de l'examiner (1). Ils y remarquèrent certains caractères qui accusaient la plus haute antiquité. Malgré la rareté de ce travail et tout l'intérêt qui s'y attachait, son état de ruine, aggravé encore par la chute de l'année précédente, exigeait qu'un autre vaisseau lui fût substitué pour renfermer la Sainte-Manne. L'acte capitulaire cité par Alexandre Le Maire, secrétaire du Chapitre, rappelle l'émeute dont nous venons de parler. Il est dit aussi que ce fut à la sollicitation des Mayeur et Échevins que l'on exposa publiquement, selon l'usage, le jour de la Pentecôte, la châsse de la Sérénissime Vierge Marie, et qu'au milieu d'une insurrection tumultueuse et diabolique, elle fut violemment renversée par terre, non par impiété, mais par le flot populaire : par l'incurie de ceux qui devaient la garder ; et que cette chute l'ayant fort endommagée, on s'empressa de la ramasser, à demi-brisée, et de la transporter à la Cathédrale. Toutefois, comme cet affreux désordre avait été suscité par le démon, ce maudit qui n'a pas su garder la charité dans le Ciel, et qui rôde par toute la terre pour y répandre la désolation et le deuil, ne voulant pas qu'on attribuât à sa malice ou à sa puissance un malheur que la seule patience de Dieu a pu tolérer, craignant en outre que les choses saintes ne tombassent en discrédit parmi les faibles, il fut unanimement résolu qu'on n'épargnerait rien pour se procurer une nouvelle

(1) Gazet, *Histoire de la Sainte-Manne*, page 194.

Digitized by Google

châsse, mais une châsse insigne, magnifique. En conséquence, on eut recours au talent des artistes les plus habiles ; et l'ordre fut donné de construire une châsse en vermeil, sur le modèle de l'Arche de Moïse, telle que la dépeint l'historien Joseph dans son livre des antiquités Judaïques. Elle était beaucoup plus grande que la précédente ; au lieu de chérubins, on avait placé aux deux extrémités deux anges, portant chacun un encensoir ; sur la partie antérieure, on avait représenté l'Annonciation de la Sainte-Vierge, prélude de notre salut ; sur la partie opposée, figurait Notre-Seigneur tenant en main la Croix sur laquelle il a bien voulu opérer notre rédemption ; tout autour paraissaient les dix Vierges évangéliques, et au sommet, s'élevait l'instrument de notre salut, la Croix, le tout enrichi de pierres précieuses, travaillé avec un art si parfait, un goût si exquis, qu'on se demandait, à la vue de ce chef-d'œuvre, si la sagesse divine n'y avait pas mis la main.

Quand ce beau travail fut achevé, le Pontife prit des mesures pour procéder à la translation de la Sainte-Manne, avec le plus grand appareil. A cet effet, il convoqua les prélats de son diocèse et des provinces limitrophes : Ce furent les Abbés de Saint-Vaast, du Mont-Saint-Eloy, d'Anchin, de Marchiennes, d'Hasnon, d'Arrouaise, d'Hénin-Liétard, de Marœuil, de Vicogne, de Cercamp, et MM. du Chapitre d'Arras, ainsi que plusieurs personnages considérables, tant ecclésiastiques que séculiers.

Lorsque la vénérable assemblée fut réunie autour de l'antique châsse, on en fit l'ouverture, et l'on y trouva, à côté de documents très anciens et très authentiques, la

Digitized by Google

laine à laquelle on avait donné le nom de Manne, aussi blanche et aussi entière qu'au jour où elle tomba du Ciel. On la déposa dans la nouvelle châsse, sur un treillis d'argent ; puis on y adjoignit une parcelle notable de la vraie Croix, un voile blanc dont la Vierge des Vierges, durant sa vie mortelle, couvrait sa tête sacrée, avec la ceinture dont elle ceignait son chaste sein, et d'autres reliques du plus grand prix ; savoir : un fragment de son sépulcre, une pièce de son vêtement, une parcelle de la robe de Notre-Seigneur et de son manteau de pourpre.

L'évêque Guillaume d'Issy fit plus encore : il institua la fête de la Translation de la Sainte-Manne, qui s'est constamment célébrée avec la plus grande solennité, jusqu'à la Révolution, le second dimanche après Pâques, où l'on chante à l'*introït* de la messe ces paroles : *Misericordia Dominii plena en terra*, qui rappellent si naturellement le bienfait dont Dieu a favorisé nos pères.

CHAPITRE IV

Enlèvement de la Sainte-Manne. — On la porte en procession dans une partie du Diocèse.

Chose singulière, la grande estime dont jouissait la Sainte-Manne lui fut quelques fois fatale. Elle excita parmi le peuple d'Arras, au quatorzième siècle, une émotion regrettable dont les tribunaux de l'époque durent faire justice.

Le jour de Saint-Mathieu, 21 septembre 1346, dans un tumulte populaire suscité bruyamment du haut de la

Digitized by Google

Bretèque, les bourgeois, munis d'arcs, de flèches et autres instruments meurtriers, se portèrent avec furie, bannière déployée, sur l'église de Notre-Dame, en brisèrent les portes, s'introduisirent dans la Trésorerie, d'où ils enlevèrent la châsse de la Sainte-Manne avec plusieurs autres reliquaires et divers joyaux précieux. Là ne se borna pas leur violence ; ils pénétrèrent jusque dans le Palais épiscopal, dont ils enfoncèrent aussi les portes, et s'emparèrent de la personne de Regnault de Noyon, official de l'Evêque. Puis ensuite, se portant avec la même fureur vers le domicile de plusieurs chanoines et chapelains, ils les emmenèrent dans la ville et les mirent en prison à la Halle. (1)

« Les historiens ecclésiastiques et autres des Pays-Bas, » dit le Père Ignace, paraissent avoir ignoré ce fait, » ou l'avoir passé à dessein sous silence, sans qu'on en » puisse donner la raison. Il est pourtant certain, ajoute- » t-il, et on le trouve rapporté dans un titre du XIV^e^ siècle, » que l'on conserve à l'Hôtel-de-Ville d'Arras ; c'est un » rouleau d'assez grande longueur, où il est dit que la » Manne fut transportée de force de la Cité dans la ville, » et mise en dépôt dans la pyramide sur le Petit-Marché, » où l'on garde la Sainte-Chandelle ; puis elle fut trans- » férée en l'église de Saint-Géry, où elle resta trois ou » quatre mois. L'Evêque Jean et le Chapitre intentèrent » un procès contre la ville, en restitution de la précieuse » relique. Ce qui arriva, poursuit le Père Ignace, dans » un siècle où l'on avait une grande vénération pour les » reliques. »

(1) *Répertoire* de M. Théry, page 20, et la *Charte de 1354*.

Digitized by Google

Singulière vénération, il faut en convenir, que celle de les enlever en main armée et de maltraiter les prêtres chargés de les garder.

Cependant, la vérité est que l'étrange expédition des habitants d'Arras n'était pas l'effet d'un manque de respect pour la Sainte-Manne. Loin de là : cet enlèvement, paraît-il, ne se serait effectué qu'en vue de lui assurer une plus grande protection. C'est en ce sens qu'ils s'expliquèrent, à cet égard, devant les tribunaux de l'époque, où ils durent comparaître.

Les Mayeur, Echevins et Communauté d'Arras, protestèrent que tout ce qui s'était passé s'était fait, à leur insu et contre leur gré, par des personnes indépendantes dont ils n'avaient pas à répondre ; que du reste, ces personnes n'avaient enlevé la Sainte-Manne et autres reliques, que pour les soustraire à la rapacité des ennemis du royaume qui menaçaient la cité d'Arras; qu'en conséquence, elles ne s'étaient portées à ces actes que par un sentiment de cette foi, de cette piété et de ce zèle dont tout le pays est pénétré pour les saintes reliques et spécialement pour la Sainte-Manne.

Malgré cette belle protestation, les auteurs du tumulte furent condamnés à réparer leurs méfaits.

Il fut décidé, en effet, que les Mayeur et Echevins, tout en protestant de l'innocence de leurs concitoyens, désigneraient trente personnes honorables, lesquelles, au nom des coupables, s'assembleraient le jour de la Chandeleur, à l'hôtel de M. le comte d'Artois, vulgairement appelé la *Salle-le-Comte*; que de là, ces trente personnes se rendraient à l'Evêché, l'une d'elles, au nom des auteurs de l'émotion populaire, portant une image d'argent

Digitized by Google

de Notre-Dame avec le Divin enfant, du poids de seize marcs, et que là, en présence de l'Evêque, un membre honorable du cortége prendrait en main la dite image et la présenterait au pontife en lui disant : « Mon très » cher Seigneur, vous avez fait appeler en Parlement » les Mayeur, Echevins, Communauté et diverses autres » personnes de la ville d'Arras, à l'occasion de plusieurs » excès, offenses, dommages et vilnies dont votre per- » sonne et votre église, ainsi que vous l'affirmez, ont » été l'objet ; vous n'ignorez pas tout ce que les accusés » ont dit pour leur défense ; or tout ce qu'ils ont dit, ils » le croient véritable. Néanmoins, sincèrement affligés » de tout ce que cette affaire a causé de bruit et de trou- » bles, par amour de la paix, pour la conservation de la » bonne harmonie, nous vous présentons les excuses et » regrets des Mayeur, Echevins, Communauté et au- » tres de la ville d'Arras : nous vous protestons, que » nous, personnellement, ne sommes pour rien dans » cette affaire; que tout ce qui s'est passé s'est accompli » sans notre conseil, contre notre gré et à notre grand » déplaisir. Nous tous, ici présents, autant qu'il est en » nous, innocents et coupables, s'il s'en trouvait, nous » vous supplions humblement de leur pardonner, même » aux coupables défunts; et, en signe de respect, au nom » de tous, nous offrons à Dieu, à Notre-Dame, à la sainte » Eglise et à vous, cette image pour la placer où bon » vous semblera. » De plus, il fut déclaré que les dits Mayeur, Echevins et Communauté, payeraient au dit Evêque, deux mille cinq cents écus en dedans de Pâques prochainement venant.

Nous venons de voir les honneurs extraordinaires

Digitized by Google

rendus à la Sainte-Manne dans la ville d'Arras, nous allons maintenant dire quelque chose de l'effet que produisit sa présence dans le pays, au temps où l'Evêque Jean Canardi crut devoir faire porter processionnellement la sainte relique dans une partie du diocèse, à l'effet de provoquer les aumônes des fidèles, pour rebâtir la Cathédrale qui menaçait ruine. Déjà on avait consacré une somme de plus de deux mille cinq cents francs aux réparations les plus urgentes ; mais cette somme, tout importante qu'elle fût à cette époque, était loin de suffire au rétablissement de l'édifice. Que faire dans une pareille conjoncture ? Le pieux Evêque proposa à MM. du Chapitre d'envoyer dans le pays la fierte de Marie, *feretrum Mariæ*, c'est-à-dire la châsse de la Manne pour l'exposer à la vénération des fidèles, et recevoir les dons qu'il leur plairait de faire pour la reconstruction du sanctuaire de Notre-Dame. Cette proposition fut favorablement accueillie (1392), et l'on vit sortir de la ville d'Arras une imposante procession, présidée un instant par Jean Canardi, où les Chapelains de la Cathédrale portaient sur leurs épaules la magnifique châsse de la Manne, qui rappelait si bien aux peuples de l'Artois les anciennes miséricordes du Seigneur. Arrivé à une certaine distance, le pieux cortége revint dans la Cité et laissa la Sainte-Manne, accompagnée d'un chapelain et de deux personnes de confiance, continuer son fructueux et sanctifiant voyage au milieu des populations agenouillées. A la vue de cette arche sainte, gage antique de la bonté de Dieu envers le pays, on se fit un devoir de rendre à ce Père céleste, qui nourrit tout être vivant, quelque chose de ce qu'on avait reçu de sa libéralité. On vit alors, spec-

Digitized by Google

tacle admirable, une foule de personnes, riches et pauvres, venir déposer sur son passage, ceux-ci leur modeste obole, ceux-là leurs splendides aumônes. Cette quête se continuait encore en 1392, lorsque les religieux et Prieur de Lucheux, d'autres disent de Pas, s'avisèrent de s'emparer de la châsse de la Manne et du produit des aumônes. Le Bailly d'Amiens condamna les ravisseurs à remettre le tout entre les mains du Roi.

Il paraît que l'année suivante, la quête pour la restauration de la Cathédrale n'était pas encore terminée. On lit dans un manuscrit, intitulé *Histoire d'Arras*, ce qui suit :

« Au dit an (1393) fut rapportée à Aubigny, par un cha-
» pelain et deux hommes, la fierte d'Arras, que l'on
» nomme la Sainte-Manne, pour recevoir des aumônes,
» à raison des grands frais qu'il avait convenu faire pour
» rebâtir la nef de l'église-Cathédrale. »

Ici la Sainte-Manne ne rencontra ni obstacle ni opposition. Les religieux du Prieuré d'Aubigny, plus généreux que ceux de Lucheux, respectèrent la Sainte-Manne et lui permirent d'achever sa marche lucrative et triomphale.

CHAPITRE V.

Propos injurieux contre la Sainte-Manne. — Punition des coupables.

Maintenant ce ne sont plus les effets d'un zèle indiscret, ou d'une dévotion mal entendue, que nous avons à raconter, au sujet de la Sainte-Manne. Il s'agit d'irrévérences et d'insultes, qui eurent pour auteurs des per-

Digitized by Google

sonnages hauts placés, des hommes qui, par leur état et leur profession, devaient lui procurer un surcroît d'honneur et de vénération. Or ces irrévérences mêmes, par la réparation qui les suivit, tournèrent à la gloire de la Sainte-Manne.

Le premier de ces profanateurs dont le nom est parvenu jusqu'à nous, fut un gentilhomme ou chevalier, Hector de Tangry (1), qui se permit de tenir des propos malsonnants, on ne dit pas lesquels, contre la Sainte-Manne. Il fut condamné à faire amende honorable ; et il offrit, à cet effet, une torche ardente à l'église de Notre-Dame.

Mais voici un profanateur bien plus coupable, à raison de son état et de son caractère : C'est un prêtre, le nommé Jean Brisebarre, dit Decapellées, vice gérant de la paroisse de Saint-Géry, qui ne craignit pas d'énoncer, en plusieurs lieux, notamment à l'Hôpital Saint-Jean-en-Lestrée, puis encore dans une maison, dite de Blerville, située au faubourg, des propositions téméraires contre la Sainte-Manne, et cela en présence de témoins tant ecclésiastiques que laïques : qu'on ne doit pas *adorer* (c'est-à-dire honorer) la Manne qui repose dans la Cathédrale ; que celui qui l'adore, pèche mortellement; que pour lui, s'il la rencontrait dix fois, il ne la saluerait pas même une seule fois ; qu'on ne doit pas plus honorer la Manne d'Arras que celle du désert ; que l'une et l'autre sont tombées du Ciel, non pour être un objet d'adoration, mais de réfection; qu'on ne doit pas adorer ce qui n'a point vie, ni ce qui est incapable d'intercéder, pour

(1) *Registre du Chapitre.*

Digitized by Google

l'adorateur. Tels sont les propos tenus par le prêtre Brisebarre, sans parler d'autres paroles viles, malhonnêtes et scandaleuses sorties de sa bouche.

L'autorité ecclésiastique, c'est-à-dire l'Evêque Fortigaire, en ayant été informée, ordonna une enquête qui eut pour résultat la constatation des propos attribués à l'accusé. Le prêtre Jean Brisebarre fut mis en prison d'abord, puis ensuite, il dut comparaître devant l'Evêque et le frère Pierre Dervin, religieux-dominicain, vicaire de l'inquisiteur. On retraça dans cette comparution, comme préambule du jugement qui devait intervenir, l'historique de la Sainte-Manne. Il y a environ onze cents ans, fut-il dit, que la Manne qui est actuellement l'objet de la vénération publique, à Arras, est tombée du Ciel, sous le règne de Valentinien ou de Gratien, son fils, au témoignage de plusieurs auteurs, tels que Orose, qui au livre VII, chapitre XXII de son ouvrage *Contrà Paganos*, rapporte qu'en cette même année, il tomba des nues, à Arras, une véritable laine, mêlée de pluie; saint Jérôme qui, dans la vie de saint Gervatius, l'un des soixante-douze disciples, écrit qu'une laine blanche mêlée de pluie est tombée du Ciel, à Arras; Vincent de Beauvais, qui, dans son *Speculum historiale*, raconte absolument de la même manière ce prodigieux événement. Or, si la Sainte-Manne était quelque chose de si vulgaire et de si peu d'importance, assurément des auteurs aussi graves ne se seraient pas donné la peine d'en faire mention dans leurs écrits; et s'ils en ont parlé, c'est parce qu'ils ont cru qu'il est bon, qu'il est utile de faire connaître, de publier les prodiges, les miracles qu'il plaît à Dieu d'opérer, pour manifester aux peuples sa puissance. Dans

Digitized by Google

ce premier propos de Jean Brisebarre : On ne doit pas adorer la Manne ; il y a quelque chose de scandaleux, d'offensif des oreilles pieuses, c'est même un blasphème. En effet, qu'est-ce que l'adoration dont il est ici question et que réclame la Sainte-Manne ? Ce n'est rien autre chose qu'une marque de respect et d'honneur, et comme ce respect et cet honneur peuvent se rendre de trois manières, il s'ensuit, d'après les Docteurs, qu'il y a trois espèces d'adorations : l'une de suprême honneur, qu'on appelle de latrie, qui n'est due qu'à Dieu seul en raison de ce qu'il est le Créateur et par conséquent le souverain maître et Seigneur. Cette adoration, c'est le culte divin qui, lorsqu'elle s'adresse à une idole, ou bien à quelque créature, en tant qu'elle est une certaine chose, s'appelle idolâtrie, c'est-à-dire latrie rendue à une idole.

La seconde adoration est une marque de respect excellent, mais qui, cependant, n'est pas le suprême. Cette adoration, quand elle s'adresse à la Vierge Marie, en tant qu'elle est la Mère de Dieu, s'appelle hyperdulie. La troisième adoration est une marque de simple respect qu'on rend aux créatures, aux saints, aux justes et même aux méchants, quand ils sont constitués en dignité et investis d'un pouvoir royal, gouvernemental, non sans doute à raison de leurs vices, mais à raison de la dignité qui leur vient de Dieu. A plus forte raison cette sorte d'adoration est-elle due aux Anges. Or, dans ce cas, l'adoration s'appelle simplement dulie. Il est bon d'ajouter, toutefois, que quand il est question de l'image de Notre-Seigneur, de la Croix sur laquelle il est mort, et même de toute autre Croix qui n'en est que la représentation, on doit rendre à ces objets sacrés, l'adoration

Digitized by Google

de latrie, comme à Notre-Seigneur lui-même. Il va sans dire, qu'alors ce n'est ni le bois, ni l'or ou l'argent qui est l'objet de notre culte, mais c'est la personne adorable de Notre-Seigneur et sa sainte et bienheureuse Passion à qui nous devons une adoration de latrie.

Pour ce qui est de la Manne que l'on conserve dans l'église-Cathédrale d'Arras, comme elle est un monument de la grande miséricorde de Dieu envers les peuples de la contrée, rien de plus juste que de la renfermer dans une fierte pour mieux nous rappeler et nous représenter, en quelque sorte, la divine bonté. Rien de plus juste que de l'honorer, au moins, du culte de dulie, non pas en tant qu'elle est une telle chose, c'est-à-dire de la laine, ou quelque chose qui ressemble à de la laine blanche, mais en tant qu'elle est un signe convenu pour rappeler le souvenir d'un grand prodige. Car si l'on trouvait ailleurs que dans la châsse de l'église-Cathédrale une portion de cette Manne, qui ne serait en aucune manière exposée pour rappeler un miracle de la toute-puissance de Dieu, certes alors elle ne serait pas adorable, pas plus que ne le sont les images et autres objets pieux qui se trouvent chez les artistes, les fabricants, les peintres, les sculpteurs, parce que dans ce cas, tout cela reste dans la catégorie des choses indifférentes. Mais du moment où ces images sont arrangées de manière à être exposées dans les églises, les oratoires, pour rappeler aux personnes les objets vénérables dont elles sont le signe, alors il faut les adorer, c'est-à-dire leur rendre un culte. C'est précisément ce que font le clergé et le peuple fidèle, non-seulement de ce pays, mais encore des contrées les plus éloignées, qui viennent

Digitized by Google

pieusement, à Arras, adorer dans la Cathédrale la Sainte-Manne, avec les autres reliques de saints qui l'accompagnent. C'est ce que nos pères ont observé pendant une longue suite de siècles. Donc le propos du prêtre Brisebarre, qui prétend qu'on ne doit pas honorer la Manne, scandalise le clergé et le peuple ; il offense les oreilles pieuses, il fait injure au Prélat et au Chapitre de la Cathédrale qui honorent la Sainte-Manne, et permettent qu'on vienne l'honorer ; de plus, c'est un blasphème contre Dieu ; quiconque, en effet, déprécie les œuvres miraculeuses de Dieu, déprécie Dieu lui-même. En outre, quand il dit qu'on ne doit adorer que ce qui peut prier pour l'adorateur : ce propos est tout à la fois hérétique et blasphématoire, en ce qu'il est contraire au huitième Concile général, qui a condamné les iconoclastes, et a décidé qu'on peut et que l'on doit honorer les images des saints, qui, cependant, ne peuvent pas prier pour ceux qui les honorent. Il imprime une tache à l'Eglise romaine, qui honore les reliques de saint Pierre et de saint Paul et de beaucoup d'autres saints. Enfin, pour ce qui est de ce dernier propos, qu'on a eu tort d'honorer la Manne qui est tombée dans le désert : celui-là est téméraire, et sous quelque rapport, hérétique. Sans aucun doute, la Manne du désert n'était l'objet d'aucun culte lorsqu'elle était par terre, et qu'elle attendait qu'on vînt la recueillir pour servir de nourriture au peuple de Dieu. Mais, du moment où elle fut conservée dans un vase, et placée dans l'Arche avec la baguette d'Aaron et les tables du Testament, pour être un signe qui rappelât la puissance de Dieu, sa sollicitude pour son peuple : dès lors, la Manne fut digne d'honneur et de respect. Cela

Digitized by Google

est si vrai, que l'Arche n'était portée que par des ministres choisis, et qu'Oza, qui se permit de la toucher, lorsqu'elle menaçait de tomber, fut frappé de Dieu. Pourquoi ? à cause du respect que l'on devait avoir pour ces signes de son admirable puissance, et parce qu'il y avait des lévites spécialement chargés d'en prendre soin et de veiller à sa garde.

Ainsi donc, du moment où la Manne fut déposée dans l'Arche et séparée des choses vulgaires, elle devint un objet digne de vénération. Dire le contraire, c'est une erreur.

Telle fut l'instance du promoteur diocésain contre le prêtre Brisebarre, à l'occasion des propos imprudemment et follement proférés par lui contre la Sainte-Manne ; et voici qu'elles furent ses conclusions :

« Il me paraît, dit-il, que le chapelain Brisebarre a blasphémé et offensé les oreilles pieuses dans sa première assertion ; il s'est rendu coupable d'hérésie dans la seconde ; il a été téméraire et en quelque manière hérétique dans la troisième ; c'est pourquoi il doit être puni : il doit se rétracter. Mais, comme il y a tout lieu d'espérer que le peuple chrétien n'a pas été considérablement scandalisé par ses propos, il suffira qu'il les désavoue, au Palais épiscopal, en présence du Révérend Père en Dieu, le seigneur Evêque d'Arras et de l'inquisiteur ; en présence aussi du clergé et autres personnes qu'on jugera convenable de convoquer dans cette circonstance. Mais pour ce qu'il y a d'hérétique dans ses propositions : les juges examineront s'il n'y aurait pas lieu d'en demander l'abjuration. Quant à la pénitence à imposer en pareil cas, je m'en réfère à leur prudence et sagesse. » « Le chape-

Digitized by Google

lain Brisebarre, dit Decapellée, s'étant reconnu coupable d'avoir tenu, tant à l'Hôpital Saint-Jean qu'au Faubourg, les paroles qui lui étaient imputées, paroles viles, malhonnêtes, scandaleuses, téméraires, jusqu'à un certain point hérétiques, offensives des oreilles pieuses, de nature à porter préjudice à la dévotion du peuple chrétien, demanda pardon de sa faute et révoqua les divers propos qu'il avait tenus, déclarant qu'il voudrait bien ne les avoir jamais proférés. Son désaveu fut on ne saurait plus humble ni plus soumis. » Cependant, l'Evêque Fortigaire ne laissa pas de porter contre le coupable une sentence, de concert avec Me Dervin, vicaire de l'inquisiteur.

« En vertu de l'autorité apostolique et ordinaire, y est-il dit, le saint nom de Dieu invoqué, et après avoir pris l'avis de théologiens et de jurisconsultes, nous levons le lien de l'excommunication encourue par le prêtre Brisebarre ; mais, prenant en considération la gravité de sa faute, et ne voulant pas laisser impunies des injures qui ont offensé Dieu et son Église; pour satisfaire aux devoirs de notre charge, nous le condamnons à passer trois mois dans les prisons de l'Évêché, au pain et à l'eau, et le suspendons *a Divinis*, les trois mois suivants ; sous condition encore, qu'en dedans de trois jours, il remettra au trésorier de la Cathédrale cinq cierges de deux livres chacun, pour être allumés: trois, en présence de la châsse de la Sainte-Manne, le quatrième, dans la Chapelle de l'Evêché, et le cinquième, devant le Crucifix de la Cathédrale, à charge enfin par lui de payer les frais du procès, après quoi il fera amende honorable devant la châsse de la Sainte-Manne. »

Digitized by Google

Mais, eu égard à son repentir, il ne fut condamné, paraît-il, qu'à faire l'offrande de cinq cierges.

Néanmoins, la sentence fut lue et promulguée, par l'organe de frère Pierre Dervin, vicaire de l'inquisiteur, dans la Salle rouge, *in aulâ rubea*, de l'Evêché, en présence de vénérable homme, Jean Sarrazin, docteur, Jean Ghillebault, archidiacre d'Ostrevent, Guillaume Estocart, doyen, Jean Carrette, official, Nicaise Levasseur et plusieurs chanoines, chapelains de l'église-Cathédrale et d'une foule d'autres ecclésiastiques, le 28 octobre 1447.

CHAPITRE VI.

Exposition de la Sainte-Manne aux jours de réjouissance.

Dans ces temps de foi vive et de fervente piété, les irrévérences envers les choses saintes étaient rares, et la réparation, on vient de le voir, était éclatante et solennelle. Mais la Sainte-Manne était une de celles que l'on vénérait davantage ; et ce respect se manifestait surtout dans les circonstances extraordinaires qui intéressaient particulièrement la localité. Ainsi, quand les Rois de France venaient visiter la Cathédrale, on descendait la Manne de son exposition, pour l'offrir à leur vénération. On croyait ne pouvoir rien faire de mieux, que de leur montrer cet antique gage de la bienveillance divine, envers la ville d'Arras et le pays. C'est ce qui s'est accompli, le mardi 24 janvier 1463. V. S., pour satisfaire la dévotion de Louis XI, qui, fesant sa première entrée dans la Cité, vers les deux heures de l'après-midi, ainsi que

Digitized by Google

le raconte Dom Gérard, religieux de Saint-Vaast, *alla à l'église de Notre-Dame et baisa la Sainte-Manne*.

Ces sortes d'hommages publics furent assez fréquents dans le cours du XV^e^ siècle. Dom Gérard, qui en fut le témoin oculaire, a eu soin de les enregistrer dans son journal. C'est encore lui qui nous rappelle « qu'au dict » an LXXVI (1476) au mois d'octobre, fut faicte une pour- » cession générale, dont fut apportée la Saincte-Magne en » nostre église (de Saint-Vaast) par congié. (1). »

En 1482, la paix entre le Roi de France et le duc d'Autriche ayant été publiée, à Arras, le jour de Noël, on fit dans cette circonstance de grandes réjouissances ; et comme les réjouissances de cette époque n'étaient complètes qu'autant que la religion vînt s'y mêler, on fit une procession où fut portée la Sainte-Manne avec les autres reliques insignes de la ville.

« Le jour Saint-Jehan ensiévant le dit jour de Noël, » c'est toujours Dom Gérard qui parle, furent pources- » sions générales faictes en Arras, dont la station fut à » Saint-Vaast, tous les sanctuaires, comme la Saincte- » Magne, saint Vindicien, le Cendeille d'Arras, le chief » saint Géry et tous sanctuaires, estant en Arras, pour » accompaigner le corps Monsieur saint Vaast furent » portés à la dicte pourcession. »

Ce n'est pas tout : l'an 1493, le 7 juin, une nouvelle paix fut encore publiée à Arras, vers huit heures du matin, entre la France et l'Autriche. Cette fois, la joie publique se manifesta d'une manière fort originale. Dans la nuit qui précéda cette publication, « furent fais esbattemens

(1) Par consentement.

Digitized by Google

» en la ville d'Arras, et furent chantres à notre clochier,
» dit Dom Gérard, respondans à l'autre partie, estant sur
» les plommées (1) de Notre-Dame. Environ IX heures
» du vespre fit on les feus par toutes les rues. »

Mais cela ne suffit pas ; il fallut encore exposer la relique de prédilection à la vénération du peuple : « fut faicte une pourcession générale de tous les colliéges » ensemble, où fut porté le *Corpus Domini* par l'official » de Notre-Dame, l'Evêque absent, accompagné du corps » de saint Vaast, de la Magne, des chiefs saint Jacques » et saint Vaast. »

Même honneur rendu à la Sainte-Manne en 1598, à l'occasion de la paix signée à Vervins, entre la France et l'Espagne. Le dimanche 7 juin, le clergé d'Arras fit une procession solennelle pour célébrer cet heureux événement ; et alors, comme toujours, la Sainte-Manne y fut portée avec le même cérémonial. « Auquel jour » furent faictes pourcessions généralles et y porté le Saint-» Sacrement, la Saincte-Magne, le chief et corps de saint » Vaast, la Saincte-Cendeille et plusieurs autres reli-» quaires ; s'y furent faictes feuz de joye et auttres plu-» sieurs allégresse. (1) » Le registre du Chapitre ajoute que l'on chanta le *Te Deum* sur le Marché. *Te Deum cantatur in foro.*

Au commencement du dix-septième siècle, les archiducs Albert et Isabelle, Claire, Eugénie, comtes d'Artois, firent leur joyeuse entrée dans la ville d'Arras, en février 1600. Jamais il n'y eut dans nos murs un enthousiasme comparable à l'allégresse qu'éprouva le peuple Artésien,

(1) Les plombées.

Digitized by Google

le jour de l'arrivée de ces princes bien-aimés. Alors, la Sainte-Manne figura dans cette solennité, non pas en exposition ou procession, mais en représentation. On dressa à l'entrée de la rue des Bouchers, vis-à-vis l'hôtel de M. de Souastre, un immense monument qui rappelait le fait prodigieux dont le pays fut le théâtre, l'an 371. C'était un tableau où l'on voyait la Manne tomber à flocons pressés sur la ville d'Arras. L'Evêque de cette époque y était représenté mitre en tête, crosse en main, revêtu de sa chape, faisant recueillir par ses ministres sacrés, cette substance céleste dans des vases, pour la conserver. Une inscription latine, gravée sur le frontispice, exprimait à tous les regards la reconnaissance de nos ancêtres envers Dieu, qui les avait favorisés d'un bienfait analogue à celui dont il gratifia son peuple dans le désert :

MANNA VELUT QUONDAM MUNUS CŒLESTE TONANTIS
HÆBRÆAM STERILI GENTEM SATIAVIT EREMO,
SICUT ARTESIOS DELAPSUM CŒLITUS AGROS
ATREBATI PAVIT, FRUGES CUM TERRA NEGARET

Puis, par un texte heureusement emprunté au *Psaume* 147e : *Non fecit taliter omni nationi*, ils aimaient à reconnaître et à proclamer qu'ils avaient été, entre tous les peuples du monde, les enfants privilégiés de la Providence.

(1) Arch. Départ. *Reg. aux résolutions des Assemblées des Etats d'Artois*, 1578-1602, fo 435.

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

Exposition de la Manne en temps de calamité.

Après avoir vu avec quelle solennité on exposait la Sainte-Manne en temps de réjouissances publiques, telles qu'à l'entrée des rois et des princes, à la publication des traités de paix, et généralement à l'occasion de tout ce qui intéressait la prospérité de la ville, nous allons maintenant raconter ce qui se pratiquait aux jours de la tribulation. Sous ce rapport, les documents ne nous font pas défaut, surtout dans la première partie du XVIII^e^ siècle, où les expositions furent plus fréquentes et plus solennelles qu'en aucun autre temps, eu égard aux fléaux divers qui affligeaient la contrée. Jamais, peut-être, la sainte relique ne fut plus honorée qu'à cette époque, où l'incrédulité commençait, cependant, à faire entendre ses sifflements. Du reste, c'est une chose assez extraordinaire et digne de fixer l'attention de l'observateur religieux, que cette suite de malheurs, d'épidémies, de fléaux de tous genres, tous plus terribles les uns que les autres, qui se succédèrent presque sans interruption, dans le pays, d'un bout de ce siècle à l'autre. D'abord, ce fut la guerre qui ruina la contrée ; puis, l'hiver qui fit périr les moissons, et enfin, la famine qui décima les populations. Au printemps de 1723, le 22 mai, on vit arriver au Chapitre de la Cathédrale un groupe d'hommes, les plus respectables du pays. C'étaient des cultivateurs, des fermiers, des censiers, *censitores terræ*, qui venaient réclamer les prières de la Compagnie, à l'effet d'obtenir la cessation d'une longue sécheresse qui mettait dans un extrême

Digitized by Google

péril les biens de la terre. Ils demandaient, en particulier, l'exposition de la Manne. Le Chapitre, touché de leur démarche, se montra favorable à d'aussi respectables désirs : il donna l'ordre, pour se conformer à leurs vœux, de descendre la châsse, au son de la cloche *Anne*, mise en branle pendant une demi-heure, afin d'avertir les fidèles, par ce signal bien connu, qu'on allait l'exposer à la vénération publique, et qu'on les invitait à venir demander à Dieu, par l'intercession des saints dont les reliques se trouvaient dans la fierte, un temps plus favorable, une pluie bien désirable pour rafraîchir la campagne, *pluviam voluntariam*.

Les chapelains portèrent en procession la châsse de la Manne dans la Cathédrale, tandis que des enfants de chœur chantaient les Litanies des Saints ; à la suite desquelles on entonna, entre autres prières, le trait : *Domine non secundum peccata nostra*.

Ces prières furent continuées pendant plusieurs semaines, chaque soir, toujours au son de la cloche *Anne*, qui était particulièrement consacrée aux solennités de la Sainte-Manne.

A peine avait-on fini ces supplications, qu'une espèce de peste, qu'on appelait la fièvre rouge ou maligne, éclata au sein des populations artésiennes, et surtout à Arras, même parmi les membres du Chapitre de la Cathédrale. C'est au mois d'août, à l'époque des fortes chaleurs, qu'elle fit de plus grands ravages.

M. le chanoine Dufresne, mort à une heure de l'après-midi, fut inhumé à six heures du soir, au cimetière Saint-Nicaise, sans sonnerie aucune, pour ne pas effrayer les habitants, principalement les malades.

Digitized by Google

Le doyen du Chapitre, M. Mancuit, fut aussi la proie du fléau. Décédé à quatre heures du matin, il fut inhumé, au milieu de la nef de la Cathédrale, quelques heures après son dernier soupir ; déjà son corps était en putréfaction.

Le 20 août, l'épidémie enlevait, à deux heures de l'après-midi, un autre membre du Chapitre, M. Marselle, et dans la soirée, on le mettait en terre, sans sonnerie.

Le mois suivant, à cause des progrès non-interrompus de la maladie, le Chapitre prit des mesures hygiéniques pour en atténuer la violence. Deux chanoines, MM. Willin et Hebert, furent chargés de visiter toutes les maisons du Cloître et celles du dehors, qui se trouvaient dans les limites de la juridiction capitulaire, pour en faire disparaître toutes les causes d'infection.

Mais, comme on doit bien le présumer, dans cette grande affliction, tout en prenant les moyens les plus propres à conjurer le mal, il fallut encore, pour calmer les esprits et répondre aux vœux des habitants, recourir à ce qu'ils regardaient comme leur *palladium*. On descendit la Sainte-Manne, et aussitôt les fidèles vinrent se ranger autour d'elle et supplier le Seigneur de se ressouvenir de ses anciennes miséricordes. La basilique ne désemplissait pas ; c'était un flux et reflux continuels de pieux pèlerins, tant de la ville que de la campagne, qui, tous ensemble, priaient Dieu de mettre un terme à ses rigueurs. Enfin, le 24 septembre, l'Ange exterminateur avait remis l'épée dans le fourreau ; il n'y avait plus de malades. Ce jour-là même, le Chapitre décida qu'une messe solennelle de la Sainte-Trinité serait célébrée, en actions de grâces, le mardi 28. Si les supplica-

Digitized by Google

tions furent ferventes, l'action de grâces ne le fut pas moins. On annonça la messe, la veille au soir et le jour même, de grand matin, puis à l'heure de sa célébration, par la cloche *Salvator*, qui avait le secret de soulever les habitants d'Arras, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, et de les attirer en foule aux cérémonies de l'Eglise. On alluma tout le luminaire autour du chœur, comme cela se faisait aux plus grandes solennités. Enfin, après la messe, le clergé chanta le *Te Deum*, avec accompagnement de l'orgue et au son majestueux de *Salvator*, puis on remonta la châsse au lieu de son exposition.

Au mois de juin 1725, le pays fut soumis à un autre genre d'épreuve. Des pluies continuelles firent naître les craintes les plus vives sur le sort des moissons. Cette fois encore, les cultivateurs et les ouvriers de la campagne réclamèrent les prières de l'Eglise. Le Chapitre, dont la mission était de prier pour les besoins des peuples chrétiens, soit dans l'ordre temporel, soit dans l'ordre spirituel, accueillit avec empressement leur supplique ; et le treize du même mois, il prescrivit des prières jusqu'à révocation, pour chaque jour, à la messe capitulaire, ainsi qu'à celles qui se célébreraient dans la Cathédrale ; avec recommandation qu'après la messe, tous se prosterneraient au chœur, à la récitation du trait : *Domine non secundum peccata*, suivi de l'antienne à la Vierge : *Sub tuum* ; et afin d'en informer les fidèles, il donna l'ordre d'afficher ces prières aux portes de la sacristie et de les annoncer, par une sonnerie de demi-heure de la grande cloche *Anne*, qu'on pouvait appeler à juste titre la cloche de la Sainte-Manne. Mais pour qu'il

Digitized by Google

ne manquât rien à ces supplications, dans l'esprit du peuple, il fut résolu qu'on descendrait la fierte de la Manne pour l'exposer à la vénération publique, et qu'en outre, quatre chapelains la porteraient processionnellement dans l'intérieur de la Cathédrale, selon l'ancienne coutume, *more solito*.

C'en est assez, semble-t-il, pour donner une juste idée des cérémonies en usage dans l'ancienne Cathédrale d'Arras, lors de l'exposition de la Manne en temps de calamités et d'afflictions publiques. En dire davantage serait une répétition fastidieuse qui ne nous apprendrait rien de plus.

CHAPITRE VIII.

Expositions régulières et périodiques.

Outre ces expositions extraordinaires, il y en avait de régulières et de périodiques, depuis longtemps en usage, dont on ne se dispensait jamais, si ce n'est pour des raisons graves, comme en temps de guerre ou de peste.

Ainsi, chaque année, on exposait la Sainte-Manne aux fêtes des Saintes-Reliques, de l'Assomption et de la Nativité de la Sainte-Vierge.

L'exposition de la fête des Saintes-Reliques était la plus solennelle; elle durait huit jours. Elle se faisait la veille et l'on publiait en même temps l'ouverture de la foire. Pendant cette octave, les marchands étrangers avaient la faculté d'étaler et de vendre dans le Cloître, et dans toute l'étendue de la juridiction du Chapitre, les divers objets de leur commerce, excepté les dimanches

Digitized by Google

et fêtes. Deux chanoines étaient chargés de surveiller les établis; afin de s'assurer si l'on ne vendait pas des livres contraires aux bonnes mœurs, des tableaux, peintures et images obscènes. Le cas échéant, ils les faisaient disparaître. La même exposition se faisait encore la veille de l'Assomption, puis la veille de la Nativité de la Sainte-Vierge; mais celle-ci ne durait que six jours.

Il n'était permis qu'aux prêtres de porter la châsse de la Manne, et c'était aux chapelains qu'était réservé ce privilége. Ils se revêtaient d'aubes, dans cette circonstance, à l'exemple des lévites, lorsqu'ils portaient l'Arche de l'ancien Testament. Leur communauté avait la charge, de temps immémorial, de commettre quelques membres de la compagnie à la garde de ce précieux dépôt, toutes les fois qu'on le descendait de son autel particulier, et qu'il se trouvait exposé à la vénération publique.

Pour en rendre l'accès plus facile à la piété des fidèles, on l'exposait sur une crédence ou petit autel dressé sous les orgues; puis, afin que les honneurs et hommages qu'on voulait lui rendre fussent plus décents et plus parfaits, il était convenu et réglé, que c'était les vicaires qui devaient les premiers s'avancer pour baiser la châsse; ensuite, le grand-chantre et le sous-chantre; en troisième lieu, le diacre et le sous-diacre; après eux, le doyen et l'évêque, quand il officiait: puis enfin, les chapelains et les chanoines.

Qui pourrait, de nos jours, se figurer l'enthousiasme religieux des fidèles, aux jours d'exposition de la Sainte-Manne, notamment à la fête des Saintes-Reliques, qui était la plus solennelle!

Nous disons l'*enthousiasme*: car c'était bien cela. Alors

Digitized by Google

le peuple n'avait guère d'autres spectacles que les fêtes religieuses. Il n'avait pas pour se distraire, comme le peuple de nos jours, la ressource des journaux et du cabaret : Sa principale récréation se passait à l'église.

Et gardons-nous bien de croire que sa dévotion envers la Manne fût l'effet d'une aveugle superstition : Oh non ! Voici quels étaient ses sentiments à cet égard : C'est un homme qui le connaissait particulièrement, un vénérable curé d'Arras, M. Gazet, curé de la Madeleine, qui sera son interprète à propos de l'exposition de la Sainte-Manne, dont il nous a laissé le naïf récit :

« Le peuple s'y trouve en bon nombre et fréquente » la dite église (la Cathédrale) par grande dévotion, et » honorant ceste sacrée Manne, recognoit la puissance » et miséricorde divine, laquelle s'est jadis manifestée » en cette façon ; et faisant sa prière, il s'adresse, non » pas à la Manne, mais à Dieu auquel il représente ce » signalé miracle, soit pour le regracier, soit pour lui » demander pareille faveur et secours; lui requérant que » comme il a benignement secouru et aidé nos ances- » tres au besoing, ayant miraculeusement diverty la » famine qui les pressoit, ainsi luy plaise rendre à pré- » sent la terre fertile et abondante, donner un temps » serain, arouser la terre d'une douce pluie, destourner » les orages et tous ce qui peut empescher la saison » propre et convenable à semer ou moissonner. Mesme » temps, le laboureur qui a heureusement recueilly les » biens de la terre ; que le seigneur qui a paisiblement » receu le revenu de son ainnée, se devroyent présenter » devant la châsse de la Manne en l'église d'Arras pour » y louer et remercier Dieu, par la mémoire de ce grand

Digitized by Google

» miracle jadis advenu par la Manne, recognoissant le
» mesme effect de la bonté divine en leur endroict,
» combien que ce ne fut d'une mesme façon. »

CHAPITRE IX.

Reconnaissance de la Sainte-Manne.

Un point qui nous paraît fort important dans cette étude de la Manne, c'est la reconnaissance, que l'autorité supérieure a cru devoir faire de cette relique, en plusieurs circonstances.

Nous n'avons plus rien à dire de ce qui eut lieu sous Guillaume d'Issy, en 1285, mais nous avons à mentionner la visite du Nonce apostolique, l'Evêque de Vercelle, qui, se trouvant de passage à Arras, en 1586, somma l'Evêque et le Chapitre d'ouvrir, en sa présence, la châsse de la Sainte-Manne, dont la réputation s'était répandue dans toute l'Europe.

Le point capital de sa mission, disait-il, était de visiter les reliques, afin de s'assurer, s'il ne s'était pas glissé des abus dans cette partie du culte, pour les réformer.

Après une longue et mûre délibération, le célèbre Mathieu Moulart, qui occupait alors le siége d'Arras, et les quarante chanoines dont se composait le Chapitre, se rendirent à l'autel de la Manne, tous revêtus de chapes, chacun portant un flambeau. Le peuple accourut en foule pour voir ce qui devait se passer, et ce qui, de mémoire d'homme, ne s'était jamais fait, c'est-à-dire, l'ouverture de la châsse de la Sainte-Manne. Gazet, qui raconte cette visite, ajoute une particularité, toutefois sans importance.

Digitized by Google

Lorsqu'il fut question d'ouvrir la châsse, on se trouva en présence d'une difficulté : personne, dans l'assemblée, ne put l'ouvrir, pas même l'orfèvre mandé à cet effet, ce qui causa, pour un moment, un peu de trouble et d'embarras. Cependant, après quelques recherches et un examen plus attentif de la châsse, on mit la main sur le secret, et la châsse fut ouverte, à la grande satisfaction de tous, principalement du Nonce apostolique.

« Chose admirable : ce ministre de la sainte Eglise, » trouvant, à l'ouverture de cette châsse, cette Manne » couchée sur une grille d'argent, aussi blanche, aussi » fraîche et même tout aussi entière que lorsque le Ciel » fit ce divin présent à cette province, il s'écria, levant » les yeux au Ciel, tout baignés de larmes, que la joie » lui faisait répandre : *à Domino factum est istud, et est* » *mirabile in oculis nostris.* (1). »

Qu'on nous permette, à l'occasion de cette visite, d'insister un instant sur la valeur de ces reconnaissances canoniques en matière historique. Telles qu'elles se pratiquent dans l'Eglise, elles sont un gage d'authenticité, et un titre à la confiance des fidèles.

Pour s'en convaincre, il suffit de savoir quels sont les usages, ou plutôt quelles sont les règles que l'on suit en pareil cas.

Dans tous les temps, les peuples ont eu une pente singulière vers le merveilleux, et c'est pour cela, sans doute, qu'il se trouve tant d'erreurs historiques, chez les auteurs profanes.

(1). *Discours sur la Sainte-Manne*, par M. Lefébure, prévost de la Cathédrale d'Arras, 1665.

Digitized by Google

L'Eglise, qui a reçu de Dieu la mission de diriger les peuples dans les voies de la vérité, n'est pas sujette à cette faiblesse de l'humanité. Quand un ange, descendu du Ciel, viendrait lui révéler autre chose que ce qui lui a été révélé d'abord, elle ne l'écouterait pas. Il est vrai que c'est en matière de dogme et de morale qu'elle garde cette fermeté ; cependant, elle est animée du même esprit dans tout le reste. C'est se tromper que de croire que l'Eglise soit à la recherche de nouveaux miracles : mais c'est se tromper, bien plus encore, de s'imaginer que l'Eglise soit trop prudente pour affirmer des faits de l'ordre surnaturel, en face d'une génération sceptique et moqueuse. Non, l'Eglise n'est pas telle que beaucoup se la figurent. Elle a toujours été d'une grande réserve dans tout ce qui regarde le culte des saints et celui des reliques. Ainsi, par exemple, dans la canonisation des saints, il n'est pas possible de pousser plus loin l'exactitude, la rigueur de l'examen qui se fait de la vie, des actions et des miracles d'un personnage, qu'il s'agit d'offrir à la vénération publique. Bien que l'Eglise ne soit pas aussi rigoureuse quand il est question des reliques d'un saint, elle prescrit néanmoins les plus grandes précautions. Voici ses règles à cet égard :

La reconnaissance d'une relique doit être faite par l'Evêque ; et, pour y procéder, l'Evêque doit se faire aider par des hommes instruits, par des théologiens d'une piété, d'une science reconnues.

S'il surgit une difficulté sérieuse, l'Evêque, avant de prendre un parti, doit demander l'avis de son Métropolitain et des Evêques de sa province. Puis, s'il s'agissait d'une chose nouvelle et inusitée dans l'Eglise, le Concile

Digitized by Google

provincial s'assemblerait, et ne prendrait une décision qu'après avoir consulté le Saint-Siége. Telles sont les règles qui ont été prescrites par l'Eglise, au Concile d'Elvire, règles renouvelées par les capitulaires de Charlemagne et consacrées par le Concile de Trente.

Or, ces règles ont été observées à l'égard de la Sainte-Manne. Il est regrettable, sans doute, que sa conservation ne soit pas appuyée par des preuves positives; cependant ce genre de preuve ne lui est pas contraire. Si rien ne prouve que cette conservation soit vraie, rien aussi ne prouve positivement, et par voie de fait, qu'elle soit fabuleuse. On peut donc laisser subsister la tradition et accepter ce qu'elle nous dit.

Mais, indépendamment de la tradition, nous ne saurions trop le redire, les visites et reconnaissances qui ont été faites de cette relique, à diverses époques, nous inspirent toute sécurité, et suppléent au silence de l'histoire. Citons celle de 1285; la châsse de la Sainte-Manne avait éprouvé un accident tellement grave, qu'elle n'était plus susceptible de réparation. Il fallait, de toute nécessité, lui substituer un autre vaisseau, pour renfermer l'antique relique. Dès que ce vaisseau, ou plutôt cette châsse fut terminée, on dut se mettre en mesure d'y transférer la Sainte-Manne. Que fit alors l'Evêque d'Arras, Guillaume d'Issy? Il se conforma aux règles de l'Eglise; il ne procéda pas seul à cette grave fonction. Mais il convoqua les plus grands dignitaires de son diocèse, les quarante chanoines de sa Cathédrale et plusieurs autres personnages haut placés, tant dans l'ordre civil, que dans l'ordre ecclésiastique. Et quand tout ce monde fut réuni autour de la châsse, on fit l'ouverture de l'ancienne fierte, et l'on

Digitized by Google

y trouva la céleste substance dans un état de parfaite conservation ; puis, on la déposa dans la châsse nouvelle. Mais voici ce qu'il y a de plus important : On y trouva un document d'une haute antiquité : *Litteram antiquam* et un grand cachet d'ivoire, aussi fort ancien : *Sigillo magno eburneo ac vetustissime ipsius Ecclesiæ sigillatam.*

A la vue de ce titre, parfaitement en règle, de ce cachet d'ivoire qui en prouvait l'authenticité, Guillaume d'Issy reconnut, et tous ses illustres assesseurs reconnurent avec lui, que la Sainte-Manne, depuis l'époque où elle était tombée sur les campagnes de l'Artois, avait été constamment, dans tous les siècles qui ont suivi, jusqu'au treizième, l'objet d'une vénération exceptionnelle. Dès lors, il n'hésita pas à lui continuer le culte dont elle avait toujours joui ; et sa conviction fut telle, qu'il crut devoir augmenter ce culte par l'établissement d'une fête solennelle que l'on a célébrée, jusqu'à l'époque de la Terreur, avec un intérêt tout particulier, et dont on conserve encore quelque souvenir.

Si quelqu'un, pour établir un titre de noblesse, ou pour défendre un droit de propriété, avait autant de preuves à produire que la Sainte-Manne en avait pour justifier son culte, est-il un juge, un Tribunal, qui pût hésiter, un instant, à porter une sentence confirmative de ce droit? Il serait donc injuste de taxer nos ancêtres de crédulité, d'ignorance, dans le culte qu'ils rendaient à la Sainte-Manne.

Digitized by Google

CHAPITRE X.

Disparition de la Manne.

Nous sommes à la veille des jours mauvais ; le culte de la Manne va disparaître, avec la Basilique elle-même, où les pieux fidèles se plaisaient à venir l'honorer. Le prélude de cette catastrophe, c'est un arrêté du Département, qui ordonne au Chapitre de se dissoudre, et de cesser tout office public dans la Cathédrale.

Cette vénérable compagnie, présidée par son chef et son prévôt, M. l'abbé de Seyssel, proteste avec courage contre cette mesure tyrannique : on lui répond par des actes de proscription. Cependant, l'église est fermée, vendue pour être démolie de fond en comble. Mais, avant de procéder à la démolition de ce vaste et magnifique monument, l'un des plus beaux du nord de la France, la Nation, c'est-à-dire l'autorité révolutionnaire, confisque tous les vaisseaux du culte, tels que cloches, vases sacrés. La belle cloche *Salvator*, ainsi que la cloche de la Manne, *Anna*, et les autres cloches de la Cathédrale sont brisées sur le Grand-Marché pour être converties en gros sous. Les calices d'or, d'argent, les ciboires, les remontrances, les aiguières, encensoirs, reliquaires sont amoncelés dans la sacristie pour être envoyés à la Monnaie. Parmi cet amas de richesses, se trouve sans doute la châsse de la Sainte-Manne : en effet la voici décrite dans un procès-verbal qui la concerne spécialement. Nous transcrivons, dans son entier, cette pièce importante, que notre collègue, M. l'abbé Van Drival,

Digitized by Google

a retrouvée dans les archives du département, et qu'il a bien voulu nous communiquer.

NOTRE-DAME. — CHAPITRE. — ARGENTERIE. — CHASSE DE LA MANNE.

« L'an mil sept cent quatre-vingt-douze, le douze » mars, neuf heures du matin, nous Philippe Joncqué » et Bruno Gorlier, tous deux orfèvres, demeurans à » Arras, nous sommes transportés, à la réquisition de » messieurs les administrateurs composans le Direc- » toire du destrict, dans l'église paroissiale de Notre- » Dame en cette ville, à l'effet de constater l'état d'une » châsse dite de la Sainte-Manne, qui se trouvoit dans » la sacristie de la dite église ; ce que nous avons fait » comme il suit : Nous avons reconnu que cette pièce » dont la figure est un carré long, sur des pieds de cui- » vre doré ; qu'elle est surmontée de quatre lions ser- » vant de consoles ; les quatre côtés sont décorés de » figures séparées par des colonnes ; le dessus est un » chapiteau en forme de toit, sur chacun des côtés de ce » chapiteau se trouve une figure, au milieu une croix » qui fait le couronnement de la châsse. Tout ce reli- » quaire, à l'exception des pieds, est en argent doré. » Nous y avons remarqué quantité de pierres de peu de » valeur, telles qu'agathes brutes, cornalines blanches » et rouges, agathonistes et améthistes, dont ce reli- » quaire est parsemé : de tout quoi nous avons dressé » un procès-verbal pour valoir ce que de raison.

» Fait au dit Arras, les jour, mois et an que dessus.

» P. Joncqué.

» B. Gorlier. »

Archives départementales. — District d'Arras. Liasse 148.

Digitized by Google

Maintenant quel sera le sort de cette pièce d'orfévrerie? Que va devenir son contenu ? Un autre procès-verbal, en date du 10 juillet 1806, rédigé par M. l'abbé Maniette, trésorier de l'ancienne Cathédrale, en présence de M. Rambure, pro-curé de St-Nicolas-en-Cité, de M. Morel, chanoine, archidiacre de Boulogne, de M. Damiens, décédé curé de Saint-Géry et de M. Gossart, vicaire de la paroisse de Saint-Nicolas, va nous l'apprendre :

« Cette châsse, que les impies de tous les temps » avaient respectée, ne le fut pas à l'époque de la Révo- » lution ; elle fut brisée par le vandalisme, plus amateur » de l'or, de l'argent et des pierreries qui l'ornaient que » des reliques précieuses qu'elle renfermait. Cette ef- » fraction est de notoriété publique. Mais que sont de- » venues les reliques qu'on savait, par tradition, être » dans des sachets tous renfermés dans cette châsse ? »

La réponse à cette question est positive, la voici :

Des personnes bien intentionnées, présentes à l'effraction de la châsse, recueillirent avec soin toutes les reliques qui y étaient renfermées et les remirent entre les mains de M. Lefebvre de Gouy, chanoine d'Arras. Après la mort de ce vénérable prêtre, décédé en 1795, dans la maison de réclusion, dite du Vivier, ces reliques passèrent successivement par les mains de Mlle Lefebvre de Fromentel, sa sœur; de M. de Gouy, leur neveu et héritier; et enfin de M. l'abbé Damiens, qui en fit don à la paroisse de Saint-Nicolas

Tout cela, sans doute, est d'un grand intérêt; mais le point le plus important pour nous dans cette étude, c'est de savoir ce qu'est devenue la Sainte-Manne.

Nous avons le regret de dire qu'il n'en est pas fait men-

Digitized by Google

tion dans le procès-verbal de M. l'abbé Maniette. Il est probable que cette substance laineuse, que cette espèce de ouate, altérée, dissoute par l'effet de la grande humidité qui régnait dans la Cathédrale, a fini par se réduire en poussière. C'est en effet ce que nous donne à entendre le procès-verbal de M. l'abbé Maniette : « Nous avons » découvert, dit-il....., une foule d'inscriptions plus ou » moins lisibles. Toute cette confusion nous a prouvé les » effets de l'humidité et du laps de temps. Personne » n'ignore combien l'ancienne Cathédrale était humide, et » tout le monde sait que la châsse de la Manne, qui y » reposait, avait plus de six siècles. »

On peut encore supposer que si la Manne n'a pas été entièrement détruite par l'effet de l'humidité, s'il en restait encore quelque chose au moment de l'effraction de la châsse, les personnes pieuses présentes à cet acte de vandalisme, n'ayant pas une idée nette de ce que c'était que la Manne, ont pu la prendre pour de la ouate ordinaire, dont on a coutume d'envelopper les reliques; et que la trouvant toute moisie, toute détériorée, dans un état de pourriture, elles ne se seront pas donné la peine de la recueillir. Voilà, ce nous semble, une manière d'envisager la chose, qui n'est pas dépourvue de raison. Dans ce cas, il faudrait bien se résigner, et dire que la Sainte-Manne est perdue pour toujours.

Digitized by Google

LE LIEU DE NAISSANCE

de

SAINT VAAST

Dissertation historique

Par M. l'abbé VAN DRIVAL

Chanoine d'Arras.

La vie de saint Vaast, apôtre des Atrébates, qui gouverna pendant quarante ans les églises de Cambrai et d'Arras, est fort connue, et n'offre presque aucune matière aux difficultés, même de détail. Toutefois, il est un point qui toujours est resté dans l'ombre, au moins dans les biographies qui ne remontent pas à plusieurs siècles, c'est celui du lieu de naissance de ce grand saint. Les uns, en effet, laissent ce point dans un silence absolu, les autres doutent, les autres le font naître *en Aquitaine*, et il faut dire, dès maintenant, que cette dernière opinion est celle qui a prévalu.

Mais *l'Aquitaine* est une expression bien vague, et ce

Digitized by Google

serait ne rien savoir de cette question que d'en savoir si peu. Heureusement, en remontant le cours des âges, nous trouverons mieux, et, après avoir dépouillé et expliqué quelques textes, nous les montrerons conformes de tous points à des traditions constantes qui existent sur un point donné de cette *Aquitaine*, et même à des monuments matériels, et nous pourrons conclure.

Entrons d'abord dans l'examen des textes.

Le premier texte ancien qui se présente, et qui a donné naissance au doute, comme nous l'expliquerons tout à l'heure, est le texte de l'une des vies de saint Vaast, publiée par les Bollandistes, par Dom Bouquet et par Ghesquière.

Cette *Vita brevior*, tirée des manuscrits de Saint-Vaast, et donnée par Ghesquière avec beaucoup plus d'exactitude que le P. Henschenius et Dom Bouquet, fut communiquée à l'auteur des *Acta sanctorum Belgii*, en 1658, par l'abbaye de Saint-Vaast.

Elle renferme textuellement ce qu'il suit :

« Nunc, sicut superius memoravimus, unde originem » duxerit, ratum ducamus. Aquitania montem habet, qui » æqualibus pene spatiis Petragoricam et Lemovicam » civitates dirimit. Mons ille magnus, et sui quantitate » multum terræ occupans, longe lateque altitudine fere » nubes penetrans si graves sint. Super cacumen ejus » antiquis et præteritis ætatibus, incertum an civitas, an » castrum situm fuit, cujus enormitatem et munitissi- » mam magnificentiam ruinarum indicia et moles dirutæ » satis demonstrant, quanta fuerit res ipsa : nomen » montis ex tunc et nunc Leucus est, ex nomine montis » castrum illud etiam nomen sortitum est ; sed et populus

Digitized by Google

» regionis illius Leuci sunt dicti maxima pars Aquitaniæ
» usque ad oceanum. Testes sunt perpetua fama et plures
» scripturæ jam hodie, quod illa omnia ita nuncupantur.
» De Leucis ergo B. Vedastus oriundus fuit, nobilibus
» procul dubio natalibus, prosapia sicut ingenua, ita
» insigni et famosa, prædiorum affluentia, et abundantia
» divitiarum locupletissimis, ut nihil de seculari defuerit
» gloria. »

L'enfance de saint Vaast et sa jeunesse sont ensuite racontées en quelques phrases; puis, l'auteur ajoute que, volontairement et par amour de la vie parfaite, saint Vaast quitta ses parents et ses biens, et alla au loin, jusque sur les frontières des *Alemanni*. Là, il mena la vie solitaire, aux environs d'un lieu qui, aujourd'hui, est la ville de Toul, et c'est ainsi qu'on a cru souvent que saint Vaast était né à Toul ou dans les environs.

Nous avons dit que ce texte a fait naître le doute, en même temps qu'il semble donner clairement la vérité.

En effet, l'explication qu'il donne du nom de *Leucus*, appliqué à la montagne où serait né le saint, est loin d'être satisfaisante. D'abord, le mot *Leucus* (ou plutôt le pluriel *Leuci*), est certainement le nom parfaitement historique des peuples du pays de Toul: il n'y a aucun doute possible là-dessus. D'autre part, saint Vaast a positivement résidé à Toul, dans le pays des Leuques, c'est encore certain. Y aurait-il donc confusion entre le pays de naissance et le pays d'habitation immédiatement postérieure?

Dès lors, ce nom de *Leucus* n'infirmerait-il pas ce qui est dit du Limousin et du Périgord?

C'est sûrement cette contradiction, au moins *apparente*

Digitized by Google

(nous verrons tout-à-l'heure l'explication de ce dernier mot), qui a fait suspendre tout jugement dans ces deux derniers siècles, et qui a peu à peu laissé complétement dans l'ombre la connaissance et même l'investigation du lieu de naissance de saint Vaast. Cette abstention était d'autant mieux motivée que le texte cité par Ghesquière venait d'un manuscrit de l'abbaye de Saint-Vaast, qui semble être du XIV^e^ siècle.

Mais voici un manuscrit plus ancien, et qui vient aussi de l'abbaye de Saint-Vaast. Il est du XI^e^ siècle, *initio*, et affirme la même chose, mais sans la gênante addition dont nous venons de parler. Ce manuscrit existe encore ; il est aujourd'hui à la Bibliothèque de Douai, n° 753, et il vient d'être publié par M. l'abbé Dehaisnes. Or, voici ce que nous lisons, sous l'an 496 et suivant de cette chronique :

« Hunc domnum Vedastum Aquitanici usque ad hæc » moderna tempora à Petragorica regione profitentur » nativam originem habuisse, maxime quia sepulchrum » patris atque ejus matris inibi esset, et exemplo Abrahæ » patriarchæ, egressum a suæ gentis natione, pro Christi » nomine peregrinando, pervenisse Tullo oppido, quod, » cum cæteris Germaniæ et Galliæ civitatibus, post cru- » dele exterminium Attilæ, reparabatur Christianitatis » titulo. »—*(Edition de M. Dehaisnes, 1871, p. 370-371.)*

Donc, au X^e^ siècle, on croyait à Arras que saint Vaast était venu de l'Aquitaine à Toul, et que le point d'où il était venu n'était pas éloigné de Périgueux.

Or, il se trouve que la même chose est nettement affirmée, aujourd'hui encore, à Limoges, et on va voir, par les documents que je suis parvenu à réunir sur ce

Digitized by Google

point, qu'il y a là une chaîne de témoignages qui n'est pas interrompue.

D'abord, il m'a été dit positivement par l'Evêque de Limoges et par son secrétaire, lors d'une visite qu'ils firent à Arras en 1867, que l'on montrait encore, en un lieu nommé *Courbefis*, sur une montagne, les restes du château qu'habitaient les parents de saint Vaast. Il fut même convenu qu'une note détaillée me serait envoyée ; mais ceci fut rendu inutile, parce que une note analogue avait été envoyée déjà à M. Proyart, qui voulut bien me la communiquer. Cette note, rédigée par M. l'abbé Arbellot, bien connu par ses travaux si considérables et si sérieux, constate bien des points, et soulève, sur le doute exposé plus haut, un coin du voile.

Voyons d'abord les faits constatés : « Courbefy, dit-il, » est une petite paroisse ou plutôt une annexe du diocèse » de Limoges (département de la Haute-Vienne, arron- » dissement de Saint-Yrieix, canton de Chalus). Ce vil- » lage est situé sur l'extrême limite du Limousin et du » Périgord. »

Le *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, par Expilly, tome second, Amsterdam, 1764, m'avait fourni le document analogue que voici :

« Courbeffy, en Limosin, diocèse, intendance et élec- » tion de Limoges, Parlement de Bordeaux. On y compte » quarante-quatre feux. Cette paroisse est située près des » confins du Périgord, à 6 lieues et demie S-O de Limoges. »

L'abbé Arbellot continue : « Bernard Guidonis, domi- » nicain, Evêque de Lodève, historien Limousin né à trois » lieues de Courbefy, au bourg de Royère, et qui écrivait

Digitized by Google

» au commencement du XIV^e^ siècle (1330), assure que » saint Vaast était né à Courbefy. » —(Voir *Bernard Guidonis, apud Labbe, nova Bibliotheca M^ss^ librorum*, tome premier, p. 636.)

J'ai consulté le Recueil de Labbe, cité par M. Arbellot, et voici ce que j'y trouve, au n° 2 d'une liste de Saints, originaires du Limousin et qui sont morts loin de leur pays :

« Ejusdem Bernardi Guidonis de sanctis Lemovicen- » sibus extra diœcesim sepultis :

» II. — S. Vedastus, *qui fertur oriundus de Castro,* » *quod dicitur Curvifunium in monte situm,* apud Atreba- » tum, ubi quadraginta annis fuit dignus Episcopus, » requiescit. Florebat autem circa annum domini quin- » gentesimum, temporibus primi Clodovei Regis Fran- » corum et Clotarii filii sui, qui eidem successit in regno, » quibus magna gratia et veneratione fuit conjunctus. » Festum ejus recolitur VIII. Idus Februarii. »

Voilà donc Courbefy, sous le nom de *Curvifunium*, connu au XIV^e^ siècle comme la patrie de saint Vaast, et il n'y a pas à s'y tromper, c'est bien de notre Evêque d'Arras qu'il est question.

L'abbé Arbellot continue ainsi :

« L'abbé Nadaud, savant antiquaire limousin du siècle » dernier, pense que *Fines*, désigné dans l'itinéraire d'An- » tonin et la table Théodosienne entre Périgueux *(Vesunna)* » et Limoges *(Augustoritum)*, était Courbefy. »—*(Indicateur du diocèse de Limoges de 1788*, page 157).

Puis, il cite un auteur récent que j'ai aussi trouvé cité ailleurs, et qui s'exprime comme on va voir. Cet auteur est M. Allou, qui publia, en 1819, *les Monuments de la Haute-Vienne :*

Digitized by Google

« Courbefy (*Curvifunium*, peut-être *Fines* de l'itinéraire d'Antonin). — Le bourg de ce nom fut, dit-on, la patrie de saint Vaast, catéchiste de Clovis. Le château, placé sur une montagne très-élevée, vers les limites du Périgord et du Limousin, était, aux époques les plus reculées, une des clés de ces provinces. Il fut plusieurs fois occupé par les Anglais, dans les guerres du XIV^e^ siècle (Voir *Monstrelet*), et par les Ligueurs, à l'époque des guerres de religion. En 1660, dit Collin, les habitants de Limoges obtinrent la permission de démolir ce château, qui servait depuis longtemps de retraite à des voleurs. On en voit encore des débris assez considérables, occupant en partie la place des anciens fossés. »

Voilà donc, outre le nom du *Castrum*, des descriptions récentes qui donnent raison à notre texte de la *Vita brevior*, sous le rapport de l'importance des constructions et de l'élévation du site. Il serait plus curieux encore de montrer qu'il ne s'est pas trompé autant qu'on le croirait sur le nom lui-même de la montagne, ce *Leucus* qui a tant effrayé les agiographes depuis deux cents ans et plus.

Essayons un peu cette excursion aventureuse à la recherche d'une solution si difficile.

Adrien de Valois a fait un livre que tout le monde connait : *Notitia Galliarum*. Peut-être nous dira-t-il ce que signifie primitivement le mot *Chalus*, nom d'une localité fort voisine de Courbefy, et que M. Arbellot « soupçonne » avoir pu exprimer les mots : *Castellum Leucorum*.

Ici, M. Arbellot n'a pas rencontré toute la vérité, mais

Digitized by Google

il a soulevé un coin du voile, comme nous le disions plus haut, et il nous a, par cela même, insinué l'idée de consulter la *Notitia Galliarum*.

Or, voici le texte de la *Notitia* sur Chalus :

CASTRUM LUCII.

« Castrum est in Lemovicibus, *Castrum Lucii de* » *Capreolo* olim dictum, cujus in obsidione Ricardus Rex » Angliæ vulneratus occubuit anno 1199, VI. idus aprilis. » Rigordus de Gestis Philippi Augusti, *Obsederat* (inquit) » *Castrum quoddam, quod Castrum Lucii de Capreolo* » *Lemovicenses vocant juxta Lemovicas civitatem.* Guil- » lelmo armorico dicitur *Castrum quoddam nomine Calax.* » Legendum est *Calux.* Certè Angli scriptorum *Castrum* » *vicecomitis Lemovicensis Caluz* appellant, in primis » Henricus de Knyghton. ; Rudulfus de Diceto *Castellum* » *Chaluz in Lemovico territorio* ; Joannes Brompton *Cas-* » *trum Calucum juxta Lemovicas.* Gervasius Monachus » Durovernensis in chronico *Castrum Comitis Engolismi* » *Nantrum* gemino errore. Nam nec castrum illud Nan- » trum vocabatur, nec ad comitem Ecolismæ, sed ad » vicecomitem Lemovicensem pertinebat. Vulgo dicitur » *Chalus* ; Nicolao Egidio *Chalus de Capreol.* In chronico » M^s. S. Stephani Lemovicensis *Castrum Lucii* vocari » reperio ; abaliis *Calucium* ; in litteris Ermenrici *Castrum,* » *quod vocatur Castellucius, in orbe Lemovicino, in vicaria* » *Barrense* ; in litteris anni 1325 *Castuciun.* »

(Hadriani Valesii, *Notitia Galliarum* p. 134.)

Ainsi, c'est un Lucius Capreolus qui fonde le *Castrum* dont le nom dégénère peu-à-peu en celui de Chalus : il n'y a pas bien loin de Lucius à Leucus, et le nom donné

Digitized by Google

par l'auteur du XIVe siècle à cet ensemble de hauteurs commence à s'expliquer.

Mais voyons qui était ce Lucius, fondateur du *Castrum* devenu Chalus. C'est dans un ouvrage tout récent que nous allons trouver le dernier mot de cette énigme, dans le *Dictionnaire géographique, historique, industriel et commercial de toutes les communes de France et de plus de 20,000 hameaux en dépendant*, par R. Girault de Saint-Fargeau, F. Didot, 1844.

« Chalus, *Castrum Lucii*, petite ville, Haute-Vienne » (Limousin), arr. et à 26 kil. de Saint-Yrieix, chef-lieu » de canton, cure... Popul. 2052 hab.—Terrain primitif.

» Autrefois baronnie, diocèse, intendance et élection » de Limoges, parlement de Bordeaux.

» On attribue la fondation de cette ville à *Lucius* » *Capreolus*, proconsul d'Aquitaine sous Auguste, qui fit » bâtir, à l'endroit où existe aujourd'hui Chalus, un châ- » teau fortifié de tours et de remparts, ainsi qu'un vaste » palais. C'était une opinion ancienne, accréditée par » plusieurs siècles et appuyée par le témoignage des Chro- » niques, que le proconsul Lucius avait caché, dans de » profonds souterrains du château de Chalus, un trésor » inappréciable En 1199, Guidomar, Vicomte de Limo- » ges, découvrit ce trésor, qui consistait en plusieurs » figures en or, assises autour d'une table de même métal, » représentant un homme, une femme et plusieurs en- » fants, vêtus à la romaine. Par les lois féodales, les tré- » sors trouvés étaient réservés au Seigneur du fief. » Richard demanda le trésor du Vicomte, refusa la part » que Guidomar lui en offrit, voulut l'avoir en entier, » et vint aussitôt mettre le siége devant le château de

Digitized by Google

» Chalus, où ce trésor devait être déposé. Parmi les » assiégés, se trouvait un nommé Bertrand de Gourdon, » qui nourrissait contre Richard une haine héréditaire. » Ce soldat remarqua le Roi qui faisait le tour du château, » pour chercher par où il commencerait l'attaque : il le » mit en joue et l'atteignit, à l'épaule gauche, d'une » flèche d'arbalète qui pénétra fort avant. Soit que la » blessure fût mortelle, ou que, comme d'autres l'ont dit, » Richard l'envenimât par son intempérance, il languit, » du 26 mars qu'il fut frappé, jusqu'au 6 avril 1199 qu'il » mourut. Pendant ce temps, ses guerriers avaient conti- » nué le siége du château et s'en étaient rendus maîtres...

» A peu de distance de Chalus, et au-dessous du bourg » de Montbrun, l'on observe les restes d'un vieux châ- » teau, qui a dû être d'une grande importance. La soli- » dité de sa construction, l'effet pittoresque de ses débris, » le nombre de ces vieilles tours, dont on admire à la » fois la hauteur et les vastes dimensions, tout fait croire » d'abord que ces ruines sont celles d'une des forteresses » les plus célèbres de la contrée. »

Voilà donc, ce nous semble, toutes les difficultés levées, y compris celle qui provenait de la confusion entre *Leucus* et *Lucius*, comme du rapprochement fortuit entre Castrum *Lucii*, les montagnes de *Lucius*, et le pays des *Leuci*, habité plus tard par saint Vaast.

Donc, il est acquis désormais à l'histoire, que notre apôtre bien-aimé est né dans l'Aquitaine, à Courbefy, près de Chalus, entre Limoges et Périgueux, et sa biographie, depuis trop longtemps incomplète sous ce rapport, pourra maintenant se présenter sans cette mutilation, qui la déparait.

Digitized by Google

ENCORE UNE ÉNIGME HISTORIQUE

Par M. le Chanoine VAN DRIVAL.

Au mois de septembre de l'an dernier, je revenais de la Savoie et je m'arrêtai à Bourg-en-Bresse, pour visiter l'église de Brou, que l'on cite partout comme une merveille.

Je ne ferai pas ici la description de ce chef-d'œuvre de l'architecture ogivale, dernière période ; je dirai seulement qu'il joint à l'élégance de ce style de la fin du XV^e^ siècle, un caractère de majesté, de sévérité de lignes, qu'il tient des âges antérieurs, et qui montrent dans l'architecte Van Boghem une clarté de conception et un sens artistique qui l'élevèrent au-dessus de son époque et lui firent réaliser en quelques années, et comme d'un seul jet, une œuvre d'une unité et d'une harmonie incomparables.

Or, tout en me promenant dans cette belle église, tout en étudiant les grandes lignes, suivant de l'œil les galeries, admirant la régularité et la perfection du travail,

Digitized by Google

que l'on croirait fini d'hier, tant il est propre encore et sans la moindre apparence de vétusté), j'étais attiré insensiblement à regarder les détails, les appareils, les coupes savantes des pierres, les ornements et les inscriptions.

Et voilà qu'une de ces inscriptions me frappe, par sa forme d'abord, qu'il me semble avoir vue déjà, puis par la persistance avec laquelle on la répète, tantôt peinte sur verre, tantôt gravée dans la pierre, tantôt enlevée de la pierre elle-même, soulevée, fouillée avec un art merveilleux, qui en fait une véritable dentelle. A la lettre, cette inscription se trouve partout dans cette belle église ; c'est comme un cri continu, que l'on ne peut pas ne pas entendre, et qui ressemble au *Vanitas vanitatum* de l'Ecriture ; en voici le texte mystérieux :

FORTUNE INFORTUNE FORT UNE.

C'est cette inscription qu'il s'agit d'expliquer.

La chose n'est pas des plus faciles et a déjà fourni matière à bien des observations ; mais le sujet est d'autant plus intéressant, pour nous autres Artésiens, que c'est la devise d'une personne qui ne fut point une étrangère pour nos ayeux. C'est même seulement quand je sus que l'église de Brou était dûe à la générosité et à la piété de cette Marguerite d'Autriche, dont bien souvent à Malines j'avais étudié la statue et vu les fondations diverses, que je voulus savoir le sens de cette mystérieuse devise, au ton si triste, et à l'apparence tant soit peu païenne.

Voyons si nous avons réussi.

D'abord, il est hors de doute que les contemporains

Digitized by Google

de la fille de Maximilien en connaissaient le sens. Continuellement ils y font allusion lorsqu'ils parlent de Marguerite, même en passant. Ecoutons plutôt ce qu'en dit l'auteur de la *Chronique de Savoie*, imprimée à Lyon, en 1561, Guillaume Paradin, doyen de Beaujeu. La citation contiendra tout un chapitre ; mais elle ne sera pas inutile pour bien poser la question.

Comment Madame Marguerite d'Austriche fut amenée en France, pour estre mariée avec Charles Daulphin, fils du Roy Louys, et des infortunes, et patience de ladite Dame.— (Livre III, chapitre LXXXII.)

« Ayant le Roy Louys onzième fait paix avec les Flamens, fut traité le mariage de Madame Marguerite d'Austriche, fille de l'Empereur Maximilian, avec Monsieur Charles, fils du Roy et Daulphin de France. Et fut amenée icelle Dame, estant encore fort jeune, par les ambassadeurs de Flandres. De la venue desquels estant le Roy adverty, députa une noble compagnie de princesses et dames pour recevoir ladite Dame, du nombre desquelles furent Madame de Beaujeu, fille aisnée du Roy, Madame de Dunoys sœur de la Royne, et fille de Louys second Duc de Savoye, Madame de Touars, Madame l'Admirale, et plusieurs aultres. Et fut receuë ladite Dame à Paris, par l'Evesque de Marceille, lieutenant du Roy en ladite ville, et par les seigneurs des Estatz de la ville, en grand appareil, où fut fait une élégante harangue par un docteur en théologie, nommé Secourable. De Paris fut menée Madame Marguerite à Amboyse, où estoit ledit seigneur Daulphin aussi bien jeune, et pour lors estoit le Roy malade à Tours. Et au mois de juillet en celle année mille

Digitized by Google

» quatre cens octante trois, furent solennisées les nopces
» dudit seigneur Daulphin, avec madite Dame Marguerite
» en la ville d'Amboyse, en grand'pompe et royal appa-
» reil. Et peu de temps après mourut le Roy, auquel
» succéda le Roy Charles son filz, au moyen de quoy fut
» madite Dame Marguerite Royne de France, répudiée
» du Roy Charles huitième de ce nom, qui lors print à
» femme Madame Anne fille de François, dernier Duc de
» Bretaigne, laquelle Anne fille unique, et héritière de
» la Duché de Bretaigne, le Prince d'Orenges son oncle,
» avoit espousée publiquement en l'esglise au nom, et
» comme procureur de l'Empereur Maximilian, père de
» madite Dame Marguerite. Parquoy sourdirent grandes
» guerres et brouillis entre le Roy Charles, et icelui Ma-
» ximilian, prétendant que le Roy lui fist tort, en ce
» qu'il répudioit sa fille d'un costé, et qu'il lui ostoit sa
» femme d'autre. Ladite Dame Marguerite fut une très
» prudente et sage princesse, et en laquelle il pleut à
» Dieu de montrer aux grandes princesses un grand et
» admirable exemple de patience en adversitez. Car,
» premièrement elle fut répudiée d'un Roy de France,
» et de là fut mariée au Prince de Castille, filz unique
» des Roy et Royne de Castille, et héritier de plusieurs
» autres royaumes : lequel prince mourut le premier an
» qu'il fut marié, l'an mille quatre cens quatre-vingtz-
» dix-sept, ladite Dame demeurant enceinte, et enfin
» accoucha d'un filz qui mourut sortant du ventre de la
» mère. Après cette défortune fut ladite Dame mariée
» pour la tierce fois au beau Duc Philibert de Savoye,
» qui mourut jeune prince, sans avoir aucuns hoirs de
» ladite Dame. Et en toutes ces infortunes, qui sont mer-

Digitized by Google

» veilleuses à une fille d'Empereur, se comportoit icelle
» si sagement, constamment et en telle patience, qu'il
» sembloit qu'elle eust receu de Dieu la plus heureuse
» fortune du monde. Et à parler à la vérité, Madame
» Anne de Bretaigne à son endroit, ne fut sans infortune
» en son premier mariage : car elle eut trois filz tous
» de rang, en quatre années, qui tous moururent, et
» n'eust aucuns hoirs du Roy Charles son premier mary.
» En quoy lon peult veoir les jugemens de Nostre-Sei-
» gneur, qui afflige les personnes, ainsi qu'il lui plait :
» et quel appareil et effect prennent les mariages des
» grans princes, quand les décrets et establissemens de
» sainte Esglise n'y mettent reiglement. »

On a remarqué, dans ce récit, combien l'auteur aime à jouer avec le mot *fortune* et ses composés, infortune, défortune : évidemment c'est une allusion à la devise qui nous occupe, sens connu des contemporains et qui, aujourd'hui, est l'objet de plusieurs explications.

Il y en a, en effet, qui entendent ainsi cette devise.

Dans la vie, le malheur succède au bonheur, la roue de la fortune tourne : *Fortune* d'abord, *Infortune* ensuite, puis *Fortune* encore et ainsi de suite. Et dans la vie de Marguerite d'Autriche on cherche, sans bien y réussir, à constater cette succession de bons et de mauvais jours. D'autres disent : *Fortune* ou *Infortune*, c'est toujours *Fortune*, c'est-à-dire que l'un et l'autre sont chose bonne en soi, maxime tellement désintéressée que ce serait celle d'un stoïcien, bien plus que d'une fervente chrétienne, comme était incontestablement Marguerite d'Autriche.

Mais ces deux explications sont inadmissibles, pour une raison parfaitement claire, et que voici :

Digitized by Google

J'ai examiné une à une toutes les inscriptions de cette devise dans l'église de Brou. Or, sans exception, la devise est toujours écrite en quatre mots, et jamais en trois. Quand il y a sculpture, les mots sont séparés par un intervalle fort marqué ; quand il y a peinture, ils sont séparés invariablement par un point, en cette manière :

FORTUNE INFORTUNE FORT UNE
FORTUNE. INFORTUNE. FORT. UNE.

Il faut donc chercher ailleurs la signification de la sentence : car de ces quatre mots, les deux derniers n'ont aucun rapport de sens avec les deux premiers ; ils n'ont avec eux qu'un simple rapport de son, pour l'oreille ; ils sont là comme simple assonance ou jeu de mots.

Or, dans l'Oraison funèbre de la princesse, par Corneille Agrippa ; dans l'*Histoire de Bresse*, par Guichenon; dans le discours de Mgr Chalandon, évêque de Belley, lors de la découverte du tombeau de Marguerite, en 1856; on prend le mot *infortune* dans un sens de verbe, qui paraît avoir été employé autrefois pour signifier *rendre malheureux*, et alors tout s'explique assez facilement : car évidemment le troisième mot *fort* est un adverbe, et le quatrième ne peut que désigner la princesse elle-même. Si on avait un mot latin correspondant, ce qui n'est pas, mais ce qu'on peut supposer un instant, on dirait : *Fortuna Infortunat Fortiter Unam*. Mais c'est trop de deux barbarismes en quatre mots, hâtons-nous de revenir au vieux français, que nous comprendrons maintenant :

La *Fortune Infortune Fort Une* personne, Marguerite.

Digitized by Google

Ou bien, dans un latin moins mauvais, mais encore bien pauvre :

Fortuna Infortunat Valdè Unam personam.

Voici en quel excellent français Mgr Chalandon interprète cette énigme :

« Ce que nous disent les dentelles de pierre suspendues à tous les murs de ce monument, la mort nous » le répète en ce moment d'une manière bien frappante. » Cette *Fortune* qui *Infortune* si *Fort Une* princesse qui » semblait à tous les titres mériter d'être heureuse, ne » s'est pas arrêtée, pour la poursuivre, à la porte de son » tombeau ; elle y est entrée pour l'*infortuner* encore. » Pendant sa vie, Marguerite d'Autriche a rencontré » tout ce qui promet le bonheur, et ce bonheur s'est » toujours enfui loin d'elle, à l'instant où elle croyait le » saisir : *Fortune Infortune Fort Une.*

» Fiancée de Charles VIII, elle voit Anne de Bretagne » lui enlever la couronne de France ; épouse de don » Juan de Castille, elle est privée, après quelques mois » de mariage, et du prince qu'elle aimait et du trône de » Ferdinand et d'Isabelle ; unie à Philibert-le-Beau, Duc » de Savoie et souverain de notre Bresse, elle est » bientôt condamnée à un nouveau veuvage ; et, comme » Salomon, s'écriant au milieu de sa prospérité : *Vanité* » *des vanités, tout n'est que vanité,* la fille de Maximilien, » malgré son illustre origine, ses brillantes alliances, » ses riches revenus, les dons de la nature, les ressources » de l'esprit, l'amour de ses sujets, la reconnaissance » des beaux-arts, ne trouve pour raconter l'histoire de

Digitized by Google

» sa vie qu'une triste plainte à pousser : *Fortune Infor-*
» *tune Fort Une.*

» Au moins, dans ce magnifique tombeau, pensait-
» elle trouver un asile assuré contre de nouvelles ri-
» gueurs ; mais la *fortune l'infortune fort une* fois
» encore, et quand naguères nous avons pénétré dans
» ce caveau, qu'avons-nous trouvé ? Pas même un ca-
» davre, pas même un cercueil, pas même des osse-
» ments entiers, mais à peine quelques débris mécon-
» naissables et un peu de poussière. Voilà tout ce qui
» reste de très-haute et puissante princesse Marguerite
» d'Autriche, Dauphine de France, Princesse et douai-
» rière d'Espagne, Duchesse de Savoie et Souveraine de
» Bresse : *Fortune Infortune Fort Une.*

» Mais pourquoi aussi, Messieurs, s'adresser à la for-
» tune ? La Renaissance voulait ressusciter cette vaine
» idole du paganisme et cacher une idée fausse et anti-
» chrétienne sous les belles et agréables formes rappor-
» tées de la Grèce et de l'Italie. O fortune, tu n'es que
» néant, tu n'existes pas, tu serais la négation de la Pro-
» vidence ! Qui s'appuie sur toi ne peut être qu'un infor-
» tuné, et ce qui devait donner à Marguerite un juste
» sujet d'espérance, ce qui devait illustrer son nom sur
» la terre, ce qui devait glorifier son âme dans le Ciel,
» ce n'était pas la *Fortune*, c'était la reconnaissance de
» Bourg, c'était la miséricorde de Dieu. »

A cette explication fort plausible et présentée d'une manière à la fois oratoire et un peu subtile, joignons-en une autre qui se trouve dans d'anciens manuscrits, cités par l'auteur de la nouvelle édition de l'*Histoire de l'église de Brou*, du P. Rousselet :

Digitized by Google

Fortune, d'être née au sein des grandeurs et de l'opulence ;

Infortune, d'avoir éprouvé tant de revers dans tout le cours de sa vie ;

Fortune, d'avoir été destinée à régner en France ;

Infortune, d'avoir été répudiée par Charles VIII ;

Fortune, d'avoir épousé le fils du roi d'Aragon ;

Infortune, de l'avoir perdu si vite, et d'avoir perdu son fils ;

Fortune, en épousant le duc Philibert ;

Infortune, par la mort de ce prince au printemps de son âge ;

Fort, adverbe qui signifie *très* ou *beaucoup* ;

Une, chose unique, rare, extraordinaire, qui n'est arrivée qu'à elle ;

Ainsi on peut traduire cette devise par : *bonheur et malheur tout-à-fait unique* ; parce qu'en effet il est peu d'exemples d'un tel mélange de biens et de maux, de prospérités et d'adversités, dans la même personne.

On pourrait même ajouter à ces explications, que l'infortune s'acharna à Marguerite jusque dans son genre de mort, tout-à-fait extraordinaire comme sa vie.

Enfin, la piété de Marguerite d'Autriche a donné lieu à une dernière explication de sa devise, comme si elle avait voulu dire que l'expérience qu'elle avait faite de ce que tout le monde appelle *fortune* et *infortune* lui faisait juger que c'est *fort*, c'est-à-dire réellement, entièrement, *une* même chose. Ce sentiment est digne de cette véritable femme forte, qui, soutenue par la foi vive dont elle était animée, ne se laissa jamais abattre par aucun revers.

Digitized by Google

Quant à nous prononcer sur toutes ces explications, (en dehors des premières qui ne sont pas admissibles pour la raison dite plus haut), nous y renonçons complétement. Nous attendrons la publication d'un des ouvrages laissés par la princesse : *Discours de sa vie et de ses infortunes,* où sans doute elle s'explique elle-même. Je ne crois pas que ce discours ait été publié jusqu'ici. Marguerite a beaucoup favorisé les Lettres et les Arts et elle les a cultivés elle-même. L'église de Brou est artistique au suprême degré : rien de fini comme la statuaire qui décore les trois mausolées du chœur, et la science elle-même, par un de ses représentants les plus autorisés, Lalande, a constaté avec étonnement ce qu'il y a d'admirable dans le cadran *elliptique anatématique, azimutal, horizontal, dont lestyle est une ligne verticale indéfinie,* et qui a été établi à Brou tout simplement pour faire connaître l'heure aux ouvriers et régulariser leurs travaux. Il y avait donc autour de Marguerite une Cour de poètes, d'artistes, de savants. On sait qu'elle aimait beaucoup à faire des vers français, et voici une des strophes composées par elle :

Cueurs désolés, par toutes nations,
Deul rassemblés et lamentations,
Plus ne querez l'harmonieuse lire,
Liesse, esbas et consolation ;
Laissez aller plaintes, pleurs, passions,
Et m'aidez tous à croître mon martire ;
Cueurs désolés !

Il y a certainement de la verve et de l'harmonie, du sentiment et de l'entrain, dans ces vers composés, ne l'ou-

Digitized by Google

blions pas, cinquante ans avant la naissance de Malherbe, ce que Despréaux ignorait sans doute. Pourquoi ne publie-t-on pas les œuvres de Marguerite d'Autriche, qui se trouvent disséminées un peu partout, à Paris, à Bruxelles, à Besançon, et sans doute ailleurs ?

A ce propos, il est curieux de savoir si Marguerite d'Autriche a bien réellement fait le testament en deux vers cités un peu partout avec force variantes :

Cy gît Margot, la gente damoiselle,
Etc. . . . . .

Quand elle fut accordée, l'an 1497, à Jean de Castille, infant d'Espagne, fils unique de Ferdinand V, roi d'Aragon, elle partit pour l'Espagne, et s'embarqua à Flessingue. Mais la flotte qui la conduisait fut battue dans la Manche d'une si terrible tempête, que tout l'équipage désespéra d'échapper à la fureur de la mer. Au milieu de ces horreurs, conservant toute sa présence d'esprit, cette jeune princesse de dix-sept ans demanda de l'encre, dit-on, et écrivit elle-même les deux vers souvent cités, sur un parchemin qu'elle plia dans une boîte avec ses joyaux, et qu'elle s'attacha ensuite au bras pour servir à la faire reconnaître après sa mort. Cette précaution fut inutile, car après quelques jours de relâche dans un port anglais, on put continuer la route et arriver en Espagne.

Tel est le récit que l'on trouve partout et que j'ai voulu vérifier.

Nous avons à la Bibliothèque d'Arras les Chroniques de Jehan Molinet, deux volumes in-folio parvo, écrites par Augustin Molinet, son fils, par ordre de Maximilien. C'est le numéro 900 du nouveau Catalogue des manus-

Digitized by Google

crits. Or, Jean Molinet fut le bibliothécaire de Marguerite, et il devait savoir ce qui la concernait. Comment se fait-il qu'il ne dise rien du fameux testament, ou si l'on veut, de l'épitaphe drôlatique en vers français, dans une circonstance aussi extrême, lorsque pourtant il raconte toute la scène de la tempête et du refuge sur les côtes d'Angleterre ? Au reste, voici les propres paroles de cet auteur contemporain :

« *Le partement de Madame Marguerite d'Austrice pour* » *aller en Espagne, où elle espousa Monseigneur le prince* » *de Castille.*

» Les mesmes princes, seigneurs et ambassadeurs » d'Espaigne qui compaignièrent madame l'Archidu- » chesse à son arrivée en Zélande, séjournèrent par » dechà, passant la pluspart de l'iver, sur actendant le » vent convenable et prospre à faire leur voiaige : pendant » lequel temps plusieurs d'iceul finirent leurs jours, non » accoustumez de porter les horribles froidures, jusques » au nombre de six à sept mille, comme aulcuns disent. » Et quant vint environ le mois de février, madite Dame, » accompaignée desdits Espaignols, ensemble d'aulcuns » personnaiges, de par dechà, comme ..... de Bu- » senton, la nourrice, sa femme, plusieurs officiers, dames » et damoiselles de son hostel, lesquesl montèrent sur » mer et se partirent de Flessinghes pour singler en » Espaigne ; mais vent leur faillit sur les coste d'Engle- » terre, à un port nommé Hantonne, où ils séjournèrent » l'espace de trois sepmaines ; et quant vint au depar- » tement d'illecq, deux navires se rencontrèrent ensem- » ble ; Madame estant en l'une d'icelles avec la pluspart

Digitized by Google

» de ses nobles personnaiges, fut tellement troublée,
» pour l'impétuosité du hurt, qu'elle fut contraincte,
» avec sa maîtresse et sa nourrice, d'elles sauver en une
» pinache ; car tous ceulx qui furent en son grand navire,
» dont elle estoit sortie, se trouvèrent en grand dangier
» d'estre périts ; car la tempeste marine s'esleva tant
» horrible et espouvantable jour et nuit que force leur
» fut retourner audit Hantonne. Et après que les cruelz
» ventz eurent desgorgez leurs orgueilleux sanglots et
» qu'ils furent plus que à demy pacifiez, ils se recom-
» mandèrent en la garde du créateur, espérant bonne fortu-
» ne, tellement qu'ils gaingnèrent la mer d'Espaigne ;
» mais de rechief ils endurèrent plus grief tourment que
» devant, car ils cuidoient arriver au port nommé du
» Bède, mais force leur fut tirer vers Galice, par les
» impétueulx tempestes, terribles et admirables trou-
» blemens d'oraige véhémens qui les agitoient, et arriva
» Madame avec une seule navire à un port nommé
» Sainct-Andrieu, et les autres s'entrouvèrent. Madame,
» illecq arrivée envoya Jacques de Croix vers le Roy de
» Castille, la Royne et Monseigneur le prince, leur fils
» unicque, noncher la nouvelle, de laquelle ils furent fort
» joyeulx. »

(Extrait du Manuscrit de Molinet, Bibliothèque d'Arras).

En présence d'un tel silence de la part d'un contemporain et d'un familier du Palais, il est au moins permis de douter, et c'est ce que nous faisons.

Digitized by Google

LE TOMBEAU DE JOSUÉ

ET LES

COUTEAUX DE PIERRE

Par l'Abbé VAN DRIVAL

Chanoine d'Arras.

On lit au Livre de Josué, chapitre v[e] :

« Lorsque tous les rois des Amorrhéens en deçà du Jourdain vers l'Occident, et tous les rois de la Phénicie près de la Mer eurent appris que l'Éternel avait fait sécher les eaux du Jourdain devant les enfants d'Israël jusqu'à notre passage, leur cœur se fondit, et il n'y eut plus en eux de courage devant les enfants d'Israël.

» En ce temps-là l'Éternel dit à Josué : Fais-toi des couteaux de pierre, bien tranchants, puis assieds-toi et circoncis les enfants d'Israël pour la seconde fois.

» Et Josué fit des couteaux de pierre tranchants, et il circoncit les enfants d'Israël sur le côteau d'Araloth (des Prépuces).

Digitized by Google

» Voici la cause pour laquelle Josué fit cette circoncision :

» Tout le peuple sorti d'Égypte (les mâles et hommes de guerre), était mort dans le désert, en chemin, depuis leur sortie d'Égypte. Or tous ceux-là étaient circoncis, qui étaient sortis d'Égypte. Mais le peuple formé de ceux qui étaient nés dans le désert, pendant le chemin, à ceux qui étaient sortis d'Égypte, n'étaient pas circoncis.

» Car les enfants d Israël ont parcouru le désert pendant quarante ans, jusqu'à l'extinction de toute la nation des gens de guerre sortant d'Égypte, parce qu'ils n'avaient pas obéi à la voix de Dieu, et l'Éternel leur avait affirmé par serment qu'ils ne verraient pas le pays que l'Éternel avait juré de nous donner, pays où coulent le lait et le miel.

» A leur place il a substitué leurs enfants. Ce sont ceux-là que Josué circoncit, car ils étaient incirconcis, parce qu'on ne les avait pas circoncis en route.

» Et lorsque toute la nation fut entièrement circoncise, ils restèrent en place, dans le camp, jusqu'à leur guérison.

» L'Éternel dit à Josué : « Aujourd'hui j'ai fait tomber » de dessus vous la honte de l'Égypte. » Et on appela le nom de cet endroit Galgal, jusqu'à ce jour.

» Les enfants d'Israël campèrent à Galgal, et ils firent la Pâque le quatorzième jour du mois, au soir, dans la plaine de Jéricho. »

A la fin du même Livre, au chapitre XXIV^e^, on voit Josué, vainqueur de tout le pays, assembler le peuple, lui faire jurer fidélité à l'Éternel, dresser une grande pierre sous le chêne près du sanctuaire de l'Éternel,

Digitized by Google

comme témoin de l'alliance contractée de nouveau entre Dieu et le peuple. Puis le texte sacré continue ainsi :

« Josué renvoya le peuple chacun à sa possession.

» Ce fut après ces événements que mourut Josué, fils de Noun, serviteur de Dieu, âgé de cent dix ans.

» On l'ensevelit dans les limites de son héritage, à Timnath Serah (ou Timnath Heresse), sur la montagne d'Ephraïm, au Nord de la montagne de Gaasch.

» Là ils posèrent avec lui, dans le monument où ils l'ensevelirent, les couteaux de pierre avec lesquels il avait circoncis les enfants d'Israël à Galgal, lorsqu'il les conduisait hors de l'Égypte, comme Dieu l'avait ordonné, et ils sont là jusqu'à ce jour. »

Tout ce qui précède a été fidèlement et littéralement traduit du texte hébreu combiné avec le grec des Septante ; et la version arabe porte, comme le grec, la mention de ces couteaux de silex déposés dans le tombeau de Josué à Timnath Heresse ou Timnath Serah.

Le fait de la circoncision des enfants d'Israël, dont nous venons de reproduire le récit, se passait l'an 633 de l'empire des Assyriens, 706 ans avant la fondation de Rome, 1,469 avant Jésus-Christ. Le fait de la déposition des couteaux de pierre dans le tombeau de Josué se passait seize ans plus tard. Voilà donc une indication très-précise de couteaux de silex façonnés il y a 33 siècles au moins, et déposés en tel endroit déterminé d'un petit pays où il ne devait pas être impossible de les retrouver.

C'est ce qui vient d'être fait.

Au moment où allait commencer la guerre affreuse qui coûte à la France deux provinces et lui cause tant

Digitized by Google

d'autres malheurs, le 3 juin 1870, cette découverte réellement extraordinaire avait lieu. et la nouvelle en était connue en France au commencement de juillet.

Déjà, en 1863, M. Guérin avait découvert le tombeau de Josué, et M. de Saulcy l'avait été visiter quelques mois plus tard, le 23 décembre de cette même année. Il en donne la description, le plan et une vue d'ensemble, avec itinéraire, dans son second volume du *Voyage en Terre-Sainte*, 226 à 239. Il réunit en outre les citations d'auteurs anciens et intermédiaires qui ont parlé de ce monument, et qui établissent une chaine véritable, reliant le présent à l'antiquité la plus reculée. Il insiste surtout sur les grands honneurs rendus de tout temps à ce tombeau, notamment la splendide illumination dont il a été l'objet pendant une longue suite de siècles et dont on voit parfaitement la trace. Enfin il dit positivement que les couteaux de pierre enterrés dans le tombeau du fils de Noun doivent y être encore.

A quelque temps de là, M. l'abbé Moigno, le savant directeur des *Mondes*, sachant que M. l'abbé Richard allait explorer la Palestine, le pria vivement de ne pas quitter la Terre-Sainte sans avoir retrouvé les couteaux de pierre de Josué. Il lui avait bien recommandé de chercher à Galgal et de chercher à Timnath Héresse, aujourd'hui Tibné, dans le tombeau lui-même.

A ma prière, dit l'abbé Moigno dans le numéro des *Mondes* où il raconte cette découverte, à ma prière M. l'abbé Richard s'est donné cette peine, et il en a été noblement récompensé. Voici ce qu'il m'écrit de Beyrouth, en date du 10 juin 1870 :

« Galgala est un petit tertre que les indigènes appel-

Digitized by Google

lent *Tell-Jedjoul*, éloigné de Jéricho d'environ 2 kilomètres. Ce tertre est couvert de pierres parmi lesquelles il s'en trouve une *couverte de croix*. On y voit des débris de mosaïque, et tout autour, sur un rayon de plusieurs kilomètres, des instruments en silex, petits, disséminés sur le sol, quelquefois dans le sol, avec beaucoup de fragments d'instruments....

» Après avoir visité les plaines de Jéricho, j'ai voulu voir le tombeau de Josué, et le 3 juin dernier, en compagnie de M. l'abbé Pasal, prêtre du Patriarchat de Jérusalem, et d'un Cheik du village d'*El-Birzeih*, j'y ai trouvé des couteaux en silex en grand nombre. Ils étaient mêlés à la terre dans les casiers ou couloirs de la chambre funéraire, et dans les débris dont la chambre funéraire elle-même s'est remplie, à la suite des violations et des recherches dont ces tombeaux ont été l'objet depuis des siècles. Les casiers ou niches, au nombre de quinze autour de la chambre, sont très-étroits, une bière ordinaire devait les remplir. On ne peut donc y pénétrer qu'en se couchant ; c'est mon moukre que je chargeai de cette opération. Il a retiré, particulièrement des cases du côté *Est*, beaucoup de débris de poteries, et parmi ces débris, des silex.

» Leurs formes semblables ont vivement piqué ma curiosité : ce sont presque tous des couteaux. J'en ai trouvé ensuite dans les terres et pierrailles qui encombrent la chambre funéraire, en dehors de la chambre, sous le vestibule et devant le vestibule. Partout où j'ai reconnu des déblais extraits des tombeaux, j'ai trouvé des couteaux de pierre....

» On peut, en outre, affirmer que ces silex ont beau-

Digitized by Google

coup de ressemblance avec ceux trouvés dans les plaines du Jourdain : je suis convaincu de leur identité. »

Voici donc, ajoute l'abbé Moigno, qu'un des faits historiques les plus singuliers de la Bible a reçu la confirmation la plus éclatante, et que nous entrons en possession de silex taillés il y a 3,550 ans, plus vieux bien certainement, nous le prouverons jusqu'à l'évidence, que les silex taillés de la vallée de la Somme ou des grottes d'Aurignac. Qui sait même si le spectroscope manié par des mains aussi habiles que celles de M. Sorby ne nous démontrera pas la présence, sur quelques-uns de ces silex, du *sang de la circoncision* ?

Le 2 du mois d'août 1871, l'Association britannique pour l'avancement des sciences se réunissait à Édimbourg. Le savant abbé Moigno y fut invité, et il eut l'idée de s'y faire accompagner par M. l'abbé Richard, revenu d'Orient en France, accompagné, comme on le pense bien, de ses précieux couteaux historiques. Dans une des séances, M. Richard a exposé sa découverte dans des termes si pleins de simplicité et de finesse, que le mieux à faire est de les reproduire textuellement.

« Ce fut au pied du Sinaï *biblique* que je trouvai le plus grand des ateliers de silex que j'aie encore vu, avec les spécimens les plus remarquables, et surtout des pointes de flèches extrêmement fines. La plus jolie a été trouvée dans l'Ouadi-Féran, au centre même des montagnes sinaïtiques.

» Vinrent ensuite plusieurs instruments trouvés en Palestine, à Elbireh, à Tibériade et entre le mont Thabor et le lac de Tibériade ; sur un plateau élevé de plus de 250 mètres au-dessus du Jourdain, dans un

Digitized by Google

champ cultivé, une hache semblable, quant à la nature du silex et à sa forme, à celles de la Somme (France).

» Mais les instruments qui méritent, je pense, la plus grande attention, sont ceux que j'ai trouvés sur les bords du Jourdain, à Galgal, lieu où, d'après la Bible, Josué reçut l'ordre de Dieu de circoncire le peuple d'Israël, et dans le tombeau que la science archéologique regarde aujourd'hui comme le tombeau de Josué. J'ai trouvé ces instruments, soit dans le tombeau même de Josué, dans la chambre sépulcrale intérieure, soit dans le vestibule, mêlés à des débris de poteries, à de la terre, etc.

» J'en ai trouvé aussi dans le champ qui est devant le tombeau, et jusque sous un grand chêne-vert éloigné de la tombe de Josué d'environ 70 à 80 mètres ; ils auraient ainsi été disséminés quand on a fouillé et violé le tombeau.

» C'est la forme communément appelée *couteaux*, qui domine dans ces instruments ; quelques-uns, comme on peut s'en convaincre, sont encore très-tranchants. Il y a cependant des scies, des pièces plates et arrondies, etc. La plupart sont du silex ; il y en a aussi en calcaire blanchâtre qui semble avoir passé au feu.

» J'ai espoir que ces *instruments du tombeau de Josué*, et ceux dont j'ai parlé d'abord, intéresseront les amateurs si nombreux et si éclairés de l'archéologie humaine, que l'Association compte dans son sein ; et en les soumettant à votre appréciation, je viens vous apporter, non pas des idées préconçues, non pas des théories, mais des faits, de simples faits historiques et archéologiques.

» C'est un fait historique que la fabrication des cou-

Digitized by Google

teaux de pierre pour la circoncision des enfants d'Israël, à Galgal, non loin des bords du Jourdain. C'est un fait historique, que le tombeau de Josué, élevé non loin de Sichem, longtemps oublié ou perdu, a été retrouvé, et que ses restes ont été vus et décrits par MM. de Saulcy, Guérin, etc. C'est un fait historique, attesté par la version authentique des Septante, qu'un certain nombre de couteaux de pierre de Galgal ont été projetés dans le tombeau de Josué au moment de la sépulture.

» M. de Saulcy, dans son voyage en Palestine, n'avait pas hésité à dire, dans sa confiance absolue au récit des Livres saints, que ces couteaux de pierre devaient exister encore dans le tombeau retrouvé de Josué. M. l'abbé Moigno, mon illustre ami, dans son journal les *Mondes*, avait rappelé l'affirmation de M. de Saulcy, et m'avait vivement pressé d'aller, pendant que j'étais en Palestine, chercher ces silex. *J'y suis allé, et je les ai trouvés.*

» Quant aux conclusions que l'on peut tirer de mes instruments, aux arguments qu'ils peuvent apporter ou aux objections qu'ils fourniront contre les théories mises en avant par les diverses écoles anthropologiques ou biologiques modernes, je les laisse de côté.

» Si mes silex *historiques* ressemblent à s'y méprendre, par leur nature et leur forme, aux silex que l'on veut être essentiellement *préhistoriques*, je pourrai le regretter au point de vue des illusions que cette coïncidence peut faire évanouir, mais la vraie science doit accepter les faits et reconnaître l'identité des silex *préhistoriques* et des silex *historiques*.

» Si j'ai découvert, non-seulement dans des terrains récents, mais à la surface du sol, des silex taillés que

Digitized by Google

l'on croyait caractéristiques des terrains *miocène*, *pliocène*, *éocène* et *quaternaire*, ce n'est pas ma faute (applaudissements et rires approbatifs), et il faudra se résigner à revenir sur des conclusions par trop hâtives.

» En résumé, Messieurs, si les instruments trouvés par moi et mis sous vos yeux contrarient les jugements et les conclusions de plusieurs des honorables membres de l'Association britannique, je leur en demande pardon, mais le vieil adage l'a dit : *Il n'y a rien de plus inexorable que les faits.* » (Applaudissements.)

Le 29 du mois d'août, M. l'abbé Richard a présenté ses silex à l'Académie des Sciences de Paris, et le compte-rendu en a été fait dans le *Moniteur officiel*. Ce compte-rendu est très-franc et fort net : il confirme purement et simplement tout ce qui vient d'être dit, en entrant dans la plupart des détails.

Tels sont les faits racontés, dans leur éloquente simplicité.

Il serait facile d'en tirer plus d'une conclusion peu favorable aux systèmes mis en avant depuis quelques années sur les âges dits de pierre, d'airain et de fer ; mais il est bien plus simple de laisser encore la parole à d'autres faits contemporains de ceux qui viennent d'être si officiellement constatés : les conclusions sortiront d'elles-mêmes de ce rapprochement.

Il est dit au livre de l'Exode, ch. xxv, à propos de ce même peuple d'Israël sorti d'Egypte et, 39 ans avant l'époque de la confection des couteaux de pierre par Josué, ce qui va suivre.

« Voici l'oblation que vous recevrez d'eux, *de ce peuple d'Israël* : de l'or, de l'argent et du cuivre ; de la laine

Digitized by Google

bleu de ciel, rouge foncé, cramoisi, du fil de lin et des poils de chèvres ; des peaux de béliers teintes en rouge ; des peaux de téhaschim et du bois de sétim, de l'huile, des aromates..., des pierres d'onyx, des pierres à être enchâssées, etc... »

Puis l'Éternel ordonne à Moïse de faire une arche de bois de sétim et il en donne toutes les dimensions. Il faut la couvrir d'or pur, en dedans et en dehors. Il faut y mettre des anneaux d'or, des barres de bois recouvertes d'or. Il faut surtout y établir un couvercle d'or pur, et de ce couvercle, opération très-artistique et très-difficile, tirer aux extrémités deux figures en bosse, *exécutées au marteau* (le texte le dit formellement), *au repoussé*, figures de chérubins, avec des ailes étendues.

Puis vient la table toute revêtue d'or, puis le chandelier d'or à sept branches, avec sa base, son fût, ses calices, ses pommeaux et ses fleurs *sortant de lui*, c'est-à-dire que le tout est en lames d'or et *au repoussé*, travail qui suppose la civilisation artistique la plus avancée.

Puis viennent les sept lampes et jusqu'à leurs mouchettes et petits cendriers.

Ensuite, dans les chapitres suivants et jusqu'à la fin du même livre, nous assistons au travail des tentures et tapisseries. Un détail extrêmement précieux nous est donné sur la manière dont l'or doit être mêlé à la laine et au lin : il doit être « étendu en longues lames, puis découpé par filets, pour les travailler dans la laine bleue, l'écarlate, le cramoisi et dans le fin lin ; ouvrage d'art », tous ces mots sont du texte même (Ch. xxxix, 3).

Digitized by Google

Enfin, il y a des ais ou assemblages de planches, des poteaux, des soubassements d'argent, des traverses, tout un système de charpente, plus les peaux ornées de couleurs et les tentures plus riches, pour ne point parler de l'autel des sacrifices, avec ses pots pour le débarrasser des cendres, ses pelles, ses bassins, ses fourchettes et ses réchauds.

Voilà donc d'autres faits contemporains des premiers et tout aussi authentiques. Que devient maintenant la théorie des âges, même la plus adoucie et la moins illogique, celle qui suppose des âges relatifs à chaque peuple et non absolus, en présence de ces faits ?

Ainsi, les juifs étaient à l'âge de pierre par leurs couteaux, et à l'âge d'airain (et pourquoi pas à l'âge d'or et d'argent par les matières mises en œuvre) et à l'âge de fer par les instruments !

Et nous sommes loin de faire valoir dans toute leur force ces nouveaux faits. C'est ainsi que nous ne disons rien du veau d'or façonné par Aaron et réduit en poudre impalpable, ce qui suppose bien des ustensiles compliqués ; ni des habits si divers et si ornés du Grand-Prêtre ; ni de mille autres détails qui se trouvent dans le Lévitique et qu'on ne lit plus ; mais aujourd'hui, où sont les livres sérieux, mêmes profanes, qu'on lise encore ? Il ne faut plus que des Revues et des journaux !

Il serait bon, pourtant, de revenir à cette archéologie qui est fort vieille, quoique *non-préhistorique*, et assez instructive, comme on peut le voir par ce simple rapprochement.

On se dirait alors, en remontant plus haut encore, qu'il y avait d'assez habiles *travailleurs* lors de la cons-

Digitized by Google

truction de l'Arche, dont toutes les pièces de charpente et d'aménagement sont décrites et qu'il eût été fort difficile de scier, de raboter, de joindre tout cela à l'aide de simples cailloux.

Au reste, dès le VII^e^ siècle du Monde, la Genèse nous montre Tubal-Caïn habile à travailler le fer et l'airain. Et pour revenir à l'époque de Moïse et de Josué, le fer est cité souvent dans la Bible et il y est même question des chariots de fer des Chananéens.

Donc si on se servait alors, pour des usages déterminés, de couteaux et de divers instruments de pierre, on se servait en même temps de toute espèce de métaux, si l'on excepte ceux qui ont été découverts récemment peut-être et dont l'usage n'est aujourd'hui encore qu'exceptionnel. Donc, il est rigoureusement inadmissible de former des catégories ou âges correspondant à chacun de ces éléments, non-seulement chez les juifs, mais aussi chez l'humanité antédiluvienne, c'est-à-dire chez toute l'humanité.

D'ailleurs, nous l'avons dit ici même il y a trois ans et il y a dix ans : pour cette manière de voir les choses, nous sommes en bonne compagnie.

D'abord l'Académie des Sciences n'a jamais admis les conclusions de M. Boucher de Perthes quant à l'époque originaire de ses silex de la vallée de la Somme, et pourtant elle a étudié cette question avec le plus grand soin et sans aucune préoccupation, assurément.

M. J. Quicherat, qui n'est point non plus préoccupé, que je sache, n'a jamais admis ces classifications, et voilà ce qu'il écrivait, entre autres, en 1866, dans la *Revue des Sociétés savantes* :

Digitized by Google

« Ma conclusion dernière est que nos archéologues doivent se convaincre que la science de l'antiquité celtique est à la fois plus ancienne et moins avancée qu'ils ne le pensent. Ils voient éclore des systèmes qui ont été précédés par d'autres systèmes, et auxquels d'autres encore succéderont. C'est une raison pour eux de se renfermer aussi étroitement que possible dans l'observation. Qu'ils n'aillent pas chercher des lunettes d'emprunt pour voir ce qui se présente à leurs yeux. Qu'ils regardent avec toute l'attention dont ils sont capables, et qu'ils disent l'état des choses tel qu'ils l'auront constaté, sans s'inquiéter des doctrines à la mode. Leurs travaux profiteront d'autant plus qu'ils seront le résultat de leur libre et rigoureux examen. »

Le savant abbé Moigno a constamment combattu le système des âges de pierre, bronze et fer, et l'on sait assez combien il est ami de la science jusqu'au plus absolu dévouement.

« J'ai lu attentivement, disait-il à Edimbourg devant l'Association britannique dont on a parlé plus haut, ou plutôt j'ai étudié de la manière la plus approfondie tout ce qui a été publié sur ce sujet : les ouvrages ou les mémoires de Lyell, de sir John Lubbock, du docteur Evans, de Preswick, de Pengelly, de Buchner, de Vogt, de Desor, de Mortillet, de l'abbé Bourgeois, etc. D'ailleurs, déjà depuis longues années je me tenais parfaitement au courant de tout ce qui était écrit sur ces matières. Or, je me fais un devoir d'honnête homme, de savant et de chrétien, de déclarer solennellement après cette courageuse et patiente étude, qu'aucune des découvertes, qu'aucun des faits mis en avant, souvent avec

Digitized by Google

beaucoup de passion, n'ont la portée qu'on leur attribue : que non-seulement l'existence de l'homme dans les âges *pliocène, éocène, miocène,* comme M. le docteur Evans l'a déjà affirmé avec tant d'autorité, n'est nullement démontré ; mais que les terrains *quaternaires* dans lesquels on a trouvé des débris humains ou des restes d'industrie humaine, sont certainement des terrains de transport, ou des terrains meubles sur pente, comme l'affirme notre illustre géologue, M. Elie de Beaumont ; que le sol des cavernes à stalagmites, comme la célèbre caverne de Torquay, qui préoccupe tant l'attention de l'Association britannique, a été remanié par les eaux ou par d'autres agents naturels, de telle sorte que les couches de limon primitives naturellement et primitivement superposées aux stalagmites, aient glissé sous les stalagmites, etc ; mais encore que la géologie devrait rester entièrement étrangère à l'archéologie ou à la paléontologie humaine, parce que son œuvre avait cessé quand l'homme est apparu sur la terre. »

Il nous semble difficile de mieux terminer que par cette citation l'exposé simple et fidele que nous venons de faire d'une découverte venue assurément tout-à-fait à son heure, et dont les conséquences sont trop faciles à déduire pour qu'il y ait lieu d'insister plus longtemps.

APPENDICE.

Nous avons parlé plus haut de Tubal-Caïn, et nous avons dit que dès le VII^e^ siècle du Monde on le trouve *habile à travailler le fer et l'airain*. Arrêtons-nous ici da-

Digitized by Google

vantage sur ce passage de la Genèse et voyons ce qu'il signifie exactement :

Le texte hébreu porte ce qui suit, au chapitre IV, vers. 19, 20, 21 et 22 :

« Lamech prit deux femmes ; le nom de l'une fut Ada et le nom de l'autre Sella.

» Ada enfanta Jabal : il est le père de ceux qui habitent sous la tente et des Pasteurs.

» Le nom de son frère fut Joubal : il est le père de ceux qui touchèrent la harpe (le kinnor) et la cythare (ougab).

» Sella eut aussi un fils, Toubal-Caïn, qui travaillait au marteau toute espèce d'instruments tranchants de cuivre et de fer.... »

Telle est la traduction très-exacte de ce passage.

En effet, le mot qui exprime *travailler au marteau* est לטש qui veut dire, selon Gésénius et les meilleurs lexicographes : *malleavit, malleando polivit, acuit*. Le mot que je traduis par *instrument tranchant* est חרש (*charass*), d'où vient probablement le mot grec χαράσσω ou χαράττω, et qui signifie *incidit, insculpsit*, d'où le participe verbal signifiant *secans, instrumentum quo secatur*. C'est même à cause de cela qu'on attribue à Toubal-Caïn le perfectionnement des armes de guerre, c'est-à-dire la fabrication d'épées en cuivre et en fer ; et l'historien Josèphe, si érudit en matière biblique, dit « qu'il surpassait tous les autres en courage et fut un grand capitaine. Il s'enrichit par ce moyen et se servit de ses richesses pour vivre plus splendidement qu'on n'avait fait jusqu'alors... »

La traduction de Cornelius à Lapide diffère bien peu

Digitized by Google

de la nôtre et donne le même sens : *Qui fuit acuens, id est expoliens, omnia opera œris et ferri.* Dans tout cela, on ne voit pas Toubal-Caïn inventer, découvrir le cuivre et le fer, mais bien perfectionner la fabrication ou exceller dans l'art de travailler le cuivre et le fer. La Paraphrase chaldaïque, si importante à consulter lorsqu'il s'agit du sens d'un texte, puisqu'elle représente la doctrine et l'enseignement officiel de l'ancienne Synagogue, avant Jésus-Christ, la Paraphrase chaldaïque dit de Toubal qu'il était *maître* dans les ouvrages de cuivre et de fer. N'est-ce pas exactement la même pensée que la nôtre, et ceci ne suppose-t-il pas un usage antérieur du fer et du cuivre ?

D'ailleurs, si le mot *père* est employé pour les deux fils d'Ada, comme auteurs de la vie nomade, d'une part, et des instruments de musique, ou du moins de certains instruments de musique, de l'autre ; il n'est pas employé pour Toubal. Rien donc n'autorise à dire qu'il a été le premier à se servir de cuivre et de fer, et le texte dit tout simplement qu'il a été un très-habile artisan, artiste si l'on veut, et probablement inventeur d'instruments de guerre, ce qui s'accorde assez avec l'idée que l'on se fait d'un descendant de Caïn. La version des LXX est d'accord avec la nôtre : καὶ ἦν σφυροκόπος χαλκεὺς χαλκοῦ καὶ σιδήρου : *Et fuit malleator, faber œris et ferri.*

Digitized by Google

LES ARMOIRIES

DANS LES TROUPES ROMAINES

Par M. Paul LECESNE

Membre résidant.

L'usage des signes distinctifs remonte au berceau des sociétés et même à l'état sauvage. Les hommes primitifs se vêtirent de la peau des animaux qu'ils avaient tués. Mais si l'animal était dangereux et nuisible, le vêtement était pour le sauvage un témoignage de sa valeur. Ceux qui suivaient cet homme à la chasse ou à la guerre, le reconnurent à la dépouille qu'il portait; bientôt ils le désignèrent par le nom de l'animal, qui lui donnait une certaine notoriété, et lui-même se servit du cri de cet animal pour appeler ses compagnons. C'est là l'origine de l'armoirie et du cri de ralliement. Peu à peu les autres sauvages imitèrent cet exemple, et tous les guerriers de la tribu se parèrent de signes particuliers.

Digitized by Google

Mais, en se généralisant, cette coutume prit un caractère symbolique ; à mesure que l'esprit humain se développa, le signe ne fut plus l'animal qu'on avait tué, mais celui dont on se vantait de posséder les qualités. Des animaux, on passa aux plantes ; des plantes, aux objets inanimés. Alors, afin de bien constater son droit à l'emblème, le guerrier porta les plumes de l'oiseau, la patte ou la tête de l'animal, la fleur de la plante. Pour les objets inanimés, un dessin grossier et informe essaya de reproduire le soleil, la lune, l'étoile, le nuage. Bientôt, l'art se perfectionnant, on joignit, même pour les objets animés, aux dépouilles réelles, une figuration plus ou moins exacte. La découverte des figures géométriques et des couleurs vint ajouter de nouveaux éléments à ces caractères de convention. Enfin, lorsque l'hérédité fut établie, les emblèmes, d'individuels, devinrent héréditaires. C'est cet ensemble de signes distinctifs qui aboutit à créer chez tous les peuples une langue symbolique plus ou moins parfaite, qui servit à exprimer certaines idées réservées aux seuls initiés, et surtout à distinguer entre eux, d'abord les individus, puis les familles, les tribus et les nations (1).

Actuellement encore, les tribus sauvages qui existent sur le globe possèdent tous ces différents degrés du blason. Chez les pauvres peuplades de l'Asie septentrionale, les Samoïèdes, entre autres, le chasseur qui a tué un ours se pare de sa fourrure comme d'un titre de gloire. Les guerriers indiens de l'Amérique septentrionale

(1) Il est à remarquer que l'écriture hiéroglyphique et l'art décoratif ont suivi absolument la même progression.

Digitized by Google

se nomment le Grand-Serpent, le Cerf-Agile, la Fleur-Odorante, la Nuée-qui-Marche, etc...., et portent dans leurs costumes ou dans leurs tatouages, des emblèmes réels ou des dessins qui rappellent leur nom. Les belles tribus Malaises ou Canaques, de l'Océanie, sont couvertes de tatouages dont les figures nombreuses et riches en couleurs constituent une véritable langue symbolique. Chaque tribu, chaque groupe, chaque famille, chaque individu, a un tatouage spécial, qui est considéré en quelque sorte comme sa propriété. Il n'est pas jusqu'aux misérables indigènes de l'Australie, les derniers dans l'échelle de la race humaine, qui ne cherchent à afficher l'excellence de leur origine par des entailles informes faites avec de mauvais couteaux.

Mais laissons ces sauvages pour nous occuper des nations civilisées : on peut affirmer que, depuis la plus haute antiquité, elles ont fait usage des armoiries. Examinons d'abord les races *Touraniennes*. Les Chinois, qui se prétendent le plus anciendes peuples, ont des armoiries multipliées à l'infini ; les neuf ordres civils de Mandarins, les neuf ordres militaires, avec boutons de différentes couleurs, ceintures brodées, emblèmes d'animaux, présentent la science du blason la plus compliquée qui ait jamais été imaginée ; de même, chaque corps de l'armée a sa bannière et ses armoiries, ainsi que chaque corporation judiciaire, administrative ou commerciale. Et ce n'est encore, pour ainsi dire, que l'ordre officiel. Qu'est-ce donc quand on descend dans les armoiries particulières des familles? Les couleurs et les figures géométriques sur les tuiles, les portes, les murs, les étoffes, et surtout sur les porcelaines, ont chacune leur signification : « Le *rouge* ap-

Digitized by Google

» partient au *feu* et correspond au *Sud*, le *noir* appar-
» tient à *l'eau* et correspond au *Nord*, le *vert* appartient
» au *bois* et correspond à l'*Est*, le *blanc* appartient au
» *métal* et correspond à l'*Ouest* », dit le commentaire du Li Ki (*Mémorial des rites.*). « Les rites observés, dit ce
» même livre, sous les trois dynasties (Hià, Han et
» Thcheou, de 2,205 avant Jésus-Christ, à 264 après.)
» ont toujours été les mêmes et le peuple les a unani-
» mement suivis. Si quelque chose a subi des modifi-
» cations, ce n'a été que la couleur blanche ou la cou-
» leur verte, caractéristique de telle ou telle dynastie. »
Un autre recueil, le *Tcheou Li* (les rites des Tcheou, du douzième au huitième siècle avant l'ère chrétienne), dit :
« Le travail des brodeurs consiste à combiner les cinq
» couleurs. Le côté de l'*Orient* est le côté *bleu ;* le côté
» du *Midi* est le côté *rouge ;* le côté de l'*Occident* est le
» côté *blanc ;* le côté du *Nord* est le côté *noir ;* le côté du
» *ciel* est le côté *bleu noirâtre ;* le côté de *la terre* est le
» côté *jaune.* Le bleu se combine avec le blanc, le rouge
» se combine avec le noir, le bleu noirâtre se combine
» avec le jaune. La *terre* est représentée par la couleur
» *jaune,* sa figure spéciale est le *carré;* le *ciel* varie sui-
» vant les saisons ; le *feu* est représenté par la figure
» du *cercle;* l'*eau* par la figure du *dragon;* les *montagnes*
» sont représentées par un *daim ;* les oiseaux, les qua-
» drupèdes, les reptiles sont représentés au naturel (1).»

(1) L'emploi des couleurs, comme symbole d'idées, notamment en matière de géographie, est certainement très-ancien. Ainsi il faut remonter aux âges les plus reculés, au peuple véritablement *primitif*, pour expliquer d'une manière satisfaisante les désignations très-

Digitized by Google

Ce n'est pas tout : le *principe mâle et noble*, et tout ce qui en dépend, le *soleil*, le *feu*, et les *phénomènes de l'ordre moral* le plus élevé, s'expriment par le *cercle*, ou l'*ocale*, et les *nombres impairs* (1) ; le *principe femelle*, au contraire, la *lune*, la *terre*, les *faits d'un ordre inférieur*, sont représentés par le *carré* ou le *rectangle*, et par les *nombres pairs*.

Les animaux, les fleurs, les fruits ont aussi leur sens mystique : par exemple, la *pêche* et le *cerf blanc* sont l'emblème de la longévité (2) ; le *canard mandarin* indi-

anciennes des quatre principales mers. Dès la plus haute antiquité il y a une mer *jaune*, une mer *rouge*, une mer *noire* et une mer *blanche*, pour désigner : la mer de l'Est ou de l'Orient, la mer du Midi, la mer de l'Occident, la mer du Nord. Ces mers sont situées comme il suit : la mer jaune, à l'Orient de la Chine actuelle : la mer rouge, dite aussi Erythrée (Ἐρυθραῖον veut dire rouge) où est l'Océan indien ; la mer noire, toutes les mers à l'Occident, Pont-Euxin, Méditerranée, etc ; enfin la mer blanche, au Nord. Il est bien évident que pour expliquer ces situations, qui par deux lignes croisées conduisent à un centre défini, on est obligé de recourir au plateau de Pamer, près de l'Hymalaia, centre connu de l'habitation primitive des hommes. C'est donc dès l'époque où l'humanité était encore réunie au centre de l'Asie, que l'on employait les *couleurs* comme symboles pour exprimer des idées. Il est d'ailleurs entendu que ces désignations sont antiques, et qu'elles ont été constatées sur des textes plusieurs fois publiés. *(Note due à l'obligeance de M. l'abbé Van Drival).*

(1) *Numero deus impare gaudet* ; n'est peut-être qu'une maxime chinoise.

(2) Un point bien curieux à noter, c'est que toutes ces figurations sacrées ne sont véritablement que la reproduction plus ou moins altérée des animaux fossiles, que la science moderne a reconstitués. Le *dragon* ailé, sous ses diverses formes, n'est autre chose que le *ptérodactyle* ; le serpent à griffes est le *plésiosaure* ;

Digitized by Google

que la *fidélité conjugale*. Mais les signes les plus caractéristiques sont les *figurations sacrées*, animaux fantastiques dont voici les principaux : *Dragon du ciel, de montagne, de la mer; dragon à écailles, ailé, cornu, sans cornes, roulé sur lui-même*, à *cinq* et à *quatre griffes; serpent* à *quatre griffes*; *khi-lin*, animal à *tête rameuse*, au corps *couvert d'écailles*, et à *pieds de cerf*; *chien de Fo* ou lion fabuleux; *cheval sacré*; *fong-hoang*, ou oiseau merveilleux et immortel. Tout ce symbolisme constitue une science savante et souvent obscure, qui a ses principes, ses phrases, sa langue, ses interprétations, et qui, comme tout ce qui est chinois, a inspiré aux lettrés des milliers de volumes.

Nous avons insisté à dessein sur la symbolique chinoise parce que, dans ses couleurs et ses animaux, on retrouve souvent, non pas seulement une analogie, mais même une similitude complète avec le blason. Pour ne parler que des animaux fantastiques, il est extrêmement curieux de les suivre à travers les âges. Ils apparaissent tous, presque sans modification, sur les monuments assyriens de Ninive, et dans les sculptures perses des Achéménides, des Parthes et des Sassanides; l'art byzantin les adopte et en couvre ses peintures, ses étoffes et son orfèvrerie; de même, l'art musulman, persan et arabe, les répand partout où son influence se fait sentir. C'est de là qu'ils ont fait invasion dans l'Oc-

le dragon d'eau, *l'ichthyosaure*; le *fong-hoang*, le *dinornis;* le *chien de Fo* doit ressembler au grand lion de la période tertiaire; et quant au *khi-lin*, il a, avec les grands sauriens, la plus parfaite analogie. L'antiquité chinoise aurait-elle eu connaissance des monstres antédiluviens ?

Digitized by Google

cident, où ils décorent les églises, les palais, les armes, les vêtements, les manuscrits, et deviennent des symboles héraldiques. Les dragons et les serpents de toutes formes et de toutes couleurs sont un emblème fréquent en blason. Notre lion héraldique n'est autre que le chien de Fo, et le fong-hoang, l'oiseau Rock des Mille et une Nuits, s'appelle le griffon dans les armoriaux.

Une autre branche de la famille Touranienne, le Japon, offre les mêmes caractères que la Chine. Dans cette contrée, dont l'état politique, il y a peu de temps encore, retraçait fidèlement celui de notre France féodale au xv^e^ siècle, toutes les familles nobles et toutes les dignités, de quelque degré qu'elles soient, sont décorées de fleurs, de plantes ou d'insignes particuliers. Ces emblèmes ont une signification symbolique : ils s'appellent *Mon*, et constituent de véritables armoiries. Le *Mikado*, les Grands *Daïmios*, le *Taïkoun*, les *Petits Daïmios*, tous les nobles, jusqu'aux derniers gentilshommes, jusqu'à ces soldats déclassés, ces *lonines*, vrais routiers et *bravi*, qui sont les auteurs des assassinats commis sur les Européens, tous les bourgeois et même les agents de police portent des armoiries. On les reproduit sur les objets à l'usage du propriétaire. Dans les repas d'étiquette, on offre aux ambassadeurs des petits gâteaux sur lesquels est représenté le *kiri-mon*, qui est la fleur du *paullonia imperialis*, marque du pouvoir suprême, l'armoirie impériale proprement dite. Quant à la famille du Mikado, qui prétend descendre du soleil, et qui règne depuis l'an 667 avant Jésus-Christ, elle a pour armoirie héréditaire le *guik-mon*, qui est une chrysanthème d'une espèce rare. Cela prouve que les Japonais

Digitized by Google

distinguent soigneusement l'armoirie de la dignité, de l'armoirie de la famille (1).

Les races Aryennes eurent aussi des armoiries, dès la plus haute antiquité. Dans le *Mahabarata*, poème indien, qui remonte à douze siècles avant Jésus-Christ, on voit le héros, *Rhisama*, se glorifier d'avoir enlevé à *Ardjouma* sa bannière, dont le champ portait un singe *Hanouman*. Les romans de chevalerie hindoue nous montrent aussi les chevaliers se distinguant déjà, comme aujourd'hui, par la couleur de leurs écharpes et les symboles et devises gravés sur leurs boucliers. Les auteurs assurent que l'on retrouve des traces de l'usage des armes parlantes dans l'Inde, à une époque bien antérieure à la guerre de Troie.

De nos jours, chez les Radjpouts, les nobles ont chacun leurs armoiries, et la plupart des clans portent des noms tirés des emblèmes qui figuraient sur leurs étendards : par exemple, les *catchwahas* ou tortues, les *sesoudias* ou lièvres, les *chandawuts* ou lunes. Ce peuple est l'un de ceux qui ont gardé le plus précieusement le caractère aryen et la religion brahmanique, voici en effet ce qu'en dit un voyageur (2): « Le plus pauvre Radjpout » de nos jours peut, grâce à la génération de son clan, » tracer son origine jusqu'au point où celui-ci s'est séparé » du tronc principal, et de là s'élever fièrement jusqu'à » l'origine commune établie par des rapports dont l'au-

(1) Les armoiries particulières de la famille de *Minamoto*, à laquelle appartenaient les *Taïkoun*, se composaient de trois feuilles de mauves et s'appelaient *awoi-no-gomon*.

(2) M. Léon Rousselet, *Tour du Monde*, 1872, p. 193.

Digitized by Google

» thenticité remonte à plus de quinze siècles; et avec » quel orgueil il montre que sa tribu a su rester pure de » toute tache et de toute mésalliance avec les Mongols!

Les Iraniens, ou Perses, descendus des plateaux de l'Asie avec les Indiens, firent aussi usage des armoiries. M. de Gobineau le dit, en maints endroits, dans sa remarquable *Histoire des Perses* (1). D'après cet ingénieux érudit, les tribus aryennes qui envahirent la Perse, trois mille ans avant l'ère chrétienne, étaient conduites par une vaillante noblesse qui portait sur ses boucliers et ses étendards des emblèmes héraldiques. L'histoire de l'affranchissement de la nationalité Ario-Perse, subjuguée d'abord par les Assyriens, fut représentée dans les poésies par la lutte de deux symboles, celle du cheval contre le serpent. Le cheval, c'est l'emblème favori des Aryas; c'est l'image du soleil, dont ils suivent le cours dans leur marche vers l'Ouest; c'est, de plus, le compagnon du nomade, l'animal qui lui rend le plus de services (2). Le serpent, c'est le signe héraldique qui brille sur la couronne des rois de Ninive, et y annonce la sagesse, la prudence et la fécondité; mais, pour le fier Arya, c'est l'expression de la corruption des hommes du Midi, l'animal vil, rampant et gluant qui vit dans le

(1) M. de Gobineau a refait toute l'histoire de Perse, non plus d'après les Grecs, mais d'après les auteurs orientaux. Sur la question des armoiries des premiers Aryas, voir les chapitres sur l'invasion des tribus aryennes, la légende de Roustam, les grands fiefs du Korassan, et les guerres contre les Assyriens.

(2) Les Lithuaniens, qui sont les derniers Aryas descendus vers l'Ouest, adoraient leur dieu principal sous la forme d'un cheval.

Digitized by Google

limon et n'est bon qu'à être écrasé par le sabot du noble coursier.

Plus tard, dans les temps historiques, les monuments de Persépolis, comme les monuments sassanides, représentent les seigneurs Perses avec leurs armoiries gravées sur leurs boucliers ou leurs tiares ; et, pour la période parthe, le bas-relief de Taki-Rostam montre Sapor, dans son costume de guerre, portant ses armoiries sur son bouclier, sur les banderolles de son casque, sur sa robe, sur son pantalon et sur le caparaçon de son cheval, comme nos guerriers du moyen-âge.

Ainsi, sous les dynasties Achéménide, Arsacide et Sassanide, la Perse possèda une science héraldique savante et complète, plus complète peut-être que celle de notre blason moderne. Cette science avait ses principes, sa langue basée sur l'interprétation de couleurs et de signes, se composant de figures géométriques, de fleurs et d'animaux le plus souvent fantastiques, ses devises gravées sur les armes et les vêtements. Ce point, qui n'a jamais fait doute pour aucun des auteurs orientaux (1), est depuis longtemps si clairement établi par les bas-reliefs et les inscriptions, qu'il est banal à force d'être répété. On est même tombé dans l'abus, et l'on veut aujourd'hui, bon gré malgré, faire de la Perse ancienne la terre classique du blason ; on va y chercher toute origine et toute explication, comme si nos chevaliers s'étaient trouvés en contact direct avec les cava-

(1) Voir le *Chah Name*, liv. des Rois écrit au XI^e^ siècle, qui décrit scrupuleusement les emblèmes et les couleurs des armoiries des anciens Perses.

Digitized by Google

liers de Sapor et d'Artaxercès, et l'on oublie que la science héraldique n'est certainement pas autochtone en Perse, et que d'ailleurs il faut y tenir compte, comme partout, de l'influence du monde grec, latin et même musulman.

Venons maintenant aux races sémitiques. C'est chez elles, d'après un savant auteur, qu'on devrait chercher la véritable origine du blason. M. A. de Beaumont, dans un ouvrage aussi remarquable par son érudition que par ses curieux rapprochements (1), prétend revendiquer pour l'Egypte des premiers Pharaons, l'origine du blason. Voici comment il s'exprime (2) : « Les lions *rampants et* » *armés*, les léopards *grimpants*, ces chevaux et ces » taureaux *ailés*, ces animaux *affrontés*, *adossés*, *passants* » *et regardants*, *combattants*, *sautants*, *calmes* et *saillants*, » puis cette série d'animaux allégoriques, comme le » *pélican*, la *salamandre*, le *griffon*, l'*ibis* et tant d'au- » tres dont aucun, sans exception, ne se trouve dans nos » climats, et qui tous, au contraire, sont originaires » d'Orient, ont toujours, depuis la *langue hiératique* » jusqu'à nos jours, fait partie de la poésie orientale, » pleine de figures à double sens et symboliques. Une » fleur, un oiseau, c'est là tout un poème dont nous » n'avons en Europe aucun équivalent. Ce type allégo- » rique, nous le retrouvons dans les animaux de nos » blasons, scrupuleusement copié de ces animaux *égyp-* » *tiens*, *assyriens* et *persans* qui ont un caractère si à

(1) M. A. de Beaumont : *Recherches sur l'origine du blason, et en particulier de la fleur de lys*, Paris. 1853.

(2) P. 49.

Digitized by Google

» part, restant à la fois très-vrais, très-caractérisés, et » cependant devenant *arabesque, ornement,* allant aisé- » ment jusqu'au fantastique. » Puis il ajoute : « Ainsi, » dans toute cette flore des *arabesques,* dans toute cette » zoologie *byzantine, romane* et *gothique,* on retrouve, à » ne pouvoir s'y méprendre, le caractère asiatique de » son origine (1). » Il explique ensuite, d'après les mêmes idées, le sens des couleurs et des fleurs. Le goût de M. de Beaumont pour l'Orient va même jusqu'à l'enthousiasme. Suivant lui, « les invasions musulmanes, » loin d'être barbares et destructives, apportèrent avec » elles la civilisation la plus exquise (2) ; la chevalerie » arabe, par ses usages pittoresques et élégants, ses » costumes, ses armures, ses blasons, ses tournois, sa » musique et sa poésie, civilisa l'Europe, éblouie d'un » tel luxe (3). » Et enfin, il conclut ainsi : (4) « Ce fut » donc par les Sarrazins et par les Croisades que l'Eu- » rope fut civilisée. »

Mais, dit-il, « c'est toujours à l'Egypte qu'il faut re- » venir ; c'est à cette longue et puissante civilisation, la » seule dont les traces remontent visibles aussi haut dans » les siècles, qu'il faut s'adresser pour retrouver la route » véritable de l'art. N'est-elle pas la mère bien connue » des civilisations assyriennes et persanes, qui, elles- » mêmes, préparent l'art grec et phénicien, étrusque et » romain, jusqu'au temps où Byzance, apparaissant, fait » refleurir cet art oriental, dont la trace en Perse ne

(1) M. A. de Beaumont : *Recherches, etc.*, p. 53.
(2) P. 85.
(3) P. 86.
(4) P. 89.

Digitized by Google

» s'est jamais perdue. Alors les Arabes viennent en Asie
» s'imprégner de ce parfum civilisateur pour le répan-
» dre dans le monde entier. C'est ainsi que se créa le
» moyen-âge et ses pittoresques coutumes en Espagne,
» en Italie, en France et en Allemagne (1). »

Il y a sans doute une grande exagération dans ces opinions, qui suppriment les civilisations grecque et romaine, ainsi que la rénovation du monde par le christianisme; mais l'ouvrage de M. A. de Beaumont n'en tient pas moins une large place dans la science. En effet, il a établi, par le simple rapprochement des sculptures et des peintures, les faits suivants: 1° Les couleurs, les animaux fantastiques et les fleurs symboliques du blason actuel, existent tous sur les monuments les plus anciens de l'Egypte, ceux de Thèbes, et ils font partie de la langue hiératique. Ces mêmes emblèmes se retrouvent, avec leur même signification, sur les monuments de Korsabad (Ninive); ils passent presque sans modification sur les palais de Persépolis, et sur ceux de l'époque parthe et sassanide. Adoptés par les Byzantins et les Musulmans, ils sont transmis par eux aux peuples de l'Occident.

2° La fleur de lys, notamment, est la fleur d'un nénuphar d'Egypte; elle est, dans la langue hiératique, l'emblème de la déesse du Midi, opposé au lotus, emblème du Nord; elle exprime la fécondité masculine et la même idée que le *phallus*: elle est donc le symbole de la force et de la puissance génératrice; c'est pour cette raison qu'elle figure sur les sceptres et les coiffures

(1) M. A. de Beaumont: *Recherches, etc.*, p. 91.

Digitized by Google

des rois et des sphinx, en qualité d'attribut principal de la royauté (1). Cette même fleur, devenue chez les Assyriens et les Perses la fleur sacrée de *l'arbre de vie, le hom*, continue à être le symbole de la fécondité et de la royauté. Les empereurs de Byzance, comme les princes arabes et persans, la portent en y attachant la même signification. Enfin, c'est à cause de cela qu'elle aurait été adoptée par les Occidentaux.

Le travail si remarquable de M. de Beaumont laisse, toutefois, une lacune regrettable. En effet, si les emblèmes assyriens et persans sont semblables aux symboles égyptiens, ils ne ressemblent pas moins, nous l'avons vu, aux figurations sacrées des Chinois. De plus, il est certain que tous les peuples touraniens ou aryens, descendus à différentes époques des plateaux de l'Asie : Chinois, Indous, Iraniens, Mongols et Turcomans, faisaient usage des armoiries. M. A. de Beaumont ne donne aucun éclaircissement sur ce groupe de l'Asie centrale ; quoique, dans son travail, il s'appuie très-souvent sur les blasons mongols. Une question reste donc encore entière, la voici : Si les Assyriens et les Perses ont réellement emprunté aux Egyptiens leurs emblèmes héraldiques, comment expliquer la similitude de ces mêmes emblèmes avec ceux des Chinois ? Nous appelons sur ce point l'attention des Orientalistes.

(1) Les têtes de rois et de sphinx qui existent au Louvre et dans tous les Musées portent invariablement une fleur de lys sculptée avec une rare perfection ; la présence de cet emblème de l'ancienne monarchie a inspiré aux savants les explications les plus extraordinaires qu'il soit possible d'imaginer.

Digitized by Google

L'appréciation du système de M. de Beaumont nous a amené à parler souvent des Assyriens ; on a vu que le savant auteur prouve l'existence de la science héraldique chez ce peuple. Les Hébreux, qui conservèrent longtemps les habitudes égyptiennes, se distinguaient dans leurs campements par des signes peints et brodés sur les tentes, les bannières et les boucliers. Partout dans la Bible, l'on voit apparaître le symbolisme des couleurs, des fleurs et des animaux. Les Arabes, comme les autres peuples sémitiques, se servaient, depuis une antiquité reculée, d'une langue symbolique qu'ils avaient très-certainement empruntée aux Egyptiens, aux Assyriens et aux Perses. Dans les poèmes d'Antar, dans Makrisy, dans les anciens manuscrits arabes, on lit la description des bannières et des *armoiries parlantes*, des devises et autres usages adoptés longtemps après en Occident par la chevalerie. Plus tard, le corps des Mamelucks, à son origine, fut divisé en plusieurs classes qui se distinguaient par des insignes divers brodés sur les habits ou incrustés en or ou en argent sur les armures. Ces insignes consistaient en fleurs, en oiseaux et en animaux fantastiques ; on y ajoutait des bandes d'étoffes de diverses couleurs ayant rapport aux sujets représentés. Ainsi, la rose était brodée en rouge sur drap d'or, ou en or sur drap rouge. Les Mamelucks avaient sans doute apporté d'Asie cette mode persane. Enfin, il est certain qu'au temps des Croisades, la chevalerie musulmane, en Egypte, en Syrie, en Espagne, portait des armoiries qui différaient peu de celles des chrétiens, ce qui a fait croire à des auteurs modernes qu'elle les avait imitées des nôtres, tandis que le contraire serait plutôt vrai. Nous

Digitized by Google

avons dit déjà que tout l'ouvrage de M. de Beaumont repose sur cette idée (1).

De cet aperçu il résulte, suivant nous, que tous les peuples civilisés de l'antiquité et du moyen-âge ont eu un système héraldique. Il s'agit maintenant d'examiner si les Grecs et les Romains, comme on l'a prétendu, font exception à la règle générale. Cette assertion n'est pas soutenable pour qui a étudié les textes : il est facile, en effet, de démontrer, qu'à toute époque, on trouve dans ce groupe l'usage des emblèmes. Les Byzantins imprimaient sur leurs monnaies une grappe de raisin ; les Thébains, une tortue ; les gens de Chio et les Africains, un épi. Il y a plus, les guerriers grecs avaient de véritables armoiries. La tête de Méduse, sur le bouclier de Persée, indiquait la vaillance de ce héros et les services rendus à la société par la destruction du monstre. Aristomène avait pour insigne, sur son bouclier, un aigle avec les ailes étendues jusqu'au bord (2). Ménélas portait un dragon (3), Idoménée, un coq, parce que, neveu de Minos, il descendait de Pasiphaë, fille du soleil, et que le coq est l'oiseau consacré à cet astre, dont il annonce le lever par son chant (4). Pausanias affirme avoir vu plusieurs de ces boucliers dans les temples.

(1) Les tribus arabes de notre Algérie ont conservé le blason. Tous les grands chefs ont leurs armoiries et leur étendard particuliers ; on assure même que la grande famille des Mokrani a pour armoiries les fleurs de lys, et qu'elle prétend se relier à la Maison de Montmorency.

(2) Pausanias, Liv. IV, cap. 16 : επιθημα, insigne.

(3) — Id. — Liv. X, cap. 26.

(4) Pausanias, Liv. V, cap. 25.

Digitized by Google

On peut continuer ces exemples et montrer qu'on trouve les armoiries à toutes les époques de l'histoire grecque. Ainsi Eschyle nous a conservé la description des symboles peints sur les boucliers des sept chefs devant Thèbes : Tydée avait sur le sien « l'i-» mage du ciel avec ses astres resplendissants; au » milieu brillait la pleine lune, la reine des astres, l'œil » de la nuit. » Ce bouclier était tout garni de sonnettes. L'emblème de Capanée était « un homme nū, la main » armée d'un flambeau allumé; cette figure disait en » lettres d'or : *Je brûlerai la ville.* » Etéoclos avait un emblème qui n'était pas sans audace, ce sont les expressions du poète. Cet emblème représentait un soldat montant à une échelle ; « il attaque une tour ennemie, » il veut la prendre d'assaut; de sa bouche partent ces » mots écrits : *Mars lui-même ne me renverserait pas.* » Le bouclier d'Hippomédon « n'est pas gravé par un » artisan vulgaire : on y voit Typhon; une fumée noire, » cette sœur agile du feu, sort de sa bouche enflammée. » Des serpents enlacés sont incrustés sur le bord sail-» lant, qui embrasse le cercle du bouclier. » Parthénopeus « connaît la morgue des emblèmes : sur son bouclier, « il porte l'image de l'être qui fut l'opprobe de Thèbes, » le sphinx dévorant; le monstre brille à la lumière; » il est relevé en bosse: sous lui, on voit, abattu, un » des Cadméens. « Amphiaraus porte un bouclier ou-» vrage d'une main habile, mais nul emblème n'apparaît » dans le cercle : il veut non point paraître brave, mais » l'être. » Le bouclier de Polynice sort à peine des mains » de l'artisan; sur ce bouclier on voit deux figures, un » guerrier couvert d'une armure d'or, une femme qui

Digitized by Google

« s'avance, d'un pas majestueux, et qui conduit le guer-
» rier par la main : *Je suis la justice*, disent les lettres
» de l'inscription, *je ramènerai cet homme, je lui rendrai*
» *sa patrie et l'héritage de ses pères.* » Les Thébains, d'après Eschyle, ont aussi des emblèmes : un certain Hyperbius porte sur son bouclier Jupiter assis, tenant en mains un trait enflammé ; on l'oppose à Hippomédon, qui a pris Typhon pour emblème, parce que, comme Jupiter a triomphé de Typhon, Hyperbius triomphera d'Hippomédon. Un autre, Mégareus, ne porte « point au bras d'em-
» blème orgueilleux. » Il paraît résulter de quelques vers que ces signes n'étaient pas permanents et n'avaient été choisis que pour cette guerre. C'est une ressemblance de plus avec notre blason du moyen-âge, puisque tout le monde est d'accord pour reconnaître que, dans les premiers temps, non-seulement le blason était individuel, mais qu'il était encore variable au gré du chevalier, qui en choisissait un différent pour chaque guerre, chaque tournoi, etc.... Eschyle écrivait au temps des guerres médiques, auxquelles il avait bravement pris part, et, comme tous les auteurs anciens, il accommodait les héros antérieurs à la mode de son temps : nous pouvons donc appliquer sa description aux armes des soldats de Marathon et de Salamine.

Une nouvelle preuve de l'usage des emblèmes chez les Grecs peut se tirer des tables d'Héraclée. Ces tables prouvent que les symboles existaient, même pour les personnes non militaires; elles constatent même, dans des contrats de louage des propriétés religieuses, que les témoins, les preneurs et les prêtres ont chacun un symbole qu'ils apposent à côté de leur nom. Pour l'un,

Digitized by Google

c'est *un petit coffre*, pour l'autre, *un éperon de vaisseau*, etc.

Les corps de troupes et les nations (1) avaient aussi leurs signes distinctifs sur le bouclier. Il est facile de suivre cet usage, depuis les Lacédémoniens, dans les guerres de Messénie, jusqu'aux Argyraspides d'Alexandre (2). Ces symboles militaires ou civils portent le nom de επιθημα, επισημον, σημειον, σημεια. Des études remarquables ont été faites sur ces *épisèmes* par M. le duc de Luynes, M. Albert Dumont et d'autres savants. Ces emblèmse sont aujourd'hui parfaitement connus, et l'on peut affirmer qu'ils constituent une véritable langue symbolique.

Les Romains qui, presque en toute chose, sont nos ancêtres et nos maîtres, avaient également l'usage des armoiries. Et ici, il faut bien préciser ce que l'on entend par ce terme. Il signifie non pas des emblèmes isolés, mais tout un ensemble de couleurs, de signes et de figures, dont la réunion présente un sens et exprime une ou plusieurs idées, en un mot une véritable langue symbolique.

Cette question n'est pas neuve, elle a été agitée au XVII^e^ siècle ; il est vrai qu'elle ne s'est élevée qu'avec l'ignorance historique dont a fait preuve cette époque si accomplie à tant d'autres égards. Au XIV^e^, au XV^e^ et au

(1) Pausanias. — Liv. VIII, cap. 50. — Liv. IV, cap. 28. σημεια επι ταις ασπίσι Λακωνικα εχοντς; σημειον. — Signe, figure. — Note due à l'obligeance de M. de Linas.

(2) Les Argyraspides d'Alexandre et de ses successeurs avaient sur leurs boucliers de véritables blasons formés d'ornements en argent. C'était copié des Immortels Perses.

Digitized by Google

XVI^e siècle, la question ne paraissait même pas faire doute, car la savante école des glossateurs, et des juristes connaissait trop bien les textes pour nier ce qui est prouvé jusqu'à l'évidence.

Aujourd'hui, les études historiques sont en honneur, mais des opinions préconçues nuisent singulièrement à l'impartialité des recherches. Deux ou trois systèmes ont été successivement de mode: on a d'abord voulu faire tout remonter aux Gaulois, et on a attribué à toute chose une origine celtique. Plus tard, le germanisme a été en vogue, tout était sorti des forêts de la Germanie ou y avait été contenu en germe. Enfin, depuis quelque temps, on cherche faire prévaloir l'idée que nous avons tout copié, tout emprunté directement à l'Asie musulmane. Chacune de ces opinions contient un peu de vérité; mais si on l'érige en théorie absolue, on arrive infailliblement à des erreurs grossières.

Les opinions relatives aux armoiries ont naturellement passé par toutes ces vicissitudes ; et comme, pour le moment, l'Orient est en faveur, on veut que les Romains n'aient jamais connu les armoiries. On oublie trois témoignages : les auteurs latins, les Codes Théodosien et Justinien, et les nombreux manuscrits de la *Notitia dignitatum utriusque imperii*, qui existent à Vienne, à Paris, à Rome, à Parme et à Venise et qui exposent, dans des peintures très-soignées, et dans une nomenclature très-développée, les blasons romains.

C'est cependant à ces sources qu'il faut puiser pour examiner la question qui nous occupe et c'est ce que nous allons faire.

Digitized by Google

Tout d'abord, rappelons-nous que tous les commentateurs de notre blason admettent que les armoiries ont été adoptées pour distinguer les guerriers et les troupes dans les combats (1), et plus tard, les fonctions. De là, trois classes d'armoiries : les armoiries de famille, les armoiries de corps de troupes, les armoiries de magistrature. Ces trois genres d'armoiries se rencontrent chez les Romains. Au berceau de Rome, nous voyons les *gentes* porter des emblèmes particuliers : l'animal consacré au dieu spécial de la *gens*, comme la colombe des Julius, ou bien la plante cultivée spécialement par cette *gens*, comme la fève des *Fabius*, qui leur a donné son nom. Du reste, ce point ne serait-il pas établi par les textes, que ce qu'on sait de l'organisation intérieure de la *gens* indiquerait que tous ses membres devaient avoir un même signe de reconnaissance, comme ils avaient les mêmes cérémonies religieuses, *sacra gentilitia*. Mais si, laissant les temps anciens, nous passons à l'époque classique, nous trouvons incontestablement les emblèmes portés dans les familles, et considérés comme des titres de gloire. Ces emblèmes étaient peints sur les boucliers :

Parmaque inglorius alba

dit Virgile (2). Auguste avait pris pour devise : un gou-

(1) V. le Père Ménestrier, qui prétend que les quatre factions du Cirque sont l'origine du blason.

(2) 9e Liv. v. 548. Les Romains n'avaient aucune idée de la vérité historique et ressemblaient à nos peintres du moyen-âge, qui représentent la Passion et la guerre de Troie avec les costumes des

Digitized by Google

vernail supportant un globe ou un capricorne, voulant exprimer par là que l'administration de l'*Orbis romanus* lui était confiée (1). Plus tard, quand le Romain n'alla plus à la guerre, ce fut sur ses meubles, sur ses vêtements, sur les mosaïques de ses appartements qu'il fit reproduire son emblème. Une découverte archéologique assez récente est encore venue confirmer les témoignages que l'on avait déjà sur ce fait. Tous les objets rencontrés dans les fouilles de la villa de Bapteste (2), qui remonte à 250 ou 254 après J.-C., portent le même motif d'ornementation. Ce motif, qui paraît être la marque distinctive de la famille, se compose d'une rosace formée de deux cercles concentriques, avec un point au milieu. On le retrouve partout : sur les bijoux, les marbres, les poteries, les lames des peignes, les manches en corne des couteaux, et jusque sur les briques à rebord qui couvraient les toits, pavaient le fond des aqueducs ou servaient d'égouttoirs.

Une objection a été faite contre ce système par rapport aux Romains, c'est que rien ne prouve que les emblèmes dont il vient d'être question se transmettaient chez eux héréditairement. Si cette objection était fondée, elle devrait s'appliquer aussi aux armoiries modernes.

XIVe et XVe siècles. C'est pour cette raison que nous n'appliquons les vers de Virgile qu'à ce qui se passait de son temps.

(1) Les armoiries d'Auguste sont encore très-controversées. Les uns parlent de celles que nous venons de donner, les autres prétendent qu'elles consistaient dans un aigle tenant une boule dans ses serres.

(2) Commune de Moncrabeau, arrondissement de Nérac, département de Lot-et-Garonne.

Digitized by Google

En effet, tous les auteurs, depuis le Père Ménestrier jusqu'à M. A. de Beaumont (1), s'accordent à dire que dans les premiers temps, les armoiries ont été personnelles et non héréditaires, et qu'il a toujours été loisible à chacun de les modifier. Il en a été pour les Romains comme pour les chevaliers du moyen-âge : la transmission des armoiries aux descendans a fini par s'établir chez eux ainsi que l'indique ce vers de Virgile :

Clypeoque insigne paternum
Centum angues, cinctam que gerit serpentibus hydram (2).

On peut donc affirmer que les familles romaines avaient des emblèmes qui leur étaient spéciaux. L'étude de ces signes et leur signification se lient intimement à une autre question, celle de la noblesse dans l'Empire romain. C'est un point que nous ne pouvons traiter ici et que nous réservons pour un travail ultérieur.

Parmi les armoiries romaines, les mieux connues sont celles des troupes et des magistrats, parce que, consignées dans des recueils officiels, elles ont été recopiées dans les manuscrits. Nous allons les examiner ; mais avant d'entrer dans les descriptions, il est indispensable de rappeler les principes.

Chez les Romains, toutes les dignités civiles et mili-

(1) V. M. A. de Beaumont, p. 19, 23, 93 et 95 Le savant auteur va bien loin, puisqu'il prétend qu'avant les Croisades, il n'y eut en Europe ni création et transmission des noms de familles, ni noblesse, ni armoiries.

(2) Virgile, 7e Liv., v. 657 et 658.

Digitized by Google

taires se distinguaient par leurs insignes *(insignia)* et leurs symboles (*symbola*) (1). Ces signes distinctifs avaient une signification et constituaient une véritable langue : ce n'est pas une conjecture, mais la réalité la plus complète. Toutes ces armoiries, discutées avec un soin minutieux, arrêtées ensuite par l'Empereur, étaient inscrites dans un registre appelé *Laterculum majus*, dont la garde spéciale était confiée au Primicier des notaires (*Primicerius Notariorum*) (2). Voici, d'après les textes, la définition exacte de ce livre : *Erat hic codex qui ipsas dignitates tam civiles quam militares administrantes, eorum que* INSIGNIA *et stipendia* (3) *cum magistratus codicillis* (4) *et principis mandatis* (5) *continebat; scholarum* (6) *etiam ordines et in numeris* (7) *militantes cum eorum* SYMBOLIS *comprehendebat* (8).

Il existait un autre *Laterculum*, dit *minus*, qui était sous

(1) V. Cod. Theod., tout le VI[e] liv. — Dig. liv. I[er], tit. 11 à 27.— Cod. Just., depuis le tit. *de Off. P. P. Orient.*, jusqu'au tit. *ne rei milit;* et aussi L. 4, C. *de injur*, L. 12, C. *de dign.*, nov. 24, 25, 26, 27, 28, 29 et 30.

(2) Nov. 24 et 25 et Nov. 26, § pénult.

(3) La solde, les appointements.

(4) *Codicilli* : ce sont les brevets de nomination.

(5) *Mandata* : en nommant un magistrat, l'Empereur lui envoyait toujours une lettre ou commission qui lui expliquait les devoirs qu'il avait à remplir et les fonctions qu'il allait exercer.

(6) *Scholæ* : ce sont les compagnies de la Maison militaire de l'Empereur, d'un nombre variable d'hommes, et non enrégimentées.

(7) *Numeri* : ce sont tous les corps d'infanterie ou de cavalerie enrégimentés.

(8) V. aussi les vers de Claudien ; *épithal. de Pallad.* v. 83 et suiv.

Digitized by Google

la direction du *Magister memoriæ*, chef d'un des bureaux de la Chancellerie impériale. Les textes disent ce qu'il contenait: *Totius minoris laterculi, dignitates hoc est præfecturæ omnes, tribunatus et præposituræ castrorum* (1).

Ces deux *latercula*, dont l'établissement remonte authentiquement à Auguste, renfermaient donc toutes les dignités de l'Empire, avec leurs insignes et leurs symboles. Ils paraissent avoir été une des institutions fondamentales de l'Empire. Aussi les lois règlent-elles minutieusement l'écriture, la peinture, les annotations, et jusqu'à la reliure de ces livres précieux. Une étude complète de ces registres demanderait un très-long travail: au seul Code de Justinien, il y a plus de cent lois qui y ont rapport, et les textes du Code Théodosien sont encore bien plus nombreux.

De temps en temps, à des espaces périodiques, sur lesquels on n'est pas encore bien fixé, mais probablement tous les cinq, dix ou quinze ans, les Empereurs publiaient et envoyaient à tous les hauts fonctionnaires une *Notitia dignitatum utriusque imperii*. C'était une reproduction abrégée des *Latercula*. Elle indiquait, par rang de dignités : *Illustres, Spectabiles, Clarissimi, Perfectissimi*, tous les fonctionnaires de l'Empire, avec la nomenclature des agents sous leurs ordres, et les insignes de leurs dignités.

Pour suivre l'ordre de la *Notitia*, il faudrait énumérer d'abord les insignes et symboles des magistratures civiles et militaires, mais ces armoiries sont si riches, si couvertes et, il faut le dire, si complètes, qu'il vaut mieux

(1) L. 1. C. de *Off. Quaest.*

Digitized by Google

intervertir l'ordre et parler d'abord des armoiries des corps de troupes. Ces dernières ont, d'ailleurs, plus d'analogie avec notre blason.

Chaque corps, infanterie ou cavalerie, avait ses symboles gravés et peints sur son bouclier (1). Claudien le dit :

Nomenque probantur
Invicti, Clypeoque animosi teste Leonis (2).

Tous les boucliers étaient fabriqués dans les *Fabricæ armorum*, manufactures d'armes, qui étaient sous la direction du *Magister officiorum*, et on y représentait soigneusement les insignes des corps auxquels ils étaient destinés. On les comparait ensuite aux armoiries inscrites aux *Latercula*. Du reste, les peines les plus terribles : la torture, la mort, étaient prononcées, soit contre les ouvriers qui dénaturaient ou modifiaient les armoiries, soit contre les chefs de bureaux qui les vérifiaient imparfaitement sur le *Laterculum*, soit contre tout soldat ou officier qui se permettait d'usurper les armoiries d'un autre corps.

Les boucliers ainsi contrôlés étaient distribués aux soldats, car il est à remarquer que c'était la seule partie

(1) Végèce, liv. II, cap. 18, prétend que c'était un signe de ralliement. Bien que les mots *insignia* et *symbola* soient employés indistinctement par les auteurs et les textes, il nous paraît cependant que le mot *insignia* doit désigner plus particulièrement les armoiries des magistratures, et celui de *symbola* celles des corps de troupes : le mot grec est δεγματὰ.

(2) *De Bell. Gild.*

Digitized by Google

de l'armement qu'ils n'achetassent pas de leurs deniers. Ces boucliers sont presque toujours désignés dans la *Notitia* sous le nom de *scutum*, écu ; ils affectent en général la forme ronde ; sur le côté convexe, opposé à l'ennemi, se trouvent les armes du corps ; dans la partie concave, celle que tient le bras, sont gravés le nom du soldat, son numéro matricule, le nom de la centurie à laquelle il appartient, le nom de la cohorte, et enfin, pour les corps réunis en légion, le nom de la légion. Dans les marches, pour ne pas altérer la vivacité des couleurs, le bouclier était enfermé dans une enveloppe de cuir, et on ne le découvrait qu'au moment du combat (1).

Ces indications une fois données, l'on peut aborder la description. Elle se divise tout naturellement en deux parties : symboles (*symbola*) et couleurs (*colores*).

1° LES SYMBOLES.

Laissons parler ici l'un des commentateurs les plus estimés de la *Notitia*, Pancirole : « L'intention principale » des princes, dit-il, dans ces symboles, est d'indiquer » la perpétuité de l'empire romain, sa force inébranlable » contre les ennemis, la concorde étroite qui réunit les

(1) On lit déjà cet usage dans les commentaires de César. (Liv. II, 21, *ut non modo ad insignia accomodanda sed etiam ad galeas induendas, scutisque tegimenta detrahenda tempus defuerit.)*

D'ailleurs, l'usage de peindre les boucliers remonte à la plus haute antiquité. On comprend, dès lors, la nécessité de les préserver par une enveloppe. Les gibernes et les shakos de nos soldats sont aussi préservés des intempéries par des toiles cirées.

Digitized by Google

» Empereurs d'Orient et d'Occident, et leur vigilance » sur le monde entier. Ces idées, ils les expriment par » beaucoup de formes et de types; par exemple, par des » cippes ou de petites colonnes qui supportent un » globe *(cippis seu columellis quæ globum præfixum te-* » *nent)*; souvent, par des cercles ou des animaux, et » ceux-ci quelquefois coupés par moitié et dominant un » orbe (*cum circulis et animalibus, hisque interdùm dimi-* » *diatis orbem regentibus*). Mais comme le globe (*pila*) est, » de tous les symboles, le plus fréquemment répété, » commençons par lui : Il signifie l'*orbis Romani Im-* » *perii.* Isidore de Séville écrit qu'il a été inventé » par Auguste, afin qu'il montrât, par la figure du » globe, que les nations lui étaient soumises dans le » globe entier. (*Ut nationes sibi in toto Orbe subjectas* » *figura orbis ostenderet.* — Isid., liv. 18, orig. cap. 3). » Le globe, la plupart du temps, est enfermé dans un » ou deux cercles, ce qui indique que, bien que divisé » en deux Empires, le monde romain n'en est pas moins » un et indivisible. C'est ce que montrent aussi les armes » des *Ascarii seniores,* soldats sous les ordres du *Magister* » *Militum* en Illyrie. Elles portent deux demi-cercles » de pourpre se rejoignant, ce qui, sans aucun doute, » démontre que les deux moitiés de l'Empire sont » réunies l'une à l'autre.

» Un globe entouré d'un retranchement (*vallum*) et de » pointes acérées signifie que l'*orbis Romanus* est défendu » partout contre ses ennemis. Le plus souvent, le » globe, fixé à une cippe ou à une colonne, annonce » qu'il est ferme et inébranlable. Le tronc d'arbre (*sti-* » *pes*) indique la fermeté et la solidité. Le globe divisé

Digitized by Google

» ou coupé en sautoir dénote que si, à la vérité, l'Em-
» pire est divisé entre deux Princes, il est un par l'ac-
» cord des volontés de ceux qui l'administrent. Même
» signification pour le globe posé entre deux gouver-
» nails ou lié avec deux câbles. Deux serpents divisés
» par moitié, ou bien enroulés autour d'une cippe, et
» entourant un globe ; deux chevaux coupés par moitié,
» deux éperviers, deux lions (*feles* peut-être Léopards),
» deux cornes entourant un petit globe (*orbiculum*) et
» d'autres semblables cachent le même sens. Deux
» étoiles placées au-dessus de l'*orbis* annoncent les deux
» génies des Princes ; à cette idée se rapportent encore
» les deux croissants de lune qui tendent à remplir le
» globe, et bien d'autres significations qu'il faut expli-
» quer à son lieu. Un cercle courant sur le bord des
» boucliers veut dire la perpétuité et l'unité de l'Em-
» pire ; deux cercles, la connexité étroite (*arctam*) des
» deux Princes ; trois cercles, leur union très-étroite
» (*arctissimam*), à cause du nombre trois. Un visage
» soutenu par une cippe, c'est la vigilance des Princes,
» surtout l'*orbis*, comme l'indique, du reste, le même
» signe sur les armoires (*armaria*) qui contenaient les
» *Latercula* et qui sont peintes dans la *Notitia* entre
» l'Empire d'Orient et celui d'Occident. Quant aux ani-
» maux, ils représentent presque toujours les Princes
» romains, comme dans le prophète Daniel. » Voilà ce
qui se disait en 1602 sur le blason romain. Du reste,
Pancirole ne fait que compiler les innombrables com-
mentaires de la *Notitia*, dont quelques-uns passaient
pour être contemporains de l'exemplaire qui nous est

Digitized by Google

resté, exemplaire qui paraît tout au moins dater du règne de Valentinien III.

Pancirole n'a pas décrit particulièrement les symboles dont il expliquait le sens : En effet, le blason était, de son temps, une langue souvent employée, aussi suffisait-il de reproduire les emblèmes pour voir leur parfaite conformité avec les signes héraldiques. Aujourd'hui, il n'en est plus de même et il est nécessaire d'énumérer les signes représentés sur les boucliers romains. Ils se composent d'objets inanimés et d'objets animés.

I. — OBJETS INANIMÉS.

1° Le GLOBE et les CERCLES (*pila, globus, orbis, circuli*). — Nous avons rapporté la signification de ces emblèmes; il nous reste à en donner la description. Le globe, ou plutôt l'*orbis* (c'est l'*orbis romanus*), se présente sous la forme d'un cercle plein; il occupe presque toujours le milieu, l'*umbo* du bouclier; cependant plusieurs écus le montrent associé à d'autres emblèmes, ou placé à d'autres endroits. Tous les auteurs s'accordent à attribuer l'invention de ce symbole à Auguste ; mais il paraît bien que le globe (*pila*) était avant lui une enseigne de cohorte dans la légion. Sans examiner si son origine est purement romaine et impériale (1), il faut remarquer que cet emblème existe dans les blasons perses et

(1) Les bas-reliefs qui représentent la victoire de Sapor sur Valérien, notamment celui de *Taki-Rostam*, ainsi que tous ceux où figurent des rois parthes, les représentent avec le globe pour attribut.

Digitized by Google

mongols (1) et dans les blasons du moyen-âge, où il porte le nom de *tourteau*. Les cercles (*circuli*) sont placés soit autour du bouclier, soit autour de l'*umbo*. Ils affectent la même disposition que les cercles dans le bouclier qu'on retrouve à toutes les époques en Orient, chez les Chinois, les Indiens, les Assyriens, les Achéménides, les Sassanides, les Arabes, et même les Circassiens actuels (2). Il est à remarquer que le globe et les cercles sont les symboles les plus fréquemment répétés; on compte les boucliers qui n'en offrent pas. Le globe se voit également sur les boucliers des guerriers normands de la tapisserie de Bayeux.

2° Les CARRÉS OU LOSANGES. — Les carrés (*tabulae quadratae*) sont un emblème très-rare, il existe à peine cinq ou six corps qui le portent; il signifie les tables de la loi romaine. Les losanges (*rhumbi*) se rencontrent aussi très-peu; ils ont le même sens Ces figures se voient de même sur des boucliers orientaux, surtout sur des armes chinoises. Le losange et le carré sont encore en usage dans le blason.

3° Les POINTES (*cuspides*). — Ce signe, qui annonce la

(1) V. armoiries de Timour, M. de Beaumont ; pl. 7.

(2) Nous aurions voulu, à propos de tous ces emblèmes, comme de ceux que décrivent les commentateurs de la *Notitia*, indiquer sous chaque signification et sous chaque emblème le nom du corps qui le portait, mais ce travail, que nous avons fait, aboutit à une nomenclature interminable et fastidieuse de noms à moitié barbares, et exige une place considérable. Nous sommes obligé de renvoyer les lecteurs aux planches qui existent dans toutes les éditions de la *Notitia*, depuis Pancirole jusqu'à Boking. V. les insignes des *maîtres des soldats* dans les deux Empires.

Digitized by Google

défense de l'Empire, est presque aussi fréquemment répété que le globe et les cercles; il se compose invariablement d'un *orbis*, ou globe central, duquel partent dans tous les sens un nombre plus ou moins grand de rayons qui sont formés par l'intersection de lignes droites ou courbes ; la pointe des rayons est tantôt aiguë, tantôt terminée par un petit globe ; la figure entière est toujours inscrite dans un cercle. C'est l'ornement géométrique que l'on appelle étoile : il ressemble tout-à-fait à la rose des églises gothiques, et est de toute antiquité.

L'étoile, à un plus ou moins grand nombre de *Rais*, est une figure du blason.

4° Les CRÉNEAUX et les DEMI-CERCLES (*orbiculi*). — Ce signe consiste en une bordure qui entoure l'*orbis* ou un cercle de bouclier ; il exprime que l'Empire est protégé de toutes parts par ses fortifications. Cette bordure est aussi très-ancienne ; on la trouve souvent sur les porcelaines de Chine et du Japon.

5° Les PETITS BOUCLIERS (*pelta*), annoncent également la défense de l'Empire. Leur forme est bien remarquable : c'est un cercle dont la partie supérieure est échancrée des deux côtés. Leur position varie sur l'écu ; tantôt ils occupent le centre, tantôt un côté, tantôt, enfin, quatre d'entre eux forment une croix. La tradition les indique comme les boucliers des Thraces et des Amazones, et dans les temps historiques on les voit toujours en usage chez les troupes légères grecques et romaines. L'origine de ces boucliers paraît être orientale : on en trouve de semblables sur les monuments perses.

6° Les POUTRES (*Trabes, stipites*) ont encore la même signification que les symboles précédents. Cette figure,

Digitized by Google

très-souvent reproduite, consiste dans un trapèze très-allongé ; les poutres sont disposées en rayons autour de l'*orbis*, qu'elles sont censées défendre. Ce signe se confond avec un autre nommé *agger*, fortification, qui apparaît aussi sous la forme d'un trapèze. Il est à noter qu'un signe héraldique porte encore le nom de *trabé*.

7° Les CIPPES *(cippi)* et les PETITES COLONNES *(columellæ)* indiquent la fermeté inébranlable de l'Empire. Elles affectent toutes les formes et toutes les positions. Le plus généralement, cet emblème, qui est fort répandu, sert de support à l'*orbis*, au *carré*, au *losange* ou bien à une *tête d'homme*, ou à des têtes de *serpents* ou de *dragons*. Quelquefois aussi, plusieurs cippes forment rayons autour de l'*orbis*, mais dans cette situation elles se confondent avec les poutres.

8° Les CABLES *(funes)*. — On trouve quelquefois ce signe entourant l'*orbis;* il annonce la connexion des deux Empires.

9° Le GOUVERNAIL (*gubernaculum*). — Ce symbole varie de forme et de position. Sa forme la plus ordinaire se compose de deux courbes très-allongées, plus ou moins parallèles. Dans ce cas, on voit un, deux, trois gouvernails rangés en rayon autour de l'*orbis*. Cette disposition est excessivement remarquable et s'est continuée pendant des siècles, puisqu'on la remarque encore sur les écus de la tapisserie de Bayeux. D'autres fois, le gouvernail est représenté par deux courbes formant un angle aigu dans le haut, et se rejoignant en rond par le bas. Il est fort difficile de reconnaître un gouvernail dans ce symbole ; sa forme est évidemment de convention.

10° Les VERGES *(flagella)* entourent l'*orbis* et expriment

Digitized by Google

que les ennemis seront battus de verges en cas d'attaque. Malgré l'avis unanime des commentateurs, nous pensons que le seul bouclier où l'on prétend voir cet emblème a été mal interprété : ce ne sont réellement que trois gouvernails placés autour de l'*orbis*.

11° Le SOLEIL est l'emblème de la splendeur et de la vigilance impériale ; on ne le voit que sur un seul bouclier.

12° L'ÉTOILE est l'étoile impériale ; elle n'existe aussi que sur un seul écu ; ces deux derniers symboles planent toujours au-dessus de l'*orbis*.

13° Le CROISSANT (*luna*) est fréquemment répété : il symbolise l'union des deux Empires, qui sont deux en un seul, et qui, en se rejoignant, embrassent le monde entier (*orbis*). Le soleil, l'étoile et surtout le croissant, bien qu'employés à traduire des idées exclusivement romaines, sont empruntés au sabéisme oriental. Ils se rencontrent sur tous les monuments orientaux.

14° La CROIX (*crux*) a été introduite certainement par les légions chrétiennes (1). Elle apparaît dans plusieurs

(1) On retrouve dans la *Notitia* les armoiries des légions chrétiennes, notamment celles des deux fameuses *légions Thébaines*, qui s'appelaient *secunda Flavia Constantia Thebœorum* et *secunda Felix Constantia Thebœorum*. Cette dernière porte les armes suivantes : Bouclier blanc écartelé par une croix rouge, ayant au milieu un petit bouclier également rouge avec un *orbis* doré au centre; au bas, de chaque côté, de la croix, deux taureaux couchés.

Explic.— La croix, teinte du sang du Christ, protège l'Empire ; le petit bouclier repousse les coups des ennemis ; et les deux princes, personnifiés par les taureaux, reposent en paix à l'ombre de la croix.

Deux autres corps, les *Mattiaci-seniores* et *Ascarii-seniores*, pro-

Digitized by Google

positions. Elle est plusieurs fois posée sur le croissant; alors, elle montre la foi chrétienne dirigeant les deux princes et le monde entier ; mais, le plus ordinairement, elle affecte la disposition de l'écartèlement. Elle partage le bouclier en quatre; souvent, au centre, se trouve l'*orbis* ou un petit bouclier ; dans les quarts de cercles se voient quelquefois des animaux : d'autres fois, deux animaux coupés par moitié paraissent s'élancer de la croix. Quant à la forme même de la croix, elle est très-variée : tantôt elle est rectiligne, tantôt elle est produite par l'intersection de quatre demi-cercles, tantôt elle procède de figures bien plus compliquées. La croix est aussi posée en X; cette disposition est très-fréquente pour les cercles placés au centre, à l'*umbo*. Enfin, on rencontre des croix à huit branches, terminées par un petit globe ou par une barre. Ces croix ont une ressemblance frappante avec les blasons et les sceaux du XIII^e^ siècle (1). Celles figurées sur les écus de la tapisserie de Bayeux se retrouvent presque identiquement sur des boucliers de la *Notitia*.

15° Le CŒUR. — Il n'apparaît pour ainsi dire que sur les boucliers des gardes-du-corps à pied et à cheval (*Domestici equites et pedites*). Les cœurs forment une couronne autour de l'*orbis*. Les commentateurs interprètent cette disposition en ce sens que le courage des soldats doit défendre l'Empire ; mais ils n'ont pas remarqué

bablement chrétiens, portaient un écu écartelé par une croix formée de chaines, pour exprimer que la charité chrétienne retenait toutes les parties de l'Empire.

(1) V. entre autres le sceau de Gontran Clabault, maire d'Abbeville.

Digitized by Google

que les *Domestici* ne sortaient du palais pour aller à la guerre que lorsque l'Empereur commandait en personne, et que d'ailleurs ils ne prenaient jamais part au combat. Le cœur a une autre signification bien plus énergique. Les lois des Codes Théodosien et Justinien font un devoir aux *Domestici*, pour sauver l'Empereur, d'offrir leurs poitrines aux poignards des assassins, ou aux coups des ennemis s'ils parvenaient jusqu'à la personne sacrée. Voilà, suivant nous, la véritable signification.

II.— OBJETS ANIMÉS.

1° Les ANGES ou GÉNIES (*angeli* ou *genii*). — Ce symbole a évidemment commencé par être païen ; un ou deux boucliers lui donnent encore ce caractère ; sur les autres ce sont des anges byzantins. Presque toujours deux de ces figures affrontées supportent l'*orbis* ou les portraits des Empereurs. Ces figures paraissent romaines. Cependant on en trouve d'exactement semblables sur les monuments de Sapor dits de *Taki-Rostam*.

2° L'HOMME AILÉ (*homo alatus*) accuse la forme grecque et romaine très-prononcée. L'homme ailé, c'est la *victoire* (*victoria*) ; très-souvent il tient dans les mains, au-dessus de sa tête, un croissant, et indique ainsi que les victoires romaines s'étendront sur le monde ; quelquefois il est cuirassé ; il figure toujours seul. Malgré le caractère chrétien et romain de ces deux emblèmes, il est bien difficile de ne pas constater leur analogie avec l'homme ailé qui se voit au-dessus de la tête des rois perses sur les monuments de Persépolis, c'est-à-dire le *férouher*.

3° Les TÊTES D'HOMME ou de FEMME (*capita humana*)

Digitized by Google

sont presque toujours supportées par une cippe ou une colonne, mais quelquefois elles le sont aussi par des anges ; elles signifient la vigilance impériale. Elles offrent la plus grande variété ; un assez grand nombre portent la crinière du lion au lieu de barbe et de cheveux, c'est alors un emblème tout oriental ; d'autres fois, elles ressemblent à des têtes de satyre.

4° Les portraits de l'empereur (*imagines principum*). — Ils paraissent appartenir à des corps quelque peu privilégiés. Les deux Empereurs y sont figurés tantôt en pied, et se donnant la main, tantôt tenant à la main différents emblèmes, etc.... D'autres fois, les têtes seules sont apparentes. Presque toujours les deux Empereurs sont figurés pour indiquer leur concorde ; un seul corps, les *Valentinianenses*, créés par Valentinien, portait le portrait en pied de cet Empereur en costume impérial. Les *Domestiques* avaient dans leurs armes les portraits de l'Empereur et de l'Impératrice, réunis dans un cartouche.

5° Le lion (*leo*) annonce la valeur ; mais il est assez rare. Le lion est représenté la patte levée, les griffes saillantes et menaçant les ennemis de l'Empire. Il est presque semblable à notre lion héraldique, et on pourrait le confondre avec les lions de Ninive et de Persépolis, et les chiens de Fo chinois.

6° Le chat (*cattus, felis*) indique la vigilance et la prudence. Souvent il ressemble au lion, mais surtout au léopard héraldique. Il est tout-à-fait oriental ; on le voit représenté couché, et passant. On trouve aussi deux chats arrachés, affrontés et combattant.

7° Le chien (*canis*) annonce également la vigilance. Il

Digitized by Google

apparait sous un grand nombre de types. Dans le premier, c'est certainement le molosse, tel que nous l'ont décrit les auteurs ; mais dans les derniers, c'est le chien fantastique des monuments de Ninive et de Persépolis, voisin du lion et du léopard héraldique. Il prend toutes les positions : ainsi on rencontre deux chiens accolés à l'*orbis* et détournant la tête ; deux chiens coupés par le milieu et s'élançant en sens différent d'une croix ou d'une cippe, deux chiens arrachés, et combattant; un chien aboyant et passant; un chien arraché et combattant.

8° Le SANGLIER et le PORC (*aper* et *porcus*) sont assez difficiles à distinguer l'un de l'autre : il est plus que probable que les commentateurs les ont divisés à tort et qu'il n'existe que le sanglier. Il indique la fierté (*ferocitas*) des Empereurs. Le sanglier fut d'abord une enseigne de légion. Il descendit ensuite au rang d'enseigne de cohorte. Il affecte rarement des formes fantastiques. On le voit courant au-dessus de l'*orbis*, ou bien assis droit; on trouve aussi deux sangliers arrachés, affrontés et combattant.

9° Le LIÈVRE (*lepus*) est le symbole de la vigilance. Deux lièvres coupés par moitié s'élancent en sens différent d'une croix ou d'une cippe. On les dirait copiés sur les lièvres de Ninive, et du vase oriental dit Baptistère de St-Louis.

10° Le CHEVAL (*equus*) n'est pas trop dégénéré de sa forme primitive, quoiqu'il procède d'une idée arioperse. Il annonce généralement la victoire rapide, par exemple le cheval galopant sur l'*orbis* ou le soutenant sur son dos.

De même pour les deux chevaux arrachés, affrontés

Digitized by Google

et combattant. Lorsque deux chevaux coupés par moitié s'élancent en sens différent d'une croix ou d'une cippe, la figure est tout-à-fait orientale.

11° Le TAUREAU (*taurus*), veut dire la force tranquille, la majesté impériale. Aussi on voit les taureaux se reposer à l'abri de la croix, ou bien supporter l'*orbis* sur leurs épaules; quelquefois, à cette signification, se mêle un jeu de mots sur le mot *taurus* (1). Cet emblème vient de l'Orient : le taureau se retrouve chez les Perses, les Syriens, les Egyptiens. La tête de bœuf forme le chapiteau par excellence des races sémitiques.

11° Les CORNES (*cornua*). — Bien que ce symbole rentre plutôt dans les objets inanimés, sa signification le range dans les objets animés. En effet, la chèvre est l'emblème de la justice des princes; c'est encore une figure orientale (2).

12° L'AIGLE (*aquila*). — C'est l'enseigne de la légion; l'emblème romain par excellence, l'oiseau dominateur du ciel, l'Empire maître du monde. Auguste avait pris pour armes l'aigle tenant l'*orbis* dans ses serres. On voit cet oiseau ainsi représenté sur plusieurs écus; sur d'autres, l'*orbis* est placé sur sa poitrine; ou bien deux aigles affrontés accompagnent l'*orbis*. La significa

(1) *Les Felices Theodosiani Isauri*, qui tenaient garnison dans les montagnes du Taurus, portaient pour armes, sur un bouclier bleu, un taureau gravissant une colline bleue ; au-dessus de la colline se trouve une haute montagne jonquille, au sommet de laquelle un aigle noir étend ses ailes. Le taureau indique que cette montagne est le Taurus.

(2) Les *Cornuti* devaient leur nom à ce qu'ils portaient pour armes deux cornes ; c'est un jeu de mot analogue au précédent.

Digitized by Google

tion ne varie pas. Les aigles ont tantôt la tête droite, tantôt la tête retournée en arrière. L'aigle primitif devait être l'oiseau de Jupiter, dont la statuaire antique nous a laissé de si admirables reproductions; mais la forme s'est peu à peu altérée au contact des aigles perses. Dans la *Notitia*, l'aigle romain est l'aigle byzantin, qui n'est que l'aigle sassanide. Notre aigle héraldique en est une copie exacte (1).

13° L'ÉPERVIER (*accipiter*) vole plus vite que les autres oiseaux, et indique que l'Empereur domine de même tous les rois. C'était l'oiseau consacré à Apollon. Il se confond souvent avec l'aigle, et, comme lui, tient l'*orbis* dans ses serres; il est aussi figuré passant et volant. Il offre les caractères de tous les oiseaux de proie à moitié fantastiques qu'on trouve sur les monuments assyriens et perses et les porcelaines chinoises. L'aigle et l'épervier figurent sur les boucliers de la tapisserie de Bayeux.

14° Le CORBEAU (*corvus*) est le signe de la concorde entre les princes. Tantôt deux corbeaux affrontés sont placés des deux côtés de l'*orbis*; tantôt quatre corbeaux sont placés dans les quatre quartiers d'un écu écartelé par une croix; les deux corbeaux situés dans les quartiers du haut lèvent la tête et ouvrent le bec; ceux du bas paraissent manger (2).

(1) Sur ce point, les armoiries de la *Notitia*, et notamment les boucliers des célèbres légions Jovienne et Herculienne, offrent avec les aigles orientaux donnés dans la pl. IX du travail de M. A. de Beaumont, une similitude complète.

(2) Cette singulière disposition, qui existe entre autres dans les armes des *Mattiaci Juniores*, signifie que les deux Princes implorent

Digitized by Google

15° Le SERPENT (*anguis*) emblème de la prudence. Ce signe est très-fréquemment répété. Le serpent se présente avec une grande variété de formes : on le voit enroulé autour de l'*orbis*, et dans ce cas il a souvent la queue coupée, pour signifier que l'Empire est divisé en deux, mais néanmoins indivisible ; d'autres fois, l'on trouve deux serpents, la queue coupée, droits et placés de chaque côté de l'*orbis* : c'est le même sens. La forme la plus fréquente est celle-ci : deux serpents sortent d'une colonne ou d'une cippe et se regardent. Il paraît que c'était l'antique emblème des Consuls, qui, bien que se partageant le pouvoir, n'en constituaient pas moins une Magistrature unique. Au temps de l'Empire, il indique l'accord des deux Empereurs, et l'indivisibilité inébranlable de l'Empire.

16° Le DRAGON (*draco*) était une enseigne de cohorte, qu'on ne voit guère apparaître que dans les derniers temps de la République, après les guerres contre les Syriens et les Parthes. Il affecte absolument les mêmes formes, les mêmes positions et les mêmes significations que le serpent, et ne s'en distingue que par la crête hérissée qui apparaît le long de son dos. Du reste, il est bien difficile de le distinguer du serpent. Ces deux symboles, malgré leur haute antiquité romaine et grecque, (1) ont une origine orientale incontestable.

17° Les RAMEAUX (*rami*). — Un seul bouclier, celui de

le secours de Dieu pour la défense de l'Empire, par les mérites de la Croix, et que l'ayant obtenu, ils se reposent en paix.

(1) Le serpent était consacré à Esculape ; et les deux serpents enroulés autour de la colonne sont certainement une dérivation du caducée.

Digitized by Google

la légion *Septima Gemina*, nous offre un emblème végétal : ce sont des rameaux verts placés en rayons autour de l'*orbis* ; ils annoncent la verdeur de l'Empire. Il est à remarquer qu'un des caractères distinctifs des symboles romains, est d'offrir très-peu de fleurs et de plantes. Au contraire, les signes végétaux sont la base de la langue héraldique des Orientaux.

Nous avons terminé l'énumération et la description des symboles, nous allons maintenant expliquer le sens des couleurs.

II. — LES COULEURS.

Quelques-unes sont clairement déterminées ; mais, pour d'autres, les nuances sont bien difficiles à distinguer, malgré toutes les dissertations des commentateurs et les peintures des manuscrits.

Les couleurs sont au nombre de dix, dont deux métaux :

1° *Or*. — 2° *argent*, ou *blanc*. — 3° *Niger*. — 4° *Cæruleus*. — 5° *Viridis*. — 6° *Luteus*. — *Puniceus*. — 8° *Rubeus*. — 9° *Purpureus*. — 10° *Ferrugineus*.

1° Or. — Il signifie l'âge d'or (*felix aurum que sæclum*).

Toto surget aurea mundo
Aurea condet sœcula (1)

L'or est assimilé au *soleil*, aux pierres précieuses la *chrysolite* et la *topaze* ; il répond au signe du *Lion*, au mois de *juillet*, et annonce la *force* et l'*adolescence*.

(1) Virg. *Eglogue* 4.

Digitized by Google

Remarquons, une fois pour toutes, que la science hermétique du moyen-âge n'a fait que copier la signification des couleurs adoptée chez les Romains.

2° Argent ou blanc : indique la *pureté* et la *candeur* de l'âme, et quelquefois la *bonne foi* (*cana fides*) (1).

Il rappelle dans les planètes, la *lune*; dans les signes, le *Cancre* ; dans les pierres, la *perle* et le *beryllus* ou *aigue marine* ; dans les éléments, l'*eau* ; et enfin la *première enfance* (*infantia*) et les *humeurs* (*flegma*).

L'or et l'argent sont encore les deux métaux du blason.

3° Niger : le *noir*.—C'est le signe de la *prudence* et de la *fermeté*, parce que cette couleur ne peut plus être changée en une autre ; elle correspond à la planète *Saturne*, au *Bélier* et au *Verseau* ; et aussi aux *Gémeaux*; de même au *diamant*, à l'*agathe*, à la *chélidoine* ; à l'élément de la *terre*, à l'*hiver*, à la *mélancolie*, à la *vieillesse décrépite*, et au *plomb*, dont cette couleur est faite.

Le noir, sous le nom de *sable*, est un des émaux du blason (2).

4° Cœruleus: *bleu* (3).—Elle est faite, dit Platon (4), de blanc et de noir. C'est le symbole de la *justice*, de l'*illustration* et de la *gloire* ; il répond à la planète *Vénus*, aux signes du *Taureau* et de la *Balance*; à l'élément de l'*air* ; au sang, de même à la *seconde enfance* (*pueritia*), à

(1) Virg. *Enéïde*, liv. 6.

(2) D'après M. A. de Beaumont, ce mot vient du mot persan *zable*, *zibeline*, *martre noire*.

(3) Quelquefois les auteurs emploient ce mot dans le sens de vert de mer. (V. Pline, Cicéron. Virgile).

(4) Timée.

Digitized by Google

l'*été*, à l'*airain*. Enfin il représente le *saphyr* qui, après l'émeraude, récrée et éclaircit particulièrement les yeux; et il rend celui qui le porte *chaste, brave, doux,* et lui donne la facilité d'*obtenir une grâce de quelqu'un* (*eumque gerentem castum fortem, mitemque efficit et ab obtinendam ab aliquo gratiam efficax est*). Nous avouons que nous ne connaissions pas ces qualités du saphyr.

Le bleu, sous le nom d'*azur*, est un des émaux du blason (1).

5° VIRIDIS : *vert* ; qui naît, dit Platon (2), du mélange du fauve et du noir ; il annonce l'*espérance* ou, selon d'autres, la *force* et la *vigueur* :

Sed cruda Deo viridisque senectus (3)

ce qui a trait aux plantes qui, tant qu'elles verdissent, ont de la vigueur. Le vert exprime la planète *Mercure*; les signes des *Gémeaux* et de la *Vierge* ; le *printemps* et la *jeunesse* ; l'*émeraude*, qui repose les yeux plus que les autres pierres, et enfin le *vif-argent*, d'où la couleur elle-même est tirée.

Le vert est le *sinople* du blason (4).

(1) Le mot *azur* n'est que le mot persan *azurk*, bleu, dit M. A. de Beaumont.

(2) Tim.

(3) Virg. En. 6.

(4) D'après M. A. de Beaumont, *sinople* vient de *πρασινα οπλα*, armes vertes ; les couleurs des factions du Cirque étaient le blanc, le bleu, *venetus*, le rouge, le vert, *prasinus*.

Le blanc voulait dire l'eau et l'hiver ; — le rouge, le feu et l'automne ; le bleu, l'été et l'air ; le vert, le printemps et la terre.

L'on voit que c'est à peu près la même interprétation des couleurs. — V. aussi Ovide, *Art d'aimer* ; Chant III, vers. 170 et suiv.

Digitized by Google

6° Luteus. — Ici la difficulté commence : il indique le siècle *joyeux* (*lætus*) ; c'est une couleur comme le *safran*, qui brille au *cœur des roses* (*in rosarum medio micat*) (1). Cette couleur blesse les yeux par sa vivacité, comme la couleur safran. Aussi Isidore de Séville (2) dit-il que les habiles architectes ne peuvent placer dans les bibliothèques ni plafond ni lambris doré, et qu'il ne doit y avoir d'autre pavage que du marbre de Caryste, parce que la splendeur de l'or fatigue, tandis que la couleur verte du marbre de Caryste repose les yeux. Mais alors, quelle est donc la différence entre ce *luteus* et l'or ? Il paraît que *luteus* aurait été notre couleur *jonquille*.

7° Puniceus. — Il signifie l'*honneur* et la *victoire*.

Jamque adeo donati omnes opibusque superbi
Ibant puniceis evincti tempora tœnis (3)

Mais dans Virgile, Ovide et Tibulle, *puniceus* a aussi le sens de rouge pourpre, rouge sang.

Puniceam getico sanguine fecit aquam

dit Ovide. Cependant le même auteur l'emploie souvent pour *jaune orangé* ; dans cette acception, il se confondrait presque avec le *luteus*.

Le véritable sens paraît être *jaune orangé* ; cette couleur, bien que rare, existe en blason, par exemple dans les armes de la Maison d'Orange ; elle porte le nom de *tenné* (5).

(1) Pline, cap. 20. (2) Liv. 6, orig. (3) Virg. En., liv. 5.

(5) M. A. de Beaumont prétend que ce mot vient de *henné*, la racine qui sert à teindre les ongles en orange.

Digitized by Google

8° Rubeus : *rouge.* — Il exprime la *magnanimité*, la planète *Mars*, les signes du *Bélier* et du *Scorpion*, l'*escarboucle* et le *corail*, le *feu*, l'*automne*, la *bile*, l'*âge viril*, les *roses rougissantes* et le *fer*. Dans les symboles, il indique le plus souvent l'*ardeur de l'amour*, quelquefois le *sang*, comme dans la *croix rouge* teinte du sang du Christ.

Pas de doute ici : le rouge est bien la couleur qui est appelée *gueules* dans le blason (1).

9° Purpureus : *le pourpre.* — D'après Platon (2), il se compose par le mélange du blanc, du rouge et du noir. Il indique la *force de l'Empire*, parce que la pourpre est réservée aux Empereurs. Il rappelle la planète *Jupiter*, le *Sagittaire* et les *Poissons*, l'*étain*, l'*opale*, la fleur de l'*iris*, la *vieillesse* et la *foudre*.

10° Ferrugineus. — Est-ce le *brun rouge* ou le *violet*? On sait tout simplement qu'il annonçait la *dureté* de la *force*. Ici, la difficulté est complète : les commentaires manquent, et le mot a différentes acceptions. Virgile, Claudien, Silius Italicus, l'emploient dans le sens de *brun rouge* ; mais Virgile et Plaute lui donnent aussi la signification de *pourpre foncé* ; enfin Lucrèce en fait un *rouge violet*. Les manuscrits paraissent plutôt indiquer la couleur *brun rouge*.

En résumé, nous trouvons deux métaux : l'*or* et l'*argent*, et huit couleurs : le noir (*sable*), le bleu (*azur*), le *vert*

(1) D'après M. A. de Beaumont, *gueule* viendrait de *gul*, rouge en persan, et du turc *ghiul* ; il est à noter que *gul* veut aussi dire en persan la rose ; les Latins disaient *roseus color* pour le rouge.

(2) Tim.

Digitized by Google

(*sinople*), plusieurs variétés allant du jaune au rouge foncé et ainsi graduées : *Luteus* (*jonquille*), *puniceus* (*aurore, tenné*), *rubeus*, (*rouge, gueule*), *purpureus* (*pourpre, amaranthe*), *ferrugineus* (*rouge brun* ou *rouge violet*).

Ces couleurs semblent avoir servi, de toute antiquité, de signes distinctifs aux troupes (1).

Chez nous, les écharpes, jusqu'à l'institution de l'uniforme, reproduisaient ces mêmes nuances. Plus tard, les *couleurs tranchantes* de chaque régiment, à partir de Louis XIII jusqu'en 1793, furent le *blanc*, le *jonquille* l'*aurore*, le *rose*, le *rouge*, le *brun*, le *bleu*, le *violet*, le *vert*, le *noir* (2).

Depuis le premier Empire jusqu'en 1869, tous les régiments de cavalerie continuèrent à être divisés en séries, dont chacune avait sa couleur particulière (3). Il en fut de même de l'infanterie pendant tout le temps de la Restauration, et aujourd'hui encore, les différentes armes sont indiquées par les couleurs rouge, blanche, jonquille, bleu, et noire données aux collets et aux parements.

Mais revenons à la signification des couleurs dans les armoiries romaines. Les commentateurs font minutieusement remarquer que les animaux qui, presque tous,

(1) C'est ce que prouve l'étude des enseignes militaires et des drapeaux. Les Chinois, ce peuple immuable, ont encore leurs armées distinguées sous le nom de bannière bleue, blanche, etc.

Il en était de même de tous les anciens peuples de l'Orient.

(2) Régiment de Picardie, rouge. — Normandie, jonquille. — Navarre, feuille morte. — Piémont, noir. — Champagne, vert. — Bassigny, rose. — Forez, violet.

(3) Dans les hussards, même, chaque régiment avait un uniforme distinct.

Digitized by Google

figurent les Empereurs, ne sont pas représentés avec leurs couleurs naturelles, mais sont le plus souvent peints en *pourpre*, en *or*, en *luteus* (*jonquille*) ou en *blanc*.

Les premières couleurs indiquent la dignité royale du Prince, la dernière, la pureté de l'âme. Là où ils sont d'une autre nuance, ce qui est bien rare, leur signification est différente. De même les objets inanimés qui représentent l'Empire, par exemple les deux câbles entourant l'*orbis*, les poutres (*trabes*) qui le défendent, ou les petits boucliers (*peltæ*) qui le protégent, sont teints de *pourpre*. Il en est de même, le plus souvent, pour les emblèmes qui ont un sens analogue. Les boucliers, les *orbes* et les cercles sont peints de couleurs variées, sans doute pour qu'ils diffèrent entre eux; cependant les cercles et les *orbes* rouges, souvent rapprochés ou rejoints, ne sont jamais placés sans raison : ils indiquent, à cause de la couleur de pourpre particulière aux Empereurs, que les deux Empires sont unis à perpétuité (*perpetuo*). Lorsque ces emblèmes sont verts, ils montrent que l'Empire a encore toute sa vigueur; sont-ils blancs? ils annoncent qu'il est gouverné avec une pureté d'âme extraordinaire (*singularis*). Quant aux autres couleurs, elles gardent toujours les significations que nous avons indiquées plus haut.

Telles étaient les règles de cette science qui, on le voit, était, au V^e^ siècle, poussée bien loin chez les Romains. Nous n'avons fait au reste qu'analyser les commentaires de la *Notitia*, et reproduire souvent les paroles mêmes des auteurs. On ne peut donc nous accuser d'avoir eu recours, en quoi que ce soit, à la conjecture et à l'imagination.

Digitized by Google

Ainsi, les points suivants sont incontestables :

1° Les symboles et les couleurs qui, dans tous les manuscrits de la *Notitia dignitatum*, se trouvent peints sur les boucliers des troupes romaines, ne sont pas des motifs de décoration, mais contiennent un sens caché;

2° L'interprétation de ces symboles et de ces couleurs formait une véritable langue, dont les principes sont sensiblement les mêmes que ceux du blason du moyen-âge;

3° Cette langue avait fait chez les Romains l'objet de nombreux commentaires;

4° Les emblèmes constituaient, pour chaque corps de troupes, de véritables armoiries, qui avaient été primitivement discutées et arrêtées par l'Empereur, et ensuite étaient peintes et consignées dans des registres spéciaux, les *Latercula*, qui étaient une institution gouvernementale ;

5° Pour assurer la conservation de ces armoiries, on avait voulu qu'elles ne fussent reproduites sur les boucliers que dans les manufactures impériales, et ces boucliers n'étaient livrés aux soldats qu'après contrôle de la chancellerie. Toute usurpation totale ou partielle, toute reproduction incomplète, était punie de peines terribles.

Donc, bien avant que, par les invasions sarrasines et les Croisades, les peuples de race latine eussent connaissance des blasons arabes, turcs ou persans, il existait dans l'Empire romain une science et une législation héraldiques complètes.

Est-il admissible que cette science se soit entièrement perdue, quand les lois, les manuscrits et les ouvrages

Digitized by Google

qui en traitaient, se sont conservés? Est-il possible que, quand le symbolisme existait partout, dans les églises, dans les palais, dans les étoffes, dans les manuscrits, dans la littérature, cette langue, éminemment symbolique, ait totalement disparu? Est-il soutenable que, dans ces temps de ferveur religieuse, des guerriers chrétiens aient emprunté leurs signes distinctifs à des guerriers musulmans? Est-il explicable que la croix et l'ange, qui figurent si souvent sur les boucliers des troupes romaines, aient été oubliés pour ne reparaître qu'après les Croisades? Est-il croyable, enfin, qu'on soit allé chercher au fond de l'Orient ce que, depuis des siècles, on possédait chez soi?

Au XVI[e] siècle, l'origine purement romaine des armoiries ne faisait aucun doute; voici les paroles mêmes d'un des commentateurs les plus accrédités de la *Notitia* (1): « C'est de là que vinrent les armes ou insignes des fa- » milles, les couleurs et les métaux, l'or et l'argent; de » là, vint aussi que sur des écus d'azur, ou blancs, ou » jaunes, absolument comme le faisaient les soldats ro- » mains, aujourd'hui on peint un serpent, un aigle, un » cheval ou un autre signe; peut-être même descendent- » ils de ces soldats, ceux qui, aujourd'hui, portent les » mêmes armes et les mêmes noms (2). »

Nous laissons, bien entendu, à l'auteur, la responsa-

(1) Pancirole.

(2) Le travail de Pancirole fut publié à Venise. On sait que c'est dans cette partie de l'Italie que les armoiries parurent le plus tôt. (M. A. de Beaumont).—Il est très-curieux de noter qu'à cette époque, les familles italiennes prétendaient porter encore le nom et les armes de soldats romains.

Digitized by Google

bilité de la dernière partie de son appréciation, mais nous pensons que la première est l'expression de la vérité.

Pourquoi donc des auteurs d'un talent et d'une érudition hors ligne, comme M. A. de Beaumont, ont-ils pu prétendre qu'avant les Croisades il n'y avait en Europe aucune trace d'armoiries, et que ce fut à l'imitation des Arabes et des Persans que les blasons furent adoptés par les peuples occidentaux (1)?

Ce qui a trompé ces savants auteurs, c'est le caractère tout oriental des signes héraldiques. En effet, on sait que M. A. de Beaumont a établi d'une manière irréfutable, par la comparaison des bas-reliefs et des peintures existant sur les monuments et sur les manuscrits, que les animaux fantastiques du blason et la signification des couleurs, ont été connus en Égypte de toute antiquité et procèdent immédiatement de la langue hiératique (2); que de là ils passent aux Assyriens, aux Perses, aux Parthes et aux Sassanides; que les peuples sémitiques, les Hébreux et les Arabes, les avaient aussi empruntés aux Égyptiens, et, qu'adoptés par les Musulmans, ils apparaissent partout où la civilisation musulmane se fait sentir.

Mais il est un autre point que l'on a, jusqu'à présent,

(1) Un seul mot suffit pour faire tomber le système de M. A. de Beaumont: Sur toute la tapisserie de Bayeux, les boucliers ont des emblèmes héraldiques.

(2) M. A. de Beaumont, p. 49 et 91. V. surtout la planche X, où sont reproduits les bas-reliefs de Thèbes et un bouclier égyptien, les frises du palais de Korsabad (Ninive), les sculptures persanes et arméniennes, le baptistère de saint Louis, un blason du Caire et l'étoffe sassanide dite chape de saint Louis. V. aussi la planche IX.

Digitized by Google

entièrement négligé, c'est la comparaison des symboles de la *Notitia* avec les emblèmes du blason oriental. Un simple coup-d'œil sur les planches de la *Notitia* suffit pour être éclairé à cet égard. Elles ne contiennent que quelques figures géométriques et quelques symboles et idées qui appartiennent, en propre, aux Romains, comme l'*orbis*, les *cercles* (1), et l'*unité de l'Empire*; ou bien qui sont exclusivement chrétiens, comme la *croix* et l'*ange* (2): tous les autres signes, animaux, fleurs, couleurs, arrachements, ont une analogie, quelquefois une similitude complète, avec les blasons perses, parthes et sassanides (3).

Ainsi tombe le principal, on peut même dire le seul argument qui puisse être présenté en faveur de la transmission directe du blason des peuples orientaux à ceux de l'Occident, puisque les armoiries romaines ont elles-mêmes tout autant le caractère oriental que les armoiries des anciens chevaliers.

Mais ici nous rencontrons une autre difficulté: Comment les Romains portaient-ils, sur leurs boucliers, les mêmes emblèmes que les soldats orientaux? C'est ce que je vais essayer d'expliquer : Les signes distinctifs,

(1) L'*orbis* et le *cercle*, bien que romains et remontant certainement à Auguste, se retrouvent sur des blasons mongols, celui de Tamerlan.

(2) Et encore l'ange des boucliers de la *Notitia* ressemble quelquefois, à s'y méprendre, au personnage ailé et couronné, moitié homme, moitié oiseau, que l'on voit, dans les monuments de Ninive et de Persépolis, planer au-dessus de la tête des rois.

(3) Nous avons, du reste, fait remarquer cette analogie en expliquant les symboles.

Digitized by Google

chez les Romains, datent, comme chez tous les autres peuples, de l'état sauvage ; mais, comme à Rome, tout est religieux au commencement, les premiers emblèmes durent être ceux du dieu que le guerrier avait pris pour protecteur. Donc, primitivement, l'emblème fut individuel ; mais bientôt ce fut le chef de la *gens* qui conduisit au combat ses *gentiles* et ses *clientes*. Alors, pour que cette petite troupe pût se reconnaître, se réunir, se soutenir, tous les guerriers de la *gens* portèrent le même emblème, probablement celui du dieu protecteur de la tribu. De là, sans doute, le déshonneur attaché à la perte du bouclier : ce n'était pas seulement un acte de lâcheté militaire, c'était encore l'abandon des devoirs de confraternité, de parenté religieuse, civile et militaire, existant entre tous les membres de la *gens*.

Mais, lorsque la bravoure individuelle et désordonnée du clan fit place à la tactique raisonnée et savante de l'armée, lorsque fut trouvée la légion, cette institution qui devait soumettre le monde, on fut obligé de prendre d'autres signes. On se groupa par centuries, manipules, cohortes, légions. Végèce nous dit que (1) les soldats d'une même fraction portèrent, pour se reconnaître dans le combat, les mêmes signes sur leurs boucliers. N'est-il pas très naturel de penser qu'on le fit à l'exemple des signes qui distinguaient les *gentes*? Les enseignes furent basées sur le même principe : il est fort probable qu'elles

(1) Végèce, liv. XII, cap. 18. — *Sed ne milites aliundè in prœlii tumultu à suis contubernalibus aberrarent, diversis cohortibus, diversa in scutis signa pingebant, quæ ipsi nominant δεύματα sicut etiam nunc moris est fieri.*

Digitized by Google

reproduisaient le signe adopté pour le bouclier et réciproquement. On sait, du reste, que, primitivement, chaque légion eut son emblème particulier: Aigle, louve, minotaure et sanglier. Cet emblème était celui du dieu auquel la légion était consacrée; ainsi, l'aigle indiquait que la légion avait pour protecteur Jupiter; la louve, Romulus, etc. Ce ne fut qu'à partir de Marius que l'aigle devint le seul drapeau de commandement. Dès lors, les autres animaux servirent d'enseignes aux cohortes. La légion possédait ainsi un très grand nombre d'enseignes, plus encore que nos régiments avant 1789, qui avaient un drapeau par bataillon. Mais il n'existait pour elle qu'une seule aigle, *aquila*, portée par un officier nommé *aquilifer*. C'était l'emblème de la puissance romaine, l'unique drapeau de la République, et plus tard, de l'Empereur. Au contraire, chaque cohorte avait son enseigne particulière, *signum*, portée par le *signifer*. Il en était de même pour chaque centurie, dont l'enseigne s'appelait *vexillum*. Le choix de cette enseigne avait été dicté par les mêmes principes que celui de l'enseigne de la légion : c'était un animal consacré au dieu protecteur de la cohorte, ou indiquant la qualité que l'on supposait aux soldats qui en faisaient partie, ou encore un emblème annonçant la bravoure, la persévérance (1), etc... L'identité du mot *signum*, qui désigne à la fois l'enseigne et les signes peints sur les boucliers, prouve qu'ils étaient les mêmes. Enfin, chaque légion et chaque cohorte avait,

(1) App. de Bell., liv. II, dit que la cinquième légion mit sur son enseigne la figure d'un éléphant, parce qu'elle avait remporté la victoire en tuant plusieurs de ces animaux.

Digitized by Google

outre son numéro d'ordre, un nom spécial comme nos anciens régiments.

Tout ce symbolisme militaire remonte à une époque très ancienne, dont on ne peut préciser la date : il existe déjà dans les guerres puniques et les guerres asiatiques; on le retrouve surtout pendant les guerres sociales et civiles, parce que, dans ces conflits, outre la nationalité, il fallait encore distinguer le parti; enfin, il est en usage pendant toutes les campagnes de César. Il était aussi appliqué aux auxiliaires, *auxiliares*. Nous n'en citerons qu'une preuve : la célèbre légion gauloise de l'*Alauda*, portait une *alouette* pour enseigne, pour cimier de casque et pour emblème des boucliers. Ce système est donc bien antérieur à toute influence orientale; enfin on peut dire, pour dernier argument, que sous la République et les derniers Empereurs, la fierté romaine ne se fût pas abaissée jusqu'à emprunter aux barbares les témoignages de sa gloire militaire.

Ainsi, le principe et l'origine des emblèmes sont bien évidemment romains. Ces emblèmes conservaient encore ce caractère romain au temps même de Trajan : trois boucliers, qui figurent sur la Colonne Trajane, représentent, le premier, l'image d'un foudre, le second, celle d'une guirlande, le troisième, aussi un foudre, avec des ailes étendues.

Mais, si nous nous reportons au temps de la *Notitia*, du Code Théodosien et du Code de Justinien, les caractères en sont tout différents. Sans doute les noms des légions n'ont pas varié, puisqu'on retrouve dans la *Notitia* les mêmes dénominations qu'Auguste avait fait

Digitized by Google

graver sur les tables du Capitole (1); les symboles, véritable propriété de la légion, ne sont pas non plus changés, puisque ce sont toujours les mêmes signes; mais leur forme s'est altérée. C'est qu'il est vrai de dire qu'alors, dans leur symbolisme militaire, les Romains avaient subi l'ascendant oriental. Des relations fréquentes avec la Perse, la manie des derniers Empereurs romains de ressembler aux grands rois, enfin, et surtout, l'avènement presque continu sur le trône impérial de dynasties originaires de l'Asie, infusèrent peu à peu, dans la religion, dans les institutions, dans les mœurs, dans les usages, dans l'architecture, dans les armes, dans les meubles, le caractère de l'Orient. Les emblèmes militaires durent être des premiers atteints par cette invasion. En effet, il est prouvé que depuis un temps immémorial, il existait en Orient une science héraldique bien plus savante, bien plus brillante, bien plus complète que celle des Romains; les guerres avec les Parthes et les Perses l'apprirent aux soldats romains. De plus, de très nombreux corps, recrutés exclusivement en Asie-Mineure, en Syrie, en Arabie, et même sur les frontières de la Perse, vinrent se ranger, avec leurs armoiries, à côté des vieux légionnaires. Il est probable que les Empereurs et les généraux romains ont adapté les principes de cette science aux emblèmes en usage depuis un temps immémorial (2). Ce n'était pas une inno-

(1) V. *Notitia* et Dion, cap. liv. LV.

(2) Un exemple frappant de cette infusion orientale, c'est la transformation des armes. Les armes du légionnaire sont abandonnées; on prend le javelot, la lance, le sabre perse et parthe; la cavalerie

Digitized by Google

vation, puisque, des deux côtés, on était parti d'idées tout à fait analogues; ce n'était même pas une transformation, ce n'était qu'un perfectionnement. Mais, peu à peu, les symboles romains se rapprochèrent des blasons perses; c'est en cet état que nous les voyons dans la *Notitia*. Si on veut avoir une preuve de cette influence orientale, on n'a qu'à comparer les armoiries peintes sur les boucliers avec celles des magistratures civiles, et l'on verra que les premières ont le cachet de l'Orient, tandis que les secondes conservent une physionomie toute romaine. Il n'y a là rien d'étonnant, puisque les militaires qui se trouvaient sur les frontières de l'Empire étaient presque toujours en contact avec les idées orientales, tandis que les magistrats civils continuaient à vivre dans un milieu romain. Mais il faut ne pas perdre de vue que les idées exprimées furent toujours romaines, bien que traduites par des signes orientaux; gens pratiques, les Romains s'en tinrent toujours à des con-

quitte l'armure légionnaire pour prendre l'armure *cataphractaire*, qui n'est autre que l'armure orientale, portée successivement par les Chinois, les Assyriens, les Perses, les Parthes, les Turcs, les Arabes, les Sarrasins et les Circassiens de nos jours. Ce qui est encore plus caractéristique, c'est la forme des boucliers de la *Notitia*. Ils sont ronds comme tous les boucliers orientaux, et plusieurs, pour que la ressemblance soit encore plus achevée, portent une pointe au centre. Il est assez curieux de voir cette pointe sur les boucliers de soldats italiens *(Stablesiani italiciani)*, gaulois *(Bracchati seniores)*, ou bataves *(Batavi seniores)*. Un caractère oriental, c'est encore le bouclier mi-partie, V. armes des *Thébæi*. — Le bouclier de Sapor, sur le bas-relief de Taki-Roustam, ressemble, à s'y méprendre, à un bouclier de la *Notitia :* ce serait le bouclier avec l'*orbis* d'où partiraient six gouvernails, ou cippes.

Digitized by Google

ceptions claires et faciles à saisir, et ils laissèrent les rêveries à l'Orient. Il serait à souhaiter que le blason fût toujours resté aussi sobre.

Ce qui résulte, suivant nous, de toute cette discussion, c'est que : 1° La science héraldique des peuples occidentaux n'est pas uniquement un emprunt fait pendant les Croisades aux Arabes et aux Persans, mais bien un héritage qui nous vient, en grande partie, des Romains; 2° Ceux-ci ont pratiqué fort anciennement cette science; 3° Le caractère oriental des signes du blason tient précisément à ce que, dès une époque reculée, les Romains avaient appliqué à leurs symboles militaires primitifs les principes adoptés en Orient ; et que, dans les derniers temps de l'Empire, les armoiries des troupes romaines avaient fini par ressembler aux armoiries persanes (1).

Pour terminer, nous indiquerons, à titre d'exemple, les armoiries des corps qui se recrutaient dans la première et dans la seconde Belgique.

EMPIRE D'ORIENT. (2)

1° Nervii (les Nerviens). — C'était une légion de la

(1) M. A. de Beaumont a entrevu aussi cette idée, quand il admet, en plusieurs endroits (V. p. 27 et 28), que les couleurs des factions du Cirque sont l'origine des couleurs du blason, et qu'il explique la migration de la fleur de lys (p. 12).

(2) Il existait encore, en Orient, d'autres corps se recrutant dans la Gaule-Belgique : *equites cataphractarii Ambianenses*, cavaliers catraphactaires d'Amiens; *Metenses*, soldats de Metz, légion d'infanterie ; des *equites Batavi juniores*, *equites Dalmatæ Divitenses*, mais la *Notitia* n'a pas conservé leurs armoiries. Les corps se recrutant en Gaule et en Angleterre sont en nombre trop grand pour que nous puissions les citer tous dans ce travail.

Digitized by Google

Garde (*legio Palatina*), qui servait sous le commandement du Maître des soldats suivant l'Empereur (*Magister militum præsentalis*).

Armoiries. — Un petit *umbo* jonquille (*luteus*), entouré par un large cercle rouge (*rubro latoque circulo*), qu'entoure encore un second cercle jonquille (*luteus*). Le fond du bouclier est bleu (*cæruleus*), mais quelques manuscrits le portent vert (*viridis*). Le cercle extérieur (*margo*) est jonquille (*luteus*), et enfin huit pointes acérées bleues reposent sur une mer (*mare*).

Explication. — Les deux cercles montrent que l'*orbis romanus* est un, en deux parties, et s'étend sur les terres et les mers. La couleur jonquille, sur le cercle extérieur, correspond à l'*umbo* de même couleur. Les deux cercles jonquille et bleu, qui entourent le bouclier, sont l'emblème de l'union des deux Empires.

2° Batavi seniores (les vieux Bataves) (1). — C'est un corps auxiliaire de la Garde (*auxilium Palatinum*), sous le commandement du même *Magister militum*. La création de ce corps remonte à Auguste, qui, au dire de Dion, engagea d'excellents cavaliers bataves et les employa contre Antoine. Mais il y eut aussi huit cohortes d'infanterie, ou quatorze *auxilia legionis* (auxiliaires de légion). Par suite du désaccord des chefs, ils quittèrent leurs légions et se battirent, sans succès, contre les troupes

(1) Les mots *seniores* et *juniores*, que l'on retrouve pour les corps de troupes, n'indiquent rien quant à l'âge des soldats qui les composent ; ils montrent seulement que les *seniores* avaient été créés avant les *juniores*, absolument comme dans notre ancienne monarchie, les régiments de Picardie, Navarre, etc., s'appelaient les *vieux*, d'autres régiments les *petits vieux*, etc.

Digitized by Google

de Vitellius. Dirigés ensuite sur la Bretagne, ils passèrent, dans leur route, par la ville d'*Augusta Taurinorum*, et, par suite d'une vieille haine avec les habitants, ils y eurent une rixe violente. L'infanterie fut envoyée en Bretagne ; plus tard, Vitellius la fondit dans son armée, et bientôt la fit conduire en Germanie (1). Ammien mentionne des corps légers auxiliaires hérules et bataves. Les Bataves d'Auguste sont l'origine des nombreux corps bataves existant en Orient et en Occident.

Arm. — Sur un bouclier bleu (*cæruleus*), ils portent un globe rouge (*ruber*), joint à un support de même couleur, le tout entouré d'un ruban de petites roues bleues (*cæruleus*). Sur l'*umbo*, un petit globe jonquille (*luteus*) lance une pointe acérée (2). Au-dessus, un double croissant de lune jonquille (*luteus*), ayant les cornes tournées en haut, embrasse une croix de même couleur.

Explic. — L'Empire romain d'Orient et d'Occident, par le secours de la croix, emplira le monde comme la lune atteindra son plein ; la pointe qui sort de l'*umbo* exprime le trait du Prince romain qui menace l'ennemi d'une défaite si grande, que le monde (l'*orbis*) sera inondé de sang, ce qu'exprime la couleur rouge dont l'*orbis* est teint. Les petites roues serrées autour de la bande bleue, ce sont les soldats qui défendent de toutes

(1) Tacite, *Hist.* liv. 16 et 20. — Dion, LV, 24. — Amm. Marc. XVI, 12, 45, XX, 1, 2, 3, 4, XXVII, 1, 6, 8, 7, XXXI, 13, 9 ; XVII, 8, 4. D'après Zozime, ces corps bataves remonteraient à Jules César. III, 8.

(2) C'est la forme du bouclier oriental à pointe centrale.

Digitized by Google

parts l'*orbis romanus* contre les barbares, ou peut-être les flèches plombées avec lesquelles ces auxiliaires bataves combattaient. Du reste, bien des controverses ont existé sur les armoiries de ces Bataves. Un manuscrit porte un retranchement (*agger*) entourant le globe; un autre montre, au lieu d'une demi-lune, deux demi-globes jonquille enfermés l'un dans l'autre: c'est toujours le type de l'Empire divisé en deux parties, mais inébranlable dans son unité.

3° Salii (les Francs Saliens). — A l'époque de Julien, ils habitaient la Toxandrie, entre la Meuse et l'Escaut, après avoir été chassés de la Franconie par les Saxons (1). Ce corps est encore un auxiliaire de la Garde, sous le même Maître de la milice (*auxilium Palatinum*). Son origine remonterait à Jules César, d'après Zozime (2). Ammien Marcellin (3), parlant de Constance, dit que ce général engagea les premiers de tous les Francs, ceux que l'on appelle Saliens. Rejetés même de la Hollande par les invasions, les Saliens firent partie de l'Empire romain, et Julien les rangea dans les légions romaines. D'autres firent partie des auxiliaires.

Arm. — Sur un bouclier bleu, ils portent un *orbis* jonquille (*luteus*), entouré d'un cercle rouge (*ruber*), et soutenu par une cippe jonquille (*luteus*); le cercle extérieur du bouclier est rouge (*rubeus*).

Explic. — L'unité de l'Empire: le cercle rouge entourant l'*orbis* et rappelant la pourpre, annonce l'Empire.

(1) V. Ammien, XVII. 8, 3. Zozime, III. 6. Claudien, *Louange de Stilicon*, I. 220.

(2) III, 8.

(3) Liv. 17.

Digitized by Google

Même signification pour le cercle extérieur rouge. Mais les manuscrits ne sont pas non plus d'accord sur ces armoiries; l'un d'eux porte deux chevaux jonquilles (*lutei*), coupés par moitié et soutenant de chaque côté l'*orbis*, ce qui indiquerait les deux Princes gouvernant les moitiés de l'Empire. Le cheval est le symbole du courage militaire (1).

Monstrarat caput acris equi, sic nam fore bello
Egregiam, et facilem victu per sæcula gentem.

Bello armantur equi (2).

4° Menapii (les Ménapiens).-- C'était une légion *Comitatensis*, sous le commandement du Maître des soldats en Thrace (3).

Arm. — Ils ont, sur un bouclier blanc, un chien jonquille (*luteus*), aboyant, sous un petit bouclier (*pelta*), rouge (*rubra*). C'est l'Empereur menaçant les ennemis. Le petit bouclier signifie la défense de l'Empire. Mais les manuscrits sont en désaccord. Un code représente le chien les pattes en l'air: il indique que le Prince joue à l'abri du choc des ennemis (4). D'autres manuscrits donnent un bouclier orange (*puniceus*).

(1) Virgile, liv. I :

(2) Virgile, liv. III.

(3) *Comitatensis :* Troupes inférieures par le rang aux *Palatins*, la Garde. Les *Comitatenses* étaient sensés accompagner l'Empereur, de là leur nom; par le fait ils étaient la troupe de ligne

(4) V. Pierius, *Hiéroglyp.* l v. IX et XII.—Au XVIe siècle, on regardait les armoiries de la *Notitia* comme une émanation des Hiéroglyphes. L'origine égyptienne, affirmée par M. de Beaumont, était-elle déjà soupçonnée à cette époque ?

Digitized by Google

5° Divitenses seniores Gallicani (soldats de Deutz).— *Divitense munimentum*, dans la province de Liége; du reste, il existe sur l'origine de ce corps de nombreuses et interminables dissertations (1). Il est souvent question de ce corps dans Ammien Marcellin. C'était une légion *Comitatensis*, sous le commandement du Maître des soldats en Thrace.

Arm. — Sur un bouclier blanc, ils portent un taureau bleu (*cæruleus*), qui soutient sur son dos un *orbis* d'or entouré d'un cercle rouge (*ruber*), sur lequel repose un épervier rouge (*ruber*), mais d'une couleur plus claire.

Explic. — Le monde romain est gouverné par la force victorieuse de l'Empereur : l'épervier est en effet le symbole de la victoire. Les signes, cependant, varient; on voit, dans des exemplaires imprimés, un aigle au lieu d'un épervier, et un chien au lieu d'un taureau. Mais tous les manuscrits portent un taureau. Le sens, d'ailleurs, est le même.

EMPIRE D'OCCIDENT.

1° Divitenses seniores (2). — C'est une légion de la

(1) V. Pancirole, *Not.* Or. p. 37, Boking, I, 220. Amm. L. 21, 26, 27.

(2) Il faut bien remarquer qu'on retrouve dans l'Empire d'Occident presque tous les corps qui existent en Orient. Les Empereurs, en se partageant l'Empire, avaient primitivement divisé même les corps de troupes. — Il existait aussi, en Occident, des corps recrutés dans nos provinces, mais dont la *Notitia* ne donne que les noms et non les armes. Ce sont : les *Sagittarii Tungri*, les *Milites Tongricani*, *Milites Turnacenses*, soldats de Tournay, *Cohors nova Batavorum*, *Milites Nervii*, *Milites Menapii*, et enfin tous les Lètes, *Læti*, de nos pays.

Digitized by Google

Garde (*Palatina*), sous le commandement du Maître de l'infanterie, en Italie.

Arm. — Bouclier rouge (*rubeus*) : au milieu, un globe jonquille (*luteus*), entouré d'un cercle rouge (*ruber*), et d'un autre jonquille (*luteus*). Le cercle extérieur est rouge.

Explic. — L'*orbis romanus* est régi à la fois par un pouvoir double et un. Le cercle extérieur, de même couleur que le centre, indique la concorde des Empereurs.

2° TONGRICANI SENIORES (les vieux soldats de Tongres). —C'est encore une légion de la Garde, sous le commandement du Maître de l'infanterie, en Italie. Ammien Marcellin les réunit toujours aux *Divitenses* et nomme même un Comte *Severianus*, qui commandait à la fois les *Divitenses* et les *Tungricani* (1).

Arm. — Les mêmes que celles des *Divitenses*, seulement le cercle extérieur est double et composé d'un cercle jonquille (*luteus*), et d'un autre vert (*viridis*). Les couleurs, du reste, varient dans les manuscrits.

Explic. — L'unité et la perpétuité de l'Empire.

3° BATAVI SENIORES. — C'est un corps auxiliaire de la Garde, sous le commandement du Maître de l'infanterie, mais sous les ordres directs du Comte d'Italie.

Arm. — Bouclier rouge (*ruber*), portant une cippe blanche qui soutient un *orbis* rouge (*ruber*), terminé en pointe par le bas; d'autres manuscrits présentent deux pointes acérées placées l'une au-dessus de l'autre.

Explic. — Les barbares repoussés de l'Empire romain.

(1) Liv. XXVI et XXVII.

Digitized by Google

4° Sagittarii Nervii (les archers nerviens). — Corps auxiliaire de la Garde, sous le commandement du Maître de l'infanterie, mais sous les ordres directs du Comte d'Espagne.

Arm. — Bouclier vert *(prasinus)*, cercle extérieur rouge (*ruber*) ; au milieu, un *orbis* jonquille (*luteus*), dans lequel deux serpents de pourpre *(purpurei)*, posés sur un pied rouge (*ruber*), se courbent en cercle et se regardent (1).

Explic.—D'après une interprétation, le caducée annonçait la paix (2). D'après une autre plus probable, les serpents de pourpre seraient les deux Princes de l'Empire romain s'accordant entre eux. En effet, la pourpre est la couleur impériale. La couleur jonquille, sur l'*orbis*, indique, comme on l'a déjà dit, le bonheur du siècle.

5° Salii (les Saliens). — Auxiliaires de la Garde, sous le Maître de cavalerie des Gaules (3).

Arm. — Bouclier bleu (*cæruleus*), portant un double *orbis*, l'un bleu (*cæruleus*), l'autre blanc, entourés d'un ruban ou d'un câble blanc (*loro vel fune*), et qui, lié étroitement par un nœud, laisse pendre les bouts. Le cercle extérieur est rouge (*ruber*).

Explic. — C'est une réunion étroite des deux Empires dans le monde romain qui est maintenu par une seule volonté.

6° Batavi seniores. — Corps auxiliaire de la Garde,

(1) Claud. de bell. Gild. V. 418, parle des soldats nerviens.

(2) V. Pierius, *Hiéroglyphes*, liv. XV.

(3) Le Maître de la cavalerie des Gaules, *Magister equitum per Gallias*, avait une véritable armée composée d'infanterie et de cavalerie.

Digitized by Google

sous le commandement du Maître de l'infanterie, en Italie.

Arm. — Sur un bouclier tout rouge (*ruber*), ils portent des serpents bleus (*cærulei*), courbés en forme de caducée. Le support des serpents est blanc et comme recouvert d'écailles acérées, quatre montant l'une sur l'autre la pointe en bas.

Explic. — Les deux serpents représentent les deux Princes, et les écailles enchevêtrées montrent leur union.

7° Batavi juniores. — Corps auxiliaire de la Garde, sous le Maître de cavalerie des Gaules.

Arm. — Bouclier bleu (*cæruleus*), portant un sanglier de pourpre (*purpureus*), les soies hérissées; il tient étroitement entre ses pieds de devant et de derrière un *orbis* jonquille (*luteus*), qui est coupé en X par des lignes; cercle extérieur rouge (*ruber*).

Explic. — C'est le courage et la fierté du Prince qui maintient l'unité de l'Empire, bien qu'il paraisse divisé.

8° Salii Gallicani juniores. — Corps auxiliaire de la Garde, sous le commandement du Maître de l'infanterie, mais sous les ordres directs du Comte d'Espagne.

Arm. — Bouclier blanc; au milieu, un *orbis* blanc entouré d'un cercle rouge (*ruber*). Cercle extérieur rouge (*ruber*).

Explic. — L'unité de l'Empire.

9° Sagittarii Nervii Gallicani. — Corps auxiliaire de la Garde, sous le Maître de la cavalerie des Gaules.

Arm. — Sur un bouclier blanc, un globe de pourpre (*purpureus*), supporté par une cippe de même couleur; au-dessus, est une tête humaine, entourée d'une sorte

Digitized by Google

d'auréole faite de bandelettes tordues, bleu et pourpre, et formant câble. Sur le bord sont deux cercles : l'un intérieur, jonquille (*luteus*), l'autre de pourpre.

Explic. — Stabilité de l'Empire, régi par la prudence et l'accord étroit des Princes. En effet, les bandelettes tordues en câble, et rappelant le diadème royal, indiquent la concorde des Empereurs. Un code donne un globe blanc coupé en X par deux lignes noires et entouré d'un cercle bleu (*cæruleus*).

10° TUNGRI (de Tongres).—Corps auxiliaire de la Garde, sous le commandement du Maître de l'infanterie, mais sous les ordres directs du Comte d'Illyrie.

Arm. — Bouclier rouge (*ruber*), avec un globe blanc entouré d'un cercle jonquille (*luteus*). Cercle extérieur rouge (*ruber*).

Explic. — L'unité de l'Empire.

11° MENAPII SENIORES. — Légion *Comitatensis*, sous le commandement du Maître de cavalerie des Gaules.

Arm. — Un serpent jonquille (*luteus*), sur un bouclier vert (*viridis*), qu'entoure un cercle extérieur rouge (*ruber*); l'*umbo* est d'argent avec un cercle jonquille (*luteus*). Le serpent, courbé en cercle, entoure cet *umbo*. Sur d'autres manuscrits, le bouclier est blanc, le serpent est tordu en câble et entoure un globe blanc cerclé de jonquille (*luteus*).

Explic. — Ce sont les deux Princes qui, à l'instar du câble, qui se forme lui-même de plusieurs câbles, sont réunis étroitement, ne forment qu'un seul corps, et administrent l'Empire avec la même prudence. Le serpent est l'emblème de la prudence, et le câble est le symbole non-seulement de l'union, mais encore du courage; le

Digitized by Google

globe, entouré d'un cercle, rappelle le monde régi par le même Empire.

12° CORTORIACENSES (les soldats de Courtrai) (1). — Légion *Comitatensis*, sous le Maître de cavalerie des Gaules.

Arm. — Sur un bouclier rouge (*ruber*), un dragon blanc entourant un *umbo* d'argent. Au bord, deux cercles: l'un, intérieur, vert (*prasinus*), l'autre, extérieur, blanc; d'autres manuscrits portent un cercle intérieur blanc et le cercle extérieur jonquille (*luteus*). La queue du dragon est coupée.

Explic. — Cette queue coupée indique que l'Empire, bien que divisé par moitié, n'en fait pas moins un tout.

13° GEMINIACENSES.—Légion *Comitatensis*, sous le Maître de cavalerie des Gaules. On croit que c'est un corps qui se recrutait à Gembloux, en Belgique.

Arm. — Sur un bouclier rouge (*ruber*), un *orbis* d'or, qui porte une colonne d'or, soutient une table d'or dont la longueur est triple de la largeur et qui, de chaque côté, porte deux clous.

Explic. — C'est la loi donnée au monde par le consentement des deux Princes. Eux-mêmes sont figurés par les deux clous. Le tout indique l'Empire régnant sur le monde. Une autre interprétation voit, dans les deux petits globes, les deux parties du monde romain réunies dans un même accord.

14° PONTINENSES (probablement des soldats du Ponthieu,

(1) Sur ce point, comme sur tous les corps repris dans la *Notitia*, comme sur toutes les armoiries, il y a eu, depuis le XVI[e] siècle, d'interminables discussions.

Digitized by Google

Ponticus pagus). — Légion *Pseudo Comitatensis* (1), sous le commandement du Maître de l'infanterie et sous les ordres du Comte d'Italie.

Arm.—Bouclier vert *(prasinus)*. Au bord, deux cercles: l'un, intérieur, jonquille (*luteus*), l'autre, extérieur, blanc; au milieu, une cippe blanche soutenant un globe d'argent entouré d'un cercle blanc.

Explic. — L'unité de l'Empire.

15° Prima Flavia Mettis. — Légion *Pseudo Comitatensis*, probablement recrutée à Metz, sous le Maître de cavalerie des Gaules.

Arm. — Bouclier rouge (*ruber*), portant un *orbis* d'argent entouré de deux cercles, l'un blanc et l'autre jonquille (*luteus*). Au bord, deux cercles: l'un, intérieur, jonquille (*luteus*), l'autre, extérieur, vert (*viridis*).

Explic. — Le pouvoir des Empereurs est double dans le monde, mais les deux cercles montrent leur union.

16° Equites Batavi seniores. — Cavaliers de la Garde (*Palatini*), sous le Maître de cavalerie des Gaules.

Arm. — Bouclier rouge (*ruber*), avec globe blanc entouré de trois cercles; un blanc et un bleu (*cæruleus*), larges, et un troisième, jonquille (*luteus*), plus étroit.

Explic. — Les deux Empires réunis en un, qui embrassent tout le monde, c'est-à-dire ses trois parties.

17° Equites Batavi juniores. — Cavaliers de la Garde, sous le Maître de cavalerie des Gaules.

Arm. — Bouclier bleu (*cæruleus*); au milieu, un *orbis*

(1) Les corps *Pseudo Comitatensis* ne différaient des *Comitatensis* que par une solde moins élevée.

Digitized by Google

d'argent, ou, dans d'autres manuscrits, d'or, avec des pointes acérées.

Explic. — La défense de l'Empire.

Tels sont les corps qui se recrutaient dans nos pays et dont l'origine paraît démontrée; pour d'autres, les controverses sont très nombreuses et la certitude n'est pas assez grande pour les donner ici.

Afin que notre travail soit tout à fait complet, nous indiquons ici les autres armoiries intéressantes, en renvoyant à la *Notitia*.

EMPIRE D'ORIENT.

Insignes du *Magister Militum Præsentalis:* V. *Lancearii seniores, Joviani juniores, Braccati juniores, Martiarii juniores, Martiarii seniores, Sagittarii juniores Gallicani, Felices Honoriani juniores, Ursi, Hiberi, Felices Theodosiani Isauri, Primi Theodosiani, Victores.*

Insignes du *Magister Militum in præsenti:* V. *Undecimani, Scythæ Lancearii juniores, Mattiaci juniores, Sagittarii dominici, Felices Theodosiani.*

Insignes du *Magister Militum per Orientem:* V. *Quinta Macedonica, Septima Gemina, Felices Honoriani, Prima Flavia Theodosiana, Secunda Armenica.*

Insignes du *Magister Militum per Thracias:* V. *Prima Maximiana, Constantini seniores, Gratianenses.*

Insignes du *Magister Militum per Illyricum:* V. *Martiarii Constantes, Dianenses, Britones seniores.*

Digitized by Google

EMPIRE D'OCCIDENT.

Insignes du *Magister Peditum :* V. *Herculiani, Armigeri seniores, Britannici, Octavani, Ascarii seniores, Grati, Bructeri, Felices juniores, Latini, Felices Valentiniani, Comaginenses, Mauritonantes.*

Insignes du *Magister Equitum :* V. *Dalmatæ, Mauri feroces, Mauri Alites, Stablesiani.*

Digitized by Google

III.

Lectures faites dans la Séance publique du 23 Août 1872.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE

Par M. le Chanoine VAN DRIVAL

Secrétaire-Général.

MESSIEURS,

L'année qui se termine aujourd'hui a été empreinte d'une activité littéraire, scientifique et surtout historique assez marquée, et les Beaux-Arts n'ont pas été négligés non plus, comme vous pourrez vous le rappeler en entendant le compte-rendu que je vais avoir l'honneur de vous présenter. Vos séances hebdomadaires ont été d'ordinaire bien remplies ; les communications, orales ou écrites, presque toujours écrites, ont été nombreuses, intéressantes, variées; essayons d'en donner une analyse fidèle.

Dès la première séance ordinaire du mois d'octobre,

Digitized by Google

M. Le Gentil vous a entretenus des belles tombes de Vaulx-Vraucourt, et, à cette occasion, M. de Linas vous a donné plusieurs renseignements précis sur la famille de Longueval, si connue en Artois. A ce moment même, je venais de recevoir des documents importants sur un de nos anciens collègues du siècle dernier, l'illustre historien des chanoines réguliers de St-Augustin, Dom Gosse d'Arrouaise, et on m'apprenait que l'histoire des Longueval, dont nous connaissons un manuscrit dans la bibliothèque de notre regretté collègue, M. le comte d'Héricourt, avait été imprimée à Prague, un peu avant la mort de son auteur. C'est ce qui vous fit désirer de connaître la vie de ce savant religieux, si vite enlevé aux Lettres et à l'Église, au milieu des tristesses de l'exil, et je pus vous faire cette lecture quelques semaines plus tard, le travail préparatoire étant alors presque terminé.

Dans l'intervalle, M. de Linas vous donnait des notes sur le St-Cierge de Bruges, et c'était une occasion pour plusieurs d'entre vous de s'entretenir avec amour de la gracieuse légende du XII[e] siècle, dont une église qui s'achève va consacrer une fois de plus le vocable dans la cité Atrébate, fidèle à ses vieux souvenirs.

M. de Linas vous donnait aussi une transcription, avec notes généalogiques et historiques, d'une Bulle du XVI[e] siècle, écrite et enluminée avec un luxe extraordinaire, et communiquée par M. Le Gentil à l'Académie. Cette magnifique pièce vient précisément de cette Abbaye d'Arrouaise, qui eut Dom Gosse pour dernier Prieur, et dont tout a disparu, même les ruines.

Les ruines d'une autre Abbaye, celle de Beaulieu,—que

Digitized by Google

de ruines dans notre pauvre pays!—ont été l'objet d'une autre communication, de la part de M. Boulangé, qui profite souvent de ses fonctions actives pour recueillir çà et là dans le département ce qui peut nous intéresser et nous instruire. Ici, comme toujours, il joint à la mention une description animée et des croquis charmants.

M. Pagnoul vous a entretenus d'une nouvelle force motrice due à l'ammoniaque, et dont M. l'abbé Moigno a parlé dans *les Mondes*, et M. Pagnoul l'a fait avec cette netteté d'exposition qui fait toucher du doigt les explications, même quand elles ont pour objet de véritables spécialités. Dans un autre ordre d'idées, M. Planque vous a donné, lui aussi, des explications et théories d'une grande lucidité. Il possède à fond les questions musicales, et c'est avec délices que vous entendez toujours ses communications, trop rares. Il était surtout intéressant de le suivre dans le lumineux exposé qu'il nous faisait de la Musique des Grecs, dans celui des théories de la Musique d'Eglise, et dans les questions complexes qui sont relatives à l'Harmonie. Les Beaux-Arts, vous le voyez, n'ont pas été oubliés ; ils ont embelli plusieurs de vos laborieuses séances. La littérature n'a pas été oubliée non plus cette année, et elle a eu d'abord pour champion votre honoré Président, M. Lecesne, qui, dans une série de lectures, a examiné sous toutes ses faces la question du Roman: dans ses origines, ses variétés, ses caractères divers selon les peuples qui ont cultivé cette forme littéraire avec plus ou moins de succès. C'est surtout en Angleterre que M. Lecesne s'est arrêté pour étudier ces récits demi-historiques, demi-

Digitized by Google

fabuleux, mais qui visent à peindre une situation, une époque. Puis il est entré dans une suite d'études qui intéressent plus particulièrement le pays que nous habitons, puisqu'il s'agissait des œuvres de l'abbé Prévost, qu'il a exposées, analysées, jugées avec beaucoup de développements.

Vous avez bien voulu me charger de vous rendre compte d'un ouvrage très-important qui avait été publié presque au moment de nos malheurs, et qui, pour cette raison, avait été un peu perdu de vue : *le Mémoire sur les Instruments de la Passion*, par M. Ch. Rohault de Fleury, nom connu de la ville d'Arras et de l'Académie, qui compta autrefois un colonel Rohault de Fleury, en 1817, parmi ses membres titulaires. Ce gros volume in-4°, trop modestement appelé Mémoire, nous a fourni la matière de plusieurs entretiens d'un pieux intérêt, sur la Croix de N.-S. J.-C., que M. Rohault de Fleury recompose de toutes pièces avec les innombrables parcelles et morceaux qu'il a lui-même été voir, mesurer, dessiner ; sur la couronne d'épines, qu'il a décrite, dessinée, recomposée de la même manière ; sur le titre ; sur le bois de la croix ; sur les clous ; sur les vêtements; sur les suaires, linceuls et bandelettes; en un mot sur tous les *Instruments* de ce drame divin qui s'appelle par excellence la *Passion*. Ce qui vous a particulièrement intéressés dans ces récits et tableaux, ce sont les reliques, fort importantes, que possède en ce genre la ville d'Arras, si riche en reliques, et nos entretiens sur les Instruments de la Passion ont été si bien goûtés, que, sans votre permission, ils ont été reproduits à Lille, à Amiens, ailleurs encore, chose dont vous ne

Digitized by Google

vous plaignez pas, puisque c'est un moyen de répandre des idées justes et de faire quelque bien. Pour être complet, je dois citer encore la *Biographie de M. d'Héricourt*, dont vous m'aviez chargé, et la fin de *l'Histoire de l'Académie d'Arras*.

Tout cela était fait avant le mois de janvier 1872 : c'est dire, Messieurs, que vous n'avez pas perdu votre temps, et que le trimestre d'octobre, novembre et décembre, ordinairement fort actif, avait été parfaitement rempli.

Le second trimestre n'a rien laissé à désirer non plus sous le rapport des communications, et il a été d'une fécondité toute exceptionnelle, grâce à l'ardeur d'un de nos plus jeunes collègues, qui n'est point encore reçu officiellement, et qui pourtant, à lui seul, a fait les frais de plus de la moitié de nos séances, de janvier à la fin de mars.

Je veux parler, vous le comprenez, de M. G. de Hautecloque, et de son important travail sur les archiducs Albert et Isabelle dans leurs rapports avec l'Artois.

Retracer l'histoire de nos contrées pendant la première moitié du XVII[e] siècle, c'est-à-dire dans cette période de paix qui se trouve placée entre deux périodes de désastres, n'est-ce pas être certain d'intéresser au plus haut point le lecteur ou l'auditeur ? Les troubles d'Arras ont eu leur triste histoire; le siége de 1640 a eu la sienne plusieurs fois, et plusieurs fois aussi on a parlé des malheurs affreux qui ont pesé sur l'Artois dans les années qui ont immédiatement suivi cette date. Il était juste de rappeler, de décrire les scènes de bonheur véritable qui ont caractérisé l'administration des Archiducs.

Digitized by Google

C'est ce qu'a fait M. G. de Hautecloque, et il l'a fait avec les plus grands développements.

Il a raconté l'entrée des Archiducs, et, à cette occasion, je dois dire que M. de Linas a signalé toute une collection de dessins qui ont servi aux fêtes d'Arras de cette époque et qui se trouvent aux Archives du département du Nord. Ces dessins, M. le comte de Rambuteau, préfet du Pas-de-Calais, si plein de zèle toujours pour les travaux de l'esprit, comme pour tout ce qui intéresse et assure l'ordre social, M. de Rambuteau, dis-je, a bien voulu les demander en communication à son collègue du Nord, et nous les avons, et nous nous proposons d'en faire un album, qui viendra embellir, illustrer (comme on dit de nos jours), l'œuvre fort considérable de M. de Hautecloque. Ce sera donc un travail complet, qui vous fera connaître une période importante et heureuse de notre histoire locale. Il m'est difficile d'analyser, dans ce simple compte-rendu, le travail de M. G. de Hautecloque. Qu'il me suffise de dire ici qu'il a traité toutes les questions qui se rapportent à l'état et à l'administration de l'Artois, surtout d'Arras, à cette époque. C'est ainsi qu'on trouvera dans ce livre des notices sur les églises et les monuments religieux, sur les monuments civils, sur la justice dans ses institutions diverses, sur les choses de la guerre, sur les habitudes et mœurs de nos ancêtres, sur la bourgeoisie, si forte à Arras, et sur le peuple, sur les familles nobles, sur les fêtes, sur les institutions de tout genre. Enfin, c'est l'état ou le tableau détaillé, fait avec un soin minutieux, de cette époque de bonheur : ce n'est pas un récit, mais une suite de notions où l'anecdote même trouve sa place ;

Digitized by Google

c'est la nature des choses d'alors prise sur le fait avec vérité : j'allais dire, que notre cher collègue me passe ce mot, quelquefois même avec crudité. *Honny soit qui mal y pense,* me répondra l'auteur, qui a voulu peindre les hommes et les choses d'alors tels qu'ils étaient, avec une simplicité que nous ne connaissons plus. Voilà, Messieurs, le travail de M. G. de Hautecloque, qui a tenu presque continuellement vos esprits attentifs de janvier à fin mars 1872, et auquel vous avez ajouté vous-mêmes, par maintes modifications comme par maints conseils, toujours acceptés avec une délicatesse parfaite.

Mais là ne se bornent pas vos travaux dans le cours de ce trimestre académique.

En effet, M. Le Gentil vous a fait une communication de la plus grande importance en vous signalant des cartons de tapisseries de haute-lice, avec indication d'époque probable et de sujets qui peuvent vous mettre sur la voie de véritables découvertes. Il vous a, en outre, présenté un charmant coffret-reliquaire, tout en émail, que vous avez admiré, étudié, et sur lequel plusieurs membres de l'Académie ont pu faire bien des remarques du plus haut intérêt. Ce reliquaire appartient à une honorable personne de notre ville, et il mériterait d'être publié avec une notice et des chromolithographies.

M. Robitaille vous a lu la fin de son important travail sur Hincmar, archevêque de Reims, et ce travail a paru depuis lors dans un recueil différent de vos Mémoires de l'Académie. Nous avons déjà parlé l'an dernier de la première partie de ce nouvel ouvrage de notre zélé collègue.

Digitized by Google

M. Pagnoul nous a donné ses essais agricoles faits en 1870-71 au champ d'expériences de la Société d'Agriculture du Pas-de-Calais avec le concours du Laboratoire agricole annexé au Collége d'Arras.

M. P. Lecesne, notre jeune et zélé collègue, nous a lu une longue et curieuse étude sur l'Administration chez les Romains. Il y traite de la *Civitas*, du *Pagus*, du *Vicus*, de la *Regio*, de la *Metrocomia*, et il explique tout le système de gouvernement romain, en lui-même d'abord, puis dans son application spéciale au pays où nous sommes. Ces études sont du plus grand intérêt, et c'est assurément de l'histoire au premier chef. Il est éminemment utile de rapprocher ainsi les textes du droit, des faits historiques, et de faire concorder, autant qu'on le peut, les théories avec les monuments.

Le rapport que je vous ai fait sur la découverte du Tombeau de Josué a provoqué une série d'observations et de réponses qui ont formé une discussion critique assurément importante en elle-même par les questions qu'elle soulevait sur les âges anciens, étudiés aujourd'hui avec tant de persistance, j'allais même dire avec tant de passion.

Dans une de nos séances, on s'est aussi beaucoup occupé des îles flottantes des environs de St-Omer, et de diverses questions géologiques ou analogues qui se sont présentées à ce sujet.

Dans une autre séance, j'ai été heureux de rendre hommage au mérite d'un des honorables habitants de notre ville, M. Curnier, trésorier-général du Pas-de-Calais, en vous donnant une analyse raisonnée de son beau livre sur le cardinal de Retz et son époque. Rare-

Digitized by Google

ment, en effet, on rencontre dans un livre un tel amour de la vérité et un portrait si exempt de flatterie du héros dont on a fait choix. Le personnage dont M. Curnier fait l'histoire apparaît là avec ses vices et ses talents, avec le mal qu'il veut d'abord et le bien qu'il finit par accomplir, entre autres dans les Conclaves, où il fait nommer trois Papes excellents. Ces deux volumes in-8° sont dignes d'être lus et médités par ceux dont l'esprit est assez mûr pour une nourriture historique de cette force.

Enfin, une occasion s'est présentée de traiter *in-extenso* de la question du lieu de naissance de St-Vaast, et nous avons été heureux de trouver des textes nouveaux qui, joints aux renseignements fournis par M. Proyart, par l'Evêché de Limoges (et depuis lors par Toul et Verdun), ont semblé lever complétement le voile qui couvrait jusqu'ici l'origine de notre grand Apôtre. Courbeffy, près de Chalus, entre Limoges et Périgueux, est bien le lieu où est né St-Vaast.

Vous le voyez, Messieurs, le second trimestre de notre année académique n'a pas été moins fécond que le premier.

Ce n'est pas ma faute, mais bien la vôtre, si ce compte-rendu est si long, et s'il dépasse même celui des deux années précédentes. J'ai encore à mentionner, pour le dernier trimestre, la fin du travail de M. de Hautecloque, la fin du travail de M. Lecesne sur l'œuvre de l'abbé Prévost, un nouveau travail, très-pratique, de M. Pagnoul, sur la manière de prévenir les dangers des huiles de pétrole, sans parler d'une dissertation que je vous ai présentée sur la devise de Marguerite d'Autriche : *Fortune, Infortune, Fort Une.*

Digitized by Google

M. de Mallortie vous a aussi donné une attachante étude sur Ronsard et l'état des Lettres à l'époque où il vivait. Il a d'abord étudié son poème épique *la Franciade*, dont il a relevé les fausses données tout en faisant valoir les beaux passages. Il a ensuite parlé des autres poésies de Ronsard, dont il a cité un assez grand nombre, et qui ont une valeur réelle, valeur mise en lumière il y a peu d'années seulement par MM. Sainte-Beuve, Philarète Chasles et Saint-Marc Girardin. Ouvrir la voie à Malherbe, à Racine, à Chénier, c'est assurément un grand honneur, et M. de Mallortie a très-bien fait valoir cet honneur qu'il est juste de rendre à Ronsard. Dans le cours de cette année, Messieurs, la ville d'Arras a eu la douleur de perdre un de ces hommes modestes, utiles, actifs, faisant beaucoup de choses sans le moindre bruit, et toute la ville, sans entente préalable, se trouvait aux obsèques de M. Demory. M. Le Gentil, après avoir parlé sur sa tombe, a fait pour l'Académie la biographie de M. Demory, comme il a fait, autrefois, celles de Doncre et de Dutilleux. Il a examiné sa vie, puis ses œuvres, et il a surtout insisté sur son grand talent de restauration des tableaux. C'est, je crois, la dernière communication qui vous ait été faite : car je n'ai pas à parler des rapports sur les divers concours, et je n'ai pas le droit d'empiéter sur les comptes-rendus que vous présenteront, dans cette séance même, MM. Boulangé et Coffinier.

L'Académie a, de plus, été représentée au Congrès de la Sorbonne par M. Pagnoul, qui vous a donné un compte-rendu fort détaillé des communications qui ont été faites dans l'ordre scientifique, le seul qui ait été représenté cette année au Ministère de l'Instruction publique.

Digitized by Google

En résumé, l'année a été bonne, excellente même à divers égards. Nos jeunes collègues entrent dans la lice avec une grande ardeur, ce qui promet beaucoup pour l'avenir et permettra aux plus âgés de se reposer un peu. Vos concours ont été agrandis, élargis ; vos questions s'adressent à tous, avec une largeur de vue qui témoigne de votre impartialité parfaite ; espérons que le culte des Lettres ira grandissant dans notre pays, toujours si bien famé sous ce rapport, et que la ville des Ménestrels, des Trouvères, des Chambres de Rhétorique et des Arazzi, verra toujours croître dans son enceinte, vieille de plus de vingt siècles, l'amour des Lettres, des Sciences et des Beaux-Arts.

Digitized by Google

DISCOURS DE RÉCEPTION

de

M. l'Abbé ENVENT.

Messieurs,

Grâce à vous, je puis prendre aujourd'hui la parole dans une enceinte nouvelle pour moi, et devant un auditoire qui, sans m'être inconnu, ne vient pas cependant m'entendre au même titre qu'il le fait habituellement. Ici, ce n'est pas le ministre du Seigneur, avec son autorité surnaturelle, exposant des vérités qu'il n'a point découvertes, mais qu'il a reçues comme un dépôt sacré ; c'est l'homme de Lettres, cherchant à exprimer, devant une Compagnie préposée à la garde du bon goût, des vérités de l'ordre naturel, il est vrai, mais capables aussi de faire du bien aux intelligences et aux cœurs. Je viens vous apporter ce premier tribut que vous attendiez de moi, et que, de mon côté, je désirais vous accorder. Laissez-moi vous dire, avant tout, que votre choix m'au-

Digitized by Google

rait plus étonné encore, si je n'avais compris qu'en m'appelant parmi vous, vous vouliez, non pas récompenser des services rendus aux Sciences, aux Arts ou aux Lettres, mais donner un témoignage d'estime à ma personne, et surtout à mon Ministère. A ce point de vue, Messieurs, tout m'est cher, tout me devient d'autant plus précieux, qu'il m'arrive de plus haut ; tout m'impose une reconnaissance, qu'il m'est particulièrement doux d'exprimer ici, en ce moment.

Peut-être aussi, Messieurs, par votre suffrage si élevé et si encourageant, avez-vous cherché à rendre hommage à cette parole, qui est un des principaux devoirs de ma charge, et qui, si faible qu'elle soit, aspire à conserver jusque dans ses élans les plus spontanés, les traditions littéraires que vous êtes chargés de défendre. D'un autre côté, n'auriez-vous pas cédé au désir de donner à celui dont j'occuperai désormais le fauteuil, un successeur qui se rapprochât de lui par les travaux de sa vie et par les services rendus à la Société ? Entre le médecin et le prêtre, quels rapprochements !! L'un soigne les âmes, l'autre soigne les corps; et en vertu de cette union mystérieuse qui fait la personnalité humaine, et qui est un des plus grands chefs-d'œuvre de Dieu, ils font ensemble du bien et à l'âme et au corps. Tous deux courent, au lit des malades, au chevet des mourants, les mêmes dangers ; leur ministère, quoique distinct par son objet, se confond dans un même dévouement. Il en fut une noble victime, celui qui a laissé ici, trop prématurément, un vide que nul ne regrettera jamais plus que moi. Nous savons tous comment, trop oublieux de lui-même, il contractait, à côté des glorieux blessés de

Digitized by Google

la guerre, cette maladie qui l'enleva si promptement. O vous qui aviez pénétré si avant dans tous les secrets de votre profession, vous que la voix publique appelait un médecin distingué, et un homme de bien, vous êtes mort comme il est doux de mourir: sur le terrain du sacrifice, et dans les bras de la religion ! Dans ces paroles, Messieurs, ne trouvez-vous pas toute la vie du docteur Ledieu, et ne puis-je pas, sans étonner personne, laisser sur cette existence, consacrée toute entière au soulagement de l'humanité souffrante, le voile de modestie et de silence dont elle aima toujours à s'envelopper ?

Si, profitant de ce que j'ai appris parmi vous, je me reporte à la pensée première qui présida à la formation de l'Académie d'Arras, je trouve, qu'il y a un siècle environ, quelques hommes formant assurément l'élite intellectuelle de la vieille cité Atrébate, voulant ennoblir leurs délassements en les rendant utiles aux autres, formèrent le projet de se réunir à certains jours pour conférer ensemble « sur les délicatesses de la langue, » et exprimer leur pensée sur les ouvrages qui paraissaient. C'étaient donc à la fois des observateurs et des juges de la marche des idées. Vous êtes restés fidèles, Messieurs, à ces traditions de votre berceau. Et comme de nos jours, depuis les grands travaux sur nos origines nationales, depuis que les Thierry et les Ozanam ont tracé la voie, le courant des idées a porté spécialement vers ces sources primitives, trop longtemps inconnues ou du moins négligées ; vous suivez ce courant avec une intelligente ardeur : et des travaux, remarquables par l'étendue des recherches, la sûreté de la critique, et la pureté du style, viennent souvent donner à vos réunions

Digitized by Google

hebdomadaires, un charme qui repose en instruisant. Je ne vous apporterai rien de semblable, Messieurs ; le temps des recherches spéciales, des études approfondies, est passé pour moi, et ce n'est pas sans regret que j'ai dit adieu à ces travaux d'une solitude chérie. Un ministère qui touche à tout ne me laisse, comme lien plus étroit avec vous, que l'amour des Lettres, la culture des Lettres, et encore dans une mesure bien restreinte. Oui, l'amour des Lettres; car, indépendamment des moyens d'un ordre supérieur qui feront toujours sa principale force, le prêtre, pour les conquêtes qu'il ambitionne, s'avance armé de la parole, et la parole, que serait-elle, aujourd'hui surtout, sans les Lettres ? Je serai donc sur mon terrain et sur le vôtre, Messieurs, en vous parlant des rapports de l'Église avec les Lettres. L'Église et les Lettres ! Quoi de plus digne d'être présenté à cet Aréopage, et à ce public, où l'on ne trouve que des enfants de l'Église, heureux d'entendre proclamer, même dans une solennité purement littéraire, ce qui est pour la gloire de leur mère commune.

Reportons-nous par la pensée, Messieurs, à dix-huit siècles en arrière de nous, au moment où l'Église s'établissait. Auguste n'était plus, mais la gloire de son siècle lui survivait. Rome possédait une littérature dont les chefs-d'œuvre sont encore aujourd'hui, et seront toujours, l'objet d'une légitime et universelle admiration. Si vous pouviez donner, aux écrits de ce temps, la vérité religieuse et philosophique trop souvent absente, vous auriez atteint l'idéal de la perfection humaine. Athènes conservait les rayons de sa vieille renommée, à tel point que tout Romain qui aspirait à être « quelque chose » devait

Digitized by Google

nécessairement fréquenter ses écoles. Alexandrie, cette ville des Ptolémées, avec sa vaste et riche bibliothèque, ses entrepôts et son commerce, unissait ensemble la culture des Lettres, les opérations du négoce, et les raffinements d'un luxe qu'entretenaient à la fois et l'Europe et l'Asie. Au milieu de ces civilisations avancées, le Christianisme vient prendre résolûment sa place. Il n'aspire à rien moins qu'à entraîner le monde vers « le Juif crucifié ». Il prétend substituer une morale austère, pénible à la nature, à cette morale douce et facile, qui rendait les Dieux que l'on adorait, complices des crimes de leurs adorateurs. Cependant, il n'a point recours aux moyens de la sagesse humaine. Les fondateurs de l'Église ne sortiront pas des écoles où l'on enseigne, avec tant d'éclat encore, l'art de l'éloquence ; ils ne relèveront ni de Platon, ni d'Homère, ni de Virgile, ni de Cicéron ; Dieu a choisi ce qui paraît « folie au monde, pour confondre la sagesse. » Ce n'est pas que le médecin d'Antioche qui racontera avec toute la pureté, je dirai presque avec l'atticisme de la langue grecque, la vie de son maître, et les « actes » de ses compagnons dans l'apostolat, manque de littérature ; mais la littérature n'est pas le moyen auquel il se fie principalement. Et celui qui avait été élevé auprès du plus fameux docteur du Judaïsme, Saül, devenu Paul sur le chemin de Damas, et le héraut le plus intrépide du Dieu que l'Église reconnaît comme son fondateur, tout en dédaignant la façon de ces rhéteurs grecs « qui cherchaient la sagesse » sans jamais la trouver, déploie cependant, au milieu de l'Aréopage d'Athènes où il est admis à parler, ces précautions, cette adresse que recommandaient les mai-

Digitized by Google

tres dans l'art de bien dire. Mais ce ne sont là que des faits à signaler en passant. L'Eglise s'est établie sans le secours des Lettres, malgré les Lettres, car tout ce qui était lettré alors, lui était hostile. Et quoique Cicéron nous ait appris que, de son temps, le paganisme était tombé dans un discrédit profond, il vivait encore néanmoins, il avait ses temples, ses fêtes, ses jeux recherchés de la foule, les séductions de sa morale, et la protection des Césars. Il fallait que le monde vît clairement que l'Église n'était pas une œuvre humaine, puisqu'elle s'établissait en dehors, et en dépit de tous les moyens humains. La religion païenne avait eu pour chantres des poètes comme Orphée, Hésiode, Homère, Virgile; la religion du Christ aura pour Apôtres, des pêcheurs ! On sait la lutte qui suivit; on sait comment les empereurs Romains, plus ardents à persécuter le Christianisme naissant qu'à soutenir un empire qui croulait de toutes parts sous leur main débile et avilie, voulurent noyer l'Église dans le sang de ses premiers enfants. Alors parurent les apologistes...

On voit s'élever les Justin, les Athénagore, les Tertullien, les Lactance. Ils sortent des rangs du paganisme, ils ont été formés dans ses écoles. Justin a porté le manteau du philosophe ; la patience des chrétiens dans la persécution lui a fait découvrir une sagesse supérieure à celle du Lycée et du Portique. Et quand le Forum est désert, quand le despotisme a rendu la tribune silencieuse, quand les chrétiens, héros d'une nouvelle espèce, meurent en priant pour leurs bourreaux, ces hommes, dans un langage non moins beau et plus courageux que le langage d'alors, viennent hardi-

Digitized by Google

ment venger l'Église persécutée ; réclamer pour elle, au nom de son chef, dont ils établissent la divinité, le droit de cité, et rappeler triomphalement ses rapides et incommensurables progrès. C'est Tertullien qui s'écrie : « Nous ne sommes que d'hier, et déjà nous remplissons » tout, vos assemblées, votre sénat, vos municipes, vos » camps, nous ne vous laissons que vos temples. » C'est à Tertullien que notre Bossuet empruntera, quinze siècles plus tard, l'un de ses mots les plus terrassants quand il dira, sur la cendre des rois, au milieu des funèbres magnificences de Versailles, que le corps de l'homme, en attendant le souffle vivificateur de la résurrection, est destiné à devenir « un je ne sais quoi, qui n'a plus de nom en aucune langue. » Tertullien avait dit, avec plus d'énergie encore : « *in omnis jam vocabuli mortem* » (*de carnis resurr.*) Cette période des persécutions fait déjà briller dans l'Église une pléïade d'écrivains, à qui on ne peut reprocher que les défauts de leur temps. Si nous avons à regretter que Tertullien ait traîné plus tard, à la suite de Montan, l'âpreté de son génie africain, la plus belle partie de sa vie appartient toujours à l'Église. Les autres, ils lui appartiennent entièrement, elle les revendique comme une mère revendique des enfants courageux, et couverts d'une gloire qu'ils ont gagnée en la défendant.

Mais voici Constantin, et avec lui, la paix accordée à l'Église. Je n'ai point ici à juger ce prince si diversement apprécié. C'est, pour l'Église, un âge d'autant plus glorieux, à notre point de vue, qu'elle va posséder, en les inspirant, les beaux talents, et les nobles caractères. Les grandes figures de cette époque sont Athanase, Basile,

Digitized by Google

Grégoire de Nazianze, Chrysostôme, Ambroise, Augustin, Jérôme, Paulin de Nole, Hilaire de Poitiers. Pour nous, Messieurs, ces hommes ne sont pas seulement les organes d'une tradition qui, se rattachant à l'âge apostolique, et servant d'anneau intermédiaire aux âges suivants, nous montre que la foi catholique, comme son divin auteur, était hier ce qu'elle est aujourd'hui, et aujourd'hui ce qu'elle sera demain et toujours ; ils sont encore la plus haute expression de cette littérature, touchée et transfigurée par l'Eglise. Ces hommes, qui ont vécu de la vie intellectuelle de leur temps, parlent mieux que leurs maîtres ; on sent qu'ils habitent des régions supérieures. Leur philosophie est plus sûre, leurs images, empruntées le plus souvent aux saints livres, sont plus majestueuses ; leur sensibilité est plus exquise, leur pathétique plus tendre, leur horizon plus vaste. Pour eux, ce n'est plus l'Olympe avec ses fables scandaleuses, c'est le Ciel avec ses réalités saintes; ce n'est plus ce patriotisme étroit qui s'arrête aux frontières d'un empire, c'est la charité universelle, qui embrasse le monde entier. Athènes a vu Basile et Grégoire de Nazianze, ils y ont entendu encore quelques échos affaiblis de la muse antique.

Chrysostôme est bercé dans les bruits amollissants d'Antioche, tous les trois ont pour maître le païen Libanius, qui, prévoyant la renommée future de Chrysostôme, s'efforce, par une lecture passionnée d'Homère, de le retenir dans les liens du paganisme. Augustin court le monde, soutenu, sans le savoir, par les prières de sa mère, et portant en tous lieux les ardeurs inquiètes d'un génie que la beauté souveraine pourra seule fixer. Am-

Digitized by Google

broise, envoyé comme préfet à Milan, y devient évêque : Jérôme a vu de près les plaisirs de Rome en décadence, avant d'étonner le désert de ses austérités, et le remplir de son génie. Tous ils descendent dans l'arène, et à l'Église, maintenant attaquée par l'hérésie, ils apportent le tribut de leur plume et de leur parole. Athanase réfute l'Arianisme avec toute la subtilité de la dialectique grecque, il le poursuit jusque dans les retraites les plus cachées que lui offrent les mots d'une langue flexible, et se prêtant, avec une complaisance perfide, à tous les stratagèmes de la pensée. Le Symbole qui porte son nom, et qui exprime la foi de Nicée, est un chef-d'œuvre de précision dogmatique, en même temps que de beauté littéraire. Grégoire de Nazianze a connu dans Athènes ce prince aux allures singulières, et laissant déjà soupçonner ce qu'il sera plus tard ; Julien, mélange inexplicable de raideur philosophique et de crédulité populaire, chrétien par son baptême, païen par ses études et les attaches secrètes de son cœur. Devenu l'héritier du trône de Constantin, après que les fils de cet empereur eurent disparu sans gloire, il veut rétablir le culte païen ; et, par un genre de persécution qui prouve combien l'éclat littéraire tournait à l'honneur et à la force de l'Église, il interdit aux chrétiens l'usage des Lettres. « C'est assez, disait-il avec une ironie amère, » c'est assez pour les disciples du Galiléen, de savoir » Mathieu et ses compagnons. » Oui, vraiment, c'était assez pour pratiquer la vertu, être plus grands que les païens, et gagner le ciel. C'était même assez pour s'abreuver, à la suite du Maître, aux sources vives du vrai et du beau ; mais pour ces défenseurs attitrés, pour

Digitized by Google

ces amants passionnés de l'Eglise, ce n'était point assez.

Dans l'état où se trouvaient les esprits, ils ne pouvaient supporter que celle à qui ils avaient voué tout ce qui était en eux, descendît du rang qu'elle avait si vaillamment conquis, et qui l'aidait à poursuivre ses triomphes. C'est alors que Grégoire s'écrie avec une sainte indignation, en s'adressant aux païens : « Je vous » abandonne tout le reste ; les richesses, la naissance, la » gloire, l'autorité, et tous les biens d'ici-bas, dont le » charme s'évanouit comme un songe, mais je mets la » main sur l'éloquence, et je ne regrette pas les travaux, » les voyages sur terre et sur mer que j'ai entrepris pour » l'acquérir. »

Ne diriez-vous pas l'athlète, serrant avec transport l'arme qui lui a valu des couronnes ? Dans la pensée de Grégoire, ces couronnes n'étaient pas pour lui. Elles étaient réservées à l'Église ; et il fallait bien que cette couronne des Lettres et de l'éloquence donnât à l'église un diadème d'honneur et de puissance, pour qu'un empereur qui ne manquait pas de génie, malgré les travers et les inégalités de son âme, voulût le lui arracher, et pour que le ministre d'une religion d'humilité fît entendre hautement ces protestations, qui renferment son propre éloge !

Mais comment tracer la physionomie de Chrysostôme? Quelle plume, quelle parole plus puissante que la plume, pourra donner une idée, même affaiblie, de cette éloquence, qui surpasse celle de Démosthènes ; de ce langage qui, souvent, égale celui d'Homère ? Ses débuts se font à Antioche, où il parle pour le vieil évêque Flavien, selon l'usage de l'Église à cette époque. S'il tonne con-

Digitized by Google

tre le luxe et les amusements encore païens de cette grande Cité, la reine de l'Orient, s'il recommande l'aumône, s'il explique les saintes Écritures, partout il vous ravit, il vous traîne à sa suite, palpitants d'une émotion contre laquelle vous chercheriez vainement à vous défendre. Qu'il vienne à chanter les louanges de Paul, dans cette ville où se voient encore les traces de ce grand Apôtre, il s'écrie : « Qui me donnera de baiser les chaînes » de Paul, d'être enveloppé avec ses restes, d'être collé à » son tombeau, de voir la poussière de ce corps qui a porté » les stygmates du Christ ! » et il vous fait partager son enthousiasme. Place-t-il la grandeur de Rome, non dans ses conquêtes, non dans ses richesses qui sont pourtant la dépouille du monde entier, non dans ses monuments, mais bien dans le bonheur qu'elle eut de voir et d'entendre Pierre et Paul, de recueillir leur sang, de conserver leurs dépouilles sacrées ; si passionné que l'on puisse être pour la Rome des consuls et des rois, on s'écrie : O Rome, voilà tes vrais fondateurs ! Un jour, Antioche, à l'occasion d'un nouvel impôt, se révolte, et brise les statues de l'empereur Théodose. La Majesté impériale outragée demande vengeance ; la terreur et l'abattement sont à leur comble dans cette ville, qui comprend maintenant la grandeur de sa faute ; l'évêque Flavien, malgré son âge, les difficultés de la route, et les obstacles de toute espèce, se met en chemin pour fléchir la colère Impériale. Pendant ce temps, Chrysostôme soutient seul cette immense population. Qu'il est touchant de l'entendre dire au peuple qui remplit le lieu saint : « Quand je » regarde du côté de cette stalle, vide maintenant, et » privée du maître qui nous instruisait, je sens de la

Digitized by Google

» joie et des larmes. Je pleure de ne plus voir ici notre
» père, je me réjouis qu'il soit parti pour nous sauver,
» et détourner de ce peuple la colère de l'empereur.
» C'est votre honneur, à vous, d'avoir mérité un tel
» père, c'est sa couronne, à lui, de se montrer si tendre
» pour ses enfants et de vérifier ainsi la parole du
» Christ : le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis. »
Puis, par un à-propos qu'il n'est pas donné à tous de saisir, et qui ajoute toujours à la force, il rappelle les exemples de courage que fournit la sainte Écriture : Esther, Job, les trois jeunes Hébreux dans la fournaise. Ce peuple, au milieu de son anxieuse attente, respirait sous le charme si doux et si consolant de cette parole. Si nous suivons à la Cour de Byzance l'évêque Flavien, nous entendrons sortir de sa bouche, en faveur d'une ville qui s'est révoltée sans préméditation, et qui se livre aux marques les plus expressives du repentir, le plaidoyer le plus adroit, le plus insinuant, le plus pathétique, le plus fort qu'il soit possible d'imaginer. « O Em-
» pereur, on a renversé vos statues, mais vous pou-
» vez vous en élever à vous-même de plus glorieuses.
» pardonnez aux coupables ; ils ne vous dresseront pas
» dans les places publiques des statues d'airain ou de
» bronze, parées de diamants ; mais ils vous consacre-
» ront dans leurs cœurs, un monument plus précieux,
» le souvenir de votre vertu. Vous aurez autant de sta-
» tues vivantes qu'il y a d'hommes sur la terre, et qu'il
» y en aura jusqu'à la fin du monde. Car, non-seulement
» nous, mais nos successeurs, et leur postérité con-
» naîtront cette action si royale et si grande, et l'admi-
» reront, comme s'ils en avaient eux-mêmes recueilli le

Digitized by Google

» bienfait. » Puis, faisant appel aux sentiments chrétiens qui ne manquaient point au cœur de Théodose : « Je » viens, au nom du Souverain des Cieux, pour dire à » votre âme clémente, miséricordieuse, ces paroles de » l'Evangile : Si vous remettez aux autres leurs offenses, » Dieu vous remettra les vôtres. Souvenez-vous de ce » jour où nous rendrons compte de nos actions, et son- » gez que si vous avez commis des fautes, vous pouvez » les effacer toutes par un pardon sans combat, sans » effort. Les autres envoyés apportent de l'or, de l'ar- » gent et des offrandes semblables ; moi, je m'approche » de votre puissance avec le livre de notre sainte loi » dans les mains, je vous le présente, et je vous con- » jure d'imiter votre souverain maître, qui, chaque jour » offensé par nos fautes, ne se lasse pas de nous prodi- » guer ses bienfaits. Ne confondez pas nos espérances, » ne démentez pas nos promesses ; je veux que vous le » sachiez : si vous voulez bien apaiser votre colère, si » vous rendez à notre ville votre ancienne amitié, je » m'en retournerai plein de confiance ; mais, si vous » avez banni Antioche de votre pensée, je n'y retour- » nerai pas ; je ne verrai plus son territoire ; je le » renierai pour jamais, je deviendrai citoyen d'une » autre ville, je ne voudrai pas d'une patrie pour la- » quelle, vous, le plus humain et le plus clément des » hommes, vous seriez devenu cruel et sans pitié. » Ne fallait-il pas citer, Messieurs, pour apprendre à ceux qui auraient ignoré, et pour vous reporter vous-mêmes à d'anciens et toujours précieux sentiments.

C'est Chrysostôme qui nous a conservé dans ses écrits

Digitized by Google

cette supplique de Flavien, et il est vraisemblable qu'il y avait mis la main.

Cicéron, plaidant pour Marcellus et voulant encourager César dans la voie de la clémence où il était entré, lui représente qu'au-dessus de toutes les victoires qu'il a remportées il en est une autre plus digne de lui, et dont la postérité le félicitera davantage : la victoire sur lui-même. « O César! vous avez dompté des nations » barbares, innombrables, répandues en mille endroits » divers, abondamment pourvues de tous les moyens de » défense ; pourtant, ce que vous avez vaincu était de » nature à pouvoir l'être, car il n'est force si grande » qui ne puisse être ébranlée ou même complétement » détruite par d'autres forces. Mais se vaincre soi-même, » réprimer sa colère, relever un adversaire distingué » par sa noblesse, son génie, sa valeur; que dis-je, le » relever ! lui accorder une dignité supérieure; si je » rencontre un homme qui le fasse, je ne le compare » point aux héros les plus illustres, mais je l'estime » semblable à un Dieu. »

Ces paroles de l'orateur romain sont vraies, sont belles ; elles expriment tout ce que l'éloquence païenne, tout ce que la philosophie la plus sage de cette époque pouvaient dire. Combien cependant il est plus élevé, plus fort, celui qui se présente, suppliant à la vérité, mais avec le livre de la loi, et demandant au nom d'intérêts plus précieux que les intérêts d'ici-bas, au nom du Maître des rois eux-mêmes, un pardon qui doit être suivi d'une si grande récompense? Antioche obtint sa grâce ; et pouvait-il en être autrement, en face d'une telle éloquence au service d'un pareil dévouement ?

Digitized by Google

Je m'arrête, Messieurs; un souvenir s'empare de ma pensée, et vient, presque malgré moi, s'imposer à ma plume. Dans nos jours troublés, et qui offrent plus d'un trait de ressemblance avec ceux que nous rappelons, nous avons été témoins d'un dévouement qui présentait plus de dangers; nous avons recueilli deux mots qui valent toute la harangue de Flavien. Il s'est trouvé un autre Pasteur pour lever courageusement, au plus fort d'une lutte fratricide, sur des barricades ensanglantées, l'olivier de la paix, et mourir en disant : « Puisse mon sang » être le dernier versé. » Ne désespérons pas, Messieurs, d'un temps qui voit s'accomplir les actes d'un tel héroïsme... Cependant, le siége patriarcal de Constantinople étant devenu vacant, il n'y eut qu'une voix pour y porter celui que tout l'Empire admirait. Là, comme à Antioche, le grand et saint Évêque continue ses prédications. Soit qu'il flétrisse de ses foudroyants anathèmes les spectacles, dont il décrit quelques usages révoltants pour la morale, soit qu'il recommande la charité envers les pauvres, avec des expressions dont pourrait abuser le communisme de nos jours, soit qu'il continue l'explication des saints livres, il se montre partout le moraliste profond, l'écrivain inégal, il est vrai, mais toujours pur et toujours attrayant ; le père plein de tendresse, la vraie bouche d'or.

Dans une de ces révolutions de palais, si fréquentes au milieu d'une Cour livrée aux eunuques, Eutrope, le favori de l'empereur Arcadius, est tombé dans la disgrâce de son maître ; le peuple, qu'il avait irrité par son dédain et ses injustices, aux jours de sa faveur, le poursuit jusqu'aux pieds de l'autel de Sainte-Sophie, et veut

Digitized by Google

le massacrer. Mais le saint Patriarche est là. Il saute dans cette chaire, où il est habitué à régner, et par un de ces discours que nul n'ignore, il arrache à la mort ce favori déchu, qu'il ne flatta jamais dans son orgueilleuse et toute puissante prospérité.

Messieurs, je m'aperçois que j'ai presque dépassé la limite du temps que vous accordez à la parole de vos récipiendaires, et cependant je n'ai rien dit encore ni d'Augustin, ni d'Ambroise, qu'Augustin aurait immortalisé, si Ambroise avait besoin d'un autre que de lui-même pour vivre toujours; ni d'Hilaire, qui appartient à la Gaule par sa naissance, par ses luttes, par son apostolat, et qui a été surnommé « le Rhône de l'éloquence latine ». Restent aussi le moyen-âge, notre grand siècle de Louis XIV, et le retour des Lettres, avec le commencement de ce siècle, aux accents du « Génie du Christianisme. » Mais réservons, si l'Académie leur donne son suffrage, ces sujets pour d'autres moments et d'autres loisirs. Pouvais-je passer devant ces imposantes figures sans leur accorder, à la suite d'un écrivain de nos jours, si poli, si délicat, et dont s'honore à juste titre l'Académie Française (1), les accents prolongés d'une admiration qui restera toujours au-dessous de leur mérite? Pouvais-je me contenter d'une esquisse qui eût trop ressemblé à une sèche nomenclature? Vous eussiez été les premiers à m'en blâmer, Messieurs.

Et maintenant, après avoir vu comment l'Église, établie sans le concours des Lettres, en a profité d'abord; comment elle les a ensuite transfigurées; sachant de

(1) M. Villemain.

Digitized by Google

quelle manière elle les a sauvées, en des siècles qui n'en connaissaient plus tout le prix, témoignons-lui notre reconnaissance, assurément bien méritée. Tous ensemble, dans cette Académie d'Arras, où toutes les professions se donnent fraternellement la main, unissons nos efforts pour consoler, pour défendre cette protectrice séculaire de tout ce que nous aimons ; et sous sa direction éclairée, qui peut s'appliquer à tout, qui élève le génie et sait le préserver des écueils, cherchons à fermer les plaies de notre France, plus chérie encore à cause de ses revers; ne souffrons pas qu'on lui enlève jamais le sceptre de la belle et surtout de la bonne littérature. Encourageons ses travaux, blâmons énergiquement ses scandales, et supportons plus résolûment les maux du présent, à la pensée que nous préparons ainsi un meilleur avenir.

Digitized by Google

RÉPONSE

AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. L'ABBÉ ENVENT

Par M. Ed. LECESNE, Président.

I.

MONSIEUR,

Vous le rappelez avec beaucoup d'à-propos : lorsque la ville d'Arras, prenant part au mouvement scientifique et littéraire qui signala le dernier siècle, voulut créer dans son sein une Société de ce qu'on appelait alors *les beaux esprits*, elle trouva, sans difficulté, un nombre imposant d'hommes distingués qui consentirent à mettre en commun le produit de leurs études et à le répandre au-dehors. Ce fait parle haut en faveur de la cité qui a donné le jour à la plus grande partie d'entre nous, et à laquelle nous sommes tous attachés par le cœur. Il prouve que si les intérêts matériels n'ont jamais été négligés à Arras, les intérêts supérieurs y ont toujours été respectés, et qu'à côté de la *richesse en litière*,

Digitized by Google

l'*honnête homme à pied* y a vécu heureux et estimé. Il en est encore de même: les révolutions ont passé sur nous sans nous changer. Le commerce et l'industrie font parfaitement leurs affaires *sur notre Place*, mais l'intelligence ne fait pas moins bien les siennes dans *notre Compagnie*. Cette Compagnie, j'ose le dire avec quelque fierté, compte dans son sein l'élite du monde savant de l'Artois, et quand elle est obligée de réparer ses pertes, elle trouve toujours à se recruter parmi des hommes d'un mérite reconnu.

C'est à ce titre que l'Académie d'Arras se devait à elle-même d'inscrire parmi ses membres le prêtre respecté qui est à la tête de la paroisse la plus importante de cette ville, celui qui a laissé partout où il a passé la réputation d'un prédicateur aussi apprécié du campaguard que du citadin. Ne cherchez donc pas au loin la cause de nos suffrages: elle est tout entière en vous-même, elle est dans ces succès oratoires qui ont eu un véritable retentissement, et auxquels l'Académie ne pouvait demeurer indifférente.

L'éloquence, en effet, a cela de particulier qu'elle force toutes les résistances. On a beau s'armer contre elle d'un triple airain, elle rencontre toujours le défaut de la cuirasse,

Et sait trouver du cœur la route la plus sûre.

En homme du métier, vous prenez résolûment le parti de la parole: c'est bien hardi dans un temps où la parole a tant de fautes à se reprocher, et c'est pourtant parfaitement correct. Sans la comparer, comme on l'a

Digitized by Google

fait, à la lance d'Achille qui guérit les plaies qu'elle a ouvertes, sans prétendre qu'elle supplée à tout, ainsi que nos tribuns ont voulu le faire croire, il faut reconnaître que, s'il y a de mauvaises paroles, il y en a aussi de bonnes, et qu'à côté des excitations des clubs, dont on pourrait parfaitement se passer, il serait souverainement regrettable d'être privé des enseignements de la chaire et des discussions du barreau. Sur la place publique, même, le bien s'est souvent trouvé supérieur au mal, et si les déclamations des Catilina ont entraîné les peuples à leur perte, elles nous ont valu les réfutations immortelles des Cicéron. Les Français ont toujours aimé la parole : déjà César disait de nos ancêtres qu'ils *excellent à parler*. Cette passion leur a causé bien des malheurs, mais elle leur a aussi valu bien des succès.

Quant à vous, Monsieur, la parole vous a toujours bien servi : elle est la cause de la notoriété dont vous jouissez, et cette notoriété n'est pas usurpée. Il m'a été donné parfois, en suivant les offices religieux, d'entendre quelques-unes des exhortations qui tombaient de votre chaire curiale comme d'une source bienfaisante ; parfois aussi j'ai assisté à des prédications plus étudiées, où vous vous adressiez à un auditoire d'élite : toujours je me suis senti édifié de vos discours, où la force des arguments était relevée par l'art de bien dire. Il ne m'appartient pas de juger vos sermons au point de vue religieux, mais vous m'accorderez peut-être quelque compétence pour les apprécier au point de vue de la composition. Si je me livre à cet examen, j'aperçois immédiatement que je suis en présence d'un orateur pour qui tous les secrets de la rhétorique sont familiers, qui manie la

Digitized by Google

phrase avec un rare bonheur, et qui sait, dans une élocution abondante et facile, donner aux pensées le tour le plus agréable. Faut-il, après ce que je viens de dire, vous assigner un rang parmi les sermonaires? Sans doute vous ne me permettriez pas de vous comparer à Bossuet, qui *reste incomparable;* vous ne prétendez pas non plus vous poser face à face devant Bourdaloue qui, suivant M^me^ de Sévigné, *frappe comme un sourd;* mais sans prétendre à ces hauteurs, il est des places où l'on est encore en vue, et où l'on peut se concilier les suffrages de tous les hommes de goût. C'est à l'une de ces places, et des meilleures, que je vous demanderai la permission de vous mettre. Là, j'aurai le plus grand plaisir à vous écouter; là, je savourerai cette éloquence persuasive et onctueuse qui fait descendre la conviction sans la commander; là, enfin, je saisirai quelques reflets lointains de Fléchier et de Massillon.

S'il ne fut pas permis à celui que vous remplacez dans notre Société de briller, comme vous, par l'éclat de la parole, il eut, comme vous, le don d'être utile à ses semblables. Par un rapprochement ingénieux, vous évoquez le prêtre et le médecin au chevet du malade, et vous montrez les services que l'un et l'autre rendent à l'humanité souffrante. Hélas! c'est sans doute pour ne pas abuser de vos avantages que vous les avez mis tous les deux sur la même ligne, car, à cette heure terrible, qu'un poète a si bien représentée dans ces vers :

La mort est un sommeil! c'est un réveil, peut-être!
Peut-être! c'est ce mot qui glace épouvanté
L'homme au bord du tombeau par le doute arrêté.

Digitized by Google

à cette heure, dis-je, le médecin s'efface devant le prêtre. Mais jusque-là, c'est le médecin qui a la préférence, car, ainsi que le dit La Bruyère, *tant qu'on voudra vivre, le médecin sera bien payé.* Tous les deux ont donc leur moment, et ce que je souhaite à ceux qui en auront besoin, c'est de rencontrer un prêtre tel que vous et un médecin tel que votre prédécesseur. Oui, le docteur Ledieu fut un des praticiens dont s'honore le plus la ville d'Arras. Sans doute il ne dépassa point les proportions d'une célébrité locale, mais dans ces proportions il a une valeur incontestable. On a dit: *Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire!* On peut en dire autant des hommes. Sans offenser personne dans cette enceinte, je crois pouvoir affirmer que bien peu de nous passeront à la postérité; en serons-nous plus malheureux? Nous aurons vécu *en bons citoyens, dans le sein de notre ville.* N'est-ce pas assez? et qu'avons-nous besoin de laisser un nom retentissant?

Ainsi il est arrivé au docteur Ledieu : Ce ne fut pas un homme célèbre, ce fut un homme utile. S'il ne doit pas être cité à côté des Bichat et des Dupuytren, il vivra dans la mémoire de ses concitoyens, qui ont été pendant longtemps témoins de son dévouement à sa profession et de son empressement à secourir le riche comme le pauvre, peut-être même le pauvre avant le riche. Cette justice que tout le monde se plaît à lui rendre vaut bien, à mon avis, l'éclat de la renommée ; elle est un trésor inestimable qui peut braver les vicissitudes des temps.

Toutefois, si le docteur Ledieu ne répandit pas une vive clarté, il ne resta pas non plus dans les ténèbres. Quand on réfléchit à son point de départ et à l'endroit

Digitized by Google

où il est arrivé, on est vraiment étonné du chemin qu'il a parcouru. Exemple frappant de ce que peut la persévérance, il a conquis pied à pied le rang honorable qu'il occupait dans le monde. Les jeunes médecins qui débutent parmi nous devraient sans cesse l'avoir devant les yeux: ils puiseraient dans cette comparaison des enseignements propres à calmer leurs impatiences et à leur montrer, au bout d'une vie consacrée à la science, une position heureuse et considérée.

Cette position honorable ne fit pas défaut au docteur Ledieu. Recherché par une nombreuse clientèle, il eut la satisfaction de voir ses talents reconnus et récompensés. Professeur à l'École de médecine d'Arras, il y prit tout d'abord un ascendant véritable par l'autorité qu'il exerçait sur les élèves et les progrès qu'il imprima à l'instruction. Ces mérites le firent nommer Directeur de cet établissement, à la prospérité duquel il se consacra avec ardeur, et où il réalisa de notables améliorations. L'hôpital civil réclama aussi une grande partie de son temps: il y donnait aux malades des soins assidus et à ses auditeurs d'utiles leçons. Tant de zèle et de talent devaient attirer sur le docteur Ledieu des distinctions honorifiques: elles ne lui manquèrent pas. Chevalier de la Légion-d'Honneur, officier de l'Instruction publique, il parvint à l'apogée de sa carrière. L'Académie d'Arras ouvrit de bonne heure ses rangs à celui qui se distinguait d'une manière si particulière, et il faut reconnaître que le docteur Ledieu chercha toujours à se rendre digne de ce choix. Malgré ses nombreuses occupations, il assistait le plus souvent qu'il pouvait à nos séances, et quelquefois même il prenait

Digitized by Google

part à nos travaux. S'emparant de communications médicales venues du dehors, ou analysant des sujets spéciaux à ses études, il nous fit plusieurs lectures dans lesquelles la lucidité des démonstrations le disputait à la profondeur des recherches. L'Académie est fière de cette participation : elle en gardera un précieux souvenir.

Après tant et de si légitimes succès, le docteur Ledieu n'avait plus qu'à jouir en paix du fruit de ses travaux, non pas en se reposant, le repos est rarement permis au médecin, mais en persévérant dans sa conduite. La mort s'y est opposée; mais cette mort même fut encore un triomphe. Le docteur Ledieu périt au champ d'honneur, car, pour un médecin, mourir en soignant son semblable, c'est mourir les armes à la main. L'affreuse guerre dont nous subissons encore les conséquences lui coûta la vie; cette vie, il la sacrifia à une œuvre généreuse, c'était le couronnement de toute une existence de labeur et d'abnégation !

II.

Obligé de donner plus de développement que vous ne l'avez fait à la mémoire du docteur Ledieu, je n'ai que bien peu d'espace pour examiner le sujet que vous avez traité dans votre discours. Mais, permettez-moi de vous le dire : en choisissant un pareil sujet, vous n'avez pas pensé à l'insuffisance de celui qui devait vous répondre. Vous avez oublié que *les choses saintes sont pour les saints*, et que je ne suis qu'un profane. A vous donc la responsabilité de mes œuvres : si je commets quelque hérésie,

Digitized by Google

ne vous en prenez qu'à vous-même. J'essaierai pourtant, puisqu'il le faut, de vous donner la réplique, mais je réclame toute votre indulgence, car, en pareille matière, l'intention doit être réputée pour le fait.

L'Église et les Lettres, l'union de la Religion et de la Littérature, telles sont les idées que vous venez de développer avec cette sûreté de raisonnement et cet agrément de forme qui vous sont habituels. Mais qui peut penser à contester des vérités aussi évidentes? Pour nier que l'Église ait produit des génies dignes des plus beaux temps de l'antiquité, il faudrait nier le soleil, il faudrait faire table rase des saint Jérôme, des saint Bernard, des saint Thomas d'Aquin, des Bossuet et des Fénélon, et même, à notre époque, des Lacordaire et des Dupanloup. Aussi n'ai-je point la prétention d'élever, à cet égard, la moindre contradiction. Au contraire, tout ce que je veux, c'est renchérir sur vous-même, en indiquant d'une part les services que les Lettres ont rendus à l'Église, et d'autre part ceux que l'Église a rendus aux Lettres. J'espère vous démontrer facilement cette double réciprocité.

Ainsi que vous le dites, le christianisme n'a pas eu besoin, pour s'établir, du secours des Lettres: douze pauvres pêcheurs y ont suffi. Mais ces sublimes ignorants sont bientôt devenus des docteurs et ont subi fatalement l'influence de la science. Entre saint Jean se reposant sur le sein du maître et saint Jean à Patmos, que la différence est profonde! D'ailleurs, ces premiers vulgarisateurs ne tardèrent pas à être suivis par une phalange entière d'hommes versés dans toutes les connaissances divines et humaines. Saint Paul est le chef de

Digitized by Google

cette glorieuse légion de polémistes qui comprend tant d'intelligences d'élite, et qui, depuis dix-huit cents ans, a soutenu tant de combats. Mais, pour être juste, il faut aussi reconnaître que les grands génies d'Athènes et de Rome ont contribué, pour une forte part, à former les grands génies chrétiens. La poésie d'Homère et de Virgile n'était-elle pas une source d'inspirations célestes, et la philosophie d'Aristote et de Cicéron ne pouvait-elle pas servir d'introduction à la morale évangélique? Les principes stoïciens, si répandus lors de la prédication du christianisme, semblent être aussi les échos de la nouvelle doctrine. Je lisais dernièrement un passage de Senèque, que le défaut d'espace m'empêche de reproduire, mais qui recommande d'une manière très originale l'examen de conscience, cette pratique qui ne paraît nullement païenne.

Si le christianisme a eu de nombreux points de contact avec le stoïcisme, combien n'en a-t-il pas eu avec le platonisme ! On sait l'admiration que Platon inspirait aux premiers Pères de l'Église : son ascendant s'est exercé sur l'antiquité expirante, comme l'ascendant d'Aristote s'est étendu sur tout le moyen-âge, comme celui de Descartes a subjugué le siècle de Louis XIV. Faut-il rappeler l'espèce de culte que saint Augustin avait voué à Platon, au point qu'il voudrait trouver quelque moyen de le sauver, comme M^me^ de Maintenon ne pouvait se résigner à croire que son oncle d'Aubigné était damné? Cet ascendant a formé l'école d'Alexandrie, qui, pour ses tendances encyclopédiques, a quelqu'analogie avec la science de nos jours, et qui, je dois le dire à l'honneur du beau sexe, a compté plusieurs

Digitized by Google

femmes parmi ses professeurs les plus illustres. Cette école n'a pas été sans réagir fortement sur les croyances qui s'établissaient alors dans l'univers. Juifs et Gentils convertis avaient plus ou moins puisé à cette source qui était si près d'eux : ils lui durent sinon leurs dogmes, au moins leur direction.

C'est de là que sont sortis ces beaux génies de l'Église grecque : ces Athanase, ces Grégoire de Nazianze, ces Chrysostôme, ces Basile qui, ainsi que vous le rappelez, furent presque tous formés par des maîtres païens. Ces grands hommes inaugurèrent une ère nouvelle, non seulement par leurs croyances, mais aussi par leurs écrits. A chaque époque il faut d'autres formes d'esthétique. Lorsque les bonnes traditions se perdirent en littérature, ils eurent la gloire de trouver les moyens de renouveler le goût, et firent encore luire quelques beaux jours au milieu des ténèbres qui s'épaississaient de toutes parts. Tel fut le rôle que l'Église joua à son début : il est assez noble pour être signalé, et je ne m'étonne pas qu'il ait frappé un esprit aussi judicieux que le vôtre.

Mais sa mission ne s'est pas arrêtée là, et je regrette que l'extension que vous avez accordée aux origines vous ait empêché de poursuivre plus avant votre étude. Pendant tout le moyen-âge, c'est l'Église qui préserve la terre de la barbarie et lui épargne le triomphe exclusif de la matière. Elle aussi a pris souci de ce noble blessé qui s'appelle l'humanité, elle l'a relevé lorsqu'il était couché dans la poussière, elle a pansé ses blessures, elle lui a rendu la santé, et en a fait ce robuste athlète qui est le monde moderne.

Ce monde, fils quelque peu ingrat, s'est souvent ré-

Digitized by Google

volté contre sa mère : peut-être cette mère, quelque peu jalouse, n'a t-elle pas su relâcher suffisamment les liens de son autorité. Mais, quoique les humeurs soient parfois contraires, il y a toujours eu rapprochement, car la séparation absolue est impossible. Toutes nos idées, toutes nos habitudes sont chrétiennes : les moins dévots eux-mêmes se servent journellement de formules empruntées à la religion. Tant *qu'on n'aura pas changé tout cela*, et il faut espérer qu'on ne le changera pas de si tôt, les plus sceptiques seront obligés de *faire de la foi sans le savoir*. Faut-il donc s'étonner que la religion, quoique généralement peu pratiquée par les lettrés, soit encore le fonds de leurs productions? Si on leur ôtait tout ce qu'ils lui doivent, il leur resterait bien peu de chose.

Ce double courant, de la littérature sur l'Église et de l'Église sur la littérature, s'est manifesté de la manière la plus frappante. C'est grâce à lui que la poésie a embrassé des horizons inconnus et s'est exhalée en ces hymnes qui résonnent encore sous les voûtes de nos temples. C'est par cette alliance que tous les hommes instruits sont devenus des *clercs*, et qu'ils ont, pendant de longs siècles, répandu dans leurs écrits les idées religieuses qu'ils puisaient dans le caractère dont ils étaient revêtus. Et lorsque le théâtre chercha à se produire, c'est à l'ombre des cathédrales qu'il naquit, ce sont les livres saints qui lui fournirent le sujet de ses premières pièces. Un moment la Renaissance, et même le grand siècle de Louis XIV, veulent réagir contre cette intrusion du christianisme dans la littérature : éblouis par l'éclat de l'antiquité, ils pensent qu'on ne peut faire autrement

Digitized by Google

qu'elle, et qu'un auteur doit nécessairement être païen. C'est ce que Boileau proclame du haut de son trône classique, quand il s'écrie avec un superbe dédain :

> Quel objet après tout à présenter aux yeux
> Que le diable toujours hurlant contre les cieux !

Il ne voit pas que dans *cet objet* il y avait la réalisation des inspirations les plus heureuses et des peintures les plus magnifiques.

Pour protester contre ce que ces arrêts avaient de trop exclusif, les plus belles créations sortirent, comme par enchantement, de ce creuset magique où la religion s'amalgame, pour ainsi dire, avec la littérature. Le Tasse chanta la *Jérusalem délivrée*, et demanda à l'idée chrétienne le fil conducteur de sa poétique. Milton s'attaqua à la *Genèse* elle-même, et mit en scène ce qu'il y a de plus grandiose : Dieu, les anges et nos premiers parents. L'un et l'autre, quoi qu'on en ait dit, l'*ont fait avec succès*, et leurs héros ne le cèdent en rien pour l'intérêt dramatique aux Achille et aux Agamemnon.

Suivant la même carrière, le grand Corneille abandonnait un instant les Cinna et les Horace pour représenter sur la scène un de ces épisodes chrétiens qui, entre les mains *des confrères de la Passion*, n'aurait été qu'un *mystère* et qui, dans les siennes, s'est transformé en œuvre divine. Polyeucte, pour être un simple martyr, n'en restera pas moins un des types les plus accomplis des personnages tragiques. Enfin, *Esther* et *Athalie* nous montrent encore tout le parti qu'on peut tirer de la Bible, quand le talent d'un Racine s'empare de cette terre

Digitized by Google

fertile. Ce n'est plus, dans *Esther*, la Juive courageuse qui se dévoue pour son peuple; c'est la cour de Louis XIV avec ses faveurs et ses disgrâces, avec ses passions et son langage, avec ses grands seigneurs et ses grandes dames. Dans *Athalie*, sous les dehors, d'ailleurs fidèlement reproduits, des mœurs israélites, on retrouve le développement d'une théorie gouvernementale qui ne serait plus de mise aujourd'hui, mais qui a peut-être encore ses partisans : le grand-prêtre pliant tout sous sa volonté, le ciel intervenant au profit des restaurations, en un mot, *la politique tirée de l'Écriture sainte*.

De nos jours, une alliance nouvelle semble s'être opérée entre les Lettres et la Religion. Après les incrédulités du dernier siècle et les profanations de la Révolution, on sentit le besoin de revenir à l'idée chrétienne. Chateaubriand a été le promoteur de ce mouvement, et on ne saurait nier qu'il a été heureusement inspiré. Il a dû à ces tendances la plus grande part de sa renommée, et il a eu la gloire d'ouvrir la route à deux poètes véritables: Lamartine, qui a reproduit dans des odes dignes des meilleurs temps le style et les images bibliques, et Victor Hugo qui, d'antithèses en antithèses, a fini par chanter le radicalisme, du même ton qu'il avait exalté le trône et l'autel.

Quand la littérature et la religion se sont prêté un si solide appui, il ne faut pas s'étonner que les hommes d'église aiment à se rapprocher des hommes de lettres, et que les hommes de lettres se plaisent dans la société des hommes d'église. C'est pour rester fidèle à cette heureuse intimité que l'Académie d'Arras s'est, de tout temps, largement recrutée dans les rangs du clergé, et

Digitized by Google

qu'aujourd'hui encore son contingent ecclésiastique est aussi complet que possible. Elle n'a fait en cela que rendre un hommage mérité à un corps qui, dans nos contrées, s'est toujours distingué par ses vertus et sa science. L'histoire du clergé artésien serait celle de notre civilisation même. Sans parler de saint Vaast, l'apôtre des premiers âges, nous rappellerons le souvenir de Pierre de Ranchicourt, cet intrépide évêque qui s'opposa aux pillages des Allemands d'autrefois, aussi rapaces que ceux d'aujourd'hui ; de Mathieu Moulart, qui, malgré ses quatre-vingts ans, monta sur les remparts d'Arras et les défendit contre l'ennemi ; de Jean Sarrazin, cet habile diplomate que les rois d'Espagne employèrent dans les négociations les plus difficiles; de Philippe de Caverel, ce propagateur infatigable de l'instruction publique, ce protecteur éclairé des beaux arts ; et, dans notre temps, du digne cardinal de la Tour d'Auvergne qui, au sortir d'une révolution, releva tout dans son diocèse ; du savant Parisis, dont la réputation est universelle, et enfin de ces deux vénérables prêtres, les abbés Debray et Moffait, dont l'un eut toutes les vertus humaines, et l'autre presque les vertus d'un saint.

C'est afin de rester fidèle à son respect pour le clergé que l'Académie vous a appelé dans son sein, vous, l'honorable successeur de l'abbé Moffait. Prenez donc place au milieu de nous : votre présence nous est particulièrement précieuse. Un homme d'un esprit cultivé, d'un commerce agréable, d'une élocution facile, est le bienvenu partout où il se présente ; il doit surtout être recherché dans une Compagnie où les inclinations sont à l'unisson des siennes, et où le vrai talent est apprécié à sa juste

Digitized by Google

valeur. Aussi, malgré les réserves que vous faites, nous espérons que vous nous consacrerez une partie de votre temps. Nous savons tout ce que les devoirs de votre ministère exigent de soins et de peines, mais nous savons aussi que votre vie est toute de dévouement, et nous pensons qu'après avoir visité *les pauvres d'esprit*, vous n'oublierez pas ceux qui sont mieux doués sous le rapport de l'intelligence.

Digitized by Google

ORIGINE ET DÉVELOPPEMENT

de l'Administration française

DISCOURS DE RÉCEPTION

Par M. Paul LECESNE

Conseiller de Préfecture.

Monseigneur, Mesdames, Messieurs,

En prenant la parole devant vous, je me sens partagé entre le sentiment de mon indignité à entrer dans la Compagnie qui m'a ouvert ses rangs, et ma reconnaissance pour l'honneur qu'elle a bien voulu me faire. Je n'avais que de bien faibles titres pour justifier ce choix : un travail sur les impôts romains, quelques études sur les derniers temps du Haut-Empire : voilà tout. Et cependant l'Académie d'Arras a daigné jeter les yeux sur moi. Là ne devait pas s'arrêter sa bienveillance ; à peine admis par elle, j'ai été appelé à siéger à son bureau en qualité de secrétaire-adjoint. Permettez-moi, Messieurs,

Digitized by Google

de vous exprimer toute ma gratitude et de vous assurer que, dans la limite restreinte de mes moyens, vous n'aurez pas un confrère plus dévoué.

Le règlement, en prescrivant un discours public, m'impose une lourde tâche. D'ordinaire, le sujet de ce discours est l'éloge funèbre de celui qu'on remplace. Heureusement, mon prédécesseur, notre excellent confrère, M. Caminade, n'est pas mort: il est même très vivant. Ce n'est pas une raison pour ne pas rappeler les souvenirs qu'il a laissés parmi vous et parmi tous nos concitoyens.

Quand j'eus l'occasion de rencontrer M. Caminade, je fus séduit, comme tout le monde, par sa parole facile, par ses manières distinguées, par son affabilité charmante, par son esprit délicat. A ces qualités, il joignait un véritable talent d'artiste; les remarquables dessins qu'il vous a offerts en sont la preuve; mais sa modestie l'empêcha toujours de s'estimer à sa juste valeur, et il ne voulut être qu'un appréciateur éclairé en matière d'art. Quoiqu'ayant passé bien peu de temps parmi vous, il avait su se concilier toutes vos sympathies, et quand un avancement mérité l'appela à Paris, vos regrets lui témoignèrent le cas que vous faisiez de sa personne. Il est resté en relations avec plusieurs d'entre vous, et ce fut avec une véritable admiration que vous apprîtes sa conduite au milieu des horreurs de la Commune. N'ayant pour se défendre qu'un petit nombre d'employés, il sut, par son énergie, tenir tête aux misérables qui voulaient s'emparer de ses bureaux, résista jusqu'au dernier moment, au péril de sa vie, et ne battit en retraite que sur un ordre du Gouvernement, et

Digitized by Google

après avoir mis en sûreté les choses les plus précieuses confiées à sa garde. C'est là un bel acte de dévouement, auquel je suis heureux de donner la publicité de cette séance.

Mais, après avoir rendu à mon prédécesseur l'hommage qui lui est dû, mon embarras recommence, et je suis obligé de vous demander la permission de vous parler de ce qui fait depuis longtemps l'objet de mes études, l'*Origine et le Développement de l'Administration française.*

Bien des personnes distinguées, et même des publicistes, disent, écrivent et répètent que les principes de cette Administration datent à peine du XVIII[e] siècle et ce Montesquieu, et qu'ils n'ont été mis en pratique que par les lois de la Révolution. Je n'ai pas besoin de réfuter cette erreur dans un pays où vit encore le souvenir des Etats d'Artois, et devant une Académie dont un des membres vient de retracer, d'une manière si heureuse, une des périodes les plus brillantes de l'Administration espagnole dans nos contrées.

La science administrative est aussi vieille que la science du droit; elles sont nées toutes deux avec les premières sociétés. Dans l'antiquité, ces grands empires qui nous étonnent par leur puissance et leur étendue n'ont pu se former et se maintenir que par une Administration savante; aussi Bossuet appelait-il l'Egypte « *la source de toute bonne police.* »

Rome, dans ses premiers temps, comme les villes grecques et étrusques, ne connaît que le régime municipal. Les rois, et plus tard les consuls, ne sont que des magistrats dirigeant la cité sous la surveillance du Sénat,

Digitized by Google

émanation de l'aristocratie de race. Les premières conquêtes n'apportent aucun changement à ces principes, et les peuples vaincus ne sont maintenus dans l'obéissance que par des colonies, dont la constitution intérieure reproduit celle de la mère-patrie; en un mot, le système municipal prédomine partout.

Mais quand la puissance romaine envahit le monde, quand des royaumes entiers sont réduits en provinces, il faut songer à établir une autorité qui assure la domination sur les villes et leur serve d'intermédiaire avec l'Etat. C'est alors qu'apparaît le gouvernement provincial, et que se révèle surtout le talent administratif des Romains.

Tu regere imperio populos, Romane, memento.

Tant que des révoltes sont à craindre, le pouvoir est presqu'entièrement militaire; le proconsul est un général qui concentre dans sa main toutes les attributions; mais aussitôt que le calme existe, les pouvoirs administratifs et judiciaires reprennent le premier rang, et le travail d'absorption commence, car c'est le génie propre de Rome de rendre Romains les peuples qu'elle a conquis. Par un progrès incessant, les éléments indigènes se fondent dans l'élément vainqueur, et les coutumes locales disparaissent au contact du droit romain. Une mission aussi grande ne peut plus être abandonnée à des ambitieux ruinés par l'achat des suffrages populaires, comme l'étaient les anciens préteurs: elle est confiée à des hommes rompus aux affaires et versés dans la science du droit. Ce ne sont plus des Verrès qui gouvernent les provinces, mais des philosophes comme Pline, des généraux comme Agricola, des jurisconsultes

Digitized by Google

comme Paul, Ulpien et Papinien. Avec de tels hommes, le succès de l'Administration est assuré, et les provinces atteignent un degré inoui de prospérité. Aussi l'assimilation est terminée au temps de Marc-Aurèle, et Caracalla peut donner le droit de cité à tous les habitants de l'Empire, car ils sont bien tous des Romains.

L'unité sociale devait exiger le remaniement de l'organisation administrative. Les divisions territoriales furent changées : on voulut aussi obvier au danger d'une trop grande concentration dans un seul agent. Un habile rénovateur, Dioclétien, sanctionna par ses lois les réformes devenues nécessaires dans la Constitution d'Auguste.

Ces lois, je vous demande la permission de vous les indiquer sommairement, parce qu'elles ont servi de type à tous les gouvernements modernes. D'abord l'unité de l'Etat. En effet, quoique le monde romain soit partagé en deux fractions, l'Empire d'Occident, entièrement latin, et l'Empire d'Orient, entièrement grec, il est bien entendu que ces deux fractions ne forment qu'un seul et même tout, l'*orbis romanus*. D'ailleurs la constitution des deux Empires est identique. Au sommet, l'Empereur, chef suprême du gouvernement. Un Conseil d'Etat, *Consistorium*, composé de jurisconsultes, lui donne des avis et prononce sur les questions contentieuses.

Des Ministres sont chargés des différentes branches des services publics. Ils sont ainsi dénommés :

1° Les Préfets du Prétoire, Ministres de l'Intérieur et de la Justice ;

2° Les Préfets de Rome et de Constantinople ;

Digitized by Google

3° Les Maitres des soldats (*Magistri Militum*);

4° Le Ministre de la Maison impériale (*Præpositus Sacri Cubiculi*);

5° Le Ministre d'Etat (*Quæstor Sacri Palatii*);

6° Le Ministre du Cabinet de l'Empereur (*Primicerius Notariorum*);

7° Le Ministre de la Chancellerie, des Postes, de la Police, des Arsenaux et Ateliers publics, et en même temps des Affaires étrangères (*Magister Officiorum*);

8° Les deux Ministres des Finances (*Comes Sacrarum Largitionum, et Comes Rei Privatæ*).

Les fonctionnaires impériaux se divisent en trois grands corps. L'*Administration*, qui est en même temps la *Magistrature*, l'*Armée*, les *Finances*. Chacun de ces corps possède une hiérarchie savamment combinée, qui descend du Ministre au plus petit expéditionnaire.

Quant aux circonscriptions administratives, elles se composent de la *Préfecture du Prétoire*, sous un *Préfet*; du *Diocèse*, sous un *Vicaire;* de la *Province*, sous un *Président;* et enfin de la *Cité*, jouissant d'une autonomie presque complète sous son régime municipal.

Ainsi, l'Administration romaine a présenté un système parfaitement équilibré et donnant satisfaction aussi bien à l'élément centralisateur qu'à celui du *self-government*. C'est ce qu'on poursuit de nos jours avec plus de persévérance que de succès.

Cette organisation reçut du christianisme lui-même sa plus haute consécration. L'Église naissante offrit de nombreuses analogies avec l'Administration de l'Empire. La circonscription de la cité devint celle de l'évêché, et les dignités ecclésiastiques représentèrent, à tous les

Digitized by Google

degrés, les grades des fonctionnaires romains. L'unité parfaite du gouvernement fut d'ailleurs un aide précieux pour la propagation de l'Evangile, ainsi que Bossuet l'a fait remarquer dans son *Discours sur l'Histoire universelle*. Grâce à ces deux forces combinées, l'influence administrative et l'idée religieuse, on touchait peut-être au triomphe de la civilisation. Les invasions germaniques vinrent replonger le monde dans le chaos.

L'approche de ce danger avait déjà altéré le jeu régulier de ces institutions. Des lois analogues à celles qui établissent chez nous l'état de siége permettaient, en cas d'agression des barbares, de réunir tous les pouvoirs entre les mains de l'autorité militaire. Comme l'agression était permanente, les chefs en profitèrent pour s'emparer du droit de rendre la justice, de lever les troupes et d'encaisser les impôts. Plusieurs finirent même par se rendre indépendants et parvinrent à faire passer leurs charges dans leurs familles : c'est là, en grande partie, l'origine de la noblesse. Les souverainetés locales, en brisant la centralisation, détruisirent la force du commandement, et n'aboutirent qu'à la création d'une aristocratie militaire, semi-barbare, tyrannique pour les populations, mais en revanche impuissante à les défendre.

Les races germaniques, en effet, avançaient toujours. Leur caractère, alors comme aujourd'hui, était une indomptable ténacité, une obéissance absolue à leurs chefs de guerre, une avarice insatiable, l'absence de sentiments généreux. Leurs vertus étaient rares: les Germains, que Tacite a opposés aux Romains de son temps, ne sont guère plus vrais que les Perses auxquels

Digitized by Google

Mlle de Scudéry a prêté les mœurs des salons de Louis XIV. L'histoire nous prouve que le niveau social des conquérants de l'Empire n'était pas de beaucoup supérieur à celui des tribus indiennes de l'Amérique du Nord.

De pareils sauvages ne pouvaient apporter aucune idée féconde. Eblouis par la civilisation qu'ils démolissaient de toutes parts, ils n'avaient qu'une pensée, l'imitation romaine. Aussi les vainqueurs subirent-ils immédiatement l'influence des vaincus. *Græcia capta ferum victorem cœpit :* ces mots peuvent s'appliquer également à la conquête de l'Empire par les barbares. La théorie des origines germaniques, malgré tout le talent et les efforts des savants allemands, perd chaque jour du terrain. MM. Fustel de Coulanges et Zeller (1), viennent de lui porter un coup décisif. Pour tous ceux qui ont étudié sérieusement les lois romaines, il n'est pas douteux que les Germains n'ont rien eu en propre que la barbarie, et n'ont fait que copier, souvent très maladroitement, celles des institutions romaines qui convenaient à leurs goûts et à leur état social. C'est ce qui a donné lieu de croire qu'ils les avaient établies. Le fief ne leur appartient même pas; les textes prouvent qu'il était la condition ordinaire des terres frontières (*Terræ limitaneæ*) (2).

Entourés de guerriers grossiers et ignorants, les rois barbares furent obligés de prendre leurs conseillers dans la seule classe qui fût instruite à cette époque, le clergé.

(1) *Revue des deux Mondes* du 15 mai 1872. — *L'Invasion germanique.*

(2) V. tit. *de terris limitaneis.* C. TH.

Digitized by Google

L'Eglise, au milieu de l'effondrement général, était restée debout et avait conservé presque intacte son organisation. Cette organisation était calquée, nous l'avons dit, sur l'Administration romaine : aussi les évêques, devenus Ministres des Rois, s'empressèrent-ils de la rétablir. Les royaumes barbares devinrent la reproduction plus ou moins exacte de l'Empire romain. Les Ostrogoths ressuscitèrent toutes les charges impériales, à tel point que c'est à Cassiodore, un ministre de Théodoric, qu'on doit les renseignements les plus complets sur les attributions de chaque magistrature romaine. Les Visigoths nous offrent aussi un gouvernement profondément imbu des mêmes traditions. Quant aux Francs, beaucoup de leurs peuplades servaient depuis longtemps à titre de mercenaires dans les armées impériales, et avaient adopté les habitudes de ceux qui les soldaient. Lorsqu'ils s'établirent dans la Gaule, ils touchèrent peu aux lois sous lesquelles ils avaient vécu (1), et se bornèrent à assurer leur domination par la création de comtes dans les cités. Ces officiers, qui n'étaient que la copie des comtes militaires romains, avaient pour mission de lever des hommes et de l'argent, et de rendre la justice aux Francs. Les autres pouvoirs restèrent confiés aux magistrats municipaux.

Mais, dès les premiers temps de la France, nous voyons se dessiner une lutte qu'on croyait terminée et qui tend à renaître de nos jours, celle de l'unité contre

(1) C'est ce que M. Fustel de Coulanges a parfaitement développé dans le travail cité plus haut.

Digitized by Google

l'individualisme. La cupidité effrénée des Leudes les avait rendus les adversaires de la royauté. Du moment qu'on ne pouvait plus massacrer impunément son voisin, fût-il ecclésiastique, noble, ou homme libre, pour usurper ses biens, on criait à la tyrannie. Plusieurs rois et ministres courageux payèrent de leur vie les tentatives qu'ils firent pour introduire un peu d'ordre dans cette épouvantable anarchie. Si quelques-uns parvinrent à arrêter momentanément le torrent, ce ne fut qu'au moyen des principes de la centralisation romaine: Brunehaut, saint Léger, saint Eloy, prirent leurs inspirations à cette source. Mais le pouvoir royal était trop faible pour résister aux empiètements des seigneuries locales, et la décentralisation amena une désorganisation complète de la société, dans laquelle la violence fit seule la loi.

Les premiers Carlovingiens eurent la gloire de rendre le calme et la sécurité aux peuples menacés de périr. L'œuvre de Charlemagne, quoique accomplie par un prince d'origine allemande, est évidemment marquée de l'empreinte latine. Cette conception de l'unité gouvernementale, si étonnante pour l'époque, ces ducs, ces comtes, ces *missi dominici*, sont empruntés aux Romains; plusieurs capitulaires répètent presque mot à mot les Constitutions impériales. Le principal mérite de cette heureuse réaction doit être attribué à l'Eglise. Cette fois encore, elle avait sauvé la civilisation. Les clercs, rédacteurs des lois de Charlemagne, étaient pénétrés des principes de la législation romaine qui avait passé dans le droit canon appliqué par les évêques, et qui devint ainsi le type de la réforme carlovingienne.

Digitized by Google

Malheureusement, la pensée de Charlemagne n'était pas destinée à lui survivre. Il fallait son génie pour imposer silence aux ambitions individuelles, et quand sa main puissante eut cessé de se faire sentir, les envahissements des seigneurs reparurent de toutes parts. Leur triomphe fut assuré par le capitulaire de Kiersi-sur-Oise, qui transforma les bénéfices tenus du pouvoir central en fiefs héréditaires. Désormais le fractionnement du territoire et de l'autorité va être porté à son comble. Les seigneurs vivent, guerroyent et pillent, chacun pour son propre compte : c'est l'exaltation du régime féodal, mais c'est aussi la ruine de l'humanité. Il ne faut pas oublier que les IX^e^ et X^e^ siècles furent appelés *l'âge de fer des temps modernes*. Un pareil état social amena la dissolution du gouvernement. Lorsque la dynastie capétienne monta sur le trône, les rois de France ne pouvaient se faire respecter ni à Montmorency, ni à Montlhéry ; mais ils se mirent résolûment à l'œuvre et se passèrent de main en main le travail de l'unité monarchique et nationale, qu'ils devaient mener à bonne fin. Le clergé restait encore, dans ce temps, le seul dépositaire de l'instruction et des lumières ; ses relations avec Rome avaient maintenu dans son sein les traditions romaines : il dirigea la royauté dans ce sens. Un de ses membres les plus illustres, Suger, à qui nos contrées s'honorent d'avoir donné le jour, fut l'initiateur des idées qui allaient désormais présider aux destinées de la France. A la même époque, la renaissance des études du droit romain, en Italie, créait l'école des légistes. En France, les Parlements se constituèrent en Cours permanentes de justice; ils appelèrent à leur aide le droit,

Digitized by Google

et surtout le droit romain, qui devint la machine de guerre contre la féodalité.

Les légistes, qu'ils sortissent des rangs du clergé, de la noblesse ou du tiers-état, furent avant tout les défenseurs du pouvoir central contre les pouvoirs locaux. Ces théories, ils les avaient puisées dans le droit romain, et ils cherchèrent toujours à les faire prévaloir. Au moyen de raisonnements héroïques et plus ou moins hasardés, ils assimilèrent le roi et ses officiers à l'empereur et aux magistrats romains, et ils revendiquèrent pour la monarchie et ses représentants les attributions du régime impérial. Parfois ils n'y mettaient même pas tant de façons : ils substituaient dans le texte latin le mot de roi à celui de préteur ou d'empereur, et faisaient accepter une constitution romaine comme un édit royal. Ils transformèrent ainsi la maxime romaine *quod principi placuit legis habet vigorem*, par ces mots : *si veut le roi, si veut la loi ;* car, dit Beaumanoir, *ce que fait le roi c'est le commun profit de tous.* Leur travail, lent, incessant, prodigieux d'érudition et de subtilité juridique, rendit pièce à pièce au pouvoir central les prérogatives que les seigneurs lui avaient enlevées.

Une institution due à la féodalité leur fut aussi d'un grand secours. Les seigneurs, ne pouvant pas ordinairement faire leurs affaires eux-mêmes, avaient délégué à des officiers le soin de commander les hommes d'armes, de lever les impôts, d'administrer leurs domaines, de juger les procès. Cette mission fut donnée au maître d'hôtel, chargé de porter les mets sur la table du seigneur, *dapifer* ou *senescalcus*, d'où le mot de *sénéchal*, ou bien à un officier désigné temporairement et qui

Digitized by Google

s'appelait *bayle* (*tuteur* ou *gardien*), d'où le nom de *bailli*. Le roi, en sa qualité de seigneur féodal, avait ses sénéchaux et ses baillis; mais, comme il était le suzerain par excellence, ses sénéchaux et ses baillis devaient avoir la prééminence sur tous les autres. Aussi ces officiers royaux sont, dès le XII[e] siècle, de véritables gouverneurs représentant le monarque lui-même. A son départ pour la Terre-Sainte, en 1190, Philippe-Auguste remet entre leurs mains l'administration de son royaume. En 1254, saint Louis, par une ordonnance, règle soigneusement leurs attributions. Ils sont choisis par le roi, en son Conseil; il faut qu'ils soient à la fois de bons généraux pour ne pas se laisser battre par les seigneurs, d'habiles agents financiers pour faire rentrer les impôts et administrer les domaines royaux, et des jurisconsultes consommés pour rendre la justice au nom du roi. Ils s'acquittèrent parfaitement de leur tâche; les révoltes des seigneurs trouvèrent partout une force armée qui les comprima, les impôts rendirent tout ce qu'ils purent et même souvent plus qu'ils ne purent donner, et, au moyen *des cas royaux*, la juridiction de la couronne finit par absorber toutes les autres. Il est vrai qu'entre les mains des Joinville, des Beaumanoir et des Pierre Desfontaines, le succès de l'œuvre ne pouvait être douteux (1).

(1) Cette période de l'Administration française porte le nom d'*Ère des Baillis*. Les baillis et sénéchaux étaient, dans le principe, des magistrats itinérants; à des époques déterminées, ou même tout à fait à l'improviste, ils faisaient dans tout ou partie de leurs circonscriptions des tournées ou *chevauchées*. Comme le mot l'indique, ces voyages ressemblaient à des expéditions militaires. Le bailli, en effet, était accompagné de ses hommes d'armes royaux, et, dans sa

Digitized by Google

Sous Philippe-le-Bel et ses successeurs, les Parlements, les légistes et les baillis, ont dompté la féodalité. Le pouvoir royal est reconstitué, et une centralisation puissante, due à l'application des principes romains, fait régner en France un calme inconnu depuis longtemps. Le morcellement du territoire et de l'autorité amena encore une fois la ruine du pays. La féodalité vaincue se reforma par les grands fiefs et les apanages. On n'eut plus à combattre des milliers de tyranneaux, mais on eut devant soi des Etats entiers dans l'Etat. Tant que le pouvoir royal avait été fort, les grands feudataires s'étaient inclinés; mais, à la faveur des désastres de la Guerre de cent ans, les indépendances locales relevèrent la tête. Si les Anglais purent, après nous avoir vaincus, nous gouverner des années entières, on doit en attribuer la cause à l'incroyable esprit d'égoïsme de cette époque. Les seigneurs de tout rang, les villes mêmes, traitent séparément avec l'étranger, sans s'inquiéter de la nation. Il ne fallut rien moins que l'héroïsme de Jeanne d'Arc pour rendre à la France le sentiment de sa personnalité.

L'individualisme avait donc failli, une fois encore,

tournée, il rendait la justice soit directement, soit par appel des juridictions seigneuriales et des prévôtés royales, se faisait rendre compte du produit des impôts et des domaines royaux, et passait en revue les contingents féodaux et communaux. Plus tard, les baillis tinrent des Assises. Les cours de circuit de l'Angleterre tirent directement leur origine des chevauchées des sénéchaux normands, et dans l'île de Jersey, le bailli fait encore, par tradition, de ces sortes d'expéditions où il juge les procès, les délits, et notamment les usurpations sur les chemins.

Digitized by Google

détruire le pays lui-même. Aussi Louis XI fut-il obligé d'appliquer toutes les ressources de son habileté à l'abaissement des souverainetés locales. Il doit être regardé comme le véritable fondateur de l'unité française. Son œuvre fut immense, et, grâce à elle, la France put traverser, sans la moindre révolte, les guerres d'Italie et le désastre de Pavie, dont elle se releva, comme nous nous relèverons, il faut l'espérer, du désastre de Sedan.

Un nouveau danger vint bientôt tout remettre en question. Les rois avaient démembré en trois fractions les attributions des baillis. Le commandement militaire avait été dévolu à des gouverneurs, les impôts avaient été confiés à des agents financiers, et les lieutenants-généraux, véritables présidents de tribunaux, avaient été investis de la juridiction. Toutes ces charges étaient vénales, c'est ce qui explique peut-être la cause de leur création et de leur multiplicité. Ce démembrement porta le coup de grâce à l'autorité des baillis, auxquels on finit même par interdire de siéger dans leurs anciennes cours. L'ordonnance de Henri II sur les Présidiaux ne leur laissa plus qu'un titre purement honorifique.

Mais les gouverneurs de province devaient profiter des guerres de religion pour faire ce qu'avaient fait les officiers militaires romains, les comtes des deux premières races et les grands feudataires de la troisième : ils absorbèrent tous les pouvoirs dans l'étendue de leurs gouvernements. C'est alors qu'on les voit lever des troupes et de l'argent, faire la guerre dans leur intérêt privé, traiter et se vendre à beaux deniers comptants, surtout à l'étranger. Tel fut le résultat de l'affaiblissement du pouvoir central.

Digitized by Google

Une crise terrible, la Ligue, en fut la conséquence. Ce grand mouvement populaire tirait sa force des communes, qui lui donnaient de l'argent, et des gouverneurs, qui lui fournissaient des hommes. Il ne put constituer qu'une parodie de gouvernement, dans lequel le sanglant le dispute au grotesque, et qui présente les mêmes caractères que les autres essais de Commune tentés à Paris en 1793 et en 1871. Chez toutes les trois, en effet, l'assassinat plus ou moins juridique, et le massacre des honnêtes gens, paraît érigé en système. La honte de la Ligue sera d'avoir traité avec les Espagnols, comme la Commune de 1871 était disposée à traiter avec les Prussiens.

Henri IV, qui vainquit la Ligue, ne fut pas assez fort pour vaincre les gouverneurs de provinces. Il préféra tourner la difficulté et la résoudre par l'argent. C'est ce qui lui faisait dire qu'on ne *lui avait pas rendu son royaume, mais qu'on le lui avait bien vendu.*

Son successeur eut pour tâche l'anéantissement de ces obstacles, toujours les mêmes et toujours renaissants. Pour arriver à ce but, Richelieu se servit d'une institution qu'il trouvait sous sa main. En 1522, François Ier avait créé des Intendants de Finances chargés de surveiller l'assiette, la répartition et le recouvrement des impôts. Ce fut cette institution qu'on généralisa en 1636 par l'établissement des Intendants de Provinces, destinés à jouer un si grand rôle dans l'Administration française. A leurs fonctions financières, on ajouta des attributions judiciaires, administratives et militaires (1),

(1) Les intendants s'appelaient *intendants du militaire, de justice,*

Digitized by Google

mais leur mission véritable fut d'avoir raison des gouverneurs et des États provinciaux. Pris ordinairement parmi les maîtres des requêtes aux Conseils du roi, ils étaient spécialement chargés de faire exécuter les ordonnances royales. Ce soin leur donnait accès partout. Les Parlements, les Gouverneurs, les États, les Échevinages, étaient obligés de souffrir leur immixtion, jusque dans leurs affaires les plus intimes. Ils en profitèrent pour les décider le plus souvent eux-mêmes, et arrivèrent, petit à petit, à ne laisser aux pouvoirs locaux que l'ombre de l'autorité.

Un reproche mérité leur a été adressé; peu scrupuleux sur le choix des moyens, ils firent souvent dégénérer l'Administration en despotisme. Mais la responsabilité doit plutôt en remonter jusqu'au Gouvernement, dont ils n'étaient que les instruments. Quant aux résultats par eux obtenus, on peut dire qu'ils transformèrent la France : ce point ne saurait être contesté dans cette province d'Artois, qui a eu des administrateurs tels que les Bignon, les Caumartin et les Chauvelin. Sous Louis XIV, la lutte des pouvoirs locaux contre le pouvoir central

police et finances. Leurs attributions embrassaient toutes les branches de l'Administration : ils exerçaient toutes les *fonctions non déléguées* et surveillaient d'une manière active toutes les *fonctions déléguées*. La période où ils ont dirigé l'Administration porte le nom d'*Ère des Intendants*. Ils avaient au-dessous d'eux des magistrats appelés *subdélégués*, remplissant les mêmes fonctions dans des ressorts plus restreints. Mais il faut remarquer que les *subdélégués* n'étaient institués que par l'intendant et n'étaient pas reconnus, du moins légalement, par le roi : en un mot, la subdélégation n'était pas une circonscription administrative.

Digitized by Google

est définitivement terminée. On peut la résumer ainsi : la centralisation politique et administrative, issue des idées romaines, a toujours ramené la France à la grandeur et à la prospérité; le fractionnement, fruit de la conquête germanique, n'a su que l'affaiblir et la livrer à l'anarchie et à l'étranger.

En 1789, que restait-il à faire? Consolider l'unité de l'Administration française. Avec leur sens si pratique, les hommes de la Constituante, de la Législative et de la Convention comprirent qu'il n'y avait de Nation qu'à la condition d'avoir un seul peuple soumis à une seule loi. Il existait bien alors une France, mais elle se composait de Flamands, de Picards, de Bourguignons, de Gascons, de Provençaux, de Normands; en un mot, il n'y avait pas de Français.

L'esprit de l'Administration, avant la Révolution, se modelait sur les provinces où elle s'exerçait. Dans les pays qui avaient perdu leurs États, elle était dirigée par les Intendants; dans ceux qui les avaient conservés, elle était partagée entre les représentants du roi et ceux de la province. Ces derniers restes de ce qu'on appelait les *privilèges locaux*, gouvernaient avec un caractère d'exclusivisme qui les rendait presque plus gênants qu'utiles aux populations. Les communes elles-mêmes étaient devenues de véritables castes où les intérêts particuliers entretenaient la diversité la plus grande. La loi de 1790 fit disparaître ces débris de l'individualisme, qui s'opposaient à la fusion en un seul tout des forces vives de la Nation. Cette loi donne une réalité au rêve si chèrement caressé par les Intendants, la destruction de la Province et la constitution de la subdélégation en

Digitized by Google

une circonscription administrative, c'est-à-dire qu'elle établit le département et l'arrondissement. Ainsi, il est bien prouvé aujourd'hui, comme l'a d'ailleurs démontré M. de Tocqueville (1), que le régime actuel de l'Administration n'appartient pas entièrement à la Révolution, mais qu'il fut l'application et le développement d'idées conçues antérieurement. La loi de 1790 transforma, en outre, complétement la Commune. Les priviléges locaux disparurent pour faire place à une organisation uniforme de toutes les municipalités.

Malheureusement, la loi de 1790 créait des Administrations collectives. Son erreur était d'autant plus grande, que l'expérience en avait été tentée sous Louis XVI, et que les résultats en avaient été très mauvais. Les Directoires de département et de district, ainsi que les Bureaux des communes, se composaient de membres nommés à l'élection; ils étaient chargés de l'administration sous la surveillance de Conseils électifs comme eux. Un procureur-syndic requérait l'application des lois; ce fonctionnaire avait cela de particulier que, bien que représentant la Nation, il était aussi issu de l'élection. Les Directoires et les Bureaux se jetèrent avec ardeur dans les luttes politiques et s'inquiétèrent peu des affaires; il en résulta que le procureur-syndic administra presque seul.

On avait, de plus, commis la faute de confier à ces corps, qui n'auraient dû faire que de l'administration active, le jugement du contentieux. La confusion fut générale, et les plaintes s'élevèrent si unanimement,

(1) V. l'*Ancien Régime et la Révolution*.

Digitized by Google

que la Constitution de l'an III essaya d'y donner satisfaction. Elle créa les Administrations centrales de département; mais elle conserva leur caractère collectif, et, d'autre part, elle détruisit le district au grand préjudice des populations. Le mal ne fit que s'accroître et le désordre devint si complet, que les Administrations collectives tombèrent dans un discrédit absolu, et qu'on ne voulut plus en entendre parler. C'est qu'on avait méconnu ces deux grands principes: 1° *sans responsabilité il n'y a pas d'Administration;* 2° *une responsabilité collective est illusoire.* En effet, *administrer est le fait d'un seul, délibérer et juger sont le fait de plusieurs.*

Cette maxime, éternellement vraie, forme la base de l'organisation de l'an VIII, qui nous régit encore aujourd'hui.

L'Administration centrale comprend un Pouvoir exécutif, un Conseil d'Etat, chargé de donner des avis et de juger le contentieux, des Ministres dirigeant chaque branche des services publics.

L'Administration départementale se compose d'un Préfet, à la fois représentant du pouvoir central et administrateur du département; d'un Conseil de Préfecture donnant, comme le Conseil d'État, des avis et jugeant le contentieux au premier degré; d'un Conseil général contrôlant les actes du Préfet, en ce qui concerne la direction du département. Le district est rétabli sous le nom d'arrondissement; il est administré par un Sous-Préfet, sous la surveillance d'un Conseil d'arrondissement. Enfin, la commune a pour administrateur un Maire, qui la dirige, avec l'assistance d'un Conseil municipal.

Digitized by Google

Cette organisation n'est, en réalité, tout en faisant la part des modifications amenées par l'introduction de l'élément électif, que la copie de l'Administration antérieure à 1789. Le *Conseil d'État* remonte aux premiers Capétiens; les *Préfets* représentent les *Intendants;* les *Sous-Préfets*, les *Subdélégués*. Si l'on se reporte plus loin, on est frappé de l'analogie qu'elle offre avec celle des derniers temps de l'Empire romain. C'est que les nations ont un caractère et des aptitudes qu'elles ne peuvent dépouiller. Quoi que nous fassions, nous sommes Latins de mœurs, de langage, d'institutions, de principes, de pensées; cela ne vaut-il pas mieux que le germanisme? (1)

L'Administration française, telle que nous venons de la décrire, a été calquée par tous les peuples de l'Europe, ce qui prouve sa supériorité. L'Italie et l'Espagne l'ont adoptée aussitôt qu'elles ont été maîtresses d'elles-mêmes; la Russie y vient progressivement, parce qu'elle

(1) Un savant distingué, M. Albert Dumont, parle ainsi de la civilisation latine.

« Il est de mode aujourd'hui de médire du romanisme; quel peuple, en Europe, a pu sortir de la barbarie sans le secours de la civilisation de l'ancien monde, sans la religion que l'Empire reçut au premier siècle, et qu'il donna aux envahisseurs. Les Germains eux-mêmes, auxquels on prête tant de vertus imaginaires, n'ont dû qu'aux Latins la force de dépouiller le vieil homme, le bonheur de créer une nationalité nouvelle et féconde. C'est le propre des Latins d'avoir porté la vie autour d'eux; une fois le flambeau de la civilisation allumé, chaque nation a eu ses destinées, des caractères propres et originaux, souvent des qualités supérieures à celles des Latins eux-mêmes, mais les Latins ont été les initiateurs. »

(*Souvenirs de l'Adriatique.— Revue des Deux-Mondes*, du 1er octobre 1872).

Digitized by Google

s'émancipe avec une sage lenteur. La Prusse a été obligée de faire taire ses préventions de race devant l'excellence de nos lois et a reproduit fidèlement notre hiérarchie administrative. Il n'est pas jusqu'à l'Angleterre qui, malgré son respect pour les vieilles institutions, ne se mette aussi à nous imiter, en augmentant les attributions des lords-lieutenants de comté, qui se rapprochent chaque jour davantage de nos préfets.

Notre organisation administrative a résisté jusqu'ici à toutes les révolutions et, dans les crises les plus terribles, a toujours été notre plus actif élément de reconstitution. Un système qui a gouverné le monde Romain ; qui a édifié la grandeur de la France ; qui nous préserve de l'anarchie depuis bientôt un siècle, est-il donc aussi mauvais que des esprits chagrins voudraient le faire croire ? Non, Messieurs, et pour réponse je ne veux m'appuyer que sur l'appréciation qu'en a faite l'illustre homme d'Etat qui est actuellement à la tête de notre gouvernement. « L'ordre, dit M. Thiers, n'a pas cessé de ré-
» gner, pas plus que la justice, depuis que cette belle et
» simple institution existe parmi nous ; bien entendu
» que les mots d'ordre et de justice, comme tous les
» mots de langues humaines, n'ont qu'une valeur rela-
» tive et veulent dire qu'il y a en France, sous le rap-
» port administratif, aussi peu de désordre, aussi peu
» d'injustice, qu'il est possible de le souhaiter dans un
» grand Etat (1). »

Faut-il conclure de là qu'il n'y ait plus aucune amélioration à réclamer ? Loin de moi une pareille pensée. L'Admi-

(1) *Consulat et Empire*, t. 1, p. 157.

Digitized by Google

nistration doit toujours être en rapport exact avec les progrès du temps. Mais l'instrument est délicat, et des changements brusques risqueraient de le briser. La prudence est donc ici, comme en toute chose, le meilleur guide. Pour ma part, au nombre des réformes utiles et nécessaires, je citerai la constitution plus forte et plus indépendante de la juridiction administrative, l'élargissement de l'existence de l'arrondissement et l'affranchissement aussi complet que possible des communes, en leur ôtant, toutefois, la faculté de compromettre leur avenir.

Cette liberté des communes nous ramènerait bien près du système romain : centralisation en haut, autonomie en bas. J'avoue que pour moi ce système est le beau idéal de l'Administration. Mais, me dira-t-on, il n'a pas empêché les malheurs des derniers temps de l'Empire romain. Cela est vrai; ce qui ne l'est pas moins, c'est qu'il faut tenir compte de la corruption qui, alors, est venue le vicier : *Luxuria sævior armis*. Cette lèpre pénétra dans tous les rangs, depuis le dernier citoyen jusqu'à l'Empereur et fit oublier entièrement les sages préceptes de Cicéron, que tout administrateur devrait sans cesse avoir devant les yeux : « Il en est, dit-il, de l'Administration de l'Etat comme d'une tutelle, qu'il faut gérer » dans l'intérêt des pupilles et non dans celui des tuteurs. Ceux qui servent une partie des citoyens en négligeant les autres introduisent au sein de la cité le » plus redoutable des fléaux, la sédition et la discorde. » De là ces distinctions d'amis du peuple et d'amis des » grands, tandis que d'amis de tous il y en a si peu. Le » citoyen courageux se donnera tout entier à la chose

Digitized by Google

» publique, sans rechercher pour lui ni fortune, ni puis-
» sance, il étendra ses soins à tout l'Etat, et protégera
» également tous les intérêts. »

Oui, Messieurs, quand on veut être administrateur, il faut avant tout être un honnête homme. Il faut aussi être un véritable philosophe, pour déjouer les intrigues mesquines, les ambitions injustifiées, les rivalités dangereuses, pour imposer silence à ses préférences et à ses inimitiés et rester toujours le représentant de la justice et du droit. Il faut enfin être jurisconsulte, car sans la connaissance des lois et la pratique des affaires, les meilleures intentions deviennent stériles.

Ces principes, on me les a enseignés à mon début dans la carrière, à mon entrée dans cette phalange qui s'appelle, à juste titre, *la Famille administrative;* je les ai vus appliqués par les hommes éminents qui ont dirigé et qui dirigent encore ce département, et je mets mon ambition à ne pas me montrer trop indigne de ceux qui sont à la fois mes supérieurs et mes modèles.

Digitized by Google

RÉPONSE

AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. P. LECESNE

Par M. l'Abbé PROYART, Chancelier.

MONSIEUR,

La réputation de savoir administratif dont vous jouissez, les remarquables études auxquelles vous vous appliquez avec tant de succès, vous donnaient des titres bien légitimes à nos suffrages ; vous les avez obtenus de la manière la plus honorable. La part si active que vous avez prise à nos travaux depuis que vous siégez parmi nous, votre empressement à nous prêter votre concours dans tout ce qui exige dévouement et assujétissement, tout cela nous prouve que nous avons trouvé en vous un collaborateur aussi courageux que distingué, et que l'Académie n'a qu'à se louer de vous avoir admis au nombre de ses membres.

Vous venez de nous entretenir de ce qui fait l'objet de

Digitized by Google

vos études de prédilection, du droit administratif : c'est pour nous une bonne fortune. L'attention avec laquelle vos paroles ont été accueillies, a dû vous en convaincre.

Ce serait une bien grande erreur de penser que notre droit administratif ne date que de 1790 ; car, lors même qu'on ne serait pas publiciste, il n'est pas permis d'ignorer que l'Empire romain a englouti tous les Empires de l'Univers, et que les plus grands Royaumes qui en sont sortis, en ont conservé les lois. La Gaule, comme tant d'autres, a été la proie de ce colossal conquérant ; c'est donc à Rome que nous sommes redevables, en grande partie, des principes administratifs qui nous dirigent.

Il est curieux de voir comment Rome a procédé dans cet envahissement général.

Elle traite avec ménagement les peuples vaincus qui acceptent sa domination ; toutefois, elle respecte leurs lois, leurs usages : *parcere subjectis*, mais elle poursuit avec une extrême rigueur, je dirai presque avec cruauté, les audacieux qui lui résistent : *debellare superbos*. A peine ses légions ont-elles pris pied dans un pays, qu'elle y fait arriver ses voies militaires ; elle y bâtit des forteresses pour assurer sa possession et préparer de nouvelles expéditions ; elle élève des théâtres, elle bâtit des temples ; car elle est trop sage pour croire qu'on puisse se passer de religion dans le gouvernement des peuples. Elle se garde bien d'éloigner du droit la pensée de Dieu, de cet être invisible, à la vengeance duquel nul crime ne peut échapper. Dès l'origine, la religion a été le ressort principal dont elle fit usage pour assujétir le citoyen au devoir.

Par ses colonies, qu'elle transplante dans les villes et

Digitized by Google

les pays conquis, elle propage ses lois, son régime administratif; elle améliore les contrées soumises, elle y rend la justice, y fait fleurir l'agriculture, le commerce, les arts et même les sciences. Les honneurs du peuple victorieux peu à peu se communiquent aux peuples vaincus : le Sénat leur est ouvert ; ils peuvent même aspirer au souverain pouvoir. Enfin, on en vient à ce point que tous les sujets de l'Empire se croient Romains ; toutes les nations n'en font plus qu'une seule ; et Rome est regardée comme la commune patrie. C'est Caracalla qui le déclare.

Dioclétien partage ce vaste empire en deux mondes : l'Empire d'Occident et l'Empire d'Orient. Mais d'un côté comme de l'autre ce sont les mêmes lois, la même administration.

Voilà comment s'est formée la politique la plus prévoyante et la plus ferme qui fut jamais. Voilà comment Rome est devenue maîtresse de l'Univers, et comment nous-mêmes sommes devenus ses sujets. Je n'insiste pas davantage sur ces considérations, qui sont presque élémentaires.

Telle est la source d'où découlent les principes de notre administration. Toutefois, il faut reconnaître qu'ils sont arrivés jusqu'à nous notablement modifiés, purifiés sur un bon nombre de points.

Car on ne peut s'empêcher de frémir en voyant, sous ce régime, l'excessive puissance des pères sur leurs enfants, et le triste usage qu'ils en ont fait. Le sort des esclaves, c'est-à-dire de cette portion si considérable de la population romaine, n'était pas moins déplorable. Leurs maîtres ne mettaient guère de différence entre ces infortunés et leurs bestiaux. De là ces soulèvements épouvan-

Digitized by Google

tables; et la guerre des esclaves n'a plus rien qui m'étonne. C'en est assez sur les énormités du droit administratif des Romains; on pourrait en ajouter bien d'autres; j'ai hâte de dire que le Christianisme les a fait disparaître.

L'Eglise s'introduisit dans le monde avec sa constitution propre, intime, qu'elle a reçue de son divin fondateur. Dès les premiers siècles elle établit des siéges métropolitains épiscopaux, dans les villes principales où se trouvent les magistrats civils; pourquoi cette préférence? C'est uniquement parce qu'il y avait avantage à placer des Evêques dans ces grands centres de population, dans ces cités importantes où régnait avec plus d'empire l'idôlatrie, afin qu'ils fussent plus à portée de la combattre, ainsi que tous les désordres qui en étaient la conséquence.

Voici maintenant des hordes de barbares qui, à diverses époques, se précipitent sur l'Empire, sur la France. Tout est bouleversé; les lois sont suspendues; c'est un cahos plus ou moins prolongé. Mais il en surgit une société nouvelle, profondément modifiée, où s'infuse l'esprit chrétien combiné avec le droit romain. Et il en sera toujours ainsi, parce que le droit romain, comme on l'a fort bien dit, étant la raison écrite, et le système administratif qui en découle n'étant rien autre chose que la raison en action dans le gouvernement des peuples, il en résulte qu'après une certaine période d'agitations, de chutes, de crises révolutionnaires, les passions s'apaisent, le calme se fait, et la raison finit toujours par reprendre son légitime empire.

Que de choses, dans votre savante étude, qui méritent

Digitized by Google

une mention particulière, et que le temps ne me permet même pas d'indiquer, je le regrette. Il est cependant un point sur lequel je crois devoir attirer votre attention. Je veux parler de la féodalité. Qu'est-ce que la féodalité ? Généralement, on a beaucoup parlé de ses abus ; mais celui qui en étudierait bien les principes aurait, je crois, autre chose à nous dire. Promettez-nous d'étudier cette époque de notre histoire : elle est digne de votre talent ; avec la facilité qui vous distingue et les connaissances que vous possédez, vous ferez sur ce sujet un travail intéressant, dont s'enrichiront les Mémoires que nous publierons.

Il est un problème, en fait de gouvernement, auquel vous avez fait allusion; dont on cherche depuis longtemps la solution, un idéal que l'on poursuit encore aujourd'hui, problème extrêmement difficile à résoudre : c'est la pondération des pouvoirs. Si vous établissez une centralisation puissante en haut, elle tend à dégénérer en despotisme ; si vous placez une autonomie presque absolue en bas, elle amène l'anarchie : Que faut-il faire ? Inspirer à tous, non pas tant l'amour du droit que l'amour du devoir ; l'inspirer avec force et suavité, mais l'inspirer efficacement. Or, où trouver une autorité assez sûre d'elle-même, assez éclairée pour donner à tous cette lumière ? Vous soupçonnez ma réponse. Nous la trouverons dans la religion. Laissez à la religion toute sa liberté d'action, et la religion dira à ceux qui doivent commander et à ceux qui doivent obéir, quelles sont leurs obligations respectives.

Quel juste hommage vous rendez à Charlemagne, à Louis IX, à l'Eglise ! Le palais de ces grands princes était

Digitized by Google

moins une Cour qu'une réunion de jurisconsultes, de théologiens, d'évêques, qu'ils aimaient à consulter pour la bonne administration de leurs Etats. Le demi-savoir en sourit de pitié ; mais le vrai savant les en félicite et sait bon gré à saint Louis d'avoir associé l'abbé Suger à la régence de son royaume.

Quant à vous, Monsieur, vous savez, par la nature de vos fonctions, combien il importe que les deux puissances que Dieu a établies pour gouverner le monde s'entendent et agissent de concert. Quand cette bonne entente et ce concert existent, quel immense avantage n'en résulte-t-il pas pour la chose publique ? Voilà ce que tous les bons esprits réclament, la bonne harmonie entre l'Eglise et l'Etat. Et cependant, qu'avons-nous entendu ? Il ne peut exister d'alliance entre la religion et la politique ; il faut séparer l'Eglise de l'Etat. Voilà ce qu'ont dit des insensés qui, s'ils réalisaient leurs funestes desseins, feraient plus de mal au monde que n'en ont fait les invasions des barbares. Ils ne tendent à rien moins qu'à désancrer l'édifice social. Si ces hommes dangereux parvenaient à soutirer des veines de la société les principes de foi, de religion, de crainte de Dieu, de justice que l'Eglise y répand par son enseignement, qu'arriverait-il ? La pensée seule jette dans l'épouvante. Ce serait une désorganisation complète. Mais rassurons-nous : des magistrats fermes, courageux, veillent à notre défense ; l'armée nous protége ; l'Eglise enseigne et prie ; Dieu sauvera la France !

Digitized by Google

RAPPORT

sur les

MÉMOIRES HORS CONCOURS

Un seul Mémoire a été envoyé sous cette désignation. Il traite un sujet particulièrement intéressant pour la ville d'Arras, puisqu'il fait l'histoire et la description de la Citadelle de cette ville. Ce Mémoire révèle des recherches consciencieuses et un travail sérieux. Certaines parties sont très-bien traitées, et l'on voit que l'auteur a puisé aux véritables sources. Les différents projets proposés sont successivement passés en revue; les appréciations de Vauban et des autres ingénieurs sont rapportées avec exactitude; en un mot, on assiste à tout ce qu'on peut appeler l'instruction administrative de la construction de la Citadelle d'Arras. L'auteur fait l'histoire des Gouverneurs, des Aumôniers, du Personnel, et raconte les faits dont la Citadelle a été le théâtre. Il décrit avec soin les bâtiments et s'arrête avec complaisance sur la Chapelle, qui vient d'être rendue au culte. Enfin,

Digitized by Google

il démontre facilement ce que, du reste, la guerre de 1870-1871 a trop bien démontré : la parfaite inutilité de cette Citadelle au point de vue de la défense de la Ville. Elle ne serait pas aussi inutile au point de vue opposé, si on en juge par un passage curieux, extrait d'un Mémoire adressé au ministre Louvois : « Elle commandera » fort bien la ville, enfilera beaucoup de rues, et en » abattra les maisons. »

Ce Mémoire qui a pour titre : *Notice historique* sur la Citadelle d'Arras. — *Description* de cette Forteresse. — *Sa création.* — *Son but.* — *Son utilité* —, ce Mémoire remplit bien ce titre et traite convenablement des cinq sujets qui viennent d'être énumérés. Il est d'ailleurs accompagné de dessins et de pièces justificatives très-importantes.

A l'unanimité, la Commission chargée d'examiner ce travail a demandé pour l'auteur une médaille d'or de 200 francs, et ces conclusions ont été adoptées par l'Académie dans sa séance du 2 août 1872.

Digitized by Google

RAPPORT

sur le

CONCOURS DE POÉSIE

Par M. COFFINIER

Membre résidant.

Messieurs,

Aux temps où l'abus immodéré de l'antithèse et l'exagération de certaines doctrines n'avaient pas encore déparé les beautés étincelantes de ses œuvres, un homme qui, malgré bien des contrastes, restera le premier poète lyrique de notre époque, définissait ainsi la fonction du poète :

Le poète, en des jours impies,
Vient préparer des jours meilleurs.
Il est l'homme des utopies,
Les pieds ici, les yeux ailleurs.
C'est lui qui, sur toutes les têtes,
En tout temps, pareil aux prophètes,
Dans sa main où tout peut tenir,
Doit, qu'on le blâme ou qu'on le loue,

Digitized by Google

Comme une torche qu'il secoue,
Faire flamboyer l'avenir !
. . . . . .
Il rayonne ! il jette sa flamme
Sur l'éternelle vérité !
Il la fait resplendir pour l'âme
D'une merveilleuse clarté !
Il inonde de sa lumière
Ville et désert, Louvre et chaumière,
Et les plaines et les hauteurs ;
A tous d'en haut il la dévoile,
Car la poésie est l'étoile
Qui mène à Dieu rois et pasteurs ! (1)

Sans doute, Messieurs, en ouvrant son concours annuel de poésie, l'Académie n'a pas eu la prétention de faire surgir un de ces *rêveurs sacrés*, selon l'expression du poète des *Rayons et des Ombres*, qui n'apparaissent que de loin en loin dans l'histoire littéraire des peuples. Outre qu'elle sait combien peut être dangereux le marteau de l'apostolat aux mains habituées à manier l'instrument qui vibre à tous les souffles, ce qu'elle demande aux poètes qui viennent briguer ses suffrages, c'est de se renfermer dans le cercle moins ambitieux plus exactement tracé par le classique :

Aut prodesse volunt, aut delectare poetæ
Aut simul et jucunda et idonea dicere vitæ (2).

Tel est, Messieurs, le programme qu'ont voulu suivre les quatre concurrents qui ont soumis leurs œuvres à

(1) Victor Hugo : *Les Rayons et les Ombres.*
(2) Horace : *Art poétique.*

Digitized by Google

votre appréciation. Ont-ils atteint le but qu'ils se sont proposé ? Vous en jugerez par le résumé des observations que votre Commission du Concours de poésie m'a chargé de vous présenter sur chacune des pièces de vers envoyées au concours.

Il nous a paru qu'il y avait lieu d'éliminer tout d'abord la pièce inscrite sous le n° 1, avec cette dédicace : « *A l'immortel Pie IX* » et cette devise : « *Vivat, vincat et imperet !* »

Et, cependant, quel sujet pouvait ouvrir un plus vaste champ à l'inspiration du poète ? Cette grande figure de la Papauté, qui a si longtemps dominé le monde, aujourd'hui en butte aux sarcasmes ou à l'indifférence ; cet auguste vieillard, dont l'avénement au siége de Pierre avait été salué par tant d'acclamations, traversant maintenant les jours d'épreuve avec une sérénité que rien ne peut altérer ; la divine promesse faite au premier de ces douze pêcheurs dont la parole modeste et simple a changé la face de l'univers en le civilisant par le christianisme, n'était-ce pas là une matière féconde aux accents les plus chaleureux et les plus convaincus ?

L'auteur ne paraît pas l'avoir compris. Il vous a envoyé vingt-deux lignes rimées qu'il appelle ingénuement une *Imitation de Racine*, et dans lesquelles on lit que :

> L'Enfer, troublant tout de ses vapeurs *funestes*
> Sur les yeux les plus saints a jeté ses *ténèbres*.

Enfin, le morceau se termine par les quatre vers suivants :

> Nous reverrons bientôt par d'augustes exemples
> Tous les illustres fronts de splendeur couronnés

Digitized by Google

Baiser avec respect le pavé de nos temples ;
Devant le saint Pontife ils seront prosternés.

Tout en tenant compte à l'auteur des sentiments qui l'ont inspiré, votre Commission pense qu'il aurait mieux marqué son respect filial à l'auguste Pontife qu'il voulait honorer, en n'essayant pas de défigurer Racine à son intention.

Le cahier produit avec cette épigraphe : « *Sans un peu de travail on n'a pas de plaisir* » contient une préface, quatre chants ou ballades, deux extraits d'un poème intitulé : *La France*, et un livret d'opérette.

Chacun de ces huit morceaux ne se distingue guère que par la médiocrité de la forme et l'indigence de la pensée.

De la préface nous ne retiendrons que ces vers, dans lesquels l'auteur se rend peut-être justice sans le savoir :

Reviens, reviens, ma Muse,
Non, tu n'as pas le vol
De l'aigle qui s'amuse
Dans les hauteurs et qui nargue le sol.

De la pièce intitulée : *Le Matin*, la dernière strophe seule pourrait trouver grâce devant votre indulgence.

Dans les chœurs d'orphéon intitulés : *La Fête* et *Le Sommeil du vieillard*, dans la ballade des *Violettes*, dans les deux fragments du poème sur la France : *La Religion* et un *Orage dans les montagnes*, même vulgarité d'idées et d'expression.

L'opérette, qui a pour titre : *La Croix d'or*, renferme

Digitized by Google

quelques vers d'une coupe légère et facile. A la première scène, Lucas chante :

A toutes les fillettes
Je vais offrir mon cœur ;
Des blondes, des brunettes
Je suis toujours vainqueur.
Manon m'a dit : je t'aime ;
Jeanne écoute mes vœux ;
Et puis Annette même
Rougit devant mes yeux.

Il faut le reconnaître, beaucoup de livrets d'opéras en vogue n'ont pas plus de mérite : mais cela ne suffit pas pour obtenir vos encouragements.

J'ai heureusement terminé, Messieurs, la partie pénible de ma tâche, et il ne me reste plus à vous entretenir que de compositions imparfaites assurément, mais où se révèle enfin un véritable talent poétique.

Un envoi hors concours, portant pour épigraphe les deux mots *utile dulci*, comprend une *Epître à un Parisophile*, et deux autres pièces de vers intitulées : *Un jeune poète dans l'embarras*, et *A la recherche du bonheur*.

On sent, en lisant chacune de ces productions, qu'on a affaire à un poète, ou plutôt à un versificateur exercé. Beaucoup de verve et d'imagination, vers faciles et familiers, mais, parfois aussi, un peu trop d'indépendance dans la rime.

L'*Epître à un Parisophile* a surtout fixé l'attention de votre Commission. Cette épître se compose de cent-douze alexandrins coulant de source. Un habitant de Paris cherche à persuader à un de ses amis de la province qu'il

Digitized by Google

aurait tout à perdre à quitter son village : il lui fai. pour cela un tableau assez réussi des ennuis et des inconvénients de la capitale et il explique ainsi qu'il suit pourquoi il reste lui-même dans cette fournaise :

Un brave homme eut un fils ; — cet homme était mon père !
Satisfait jusqu'alors d'un assez mince emploi,
Il se prit à rêver... et rêva mieux pour moi.
Loin de l'âge où dans Rome on portait la prétexte,
A ses discours déjà mon sort servait de texte.
Crédule partisan du système de Gall,
Il risqua sur ma tête un petit capital.
De l'enchanter mon crâne eut le doux privilége ;
Mes bosses le flattaient... Il me place au collége,
Sept ans me fait bourrer de grec et de latin,
Et son rêve doré m'apparut à la fin !
Sa grande ambition, — en ferai-je mystère ?
Fut de lancer son fils dans quelque ministère,
Et ce fut... mon malheur ! — Que dire de l'Etat,
Sinon que le servir est un métier ingrat ?
L'intrigue des rivaux, la cabale et l'envie,
L'injustice des chefs, empoisonnent la vie ..
Va, j'en sais quelque chose... et sur ce noir tableau
La sagesse me dit : « Tire un épais rideau ;
» Silence ! » — Taisons-nous, soit ; mais la réticence
Des douceurs du métier parle avec éloquence. .

Et plus loin il s'écrie :

Heureux Ananias, sauvé de la fournaise,
Quoi ! tu rêves Paris ! quoi ! ton bonheur te pèse !
Dans ce Paris, vanté sottement en tous lieux,
Tout soulève le cœur ! tout offusque les yeux !
« Hyperbole ! » dis-tu. — Non, non, vérité pure !
L'emprunt est du bon ton... jusqu'à la chevelure.

Digitized by Google

On n'a plus rien à soi, ni tresses, ni bandeaux ;
La beauté s'enlaidit sous ces lourds écheveaux,
Ces chignons monstrueux ! — produit d'une autre terre,
Qui ferait supposer les têtes en jachère !
Encor s'il y germait quelque grain de bon sens !
Mais non ; au Dieu du goût on n'offre plus d'encens !
Reine, hélas ! du scandale et du dévergondage,
Des mœurs du temps la mode est l'affligeante image !
Quand vit-on l'impudeur porter plus haut le front ?
Chacun crie au progrès ! et les grâces s'en vont !..

Enfin, il termine ainsi :

A tous tes arguments j'ai beau répondre : — reste !
Tu ripostes : « je pars. » — Viens donc, plus de conteste !
Mais qu'auras-tu prouvé ? dis, Monsieur le Têtu ?
C'est qu'au plus sage avis, — imberbe ou barbe grise —
L'homme préfère encore une grosse sottise,
Quand la sottise est de son cru !..

La Commission dont j'ai l'honneur d'être l'organe vous a proposé, Messieurs, d'accorder une mention honorable à l'auteur de cette épitre humoristique et l'Académie a bien voulu accueillir cette proposition.

Dans le cahier enregistré sous le n° 2, avec la devise : *Sursùm* ! nous trouvons deux odes dont l'une a pour titre : *Le Serment*, et l'autre : *Matinée de printemps*.

Cette dernière comprend dix-neuf stances. C'est, d'abord, une description dans le ton mis à la mode depuis quelques années et qui vaut assurément les morceaux qu'on rencontre dans les Revues.

Quelques citations vous donneront une idée de la manière de l'auteur :

La caille est dans les blés. Du fond de la luzerne

Digitized by Google

Les perdrix en gloussant se lèvent deux à deux.
Ivres d'air, éblouis de lumière, les bœufs
Quittent l'étable obscure où l'hiver les interne,
Et le jeune taureau, pour la première fois,
Libre, le mufle au vent, bondit, beugle et s'étonne...
Le petit pâtre achève un refrain monotone
Que répète l'écho veillant au cœur des bois.

. . . . . .

Des nuages dorés naissent vers le ciel bleu,
Semblables à des fleurs dans l'éther vague écloses...
Tout respire l'accord des êtres et des choses,
Un grand apaisement sort de l'œuvre de Dieu.
Ah ! pauvre cœur atteint de la folie humaine,
Dévoré des ardeurs de l'âpre passion,
Triste esclave d'orgueil, martyr d'ambition,
Viens ici t'affranchir et d'envie et de haine !
Le calme universel t'invite, mais, hélas !
Dans la ville, fournaise aveuglément chauffée,
La voix qui dit. amour et paix ! est étouffée
Et le repos d'ici devient trouble là-bas !

Mais, qu'importe à la nature paisible la fièvre des cités? Il lui suffit d'un Avril pour effacer les traces des chocs les plus terribles et elle puise son rajeunissement dans l'amas même des races disparues :

Entr'égorgez-vous donc, courez à vos tueries,
Fils d'Adam, qui trouvez le monde étroit pour vous ;
Tombez en rangs pressés, peuples fiers et jaloux,
Des flots de votre sang arrosez les prairies ;
Couchez-vous par milliers, roides, les flancs ouverts
Pour que l'humus s'échauffe et s'engraisse plus vite
Et qu'avec plus d'éclat croisse la marguerite
Au milieu des gazons plus épais et plus verts !

Digitized by Google

Toutes les stances ne valent pas celles que je viens de citer; cependant, le souffle poétique se maintient du commencement à la fin. Si l'on peut reprocher à l'auteur d'avoir un peu trop sacrifié peut-être au réalisme de l'Ecole, il a su, du moins, éviter cet écueil dans l'ode du *Serment*. Je vous demande la permission, Messieurs, de lire quelques strophes de cette ode qui éveilleront en vous une patriotique émotion.

L'auteur met en scène les deux malheureuses villes de Metz et de Strasbourg. C'est d'abord Metz, « la bonne Lorraine si ferme dans son deuil » qui demande à Strasbourg comment elles pourront fuir l'abîme où elles sont tombées. « J'ai vu, dit elle,

« J'ai vu l'arme qui fut toujours ma sauvegarde,
Cette fois impuissante, échapper à ma main
Et je mourrais d'horreur sans l'espoir que je garde
De me venger demain !

» Et pour tromper l'excès de ma douleur croissante,
Pour m'abuser, je monte au faîte de ma tour
Et je crie à la France : O mère, ô chère absente,
Quand viendra ton retour ?

» Mais, l'appel filial expire en vain murmure :
J'écoute avec angoisse... et rien ne me répond,
Rien que le bruit confus du vent dans la ramure,
De l'onde sous le pont.

» Toi, naguère si belle en ta rude cuirasse,
Qui sus tenir si haut l'honneur alsacien,
Qui reçus ces grands coups dont tu portes la trace
Et qui les rendis bien,

» Toi, ma sœur, dont la flèche arrive jusqu'aux nues,
Regarde : est-il au ciel un signe d'avenir ?

Digitized by Google

Par delà les sapins et les cimes chenues
Ne vois-tu rien venir ? »

. . . . . .

De la noble cité la voix vole, dépasse
Les coteaux et la plaine et la ville et le bourg,
Puis s'arrête, et descend du milieu de l'espace
Aux portes de Strasbourg.

Strasbourg, libre de cœur sous sa robe servile,
Le front calme et levé malgré son oppresseur,
Strasbourg aux murs brûlés, la généreuse ville
Répondit à sa sœur :

« Non, rien ! Je ne vois rien que les Vosges, tendues
Ainsi qu'un voile sombre au delà des prés verts...
J'ai poussé, comme toi, bien des plaintes, perdues
Dans le vide des airs !

Où donc était la France ? Hélas ! Elle se débattait tous les jours dans un nouveau désastre : il était facile de le voir à l'insolence croissante, aux railleries hautaines des vainqueurs. « La France, disaient-ils, faite pour les tréteaux, ne sait pas même garder la dignité de l'infortune et se voit refuser jusqu'au respect que l'on doit au malheur. La voilà, enfin, cette nation tant vantée, la voilà mise au rang des peuples en vertige que le ciel abandonne, et le vieux chêne Gaulois n'est plus qu'un tronc sans sève. »

Menteurs ! pensait la noble ville. Un jour, en effet, elle tressaille : elle a entendu d'étranges rumeurs et comme un bruit de délivrance !.. Hélas ! c'était bien le canon de la France, dont la voix grondait dans le lointain, mais il tonnait sur des Français !

Digitized by Google

Et Strasbourg, après ce récit de ses angoisses, ajoute :

« Ah ! ma sœur, si la France affolée à cette heure
Subit le contre-coup d'un désastre inouï,
Comme un homme frappé par la foudre, demeure
Jusqu'à l'âme ébloui,

» Et, s'il est vrai qu'au lieu de recueillir les restes
De ses forces d'hier pour de meilleurs combats,
Elle achève sa perte en querelles funestes,
En stériles débats,

» Si nous devons longtemps attendre la Patrie,
Si, même il n'est jamais de terme à ce tourment,
Faisons, devant le monde et sans forfanterie,
Un solennel serment !

» Jurons d'être, ô ma sœur, compagnes d'infortune
Plus vaillantes encor que le sort n'est cruel !
Oui, tant qu'on pourra voir le soleil et la lune
Resplendir dans le ciel,

» Tant qu'un filet de sang coulera dans nos veines,
Tant qu'une goutte d'eau restera dans le Rhin,
Tant que l'or, au marché des affaires humaines,
Prévaudra sur l'airain,

» Tant qu'un oiseau dans l'air saura battre des ailes,
Dût la France faiblir jusqu'à nous oublier,
Jurons de demeurer obstinément fidèles
Et de ne pas ployer !

» Jurons d'entretenir la sève sous l'écorce
Et le feu sous la cendre et l'esprit sous la chair,
Françaises par le cœur, prussiennes par la force...
Pardonne-moi, Kléber ! »

— Ainsi parla Strasbourg et, telle qu'un tonnerre
Sa grande voix longtemps remplit les alentours,

Digitized by Google

Clameur dont s'effrayait le noir factionnaire
Veillant au pied des tours.

Le Germain, à ce cri de haine et de souffrance,
Croyait sentir le sol tressaillir sous ses pas,
Tandis que les cités répétaient : « France, France,
Nous ne t'oublierons pas ! »

N'avais-je pas raison de vous dire, Messieurs, que, malgré ma lecture défectueuse, ces vers éveilleraient en vous une patriotique émotion ?

Cependant, votre Commission, frappée d'une certaine vulgarité d'expressions et de tours un peu prosaïques qui déparent plusieurs strophes, avait hésité à vous demander pour l'auteur autre chose qu'une mention honorable. Mais, sous l'impression de quelques vers gracieux de la *Matinée de printemps*, et des accents si français du *Serment*, l'Académie a voulu se souvenir des paroles du poète :

Ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis (1). '

et elle a décerné à l'auteur des deux odes enregistrées sous le n° 2, une mention honorable avec médaille d'argent.

J. Coffinier,
Membre résidant.

(1) Horace : *Art poétique.*

Digitized by Google

PROCLAMATION DES LAURÉATS.

MÉMOIRES HORS CONCOURS.

M. Adolphe de Cardevacque, à Arras :

Médaille d'or de 200 francs, pour sa *Notice historique sur la Citadelle d'Arras.*

POÉSIE.

M. Achille Millien, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre) :

Mention honorable avec médaille, pour sa poésie intitulée : *Le Serment.*

M. Henri Galleau, à Esbly (Seine-et-Marne) :

Mention honorable pour sa pièce intitulée : *Epître à un Parisophile.*

Digitized by Google

SUJETS

MIS AU CONCOURS POUR 1873.

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE.

Suivant une tradition généralement accréditée, les chevaliers du Temple ont eu une maison à Arras, maison établie près de la Grand'Place, sur l'emplacement de la maison appartenant à M. Deleau, ou de la maison appartenant à M. Bocquet, où se voient encore d'anciennes voûtes, et les restes d'une chapelle, connue sous le nom de chapelle du Temple.

Cette tradition est-elle exacte ?

L'Ordre du Temple a-t-il jamais eu une maison à Arras ?

Au cas de l'affirmative, cette maison constituait-elle un véritable siége de l'Ordre, ou seulement un refuge, soit de la commanderie de Haute-Avesne, soit de la maison conventuelle sise au haut du faubourg Ronville, près du chemin appelé chemin du Temple ; soit de ces deux établissements réunis ?

Au cas où la maison du Temple d'Arras aurait été distincte de la commanderie de Haute-Avesne et de la maison conventuelle de Ronville, quels étaient ses rapports hiérarchiques avec ces dernières?

Quelles étaient les relations des Templiers, résidant ordinairement ou accidentellement à Arras, avec l'Echevinage de la ville ?

Digitized by Google

Quels étaient l'emplacement exact et la configuration topographique de la maison des Templiers à Arras, quels vestiges en existe-t-il encore, ou chez M. Deleau, ou chez M. Bocquet, ainsi que dans les habitations ou substructions voisines ?

Quels étaient également l'emplacement exact et la configuration topographique et défensive des maisons de l'Ordre du Temple, à Haute-Avesne et à Ronville, et qu'en subsiste-t-il encore aujourd'hui ?

Faire connaître l'emplacement exact et la configuration topographique des deux châteaux établis par Louis XI dans l'enceinte de la Cité d'Arras.

Biographie d'un ou plusieurs hommes célèbres nés à Arras.

Etudes sur les principales antiquités gallo-romaines trouvées dans l'arrondissement d'Arras. Indiquer les caractères de ces objets et dire les conséquences qui en sortent naturellement, au point de vue de la culture des arts et de l'état de la société.

Etude sur l'abbé Proyart et ses ouvrages.

LITTÉRATURE.

Faire connaître les principales productions des trouvères artésiens, et apprécier l'influence qu'elles ont eue sur la littérature.

Eloge de Mathieu Moulart, évêque d'Arras

SCIENCES.

Décrire la Flore de l'arrondissement d'Arras.

Digitized by Google

INDUSTRIE.

Faire l'historique de la culture de la garance en Artois, et indiquer les moyens pratiques de faire revivre, dans nos contrées, cette culture, qui a pris tant de développements dans le Midi de la France.

POÉSIE

Une pièce de 200 vers, au moins, sur un sujet laissé au choix des concurrents.

Des médailles, dont l'importance sera proportionnée au mérite des travaux, seront décernées aux lauréats. L'Académie a multiplié les questions afin de fournir aux divers concurrents des sujets qui soient en rapport avec leurs études habituelles et de donner à tous, sans exception, la facilité de prendre part à ses concours.

En dehors du concours, l'Académie recevra tous les ouvrages inédits *(Lettres, Sciences et Arts)* qui lui seront adressés.

Toutefois, elle verra avec plaisir les concurrents s'occuper surtout de questions qui intéressent le département du Pas-de-Calais.

Elle affecte une somme de 600 francs pour être distribuée en médailles, dont la valeur pourra varier, à ceux de ces ouvrages qui lui paraîtront dignes d'une récompense.

CONDITIONS GÉNÉRALES.

Les ouvrages envoyés à ces Concours devront être adressés *(francs de port)* au Secrétaire-général de l'Académie, et devront lui être parvenus avant le 1er juin 1873. Ils porteront, en tête, une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur un billet cacheté, contenant le nom et l'adresse de l'auteur. Ces billets ne seront ouverts que s'ils appartiennent à des ou-

Digitized by Google

vrages méritant un prix, une mention honorable ou un encouragement ; les autres seront brûlés.

Les concurrents ne doivent se faire connaître ni directement, ni indirectement.

Les ouvrages imprimés ou déjà présentés à d'autres Sociétés ne seront pas admis.

Les membres de l'Académie, résidants et honoraires, ne peuvent pas concourir.

L'Académie ne rendra aucun des ouvrages qui lui auront été adressés.

N.-B. — Les pièces envoyées pour le concours de poésie devront désormais être accompagnées d'une déclaration attestant que ces pièces n'ont pas été envoyées à d'autres concours qu'à celui de l'Académie d'Arras.

BEAUX-ARTS.

(Fondation d'un membre de l'Académie.)

Application de l'art à l'industrie, sujet laissé au choix des concurrents. (Médaille d'or de 500 fr.)

Le sujet du concours de cette année était un buste, médaillon, ou portrait d'une notabilité littéraire d'Arras. Ce sujet est maintenu jusqu'à ce qu'il soit traité.

N. B. — Pour le concours des beaux-arts, les artistes devront appartenir, par leur résidence, au département du Pas-de-Calais. L'Académie ne se reconnaît pas responsable des accidents qui pourraient arriver aux tableaux, qui seront d'ailleurs envoyés et retirés aux frais des concurrents.

Fait et arrêté, en séance, le 16 août 1872.

Le Président.
LECESNE.

Le Secrétaire-général.
L'abbé VAN DRIVAL.

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES TITULAIRES DE L'ACADÉMIE D'ARRAS

Au mois de Mai 1873.

MEMBRES DU BUREAU.

Président.

M. Lecesne, ancien adjoint au Maire d'Arras.

Chancelier.

M. Proyart, Doyen du Chapitre.

Vice-Chancelier.

M. Caron, Bibliothécaire de la Ville.

Secrétaire-général.

M. Van Drival, Chanoine titulaire.

Secrétaire-adjoint.

M. Paul Lecesne, vice-président du Conseil de Préfecture.

Archiviste.

M. Godin, Archiviste du département.

Bibliothécaire.

M. Paris, Membre de l'Assemblée nationale.

Digitized by Google

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ.

MM.

1. Brégeaut, Professeur à l'Ecole de médecine (1830).
2. Colin (Maurice), ancien Maire d'Arras (1831).
3. Wartelle de Retz, Membre de l'Assemblée nationale (1832).
4. Colin (Henri), Juge suppléant au Tribunal d'Arras (1840).
5. Godin, Archiviste du département (1844).
6. Caron, Bibliothécaire de la ville (1848).
7. Plichon, ancien Maire d'Arras (1848).
8. Proyart (l'abbé), Doyen du Chapitre (1851).
9. De Mallortie, Principal du Collége (1852).
10. Lecesne, ancien adjoint au Maire d'Arras (1853).
11. De Linas, Membre non résidant du Comité de l'Instruction publique (1853).
12. Robitaille (l'abbé), Chanoine titulaire (1855).
13. Laroche, ancien Magistrat (1856).
14. De Sède, Rédacteur en chef du *Courrier du Pas-de-Calais* (1859).
15. Van Drival (l'abbé), Chanoine titulaire (1860).
16. Sens, ancien député, Membre du Conseil général (1860).
17. Le Gentil, Juge au Tribunal civil (1863).
18. Pagnoul, Professeur de physique au Collége (1864).
19. Paris, Membre de l'Assemblée nationale (1866).
20. Boulangé, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées (1866).
21. Grandguillaume (1868).

Digitized by Google

22. Lenglet, Avocat, ancien Préfet du Pas-de-Calais (1868).
23. Gardin, Président du Tribunal civil (1868).
24. Planque (l'abbé), Chanoine titulaire (1868).
25. Paul Legesne, Conseiller de Préfecture (1871).

MM.

26. G. de Hautecloque (1871).
27. Coffinier, Conseiller de Préfecture (1871).
28. Envent (l'abbé), Chanoine titulaire, Archiprêtre de la Cathédrale (1871).
29. Trannoy, Directeur de l'Ecole de médecine (1872).
30. Gossart, Professeur à l'Ecole de médecine (1873).

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

Séance publique du 22 août 1871.

pages.

Discours d'ouverture, par M. LECESNE, président . 7

Rapport sur les travaux des deux années 1869-70 et 1870-71, par M. l'abbé VAN DRIVAL, secrétaire-général. 15

Discours de réception de M. GARDIN. 28

Réponse au discours de réception de M. Gardin, par M. LECESNE, président 42

Rapport sur quelques pièces de chant, envoyées hors concours à l'Académie, par M. l'abbé PLANQUE. 54

Liste des lauréats. 70

Sujets mis au Concours, pour 1872 71

DEUXIÈME PARTIE.

Lectures faites dans les séances hebdomadaires.

L'abbé Prévost et ses principaux ouvrages, par M. LECESNE, président. 77

Notice biographique sur M. A. Demory, artiste-peintre, par M. C. LE GENTIL, membre résidant. 158

La Sainte-Manne, par M. l'abbé PROYART, chancelier. 197

Digitized by Google

pages.

Le lieu de naissance de saint Vaast, dissertation historique, par M. l'abbé Van Drival, secrétaire-général. 251
Encore une énigme historique, par M. l'abbé Van Drival, secrétaire-général 261
Le tombeau de Josué et les couteaux de pierre, par M. l'abbé Van Drival, secrétaire-général. . 274
Les armoiries dans les troupes romaines, par M. P. Lecesne, membre résidant 290

TROISIÈME PARTIE.

Lectures faites dans la séance publique du 23 août 1872.

Rapport sur les travaux de l'année, par M. l'abbé Van Drival, secrétaire-général. 363
Discours de réception de M. l'abbé Envent. . . 374
Réponse au discours de réception de M. l'abbé Envent, par M. Ed. Lecesne, président . . . 391
Discours de réception de M. Paul Lecesne . . . 406
Réponse au discours de réception de M. Paul Lecesne, par M. l'abbé Proyart, chancelier. . . 430
Rapport sur les Mémoires hors concours envoyés à l'Académie. 436
Rapport sur le Concours de poésie, par M. Corfinier, membre résidant. 438
Liste des lauréats. 450
Programme des sujets mis au Concours, pour 1873 451
Liste des Membres titulaires de l'Académie . . 455

Arras, typ A. Courtin.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06531 2582

Digitized by Google

Digitized by Google